

كتاب
الخلاصة في النحو

المعروف

بالالفية

للشيخ العلامة جمال الدين محمد بن عبد الله

الطائي الجبالي الحنفي

الشهير بابن مالك

كتاب
الخلاصة في النحو

المعروف

بالالفية

للشيخ العلامة جمال الدين محمد بن عبد الله
الطائي الجبالي الحنفي

الشهير بابن مالك

كتاب الخلاصة في النحو

قَالَ مُحَمَّدٌ هُوَ أَبُو مَالِكٍ
 أَحْمَدُ رَبِّي اللَّهُ خَيْرَ مَالِكٍ
 مُصَلِّيًا عَلَى الرَّسُولِ الْمُصْطَفَى
 وَاللَّهِ الْمُسْتَكْمِلِينَ الشُّرَفَا
 وَأَسْتَعِينُ اللَّهَ فِي الْفِيئَةِ
 مَقَاصِدُ النَّحْوِ بِهَا مَحْوِيَّةٌ
 تُقَرِّبُ الْأَقْصَى بِلَفْظٍ مُوجَزٍ
 وَتَبْسُطُ الْبَدَلِ بِوَعْدٍ مُنْجَزٍ
 وَتَقْتَضِي رِضَى بِغَيْرِ مَخْطِ
 فَأَيْقَنَةُ الْفِيئَةِ أَبُو مُعْطٍ
 وَهُوَ بِسَبْقِ حَائِزٌ تَفْضِيلًا
 مُسْتَوْجِبٌ ثَنَائِي الْجَمِيلًا
 وَاللَّهُ يَقْضِي بِهِبَاتٍ وَافِرَةً
 لِي وَلَهُ بِدَرَجَاتٍ الْآخِرَةَ

الْكَلَامُ وَمَا يَتَأَلَّفُ مِنْهُ

كَلَامُنَا لَفْظٌ مُفِيدٌ كَأَسْتَقِيمُ
 وَأَسْمٌ وَفِعْلٌ ثُمَّ حَرْفٌ الْكَلِمِ
 وَاحِدَةٌ كَلِمَةٌ وَالْقَوْلُ عَسْمٌ
 وَكَلِمَةٌ بِهَا كَلَامٌ قَدْ يُرْوَمُ
 بِالْجَرِّ وَالتَّنْوِينِ وَالنِّدَا وَالْ
 وَمُسْنَدِ لِاسْمٍ تَمْيِيزُ حَصَلُ
 بِتَا فَعَلْتُ وَأَنْتَ وَيَا أَفْعَلِي
 وَنُونِ أَقْبِلَنَّ فِعْلٌ يَنْجَلِي
 سِوَاهُمَا الْحَرْفُ كَهْدٌ وَفِي وَلِيمُ
 فِعْلٌ مُضَارِعٌ يَلِي لَمْ كَيْشَشِمُ
 وَمَاضِي الْأَفْعَالِ يَأَلَّتَا مِزُ وَسِمُ
 بِالنُّونِ فِعْلٌ الْأَمْرُ إِنَّ أَمْرٌ فِهِمُ
 وَالْأَمْرُ إِنَّ لَمْ يَكُ لِلنُّونِ مَحَلُّ
 فِيهِ هُوَ اسْمٌ نَحْوَصُهُ وَحَيْثَهُلُ

الْمُعْرَبُ وَالْمَبْنِيُّ

١٥ وَالْإِسْمُ مِنْهُ مُعْرَبٌ وَمَبْنِيٌّ
 لِشَبِّهِ مِنْ الْحُرُوفِ مُدْنِيٌّ
 كَالشَّبِّهِ الْوَضْعِيُّ فِي أَسْمَى جِئْنَا
 وَالْمَعْنَوِيُّ فِي مَتَى وَفِي هُنَا
 وَكِنْيَابَةٌ عَنِ الْفِعْلِ بِلَا
 تَأْثُرٍ وَكَأَفْتِقَارٍ أَصْلًا
 وَمُعْرَبٌ الْأَسْمَاءُ مَا قَدْ سَلِمَا
 مِنْ شَبِّهِ الْحَرْفِ كَارِضٍ وَسَمَا
 وَفِعْلٌ أَمْرٌ وَمُضِيٌّ بُنْيَا
 وَأَعْرَبُوا مُضَارِعًا إِنْ عَرِبَا
 ٢٠ مِنْ نُونٍ تَوَكِيدٍ مُبَاشِرٍ وَهِنَّ
 نُونٌ إِنْثَاءٍ كَيَّرَعْنَ مِنْ فُتَيْنٍ
 وَكُلُّ حَرْفٍ مُسْتَحِقٌّ لِلْبِنَاءِ
 وَالْأَصْلُ فِي الْمَبْنِيِّ أَنْ يُسْكَنَا

وَمِنْهُ ذُو فَتْحٍ وَذُو كَسْرِ وَضَمٍّ
كَأَيِّنَ أَمْسٍ حَيْثُ وَالسَّائِكُنُ كَمِ
وَالرَّفَعِ وَالنَّصَبِ أَجْعَلُنْ إِعْرَابَا
لِاسْمٍ وَفِعْلٍ تَحْوَلُنْ أَهَابَا
وَالِاسْمُ قَدْ خُصِّصَ بِالْجَرِّ كَمَا
قَدْ خُصِّصَ الْفِعْلُ بِأَنْ يَنْجَزِمَا
فَارْفَعُ بِضَمٍّ وَأَنْصِبُنْ فَتَحًا وَجُرُ
كَسْرًا كَذِكْرِ اللَّهِ عَبْدَهُ يَسْرُ
وَأَجْزِمُ بِتَسْكِينٍ وَغَيْرُ مَا ذُكِرَ
يَنْوِبُ نَحْوَ جَا أَخُو بَنِي نَمِيرِ
وَأَرْفَعُ بِوَاوٍ وَأَنْصِبُنْ بِالْأَلِفِ
وَأَجْرُ بِيَاءٍ مَا مِنَ الْأَسْمَاءِ أَصْفُ
مِنْ ذَاكَ ذُو إِنْ حُكِبَةً أَبَانَا
وَالْفَمُ حَيْثُ الْيَمِيمُ مِنْهُ بَانَا
أَبٌ أَخٌ حَمٌّ كَذَاكَ وَهَنْ
وَالنَّقْصُ فِي هَذَا الْأَخِيرِ أَحْسَنُ

٣٠ وَفِي أَبِي وَقَالَيْهِ يَنْدُرُ
 وَقَصْرَهَا مِنْ نَفْصِهِنَّ أَشْهَرُ
 وَشَرْطُ ذَا الْأَعْرَابِ أَنْ يُضَفْنَ لَا
 لِيَا كَجَا أَخُو أَبِيكَ ذَا أَعْتِيَلَا
 بِالْأَلِيفِ أَرْفَعِ الْمُثَنَّى وَكِلَا
 إِذَا بِمُضْمَرٍ مُضَافًا وَصِلَا
 كِلْتَا كَذَاكَ أَثْنَانِ وَأَثْنَتَانِ
 كَأَبْنَيْنِ وَأَبْنَتَيْنِ يَجْرِيَانِ
 وَتَخْلُفُ أَلِيَا فِي جَمِيعِهَا الْأَلِفُ
 جَرًّا وَنَصْبًا بَعْدَ فَتْحٍ قَدْ أَلِفُ
 ٣٥ وَأَرْفَعُ بِوَاوٍ وَبِيَا آجِرُ وَأَنْصِبُ
 سَالِمَ جَمْعِ عَامِرٍ وَمُذَنَّبِ
 وَشِبْهِ ذَيْنِ وَبِهِ عِشْرُونَ
 وَبَابُهُ الْحِقُّ وَالْأَهْلُ وَنَا
 أَوْلُوا وَعَالِمُونَ عَلِيُّونَ
 وَأَرْضُونَ شَدَّ وَالسُّنُونُ

وَبَابُهُ وَمِثْلَ حِينَ قَدْ يَرِدُ
 ذَا الْبَابِ وَهُوَ عِنْدَ قَوْمٍ يَطْرُدُ
 وَنُونٌ مَجْمُوعٌ وَمَا بِهِ الَّتِي تَحَقُّقُ
 فَافْتَحَ وَقَدْ مِنْ بِنَاصِرِهِ نَطَقُ
 وَنُونٌ مَا تُنْبِئُ وَالْمُلْحَقُ بِبَابِهِ
 بَعَكْسِ ذَاكَ اسْتَعْمَلُوهُ فَأَنْتَبِهْ
 وَمَا بِنَا وَالْفِ قَدْ جُمِعَا
 يُكْسَرُ فِي الْجَرِّ وَفِي النَّصْبِ مَعَا
 كَذَا أُوْلَاتٌ وَالَّذِي آسَمًا قَدْ جُعِدُ
 كَأَذْرَعَاتٍ فِيهِ ذَا أَيضًا قُبِيلُ
 وَجَرٌّ بِالْفَتْحِ مَا لَا يَنْصَرِفُ
 مَا لَمْ يُضَفَّ أَوْ يَكُ بَعْدَ أَلْ رَدِفُ
 وَأَجْعَلُ لِنَحْوِ يَفْعَلَانِ النُّونُ
 رَفْعًا كَتَدْعِينَ وَتَسْأَلُونَ
 وَحَذْفُهَا لِلْجَزْمِ وَالنَّصْبِ سِمَةٌ
 كَلِمٌ تَكُونُ لِتَرْوِي مَظْلَمَةً

وَسَمَّ مُعْتَلًا مِنَ الْأَسْمَاءِ مَا
 كَالْمُصْطَفَى وَالْمُرْتَبِي مَكَارِمًا
 فَالْأَوَّلُ الْأَعْرَابُ فِيهِ قُدْرًا
 جَمِيعُهُ وَهُوَ الَّذِي قَدْ قَصِرَا
 وَالثَّانِ مَنَقُوصٌ وَنَضْبُهُ ظَهْرٌ
 وَرَفْعُهُ يُنَوِي كَذَا أَيْضًا يُجْرُ
 وَأَيُّ فِعْلٍ أَخْرَجَ مِنْهُ الْإِلْفُ
 أَوْ وَآوُ أَوْ يَا فَمُعْتَلًا عَرِيفٌ
 وَالْأَلِفُ أَنْوَ فِيهِ غَيْرَ الْجَزْمِ
 وَأَبَدٍ نَضَبَ مَا كَيْدَعُو يَرْمِي
 وَالرَّفْعَ فِيهِمَا أَنْوَ وَأَحْدِفُ جَازِمًا
 ثَلَاثُهُنَّ تَقْضِي حُكْمًا لَازِمًا

النُّكْرَةُ وَالْمَعْرِفَةُ

نَكْرَةٌ قَابِلٌ أَلٌ مُؤَوِّدًا
 أَوْ وَقِعٌ مَوْقِعٌ مَا قَدْ ذُكِرَا

وَغَيْرُهُ مَعْرِفَةٌ لَهُمْ وَذِي
 وَهْنًا وَابْنٍ وَالْغُلَامِ وَالَّذِي
 فَمَا لِي ذِي غَيْبَةٍ أَوْ حُضُورٍ
 كَأَنْتَ وَهُوَ سَمٌّ بِالضَّمِيرِ
 ه ه وَذُو اتِّصَالٍ مِنْهُ مَا لَا يُبْتَدَأُ
 وَلَا يَلِي إِلَّا أَخْتِيَارًا أَبَدًا
 كَأَلْيَاءٍ وَالْكَافِ مِنْ ابْنِي أَكْرَمَكَ
 وَأَلْيَاءٍ وَأَلْهَا مِنْ سَلِيلِهِ مَا مَلَكَ
 وَكُلُّ مُضْمَرٍ لَهُ أَلْبِينَا يَجِبُ
 وَلَفْظٌ مَا جَرَّ كَلْفِظٍ مَا نُصِبَ
 لِلرَّفْعِ وَالنَّصْبِ وَجَرَّ نَا صَلَحٌ
 كَأَعْرِفُ بِنَا فَأَيْنَا فِلْنَا أَلْمِيحُ
 وَأَلِفٌ وَالْوَاوُ وَالنُّونُ لِمَا
 غَابَ وَغَيْرُهُ كَقَامَا وَأَعْمَلِمَا
 ٤ وَمِنْ ضَمِيرِ الرَّفْعِ مَا يَسْتَتِرُ
 كَأَفْعَلُ أَوْافِقُ نَغْتَبِطُ إِذْ تَشْكُرُ

وَذُو أَرْزَفَاعٍ وَأَنْفِصَالٍ أَنَا هُوَ
 وَأَنْتَ وَالْفُرُوعُ لَا تَشْتَبِهُهُ
 وَذُو أَنْتِصَابٍ فِي أَنْفِصَالٍ جُعِلَا
 إِيَّايَ وَالتَّفْرِيعُ لَيْسَ مُشْكِلَا
 وَفِي أَخْتِيَارٍ لَا يَجِيءُ الْمُنْفِصِلُ
 إِذَا تَأْتَى أَنْ يَجِيءَ الْمُتَّصِلُ
 وَصِدُّ أَوْ أَفْصِلُ هَاءٌ سَلْبِيَّةٌ وَمَا
 أَشْبَهَهُ فِي كُنْتَهُ الْخُلْفُ أَنْتَمَى
 ٤٥ كَذَاكَ خِلْتَنِيهِ وَأَتَّصَّالَا
 أَخْتَارُ غَيْرِي أَخْتَارَ الْأَنْفِصَالَا
 وَقَدِمَ الْأَخَصُّ فِي اتَّصَّالٍ
 وَقَدِمَنْ مَا شِئْتَ فِي أَنْفِصَالٍ
 وَفِي اتِّحَادِ الرَّقَبَةِ الْزِمُّ فَصْلَا
 وَقَدْ يُبِيحُ الْغَيْبُ فِيهِ وَصْلَا
 مَعَ اخْتِلَافٍ مَا وَخَوَضِمَنْتَ
 إِيَّاهُمْ الْأَرْضُ الضَّرُورَةُ أَقْتَضَتْ

وَقَبَدَ يَا النَّفْسِ مَعَ الْفِعْدِ التَّنِيمِ
 نُونٌ وَقَايَةِ وَلَيْسِي قَدْ نُظِمَ
 وَلَيْتَنِي فَشَا وَلَيْتِي نَدَارًا
 وَمَعَ لَعَدَّ أَعَكِسُ وَكُنْ مُخَيَّرًا
 فِي الْبَاقِيَاتِ وَأَضْطَرَّارًا خَفَّفَا
 مِنِّي وَعَنِّي بَعْضُ مَنْ قَدْ سَلَفَا
 فِي لَدُنِّي لَدُنِّي قَلَّ وَفِي
 قَدُنِي وَقَطُنِي الْحَدْفُ أَيضًا قَدْ يَبْنِي

الْعَلَمُ

إِسْمٌ يَعِينُ الْمُسَمَّى مُطْلَقًا
 عَلَمُهُ كَجَعْفَرٍ وَخِرْنَقَا
 وَقَرْنٍ وَعَدَنٍ وَلَا حِرْقُ
 وَشَذَقِمٍ وَهَيْلَةَ وَوَأَشِقُ
 وَأَسْمَا أَنِّي وَكُنْيَةَ وَلَقَبَا
 وَأَخْرَنُ ذَا إِنْ سِوَاهُ مَجْبَا

وَأَنْ يَكُونَا مُفْرَدَيْنِ فَأَضِيفُ
حَتْمًا وَإِلَّا اتَّبِعِ الَّذِي رَدِفُ
وَمِنْهُ مَنْقُولٌ كَفَضْلِ وَأَسَدُ
وَذُو أَرْتَجَالٍ كَسُغَادٍ وَأَدَدُ
وَجُمْلَةٌ وَمَا بِمَزَجٍ رُكِّبَا
ذَا إِنْ بَغَيْرِ وَيْهِ تَمَّ أَعْرَبَا
وَشَاعَ فِي الْأَعْلَامِ ذُو الْأَضَافَةِ
كَعَبْدِ شَمْسٍ وَأَبِي حَفَافَةِ
وَوَضَعُوا لِبَعْضِ الْأَجْنَاسِ عِلْمُ
كَعِلْمِ الْأَشْخَاصِ لَفْظًا وَهُوَ عَمُ
مِنْ ذَاكَ أَمْ عَرِيْطٍ لِلْعَقْرِ
وَهَا كَذَا تُعَالَى لِلتَّغْلِبِ
وَمِثْلُهُ بَرَّةٌ لِلْمُبَرَّةِ
كَذَا فَجَارِ عِلْمٌ لِلْفَجْرَةِ

اسْمُ الْإِسَارَةِ

بِذَا لِمُفْرَدٍ مُدَكَّرٍ أَشْرُرُ
 بِدِي وَدِهٌ فِي تَا عَلَى الْآلِثِي أَقْتَصِرُ
 وَدَانِ تَانٍ لِلْمُثَنِّي الْمُرْتَفِعِ
 وَفِي سِوَاهُ ذَيْنِ تَيْنِ أَذْكَرُ نُطِيعُ
 ٨٥ وَبِأُولَى أَشْرُ لِجَمْعٍ مُطْلَقًا
 وَالْمَدُّ أُولَى وَلِذِي الْبُعْدِ أَنْطِقَا
 بِأَلْكَافِ حَرْفًا دُونَ لَامٍ أَوْ مَعَهُ
 وَاللَّامُ إِنْ قَدَّمْتَ هَا مُتَنِيعَهُ
 وَبِهِنَّ أَوْ هَاهُنَا أَشْرُ إِلَى
 دَانِي الْمَكَانِ وَبِهِ أَلْكَافِ صِلَا
 فِي الْبُعْدِ أَوْ بِثَمَّ فَهُ أَوْ هِنَّا
 أَوْ بِهِنَالِكَ أَنْطِقُنْ أَوْ هِنَّا

المَوْصُولُ

مَوْصُولُ الْأَسْمَاءِ الَّذِي الْأَنْثَى الَّتِي
 وَالْيَا إِذَا مَا تُنْيَا لَا تُثَبِّتِ
 ٤٠ بَدَلُ مَا تَلِيهِ أَوْلِهِ الْعَلَامَةُ
 وَالنُّونُ إِنْ تُشَدَّدُ فَلَا مَلَامَةَ
 وَالنُّونُ مِنْ ذَيْنِ وَتَيْنِ شُدِّدَا
 أَيْضًا وَتَعْوِيضُ بِذَلِكَ قُصِدَا
 جَمْعُ الَّذِي الْأَلِي الَّذِينَ مُطْلَقَا
 وَبَعْضُهُمْ بِالْوَاوِ رَفْعًا نَطَقَا
 بِاللَّاتِ وَاللَّاءِ الَّتِي قَدْ جُمِعَا
 وَاللَّاءِ كَالَّذِينَ نَزَرَا وَقَعَا
 وَمَنْ وَمَا وَالُّ تُسَاوِي مَا ذُكِرَ
 وَهَكَذَا ذُو عِنْدَ طَيْبِي شَهْرُ
 ٤٠ وَكَأَلِي أَيْضًا لَدَيْهِمْ ذَاتُ
 وَمَوْضِعَ اللَّاتِي أَلِي ذَوَاتُ

وَمِثْلُ مَا ذَا بَعْدَ مَا آسَتْ فَهَامِ
 أَوْ مَنْ إِذَا لَمْ تُلْغِ فِي الْكَلَامِ
 وَكُلُّهَا يَلْزَمُ بَعْدَهُ صِلَةٌ
 عَلَى ضَمِيرٍ لَائِقٍ مُشْتَمِلَةٍ
 وَجُمْلَةٍ أَوْ شَبَّهَهَا الَّذِي وَصِلُ
 بِهِ كَمَنْ عِنْدِي الَّذِي آبَنُهُ كَفِئْدُ
 وَصِفَةٌ صَرِيحَةٌ صِلَةٌ أَلْ
 وَكَوْنُهَا بِمُعْرَبِ الْأَفْعَالِ قَدْ
 أَيُّ كَمَا وَأَعْرَبْتُ مَا لَمْ تُضْفِ
 وَصَدْرُ وَصْلِهَا ضَمِيرٌ أُحْدَفُ
 وَبَعْضُهُمْ أَعْرَبَ مُطْلَقًا وَفِي
 ذَا الْحَدْفِ أَيًّا غَيْرَ أَيِّ يَفْتَنِي
 إِنْ يُسْتَطَلُّ وَصَلُ وَأَنْ لَمْ يُسْتَطَلَّ
 فَالْحَدْفُ نَزْرٌ وَأَبْوَا أَنْ يُحْتَزَلُ
 إِنْ صَلَحَ الْبَاقِي لِوَصْلِ مُكْمَلِ
 وَالْحَدْفُ عِنْدَهُمْ فَشَيْءٌ مُنْجَلِي

فِي عَائِدٍ مُتَّصِلٍ إِنْ أَنْتَصَبَ
 بِفِعْلٍ أَوْ وَصْفٍ كَمَنْ فَرَجُوا يَهَبُ
 ١٥ كَذَاكَ حَذْفُ مَا بِوَصْفٍ خُفِضًا
 كَأَنْتَ قَاضٍ بَعْدَ أَمْرٍ مِنْ قَضَى
 كَذَا الَّذِي جَرَّ بِمَا الْمُوَصُولَ جَرُّ
 كَمَرٍّ بِالَّذِي مَرَرْتَ فَهُوَ بَرُّ

الْمُعَرَّفُ بِأَدَاةِ التَّعْرِيفِ

أَلْ حَرْفُ تَعْرِيفٍ أَوْ اللَّامُ فَكَطُ
 فَنَمَطٌ عَرَّفَتْ قَدْ فِيهِ النَّمَطُ
 وَقَدْ نُزَادُ لَازِمًا كَالسَّلَاتِ
 وَالْآنَ وَالَّذِينَ ثُمَّ السَّلَاتِ
 وَالْأَضْطِرَارِ كَبَنَاتِ الْأَوْبَرِ
 كَذَا وَطَبَّتِ النَّفْسُ يَا قَيْسُ السَّرِي
 ١١٠ وَبَعْضُ الْأَعْلَامِ عَلَيْهِ دَخَلًا
 لِلْحِمْ مَاقَدٌ كَانَ عَنْهُ نُقِلَا

كَالْفَضْلِ وَالْحَارِثِ وَالنُّعْمَانِ
 فَذِكْرُ ذَا وَحَدْفُهُ سِيَّانِ
 وَقَدْ يَصِيرُ عَلَمًا بِالغَلَبَةِ
 مُضَافٌ أَوْ مَحْجُوبٌ أَلَّ كَالعَقَبَةِ
 وَحَدْفُ أَلِّ ذِي إِنْ تُنَادِ أَوْ تُضِفُ
 أَوْجِبُ وَفِي غَيْرِهِمَا قَدْ يَنْحَدِفُ

الْإِبْتِدَاءُ

مُبْتَدَأُ زَيْدٌ وَعَاذِرٌ خَبِيرٌ
 إِنْ قُلْتَ زَيْدٌ عَاذِرٌ مِنْ أَعْتَدَرُ
 ١١٥ وَأَوَّلُ مُبْتَدَأٍ وَالثَّانِي
 فَاعِلٌ أَغْنَى فِي أَسَارِ ذَانِ
 وَقَسٌ وَكَاسْتِفْهَامِ النَّفْيِ وَقَدْ
 يَجُوزُ نَحْوُ فَايَزُ أَوْلُو الرِّشْدِ
 وَالثَّانِي مُبْتَدَأٌ وَذَا أَلْوَصَفُ خَبِيرٌ
 إِنْ فِي سِوَى الْإِفْرَادِ طَبَقًا اسْتَقَرُّ

وَرَفَعُوا مُبْتَدَأً بِالْأَبْتِيَدَا
 كَذَاكَ رَفَعُ خَبَرٍ بِالْمُبْتَدَا
 وَالْخَبَرُ الْجُزْءُ الْمُتِمُّ الْفَائِدَةُ
 كَاللَّهُ بَرٌّ وَالْأَيَادِي شَاهِدَةٌ
 ١٣٠ وَمُفْرَدًا يَأْتِي وَيَأْتِي جُمْلَةً
 حَاوِيَةً مَعْنَى الَّذِي سَبَقَتْ لَهُ
 وَأَنْ تَكُنْ إِيَّاهُ مَعْنَى أَكْتَفَى
 بِهَا كَنُطِقِي اللَّهَ حَسْبِي وَكَفَى
 وَالْمُفْرَدُ الْجَامِدُ فَارِغٌ وَأَنْ
 يَشْتَقُّ فَهُوَ ذُو ضَمِيرٍ مُسْتَكِينٌ
 وَأَبْرَزْنَهُ مُطْلَقًا حَيْثُ قَلَا
 مَا لَيْسَ مَعْنَاهُ لَهُ مُحْصِيًّا
 وَأَخْبَرُوا بِظَرْفٍ أَوْ بِحَرْفٍ جَرٍّ
 نَاوِينَ مَعْنَى كَائِنٌ أَوْ أَسْتَقْمَرُ
 ١٣٥ وَلَا يَكُونُ أَسْمُ زَمَانٍ خَبَرًا
 عَنْ جُثَّةٍ وَأَنْ يُفِدَّ فَأَخْبَرًا

وَلَا يَجُوزُ الْإِبْتِدَاءُ بِالنَّكِرَةِ
 مَا لَمْ تُفَدَّ كَعِنْدَ زَيْدٍ نَمِرَةٍ
 وَهَذَا فَتَى فِيكُمْ وَمَا خِذْ لَنَا
 وَرَجُدْ مِنَ الْكِرَامِ عِنْدَنَا
 وَرَغْبَةً فِي الْخَيْرِ خَيْرٌ وَعَمَلٌ
 بِرِّ يَزِينُ وَلِيُقَسَّ مَا لَمْ يُقَدِّ
 وَالْأَصْلُ فِي الْأَخْبَارِ أَنَّ تُوَخَّرَا
 وَجَوَّزُوا التَّقْدِيمَ إِذَا لَا ضَرَرًا
 ١٣٠ فَاْمَنَعَهُ حِينَ يَسْتَوِي الْجُزْآنِ
 عُرْفًا وَنُكْرًا عَادِي بَيَانِ
 كَذَا إِذَا مَا الْفِعْلُ كَانَ الْخَبْرًا
 أَوْ قَصِدَ اسْتِعْمَالُهُ مُتَخَصِّرًا
 أَوْ كَانَ مُسْنَدًا لِذِي لَامٍ أَبْتِدَاءً
 أَوْ لَازِمَ الصَّدْرِ كَمَنْ لِي مُنْجِدًا
 وَنَحْوِ عِنْدِي دِرْهَمٌ وَلِي وَطَرٌ
 مُلْتَزِمٌ فِيهِ تَقْدِيمُ الْخَبَرِ

كَذَا إِذَا عَادَ عَلَيْهِ مُضْمَرٌ
 مِمَّا بِهِ عَنْهُ مُبِينًا يَخْبَرُ
 كَذَا إِذَا يَسْتَوْجِبُ التَّصْدِيرًا ١٣٥
 كَأَنَّ مَنْ عَلِمْتَهُ نَصِيرًا
 وَخَبَرَ الْخُصُورِ قَدِّمَ أَبْنَدًا
 كَمَا لَنَا إِلَّا اتَّبَاعُ أَحْمَدًا
 وَحَذْفُ مَا يُعْلَمُ جَائِزٌ كَمَا
 تَقُولُ زَيْدٌ بَعْدَ مَنْ عِنْدَكَ مَا
 وَفِي جَوَابِ كَيْفَ زَيْدٌ قُلْ دَنِيفٌ
 فَزَيْدٌ أَسْتُغْنِي عَنْهُ إِذْ عُرِفَ
 وَبَعْدَ لَوْلَا غَالِبًا حَذْفُ الْخَبَرِ
 حَتْمٌ وَفِي نَصِّ يَمِينٍ ذَا أَسْتَقْرُ
 وَبَعْدَ وَأَوْ عُنَيْتَ مَفْهُومَ مَع ١٣٥
 كَمَثَلِ كَلِّ صَانِعٍ وَمَا صَنَعُ
 وَقَبْلَ حَالٍ لَا تَكُونُ خَبَرًا
 عَنِ الَّذِي خَبَرَهُ قَدْ أَضْمَرَ

كَضْرَبِي الْعَبْدَ مُسِيئًا وَأَتَمُّ
 تَبْيِينِي الْحَقَّ مَنُوطًا بِالْحِكْمِ
 وَأَخْبَرُوا بِأَثْنَيْنِ أَوْ بِأَكْثَرَا
 عَنْ وَاحِدٍ لَّهُمْ سُرَاتٌ شُعْرَا

كَانَ وَأَخْوَانُهَا

تَرَفُّعُ كَانَ الْمُبْتَدَا أَسْمَاً وَالْخَبْرُ
 تَنْصِبُهُ كَكَانَ سَيِّدًا عُمَرُ
 ١٣٥ كَكَانَ ظَلَّ بَاتَ أَضْحَى أَصْبَحَا
 أَمْسَى وَصَارَ لَيْسَ زَالَ بَرِحَا
 فَتِي وَأَنْفَكَ وَهَدِي الْأَرْبَعَةُ
 لِشِبْهِ نَفِي أَوْ لِنَفِي مُتَّبِعَةٌ
 وَمَثَلُ كَانَ دَامَ مَسْبُوقًا بِمَا
 كَأَعْطَى مَا دُمْتَ مُصِيبًا دِرْهَمًا
 وَغَيْرُ مَاضٍ مِثْلُهُ قَدْ عَمِلَا
 إِنْ كَانَ غَيْرُ الْمَاضِ مِنْهُ اسْتَعْمِلَا

فِي جَمِيعِهَا تَوَسُّطَ الْخَبَرِ
 أَجْزُ وَكُلُّ سَبْقِهِ دَامَ حَظْرُ
 ١٥٠ كَذَاكَ سَبْقُ خَبَرٍ مَا النَّافِيَةَ
 فَجِيٌّ بِهَا مَتَلُوَّةٌ لَا تَالِيَةَ
 وَمَنْعُ سَبْقِ خَبَرٍ لَيْسَ أَصْطُفِي
 وَدُو تَمَامٍ مَا بِرَفْعٍ يَكْتَفِي
 وَمَا سِوَاهُ نَاقِصٌ وَالنَّقْصُ فِي
 فَتِيٍّ لَيْسَ زَالَ دَائِمًا قُفِي
 وَلَا يَلِي الْعَامِلَ مَعْمُولُ الْخَبَرِ
 إِلَّا إِذَا ظَرْفًا أَوْ حَرْفَ جَرٍ
 وَمُضْمَرِ الشَّأْنِ أَسْمًا أَنْوَإِنْ وَقَعَ
 مُوهِمٌ مَا اسْتَبَانَ أَنَّهُ أَمْتَنَعُ
 ١٥٥ وَقَدْ تَزَادَ كَانَ فِي حَشْوِيٍّ كَمَا
 كَانَ أَمَّحَ عِلْمٌ مَنْ تَقَدَّمَ
 وَيَحْدِفُونَهَا وَيُبْقُونَ الْخَبَرَ
 وَبَعْدَ إِنْ وَلَوْ كَثِيرًا أَشْتَهَرُ

وَبَعْدَ أَنْ تَعْوِيضُ مَا عَنَّا آرْتُكِبُ
 كَمِثْلِ أَمَّا أَنْتَ بَرًّا فَاقْتَرِبُ
 وَمِنْ مُضَارِعٍ لِكَانَ مُنْجَزِمٌ
 يُحَدِّفُ نُونٌ وَهُوَ حَدَفٌ مَا أَلْتَزِمُ

مَا وَلَا وَلَاتِ الْمُسْتَبْهَاتِ بِلَيْسَ

إِعْمَالِ لَيْسَ أَعْمِلْتُ مَا دُونَ إِنْ
 مَعَ بَقَا النَّيِّ وَتَرْتِيبِ زُكْنُ
 ١٤٠ وَسَبْقِ حَرْفِ جَرٍّ أَوْ ظَرْفِ كَمَا
 فِي أَنْتَ مُعْنِيًا أَجَازَ الْعُلَمَاءُ
 وَرَفَعَ مَعْطُوفٍ بِإِلَاحِ كُنْ أَوْ بِبَدَلٍ
 مِنْ بَعْدِ مَنْصُوبٍ بِمَا أَلْتَزِمُ حَيْثُ حَدَفُ
 وَبَعْدَ مَا وَلَيْسَ جَرَّ أَلْبَا الْخَبِيرُ
 وَبَعْدَ لَا وَنَعْنِي كَانَ قَدْ يُجْرُ
 فِي النَّكِرَاتِ أَعْمِلْتُ كَلَيْسَ لَا
 وَقَدْ تَلِي لَاتَ وَإِنْ ذَا الْعَمَلِ لَا

وَمَا لِي لَاتَ فِي سِوَى حِينَ عَمَلُ
وَحَدَفُ ذِي الرَّفْعِ فَشَا وَالْعَكْسُ قَدْ

أَفْعَالُ الْمُقَارَبَةِ

١٤٥ كَكَانَ كَادَ وَعَسَى لَإِنْ نَدَرَ
غَيْرَ مُضَارِعٍ لِيَهْدِيَنَّ خَبَرَ
وَكَوْنُهُ بِدُونِ أَنْ بَعْدَ عَسَى
نَزَرَ وَكَادَ الْأَمْرُ فِيهِ عَكْسًا
وَكَعَسَى حَرًا وَلَا كِنْ جُعِلَا
خَبَرُهَا حَتْمًا بِأَنْ مُتَّصِلَا
وَالزَّمُوا أَخْلَوْلِقَ أَنْ مِثْلُ حَرًا
وَبَعْدَ أَوْشَكَ أَنْتِ فَا أَنْ نَزَرَا
وَمِثْلُ كَادَ فِي الْأَمْرِ كَرَبَا
وَتَرَكُ أَنْ مَعَ ذِي الشُّرُوعِ وَجَبَا
١٧٠ كَكَانَ شَأْنُ السَّائِقِ يَجِدُو وَطَفِقُ
كَذَا جَعَلْتُ وَأَخَذْتُ وَعَلِقُ

وَاسْتَعْمَلُوا مَضَارِعًا لِأَوْشَكَا
 وَكَادَ لَا غَيْرُ وَزَادُوا مُوشَكَا
 بَعْدَ عَسَى أَخْلَوْلَقَ أَوْشَكَ قَدْ يَرِدُ
 غِنَى بِأَنْ يَفْعَلَ عَنْ ثَانٍ فُقِدُ
 وَجَرِدُنْ عَسَى أَوْ أَرْفَعُ مُضْمَرًا
 بِهَا إِذَا أَسْمَ قَبْلَهَا قَدْ ذُكِرَ
 وَالْفَتْحُ وَالْكَسْرُ أَجْزِي فِي السِّينِ مِنْ
 نَحْوِ عَسَيْتُ وَأَنْتِيقَا الْقَفْحُ زُكُنْ

إِنَّ وَأَخْوَانُهَا

١٧٥ لِإِنَّ أَنْ لَيْتَ لَأَكِنَّ لَعَدُ
 كَانَ عَكْسُ مَا لِيكَانَ مِنْ عَمَلِ
 كَانَ زَيْدًا عَالِمٌ بِإِنِّي
 كُفُوٌ وَلَاكِنَّ أَبْنَهُ ذُو ضِعْفَيْنِ
 وَرَاعِ ذَا التَّرْتِيبِ إِلَّا فِي الْبَدِي
 كَلَيْتَ فِيهَا أَوْ هُنَا غَيْرَ الْبَدِي

وَهَمَزٌ إِنْ آفَتْحَ لَيْسَ مَصْدَرٌ
 مَسَدَّهَا وَفِي سِرِّ ذَاكَ أَكْسِرُ
 فَأَكْسِرُ فِي الْإِبْتِدَاءِ وَفِي بَدءٍ صِلَهُ
 وَحَيْثُ إِنْ لِيَمِينٍ مُكْمِلَةٌ
 ١٨٠ أَوْ حُكِيَتْ بِالْقَوْلِ أَوْ حَلَّتْ مَحَلُّ
 حَالٍ كَزُرْنَهُ وَأَنِي ذُو أَمَدٍ
 وَكَسَرُوا مِنْ بَعْدِ فِعْلِ عُلِقَا
 بِاللَّامِ كَاعْلَمُ إِنَّهُ لَذُو تَقَا
 بَعْدَ إِذَا جُجَاءَةٌ أَوْ قَسَمِ
 لَا لَامَ بَعْدَهُ بِوَجْهَيْنِ نُسِمِ
 مَعَ تَلْوِفاً الْجَزَا وَذَا يَطْرِدُ
 فِي نَحْوِ خَيْرِ الْقَوْلِ أَنِي أَحْمَدُ
 وَبَعْدَ ذَاتِ الْكَسْرِ تَحَبُّبُ الْخَبَرِ
 لَامٌ أَبْتِدَاءً نَحْوُ إِنِّي لَوَزَّرُ
 ١٨٥ وَلَا يَلِي ذِي اللَّامِ مَا قَدْ نُفِيَا
 وَلَا مِنْ الْأَفْعَالِ مَا كَرَضِيَا

وَقَدْ يَلِيهَا مَعَ قَدْ كَأَنَّ ذَا
 لَقَدْ سَمَا عَلَى الْعِدَا مُسْتَحْوِذَا
 وَتَخَبُّ الْوَاسِطَ مَعْمُولَ الْخَبْرِ
 وَالْفَصْدَ وَأَسْمًا حَلَّ قَبْلَهُ الْخَبْرُ
 وَوَصْدُ مَا بَدَى الْحُرُوفِ مُبْطِدُ
 إِعْمَالَهَا وَقَدْ يُبْتِغَى الْعَمَدُ
 وَجَائِزُ رَفْعِكَ مَعْطُوفًا عَلَى
 مَنْصُوبٍ إِنَّ بَعْدَ أَنْ تَسْتَكْمِلَا
 ١٤ وَالْحَقَّقْتُ بِيَأَنَّ لَأَكِنَّ وَأَنَّ
 مِنْ دُونِ لَيْتَ وَلَعَدَّ وَكَأَنَّ
 وَخُفِّفْتُ إِنَّ فَقَدَّ الْعَمَدُ
 وَتَلَزَمُ اللَّامُ إِذَا مَا تُهْمَدُ
 وَرَبَّمَا اسْتَعْنِي عَنْهَا إِنَّ بَدَا
 مَا نَاطِقُ أَرَادَهُ مُعْتَمِدَا
 وَالْفِعْلُ إِنَّ لَمْ يَكُ نَاسِخًا فَلَا
 تُلْفِيهِ غَالِبًا بِيَأَنَّ ذِي مُوَصَّلَا

وَإِنْ نُخَفَّفَ أَنَّ فَاسْمَهَا آسْتَتَكُنْ
 وَالْخَبَرَ آجَعَدُ جُمْلَةً مِنْ بَعْدِ أَنْ
 ١٤٥ وَأَنْ يَكُنْ فِعْلًا وَلَمْ يَكُنْ دُعَا
 وَلَمْ يَكُنْ تَصْرِيفُهُ مُمْتَنِعًا
 فَالْأَحْسَنُ الْفَصْلُ بِقَدْ أَوْ نَفِي أَوْ
 تَنْفِيسٍ أَوْ لَوْ وَقَلِيدٌ ذِكْرُ لَوْ
 وَخُفِّفَتْ كَانَ أَيضًا فَنُوي
 مَنْصُوبُهَا وَثَابِتًا أَيضًا رُوي

لَا الَّتِي لِنَفِي الْجِنْسِ

عَمَدٍ إِنْ آجَعَدُ لِيَلَا فِي النَّكِرَةِ
 مُفْرَدَةً جَاءَتْكَ أَوْ مُكَرَّرَةً
 فَانْصَبْ بِهَا مُضَافًا أَوْ مُضَارِعًا
 وَبَعْدَ ذَلِكَ الْخَبَرَ أَذْكَرُ رَافِعًا
 ٣٠٠ وَرَكِبِ الْمُفْرَدَ فَاتِحًا كَلَا
 حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ وَالثَّانِي آجَعَدًا

مَرْفُوعًا أَوْ مَنْصُوبًا أَوْ مُرَكَّبًا
 وَأَنْ رَفَعْتَ أَوَّلًا لَا تَنْصِبَ
 وَمُفْرَدًا نَعْتًا لِمَبْنِيَّ يَلِي
 فَافْتَحْ أَوْ أَنْصِبْ أَوْ أَرْفَعْ تَعْدِلِ
 وَغَيْرَ مَا يَلِي وَغَيْرَ الْمُمْفَرَدِ
 لَا تَنْ وَأَنْصِبُهُ أَوْ أَرْفَعْ أَقْصِدْ
 وَالْعَطْفُ إِنْ لَمْ تَتَكَرَّرْ لَا أَحْكَمَا
 لَهُ بِمَا لِلنَّعْتِ ذِي الْفَصْلِ أَنْتَمَى
 ٢٠٥ وَأَعْطِ لَا مَعَ هَمْزَةٍ أَسْتَفْهَامِ
 مَا تَسْتَحِقُّ دُونَ الْأَسْتَفْهَامِ
 وَشَاعَ فِي ذَا الْبَابِ اسْقَاطُ الْخَبَرِ
 إِذِ الْمُرَادُ مَعَ سُقُوطِهِ ظَهَرَ

ظَنَّ وَأَخْوَانُهَا

أَنْصِبْ بِفِعْلِ الْقَلْبِ جُزْئِيَّ ابْتِدَاءً
 أَعْنِي رَأَى خَالَ عَلِمْتُ وَجَدَا

ظَنَّ حَسِبْتُ وَزَعَمْتُ مَعَ عَدُوِّ
 حَجَا دَرَا وَجَعَدَ اللَّذْكَ كَأَنَّ قَدُ
 وَهَبُ تَعَلَّمَ وَالَّتِي كَصَيَّرَا
 أَيْضًا بِهَا أَنْصَبُ مُبْتَدَا وَخَبَرَا
 ٢١٠ وَخَصَّ بِالتَّعْلِيْقِ وَالْإِلْفَاءِ مَا
 مِنْ قَبْلِ هَبُ وَالْأَمْرُ هَبُ قَدْ أَلْزَمَا
 كَذَا تَعَلَّمَ وَلِغَيْرِ الْمَاضِ مِنْ
 سِوَاهُمَا أَجْعَلُ كُلُّ مَا لَهُ زُكْرٌ
 وَجَوَزُ الْإِلْفَاءِ لَا فِي الْإِبْتِيْدَا
 وَأَنْوَاضِ الْمِيرِ الشَّانِ أَوْ لَامَ الْإِبْتِيْدَا
 فِي مُوهِمِ الْإِلْفَاءِ مَا تَقْدَمَا
 وَالتَّزْمِ التَّعْلِيْقِ قَبْلَ نَفِي مَا
 وَأَنْ وَلَا لَامَ الْإِبْتِيْدَا أَوْ قَسَمِ
 كَذَا وَالْإِسْتِفْهَامُ ذَا لَهُ أَحْتَمِ
 ٢١٥ لِعِلْمِ عِرْفَانٍ وَظَنَّ نُهُمَهُ
 تَعْدِيَّةً لِوَاحِدٍ مُلْتَزِمَةً

وَلِرَّيِّ الرَّوِيَا أَنَّمِ مَا لِعَلِيمَا
 طَالِبَ مَفْعُولَيْنِ مِنْ قَبْلُ أَنْتَمَي
 وَلَا تُجْزُهُنَا بِإِلَّا دَلِيلِ
 سُقُوطَ مَفْعُولَيْنِ أَوْ مَفْعُولِ
 وَكَتْظَنُّ أَجْعَلُ تَقْفُولُ إِنْ وَوِي
 مُسْتَفْهَمًا بِهِ وَلَمْ يَنْفَصِلِ
 بِغَيْرِ ظَرْفٍ أَوْ كَظَرْفٍ أَوْ عَمَلِ
 وَأَنْ بِيَعُضِ ذِي فَصَلَتْ يُحْتَمَلُ
 ٣٣ وَأَجْرِي الْقَوْلُ كَظَنَّ مُطْلَقًا
 عِنْدَ سُلَيْمٍ نَحْوُ قَوْلِ ذَا مُشْفِقًا

أَعْلَمَ وَارَى

إِلَى ثَلَاثَةِ رَعَى وَعَلِيمَا
 عَدَّوَا إِذَا صَارَا أَرَى وَأَعْلَمَا
 وَمَا لِمَفْعُولِي عَلِمْتُ مُطْلَقًا
 لِلثَّانِ وَالثَّالِثِ أَيْضًا حَقِّقًا

وَأَنْ تَعَدِّيَا لِوَاحِدٍ بِسَلَا
 هَمْزٍ فَلَا تَنْبِيْنُ بِهِ تَوَصُّلاً
 وَالثَّانِ مِنْهُمَا كَثَانِي أَتَى كَسَا
 فَهُوَ بِهِ فِي كُلِّ حُكْمٍ ذُو أُتَيْسَا
 ٢٢٥ وَكَأَرَى السَّابِقِ نَبَا أَخْبَرَا
 حَدَّثَ أَنْبَاءً كَذَاكَ خَبَّرَا

الْفَاعِلُ

الْفَاعِلُ الَّذِي كَمَرُوعِي أَتَى
 زَيْدٌ مُنِيرًا وَجْهَهُ وَنِعْمَ الْفَتَى
 وَبَعْدَ فِعْلٍ فَاعِلٌ فَإِنْ ظَهَرَ
 فَهُوَ وَالْأَفْضَلُ فَضْمِيرٌ أَسْتَتَرُ
 وَجَرَّدَ الْفِعْلَ إِذَا مَا أُسْنِدًا
 لِاثْنَيْنِ أَوْ جَمْعٍ كَفَازَ الشُّهَدَا
 وَقَدْ يُقَالُ سَعِدَا وَسَعِدُوا
 وَالْفِعْلُ لِلظَّاهِرِ بَعْدَ مُسْنَدٍ

وَيَرْفَعُ الْفَاعِلَ فِعْلًا أَضْمِيرًا ٢٣٠
 كَمَثَلِ زَيْدٍ فِي جَوَابِ مَنْ قَرَأَ
 وَتَاءٌ تَأْنِيثٌ تَلِي الْمَاضِي إِذَا
 كَانَ لِأُنْثَى كَأَبْتِ هِنْدُ الْأَذَى
 وَأَنْمَا تَلْزِمُ فِعْلًا مُضْمَرًا
 مُتَّصِلًا أَوْ مُفْرَهًا ذَاتَ حِرَا
 وَقَدْ يُبِيحُ الْفَصْلُ تَرْكَ التَّاءِ فِي
 نَحْوِ أَيْ الْقَاضِي بِنْتُ الْوَأَقِيفِ
 وَالْحَذْفُ مَعَ فَصْلٍ بِإِلَّا فُضِّلًا
 كَمَا زَكَى إِلَّا فَتَاةُ ابْنِ الْعُغْلَا
 وَالْحَذْفُ قَدْ يَأْتِي بِإِلَّا فَصْلًا وَمَعَ ٢٣٥
 ضَمِيرِ ذِي الْهَجَازِ فِي شِعْرِ وَقَعِ
 وَالتَّاءُ مَعَ جَمْعِ سِوَى السَّالِمِ مِنْ
 مُذَكَّرٍ كَالْتَّاءِ مَعَ إِحْدَى اللَّيْنِ
 وَالْحَذْفُ فِي نِعَمِ الْفَتَاةِ اسْتَحْسَنُوا
 لِأَنَّ قَصْدَ الْجِنْسِ فِيهِ بَيِّنٌ

وَالْأَصْدُ فِي الْفَاعِلِ أَنْ يَتَّصِلَا
 وَالْأَصْدُ فِي الْمَفْعُولِ أَنْ يَنْفَصِلَا
 وَقَدْ يُجَاءُ بِخِلَافِ الْأَصْلِ
 وَقَدْ يَجِي الْمَفْعُولُ قَبْلَ الْفِعْلِ
 وَأَخِرَ الْمَفْعُولِ إِنْ لَبَسَ حُذِرَ ^{٢٤٠}
 أَوْ أَضْمِرَ الْفَاعِلُ غَيْرَ مُتَّصِرٍ
 وَمَا بِلَا أَوْ بِأَيِّمَا أَنْصَرُ
 أَخِرٌ وَقَدْ يَسْبِقُ إِنْ قَصِدَ ظَهْرُ
 وَشَاعَ نَحْوُ خَافَ رَبَّهُ عَمَرُ
 وَشَدَّ نَحْوُ زَانَ قَوْرَةَ الشَّجَرِ

النَّائِبُ عَنِ الْفَاعِلِ

يَنْوِبُ مَفْعُولٌ بِهِ عَنِ فَاعِلٍ
 فِيمَا لَهُ كَنِيْدَ خَيْرٌ فَأَيُّدِ
 فَأَوْلَ الْفِعْلِ أَضْمِنَ وَالْمُتَّصِدُ
 بِالْآخِرِ أَكْسِرُ فِي مُضِيٍّ كَوَصِدُ

٢٤٥ وَأَجْعَلُهُ مِنْ مُضَارِعٍ مُنْفَتِحًا
 كَيْنَتْحَى الْمَقُولِ فِيهِ يُنْتَحَى
 وَالثَّانِي التَّالِي تَا الْمُطَاوَعَةُ
 كَالْأَوَّلِ آجْعَلُهُ بِدَلَا مُنْزَاعَهُ
 وَثَالِتَ الَّذِي بِهِمْزِ الْوَصْدِ
 كَالْأَوَّلِ آجْعَلَنَّهُ كَأَسْتَحْلِي
 وَأَكْسِرُ أَوْ أَشْمِمُ فَا ثَلَاثِي أُعِيدُ
 عَيْنًا وَضَمُّ جَا كَبُوعٍ فَآخْتَمِدُ
 وَأَنْ بِشَكْلِ خَيْفٍ لَبَسٌ يُجْتَنَّبُ
 وَمَا لِبَاعٍ قَدْ يُرَى لِأَحْوِ حَبِّ
 ٢٥٠ وَمَا لِفَا بَاعٍ لِمَا أَلْعَيْنُ قَلِي
 فِي آخْتَارٍ وَأَنْقَادٍ وَشِبْهِهٍ يَنْجَلِي
 وَقَابِدٌ مِنْ ظَرْفٍ أَوْ مِنْ مَصْدَرٍ
 أَوْ حَرْفٍ جَرٍّ بِنِيَابَةِ حَرْفٍ
 وَلَا يَنْسُوبُ بَعْضُ هَذِي إِنْ وُجِدَ
 فِي اللَّفْظِ مَفْعُولٌ بِهِ وَقَدْ يَرِدُ

وَبِاتِّفَاقٍ قَدْ يَنْوِبُ الْثَّانِ مِنْ
 بَابِ كَسَا فِيمَا التَّبَاسُكُ أَمِنْ
 فِي بَابِ ظَنَّ وَارَى الْمَنْعُ أَشْتَهَرُ
 وَلَا أَرَى مَنْعًا إِذَا الْقَصْدُ ظَهَرَ
 وَمَا سِوَى النَّائِبِ مِمَّا عُلِّقَا ^{٢٥٥}
 بِالرَّافِعِ النَّصْبُ لَهُ مُحَقَّقَا

أَشْتَغَالُ الْعَامِلِ عَنِ الْمَعْمُولِ

إِنْ مَضَمَرٌ أَسْمٍ سَابِقٍ فِعْلًا شَغَلُ
 عَنْهُ بِنَصْبِ لَفْظِهِ أَوْ الْكَلْمِ
 فَالسَّابِقُ أَنْصَبُهُ بِفِعْلِ اضْمِرَ
 حَتْمًا مُوَافِقٍ لِمَا قَدْ ظَهَرَ
 وَالنَّصْبُ حَتْمٌ إِنْ تَلَا السَّابِقُ مَا
 يَخْتَصُّ بِالْفِعْلِ كَأَنْ وَحَيْثُ مَا
 وَإِنْ تَلَا السَّابِقُ مَا بِالْأَبْتِدَا
 يَخْتَصُّ فَالرَّفْعُ التَّزِمَةُ أَبَدًا

٣٩٠ كَذَا إِذَا أَلْفَعْدُ تَلَا مَا لَمْ يَرِدْ
 مَا قَبْلَهُ مَعْمُولَ مَا بَعْدُ وَجِدْ
 وَأَخْتِيرَ نَصَبٌ قَبْلَ فِعْلٍ ذِي طَلَبِ
 وَبَعْدَ مَا إِيْلَاوَةٌ أَلْفَعْدَ غَلَبِ
 وَبَعْدَ عَاطِفٍ بِإِلَّا فَضْلٍ عَلَى
 مَعْمُولِ فِعْلٍ مُسْتَقِيرٍ أَوْلَا
 وَإِنْ تَلَا أَلْمَعُطُوفُ فِعْلًا مُخْبَرًا
 بِهِ عَنِ اسْمٍ فَأَعْطِفْنَا مُخْبِرًا
 وَأَلْعَطُفُ فِي غَيْرِ الَّذِي مَرَّ رَجَحُ
 فَمَا أُبِيحَ أَفْعَدُ وَدَعَّ مَا لَمْ يُبْحَ
 ٣٩٥ وَفَضْلُ مَشْغُولٍ بِحَرْفِ جَرِّ
 أَوْ بِإِضَافَةٍ كَوَصْلٍ يَجْرِي
 وَسَوِّ فِي ذَا أَلْبَابِ وَصْفًا ذَا عَمَلٍ
 بِأَلْفَعْدٍ إِنْ لَمْ يَكْ مَا فِعْلٌ حَصَلُ
 وَعُلْقَةٌ حَاصِلَةٌ بِتَبَايَعِ
 كَعُلْقَةٍ بِنَفْسِ الْأِسْمِ أَلْوَاقِعِ

تَعَدَّى الْفِعْلِ وَلِزُومِهِ

عَلَامَةٌ الْفِعْلِ الْمُعَدَّى أَنْ تَصِلَ
 هَا غَيْرَ مُصَدَّرٍ بِهِ نَحْوَ قَامِلٍ
 فَأَنْصِبُ بِهِ مَفْعُولَهُ إِنْ لَمْ يَنْبُ
 عَنْ فَاعِلٍ نَحْوَ تَدَبَّرْتُ الْكُتُبَ
 ٣٧ وَلَا زِمَ غَيْرَ الْمُعَدَّى وَحَتِيمٌ
 لُزُومُ أَفْعَالِ السَّجَايَا كَنَهُمُ
 كَذَا أَفْعَلَلَّ وَالْمُضَاهِي أَفْعَنْسَسَا
 وَمَا أَفْتَضَى نَظَافَةً أَوْ دَنَسَا
 أَوْ عَرَضًا أَوْ طَاوَعَ الْمُعَدَّى
 لِوَاحِدٍ كَنَمَدَّهُ فَأَمْتَدَّ
 وَعَدَّى لِأَزْمًا بِحَرْفِ جَرٍّ
 وَأَنْ حُذِفَ فَالْنَّصْبُ لِلْمُنْجَرِّ
 نَقْلًا وَفِي أَنْ وَأَنْ يَطَّرِدُ
 مَعَ أَمِنْ لَيْسَ كَعَجِبْتُ أَنْ يَدُوا

وَالْأَصْدُ سَبَقُ فَاعِدٍ مَعْنَى لَمَنْ
 ٢٧٥ مِنْ الْبِسْنِ مَنْ زَارَكُمْ فَتَجَّ الْيَمَنُ
 وَيَلْزَمُ الْأَصْدُ لِمُوجِبٍ عَرَا
 وَتَرَكَ ذَاكَ الْأَصْدِ حَتْمًا قَدْ يُرَى
 وَحَذَفَ فَضْلِيَّةً أَجْزِئًا لَمْ يَضِرُّ
 كَحَذَفِ مَا سَبَقَ جَوَابًا أَوْ حَصِرُ
 وَيُحَذَفُ النَّاصِبُهَا إِنْ عَلِمَا
 وَقَدْ يَكُونُ حَذْفُهُ مُلْتَزِمًا

التَّنَازُعُ فِي الْعَمَلِ

إِنْ عَامِلَانِ اقْتَضَيَا فِي أَسْمٍ عَمَلٌ
 قَبْلُ فَلِلْوَاحِدِ مِنْهُمَا الْعَمَلُ
 ٢٨٠ وَالثَّانِ أَوْلَى عِنْدَ أَهْلِ الْبَصْرَةِ
 وَاخْتَارَ عَكْسًا غَيْرُهُمْ ذَا أُسْرَةٍ
 وَأَعْمَلِ الْمُهْمَلِ فِي ضَمِيرٍ مَا
 تَنَازَعَاهُ وَالْتَزَمَ مَا الْتَزَمَا

كَيْحَسِنَانٍ وَيُسِيءُ أَبْنَاكَ
 وَقَدْ بَغَى وَأَعْتَدِيَا عِبْدَاكَ
 وَلَا تَجِي مَعَ أَوْلٍ قَدْ أَهْمِيلاً
 بِمُضْمِرٍ لِغَيْرِ رَفْعٍ أَهْمِيلاً
 بَدَلٌ حَذْفُهُ الزَّمُّ إِنْ يَكُنْ غَيْرَ خَبَرٍ
 وَأَخْرَفُهُ إِنْ يَكُنْ هُوَ الْخَبَرُ
 وَأَظْهَرَ إِنْ يَكُنْ ضَمِيرٌ خَبَرًا ٢٨٥
 بِغَيْرِ مَا يُطَابِقُ الْمُسْتَفْسِرًا
 نَحْوَ أَظُنُّ وَيَطُنَّنَانِي أَخَا
 زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِي فِي الرَّخَا

الْمَفْعُولُ الْمُطْلَقُ

الْمَصْدَرُ اسْمٌ مَا سِوَى الزَّمَانِ مِنْ
 مَدْلُوكِي الْفِعْلِ كَأَمِنْ مِنْ أَمِنْ
 بِمِثْلِهِ أَوْ فِعْلٍ أَوْ وَصْفٍ نُصِبَ
 وَكَوْنُهُ أَصْلًا لِهَادِيَيْنِ أَنْتَخِبَ

تَوَكِيدًا أَوْ نَوْعًا يُبِينُ أَوْ عَدَدُ
كَسْرَتْ سَيْرَتَيْنِ سَيْرَ ذِي رَشَدُ
وَقَدْ يَنْوِبُ عَنْهُ مَا عَلَيْهِ دَلُ ٢٤٠
جَجِدُّ لُدُّ الْجِدِّ وَأَفْرَحُ الْجَذَلُ
وَمَا لِتَوَكِيدٍ فَوَجِدُ أَبَدًا
وَتَنِّ وَأَجْمَعُ غَيْرُهُ وَأَفْرِدَا
وَحَذَفُ عَامِلِ الْمُوكِدِ أُمَّتَنَعُ
وَفِي سِوَاهُ لِدَلِيلِ مُتَسَّعُ
وَأَلْحَذَفُ حَتْمٌ مَعَ آتٍ بَدَلَا
مِنْ فِعْلِهِ كَنَدَلًا أَلَدُ كَأَنَدَلَا
وَمَا لِتَفْصِيلِ كَأَيَّامَنَا
عَامِلُهُ يُحَذَفُ حَيْثُ عَنَّا
كَذَا مُكْرَرٌ وَذُو حَظْرٍ وَرَدُ ٢٤٥
فَأَتَّبَ فِعْلٍ لِاسْمِ عَيْنٍ أَسْتَنَدُ
وَمِنْهُ مَا يَدْعُونَهُ مُوَكِّدَا
لِنَفْسِهِ أَوْ غَيْرِهِ فَالْمُبْتَدَا

نَحْوَلَهُ عَلَى الْفِ عُرْفَا
 وَالثَّانِ كَأَبْنِي أَنْتَ حَقًّا صِرْفَا
 كَذَاكَ ذُو التَّشْبِيهِ بَعْدَ جُمْلَتِهِ
 كَلِي بُكَاءَ بَكَاءِ ذَاتِ عُضْلَتِهِ

الْمَفْعُولُ لَهُ

يُنْصَبُ مَفْعُولًا لَهُ الْمَصْدَرُ إِنْ
 أَبَانَ تَعْلِيلًا كَجَدُّ شُكْرًا وَدِينٌ
 ٣. وَهُوَ بِمَا يَعْمَلُ فِيهِ مُتَّحِدٌ
 وَقْتًا وَفَاعِلًا وَأَنْ شَرَطَ فُقِدَ
 فَأَجْرُهُ بِالْحَرْفِ وَلَيْسَ يَمْتَنِعُ
 مَعَ الشُّرُوطِ كَلِزُهْدٍ ذَا قَنِيعٍ
 وَقَدْ أَنْ يَصْحَبَهَا الْجَجْرُ
 وَالْعَكْسُ فِي مَصْحُوبِ آلٍ وَأَنْشَدُوا
 لَا أَقْعُدُ الْجُبْنَ عَنِ الْهَيْجَاءِ
 وَلَوْ تَوَالَتِ زَمْرُ الْأَعْدَاءِ

الْمَفْعُولُ فِيهِ وَهُوَ الْمُسَمَّى ظَرْفًا

الظرفُ وقتٌ أو مكانٌ ضمنا
 في باطرادٍ كهنا أمكث أزمنا
 ٣٥ فأنصبه بالواقع فيه مظهرا
 كان وإلا فأنوه موقدرا
 وكُلُّ وقتٍ قابلٌ ذاك وما
 يقبله المكانُ إلا مبهما
 نحو الجهاتِ والمقاديرِ وما
 صيغٌ من الفعلِ كمرمى من رمى
 وشرطٌ كَوْنِ ذَا مَقِيسًا أَنْ يَقَعُ
 ظرفًا لما في أصله معه اجتمع
 وما يرى ظرفًا ونغيرَ ظرفٍ
 فذاك ذو تصرفٍ في العرفِ
 ٣٦ ونغيرُ ذي التصرفِ الذي لزم
 ظرفيةً أو شبهها من الكلمِ

وَقَدْ يَنْوِبُ عَنْ مَكَانٍ مَصْدَرٌ
وَذَاكَ فِي ظَرْفِ الزَّمَانِ يَكْثُرُ

الْمَفْعُولُ مَعَهُ

يُنْصَبُ تَالِي الْوَاوِ مَفْعُولًا مَعَهُ
فِي نَحْوِ سِيرِي وَالطَّرِيقِ مُسْرِعًا
بِمَا مِنْ الْفِعْلِ وَشِبْهِهِ سَبَقُ
ذَا النَّصْبُ لَا بِالْوَاوِ فِي الْقَوْلِ الْأَحَقُّ
وَبَعْدَ مَا اسْتِفْهَامٍ أَوْ كَيْفَ نَصَبٌ
بِفِعْلِ كَوْنٍ مُضْمَرٍ بَعْضُ الْعَرَبِ
وَالْعَطْفُ إِنْ يُمَكِّنُ بِلَا ضَعْفٍ أَحَقُّ ٣١٥
وَالنَّصْبُ مُخْتَارٌ لَدَى ضَعْفِ النَّسْقِ
وَالنَّصْبُ إِنْ لَمْ يَجْزِ الْعَطْفُ يَجِبُ
أَوْ اعْتَقِدْ إِضْمَارَ عَامِدٍ تُصِيبُ

الِاسْتِثْنَاءُ

مَا اسْتَثْنَيْتَ إِلَّا مَعَ تَمَامٍ يَنْتَصِبُ
 وَبَعْدَ نَفِيٍّ أَوْ كَنَفِيٍّ أَنْتَخِبُ
 اتِّبَاعَ مَا اتَّصَلَ وَأَنْصِبُ مَا أَنْقَطَعَ
 وَعَنْ تَمِيمٍ فِيهِ إِبْدَالٌ وَقَعُ
 وَغَيْرُ نَصْبٍ سَابِقٍ فِي النَّفْيِ قَدْ
 يَأْتِي وَلَا كُنْ نَصْبُهُ أَخْتَرُ إِنْ وَرَدُ
 ٣٢ وَأَنْ يُفْرَغَ سَابِقٌ إِلَّا لِمَا
 بَعْدَ يَكُنْ كَمَا لَوْ إِلَّا عُدِمَا
 وَالْعِغَالُ إِلَّا ذَاتَ تَوْكِيدٍ كَلَا
 تَمَرُّ بِهِمْ إِلَّا الْفَتَى إِلَّا الْعَلَا
 وَأَنْ تُكْرَّرَ دُونَ تَوْكِيدٍ فَمَعَ
 تَفْرِيفٌ أَلْتَأْتِيرُ بِالْعَامِلِ دَعُ
 فِي وَاحِدٍ مِمَّا بِإِلَّا اسْتِثْنَيْتَنِي
 وَلَيْسَ عَنْ نَصْبٍ سِوَاهُ مُغْنِي

وَدُونَ تَفْرِيعٍ مَعَ التَّقَدُّمِ
 نَصَبَ الْجَمِيعِ أَحْكَمَ بِهِ وَالتَّزِمِ
 ٣٢٥ وَأَنْصَبُ لِتَأْخِيرِ وَجِي بِوَاحِدٍ
 مِنْهَا كَمَا لَوْ كَانَ دُونَ زَائِدٍ
 كَلِمٌ يَفُوقُوا إِلَّا أَمَرُّ إِلَّا عَلِي
 وَحُكْمُهَا فِي الْقَصْدِ حُكْمُ الْأَوَّلِ
 وَأَسْتَثْنِ مَجْرُورًا بِغَيْرِ مُعْرَبَا
 بِمَا لِمُسْتَثْنَى بِإِلَّا نُسَبَا
 وَلِسَوَى سَوَى سِوَاءٍ أَجْعَلَا
 عَلَى الْأَخِّ مَا لِغَيْرِ جُعَلَا
 وَأَسْتَثْنِ فَاصِبًا بَلَيْسَ وَخَلَا
 وَبَعْدًا وَبِيَكُونُ بَعْدَ لَا
 ٣٣٠ وَأَجْرٌ بِسَابِقِي يَكُونُ إِنْ تُرِدُ
 وَبَعْدَ مَا أَنْصَبُ وَأَجْرَارٌ قَدْ يَرِدُ
 وَحَيْثُ جَرًّا فَهُمَا حَرْفَانِ
 كَمَا هُمَا إِنْ نَصَبَا فِعْلَانِ

وَحَدَا حَاشَا وَلَا تُصْحَبُ مَا
وَقِيدَ حَاشٍ وَحَشَا فَأَحْفِظْهُمَا

أَحْوَالُ

أَحْوَالُ وَصَفٌ فَضْلَةٌ مُنْتَصِبٌ
مُّفْهِمٌ فِي حَالٍ كَفَرْدًا أَذْهَبٌ
وَكَوْنُهُ مُنْتَقِلًا مُشْتَقًّا
يَغْلِبُ لِأَكِنَّ لَيْسَ مُسْتَحِقًّا
وَبِكْثَرِ الْجُمُودِ فِي سِعْرِ وَفِي ^{٣٣٥}
مُبْدَى تَأْوِيلٍ بِلَا تَكْلُفٍ
كَبِعَهُ مَدًّا بِكَذَا يَدًا بِيَدٍ
وَكَرَّ زَيْدٌ أَسَدًا أَيَّ كَأَسَدٍ
وَأَحْوَالُ إِنْ عُرِفَ لَفْظًا فَأَعْتَقِدُ
تَنْكِيرَهُ مَعْنَى كَوَحْدِكَ أَجْتَهْدُ
وَمُضَدَّرٌ مُنْكَرٌ حَالًا يَقَعُ
بِكْثَرَةٍ كَبِعْتَهُ زَيْدٌ طَلَعُ

وَلَمْ يُنَكَّرْ غَائِبًا ذُو الْحَالِ إِنْ
 لَمْ يَتَأَخَّرْ أَوْ يُخَصَّصْ أَوْ يَبِينِ
 ٣٤٠ مِنْ بَعْدِ نَفِيٍّ أَوْ مُضَاهِيهِ كَلَا
 يَبِغُ أَمْرًا عَلَى أَمْرٍ مُسْتَسْهِلًا
 وَسَبَقَ حَالٍ مَا جَحَرَ جُرْقَدُ
 أَبَوًا وَلَا أَمْنَعُهُ فَتَقَدُّ وَرَدُ
 وَلَا تُجْزُ حَالًا مِنَ الْمُضَافِ لَهُ
 إِلَّا إِذَا اقْتَضَى الْمُضَافُ عَمَلَهُ
 أَوْ كَانَ جُزْءًا مِمَّا لَهُ أَضْيَقًا
 أَوْ مِثْلَ جُزْءِهِ فَلَا تَحِيْفًا
 وَالْحَالُ إِنْ يُنْصَبُ بِفِعْلِ صُرْفًا
 أَوْ صِفَةٍ أَشْبَهَتْ الْمُصْرَفًا
 ٣٤٥ فَجَائِزٌ قَدِيمَةٌ كَمُسْرَعًا
 ذَا رَاحِلٍ وَتَخْلِصًا زَيْدٌ دَعَا
 وَعَامِلٌ ضَمِنَ مَعْنَى الْفِعْلِ لَا
 حُرُوفَهُ مُؤَخَّرًا لَنْ يَنْعَمَ لَا

كَتَبَكَ لَيْتَ وَكَأَنَّ وَفَدَرَ
 نَحْوُ سَعِيدٍ مُسْتَقِرًّا فِي جَهْرٍ
 وَنَحْوُ زَيْدٍ مُفْرَدًا أَنْفَعُ مِنْ
 عَمْرٍو مُعَانًا مُسْتَجَازًا لَنْ يَهِنَ
 وَالْحَالُ قَدْ يَجِيءُ ذَا تَعَدُّدٍ
 لِمُفْرَدٍ فَأَعْلَمُ وَغَيْرُ مُفْرَدٍ
 وَعَامِلُ الْحَالِ بِهَا قَدْ أَكْثَرُ ٣٥
 فِي نَحْوِ لَا تَعَثُ فِي الْأَرْضِ مُفْسِدًا
 وَإِنْ تَوَكَّدَ جُمْلَةً فَمُضْمَرٌ
 عَامِلُهَا وَلَفْظُهَا يُؤَخَّرُ
 وَمَوْضِعُ الْحَالِ يَجِيءُ جُمْلَةً
 كَجَاءَ زَيْدٌ وَهُوَ نَاوٍ رِحْلَتَهُ
 وَذَاتُ بَدءٍ بِمُضَارِعٍ تَبَيَّنَتْ
 حَوْتٌ ضَمِيرًا وَمِنَ الْوَاوِ خَلَّتْ
 وَذَاتُ وَاوٍ بَعْدَهَا أَنْوُ مُبْتَدَأًا
 لَهُ الْمُضَارِعُ أَجْعَلَنَّ مُسْنَدًا

٣٥٥ وَجُمْلَةُ الْحَالِ سِوَى مَا قُدِّمَ مَا
 بِوَاوٍ أَوْ بِمُضَمِّرٍ أَوْ بِهَيِّمَةٍ
 وَالْحَالُ قَدْ يُحذفُ مَا فِيهَا عَمِلُ
 وَبَعْضُ مَا يُحذفُ ذِكْرُهُ حُطِّبُ

التَّمْيِيزُ

أَسْمٌ بِمَعْنَى مِنْ مُبِينٍ فَكِرَةٌ
 يَنْصَبُ تَمْيِيزًا بِمَا قَدْ فَسَّرَهُ
 كَشَبِيرِ أَرْضًا وَقَفِيرِ بُرًّا
 وَمَنْوِيٍّ عَسَلًا وَتَمْرًا
 وَبَعْدَ ذِي وَنَحْوِهَا أَجْرَةٌ إِذَا
 أَضْفَتْهَا كَمُدِّ حِنطَةٍ غِذَا
 ٣٥٠ وَالنَّصْبُ بَعْدَ مَا أُضِيفَ وَجَبَا
 إِنْ كَانَ مِثْلَ مِثْلِ مِثْلِ الْأَرْضِ ذَهَبًا
 وَالْفَاعِلُ الْمَعْنَى أَنْصَبَنَّ بِأَفْعَلًا
 مُفَضَّلًا كَأَنَّكَ أَعْلَى مَنْزِلًا

وَبَعْدَ كُلِّ مَا أَقْتَضَى تَعَجُّبًا
 مَيِّزٌ كَأَكْرَمِ أَبِي بَكْرٍ أَبَسَا
 وَأَجْرُ بَيْنَ إِنْ شِئْتَ غَيْرَ ذِي الْعَدَدِ
 وَالْفَاعِلِ الْمَعْنَى كَطَبُ نَفْسًا تُفَدُ
 وَعَامِلَ التَّمْيِيزِ قَدِمَ مُطْلَقًا
 وَالْفِعْلُ ذُو التَّصْرِيفِ نَزْرًا سَبِقًا

حُرُوفُ الْجَرِّ

٣٤٥ هَاكَ حُرُوفُ الْجَرِّ وَهِيَ مِنْ إِي إِلَى
 حَتَّى خَلَا حَاشَا عَدَا فِي عَسْنِ عَمَلِي
 مُدُّ مُنْدُ رَبِّ اللَّامُ كَيِّ وَآوُ وَتَسَا
 وَالْكَافُ وَالْبَاءُ وَالْعَدْلُ وَمَتِي
 بِالظَّاهِرِ آخِصُّ مُنْدُ مُنْدُ وَحَتِّي
 وَالْكَافُ وَالْوَوُ وَرَبُّ وَالْتَّتَا
 وَآخِصُّ بِمُدُّ وَمُنْدُ وَقْتَا وَبِرُّ
 مُنْكَرًا وَالْتَّتَا لِلَّهِ وَرَبُّ

وَمَا رَوُوا مِنْ نَحْوِ رَبِّهِ فَتَى
 نَزَرُ كَذَا كَهَهَا وَنَحْوُهُ أَتَى
 بَعْضُ ٣٧٠ وَبَيْنَ وَأَبْتَدِ فِي الْأَمِّ كِنَهُ
 بَيْنَ وَقَدْ تَأْتِي لِبَدِّ الْأَزْمِنَهُ
 وَزَيْدَ فِي نَفِي وَشِبْبِهِهِ فَجَرُ
 فَكِرَةٌ كَمَا لِبَبَاغٍ مِنْ مَفْرِ
 لِإِنْتِيهَا حَاتِي وَاللَّامُ وَالِي
 وَمِنْ وَبَاءٍ يُفْهِمَانِ بَدَلَا
 وَاللَّامُ لِلْمَلِكِ وَشِبْبِهِهِ وَفِي
 تَعْدِيَّةٍ أَيْضًا وَتَعْلِيلٍ قُفِي
 وَزَيْدَ وَالظَّرْفِيَّةَ أَسْتَتِينَ بِبَا
 وَفِي وَقَدْ يُبَيِّنَانِ السَّبَبَا
 بِآلْبَا ٣٧٥ أَسْتَعِينُ وَعَدَّ عَوِضَ الصِّقِ
 وَمِثْلَ مَعٍ وَمِنْ وَعَنْ بِهَا أَنْطِيقِ
 عَلَى لِلِاسْتِعْلَا وَمَعْنِي فِي وَعَنْ
 بَعْنُ تَجَاوَزَا عَنِي مَنْ قَدْ فَطِنُ

وَقَدْ يَجِي مَوْضِعَ بَعْدٍ وَعَلَى
 كَمَا عَلَى مَوْضِعَ عَنْ قَدْ جُعِلَا
 شِبْهُ بِكَافٍ وَبِهَا التَّعْلِيدُ قَدْ
 يُعْنَى وَزَائِدًا لِتَوَكِيدٍ وَرَدٌ
 وَأَسْتَعْمِلَ آسَمًا وَكَذَا عَنْ وَعَلَى
 مِنْ أَجْلِ ذَا عَلَيْهِمَا مِنْ دَخَلَا
 وَمُدُّ وَمَنْدُ آسَمَانٍ حَيْثُ رَفَعَا ^{٣٨١}
 أَوْ أَوْلِيَا الْفِعْلِ كَجِئْتُ مُدُّ دَعَا
 وَأَنْ يَجْرَأَ فِي مُضِيٍّ فَكَمِنْ
 هُمَا وَفِي الْخُضُورِ مَعْنَى فِي آسَتَيْنِ
 وَبَعْدَ مِنْ وَعَنْ وَبِأَنَّ زَيْدًا مَا
 فَلَمْ تَعْقُ عَنْ عَمَلٍ قَدْ عَمِلِمَا
 وَزَيْدَ بَعْدَ رَبِّ وَالْكَافِ فَكَفُ
 وَقَدْ تَلِيهِمَا وَجَرُّ لَمْ يُكْفُ
 وَحَذِفَتْ رَبِّ وَجَرَّتْ بَعْدَ بَلْ
 وَالْفَا وَبَعْدَ الْوَاوِ شَاعَ ذَا الْعَمَلِ

٣٨٥ وَقَدْ يُجَرُّ بِسَوَى رَبِّ لَدَى
حَذْفٍ وَبَعْضُهُ يُرَى مُطَرِّدًا

الْإِضَافَةُ

نُونًا تَلِي الْأَعْرَابَ أَوْ تَنْوِينَنَا
مِمَّا تُضِيفُ أَحْذِفُ كَطُورِ سِينَنَا
وَالثَّانِي أَجْرٌ وَأَنْوٍ مِنْ أَوْ فِي إِذَا
لَمْ يَصْلِحْ إِلَّا ذَاكَ وَاللَّامَ خُذَا
لِمَا سَوَى ذَيْنِكَ وَأَخْصَصْ أَوْلَا
أَوْ أَعْطِهِ التَّعْرِيفَ بِأَلَّذِي تَلَا
وَأَنْ يُشَابِهَ الْمُضَافُ يَفْعَلُ
وَصَفًّا فَعَنْ تَنْكِيرِهِ لَا يُعْدَلُ
٣٩٠ كَرَبِّ رَاجِينَا عَظِيمِ الْأَمَلِ
مُرْوَعِ الْقَلْبِ قَلِيلِ الْحَيَلِ
وَذِي الْإِضَافَةِ أَسْمَاهَا لَفْظِيَّةٌ
وَتِلْكَ مَحْضَةٌ وَمَعْنَوِيَّةٌ

وَوَصَلُّ أَلْ بَدَا الْمُضَافِ مُغْتَفَرٌ
 إِنْ وُصِلَتْ بِالثَّانِ كَالْجَعْدِ الشَّعْرُ
 أَوْ بِالَّذِي لَهُ أُصِيفَ الثَّانِي
 كَزَيْدٍ الضَّارِبِ رَأْسِ الْجَنَانِي
 وَكَوْنُهَا فِي التَّوْصِيفِ كَافٍ إِنْ وَقَعَ
 مِثْنِي أَوْ جَمْعًا سَبِيلَهُ اتَّبَعَ
 ٣٩٥ وَرَبَّمَا أَكْسَبَ ثَمَانٍ أَوْلَا
 تَأْنِيثًا إِنْ كَانَ لِحَذْفِ مُوَهَّلًا
 وَلَا يُضَافُ اسْمٌ لِمَا بِهِ اتَّخَذَ
 مَعْنَى وَأَوَّلُ مُوَهَّمًا إِذَا وَرَدَ
 وَبَعْضُ الْأَسْمَاءِ يُضَافُ أَبَدًا
 وَبَعْضُ ذَا قَدْ يَأْتِي لَفْظًا مُفْرَدًا
 وَبَعْضُ مَا يُضَافُ حَتْمًا أَمْتَنَعُ
 إِيْلَاوَةٌ أَسْمَاءٌ ظَاهِرًا حَيْثُ وَقَعَ
 كَكَوْحَدَ لَبِيٍّ وَدَوَالِي سَعْدِي
 وَشَذَّ إِيْلَاءُ يَدِي لِلسَّبِي

١٤٠٠ وَالزَّمُوا إِضَافَةً إِلَى الْجَسْمِ
 حَيْثُ وَإِذْ وَإِنْ يَنْوَنُ يَحْتَمِلُ
 إِفْرَادُ إِذْ وَمَا كَاذُ مَعْنَى كَاذُ
 أَضِفْ جَوَازًا نَحْوَ حِينَ جَا فَبِذْ
 وَابْنِ أَوْ أَعْرَبُ مَا كَاذُ قَدْ أَجْرِيَا
 وَأَخْتَرُ بِنَا مَتَلُو فِعْلٌ بُنِيَا
 وَقَبْلَ فِعْلٍ مُعْرَبٍ أَوْ مُبْتَدَا
 أَعْرَبُ وَمَنْ بَنَى فَلَسْ يُفْنَدَا
 وَالزَّمُوا إِذَا إِضَافَةً إِلَى
 جُمْلِ الْأَفْعَالِ كَهُنْ إِذَا أَعْتَلَى
 ١٤٠٥ لِمَفْهِمِ اثْنَيْنِ مُعَرَّفِي بِإِلَّا
 تَفَرَّقِ أَضِيفَ كَلَّتَا وَكِلَا
 وَلَا تُضِفْ لِمَفْرَدٍ مُعَرَّفِي
 أَيَا وَإِنْ كَرَّرْتَهَا فَأَضِيفِ
 أَوْ تَنَوِ الْأَجْزَا وَأَخْصَصْنِ بِالْمَعْرِفَةِ
 مَوْصُولَةً أَيَا وَبِالْعَكْسِ الصِّفَةِ

وَإِنْ تَكُنْ شَرْطًا أَوْ آسْتِفَهَامًا
 فَمُطْلَقًا كَمِثْلِ بِهَا أَلَكَلَمَا
 وَالزَّمُوا إِضَافَةً لَدُنْ فَجَرُّ
 فَتَنْصِبُ غُدُوَّةً بِهَا عَنْهُمْ تَدْرُ
 وَمَعَ مَعَ فِيهَا قَلِيدٌ وَنُقِيدُ
 فَتَحٌ وَكَسْرٌ لِسُكُونٍ يَتَّصِلُ
 وَأَضْمٌ بِنَاءً غَيْرًا إِنْ عَدِمْتَ مَا
 لَهُ أَضِيفَ نَاوِيًا مَا عُدِمَ مَا
 قَبْلُ كَغَيْرِ بَعْدُ حَسْبُ أَوْلُ
 وَدُونَُ وَالْجِهَاتُ أَيضًا وَعَدُ
 وَأَعْرَبُوا نَصْبًا إِذَا مَا نُكِّرَا
 قَبْلًا وَمَا مِنْ بَعْدِهِ قَدْ ذُكِرَا
 وَمَا يَلِي الْمُضَافَ يَأْتِي خَلْفًا
 عَنْهُ فِي الْأَعْرَابِ إِذَا مَا حُذِفَا
 وَرَبَّمَا جَرُّوا الَّذِي أَبْقُوا كَمَا
 قَدْ كَانَ قَبْلَ حَذْفِ مَا تَقَدَّمَ

لَا كِنٌ بِشَرْطٍ أَنْ يَكُونَ مَا حُذِفَ
 مِمَّاثِلًا لِمَا عَلَيْهِ قَدْ عُطِفَ
 وَيُحَذَفُ الثَّانِي وَيَبْقَى الْأَوَّلُ
 كَمَا إِذَا بِهِ يَتَّصِلُ
 بِشَرْطِ عَطْفٍ وَأَضَافَةٍ إِلَى
 مِثْلِ الَّذِي لَهُ أَضْفَتِ الْأَوَّلَا
 فَضَلَّ مُضَافٍ شَبَهَ فِعْلٍ مَا فَصَّبَ
 مَفْعُولًا أَوْ ظَرْفًا أَجْزَوْا لَمْ يُعَبِّ
 فَضَلَّ يَمِينٍ وَأَضْطَرَّارًا وَجِدَا
 بِأَجْنَبِيٍّ أَوْ بِنَعْتٍ أَوْ فِدَا

الْمُضَافُ إِلَى يَاءِ الْمُتَكَلِّمِ

آخِرَ مَا يُضَافُ لِلْيَا أَكْسِرُ إِذَا
 لَمْ يَكُ مَعْتَلًا كَرَامٍ وَقَدْ
 أَوْ يَكُ كَأَبْنَيْنِ وَزَيْدِينَ فِدَى
 جَمِيعَهَا أَلْيَا بَعْدُ فَتَحُّهَا أَحْتَضِي

وَتُدْغَمُ الْيَا فِيهِ وَالْوَاوُ وَأَنَّ
 مَا قَبْلَهُ وَآوِ ضَمَّ فَأَكْسِرُهُ يَهُنُّ
 وَالْفَا سَلَّمَ وَفِي الْمَقْصُورِ عَنُّ
 هُذَيْدٍ أَنْفَلَابُهَا يَا حَسَنُ

اعْمَالُ الْمَصْدَرِ

١٢٥ بِفِعْلِهِ الْمَصْدَرُ الْحَقُّ فِي الْعَمَلِ
 مُضَافًا أَوْ مُجَرَّدًا أَوْ مَعَ الِ
 إِنْ كَانَ فِعْدٌ مَعَ أَنْ أَوْ مَا يَجُودُ
 مَحَلُّهُ وَالِاسْمِ مَصْدَرِ عَمَلٍ
 وَبَعْدَ جَرِّهِ الَّذِي أَضْيِفَ لَهُ
 كَيْدٌ بِنَصْبٍ أَوْ بِرَفْعٍ عَمَلُهُ
 وَجَرَّ مَا يَتَّبِعُ مَا جُرَّ وَمَنْ
 رَاعَى فِي الْإِتْبَاعِ الْحَدَّ فَحَسَنُ

إِعْمَالُ اسْمِ الْفَاعِلِ

كَفِعْلِهِ اسْمُ فَاعِلٍ فِي الْعَمَلِ
 إِنْ كَانَ عَنْ مُضِيٍّ بِمَعْنَى
 ١٤٣٠ وَوَلِيَّ اسْتِفْهَامًا أَوْ حَرْفٍ فِيدَا
 أَوْ نَفِيًّا أَوْ جَا صِفَةً أَوْ مُسْنَدًا
 وَقَدْ يَكُونُ نَعْتًا مَحْذُوفٍ عُرْفُ
 فَيَسْتَحِقُّ الْعَمَلَ الَّذِي وَصَفَ
 وَإِنْ يَكُنْ صِلَةً أَلْ فِي الْمُضِيِّ
 وَغَيْرِهِ إِعْمَالُهُ قَدِ ارْتَضِي
 فَعَالٌ أَوْ مِفْعَالٌ أَوْ فَعُولٌ
 فِي كَثْرَةٍ عَنْ فَاعِلٍ بَدِيدٍ
 فَيَسْتَحِقُّ مَا لَهُ مِنْ عَمَلٍ
 وَفِي فَعِيلٍ قَدْ ذَا وَفَعِيلٍ
 ١٤٣٥ وَمَا سِوَى الْمَفْرَدِ مِثْلَهُ جُعِلَ
 فِي الْحُكْمِ وَالشُّرُوطِ حَيْثُمَا عَمِلَ

وَأَنْصِبُ بِذِي الْأَعْمَالِ تَلَوًّا وَأَخْفِضُ
 وَهُوَ لِنَصْبِ مَا سِوَاهُ مُقْتَضٍ
 وَأَجْرٌ أَوْ أَنْصِبُ تَابِعَ الَّذِي أَخْفَضُ
 كَمُبْتَغِي جَاهٍ وَمَالًا مِنْ نَهَضٍ
 وَكُلُّ مَا قُدِّرَ لِاسْمٍ فِإِعْمَالٍ
 يُعْطَى اسْمٌ مَفْعُولٍ بِلَا تَقَاضٍ
 فَهُوَ كَفِعْلِ صِيغِ لِلْمَفْعُولِ فِي
 مَعْنَاهُ كَمُعْطَى كَفَافًا يَكْتَفِي
 وَقَدْ يُضَافُ ذَا إِلَى اسْمٍ مُرْتَفِعٍ ^{١٤٤}
 مَعْنَى كَحَمْدٍ الْمَقَاصِدِ السُّورِ

أَبْنِيَّةُ الْمَصَادِرِ

فَعْدُ قِيَّاسُ مَصْدَرِ الْمُعَدِّي
 مِنْ ذِي ثَلَاثَةِ كَرَدٍ رَدًا
 وَفِعْلُ الْإِلَازِمِ بِأَبْنِهِ فَعْدُ
 كَفَرِحٍ وَكَجَوَى وَكَشَلْدُ

وَفَعَدَ الْفَاعِلُ مِمَّا قَعَدَا
 لَمْ يَكُنْ مُسْتَوْجِبًا فَعَالًا
 أَوْ فَعَلَانًا فَادْرَأْ أَوْ فَعَالًا
 ٤٤٥ فَأَوْلُ لِيَذَى أَمْتِنَاعٍ كَأَنِّي
 وَالثَّانِ لِلَّذِي أَقْتَضَى تَقَلُّبًا
 لِلدَّاءِ فَعَالٌ أَوْ لِيَصَوْتٍ وَشَمَلٌ
 سِيرًا وَصَوْتًا الْفَعِيدُ كَضَهْدٌ
 فُعُولَةٌ فَعَالَةٌ لِيَفْعُلًا
 كَسَهْدِ الْأَمْرِ وَزَيْدٌ جَزَلًا
 وَمَا أَنِّي مُخَالِفًا لِمَا مَضَى
 فَبَابُهُ النَّقْلُ كَسَخَطٍ وَرَضَى
 وَغَيْرُ ذِي ثَلَاثَةٍ مَقْبِيْسٌ
 مَصْدَرَةٌ كَقُدْسِ التَّقْدِيْسِ
 ٤٥٠ وَزَكَّهِ تَزْكِيَةً وَأَجْمَلًا
 إِجْمَالًا مِنْ تَجْمُلًا تَجْمِيْلًا

وَاسْتَعِيدَ اسْتِعَاذَةً ثُمَّ أَقِيمُ
 أَقِيَامَةً وَغَالِبًا ذَا التَّائِبَاتِ لِيَزِمَ
 وَمَا يَدِي الْأَخِيرَ مَدًّا وَأَفْتَحَا
 مَعَ كَسْرٍ تَلَوِ الثَّانِي مِمَّا أَفْتَحَا
 بِهِمْ وَصَلِ كَاصْطِغْنِي وَضَمَّ مَا
 يَرْبَعُ فِي أَمْثَالٍ قَدْ تَلَمَذْنَا
 فِعْلَالٌ أَوْ فَعْلَلَةٌ لِيَفْعَلَلَا
 وَاجْعَلْ مَقِيَسًا ثَانِيًا لَا أَوْلَا
 لِفَاعِلٍ أَلْفَعَالُ وَالْمُفَاعَلَةُ ١٤٥٥
 وَغَيْرُ مَا مَرَّ السَّمَاعُ عَادَلَهُ
 وَفَعْلَةٌ لِيَمْرَةٍ كَجَلَسَتْهُ
 وَفَعْلَةٌ لِيَهَيْئَةٍ كَجَلَسَتْهُ
 فِي غَيْرِ ذِي الثَّلَاثِ بِالتَّائِبَاتِ الْمَرَّةِ
 وَشَدَّ فِيهِ هَيْئَةً كَالْمَرَّةِ

أَبْنِيَّةُ أَسْمَاءِ الْفَاعِلِينَ وَأَسْمَاءِ الْمَفْعُولِينَ
وَالصِّفَاتِ الْمُسَبَّبَةِ بِهَا

كَفَاعِلٍ صُغِ أَسْمَ فَاعِلٍ إِذَا
مِنْ ذِي ثَلَاثَةٍ يَكُونُ كَفَذَا
وَهُوَ قَلِيدٌ فِي فَعُلْتُ وَفَعِلُ
غَيْرِ مُعَدِّي بَدَلِ قِيَاسُهُ فَعِلُ
وَأَفْعَلُ فَعْلَانُ نَحْوُ أَشْرٍ ١٤٩٠
وَنَحْوُ صَدَيَّانَ وَنَحْوُ الْأَجْهَرِ
وَفَعْلُ أَوْلَى وَفَعِيلٌ بِفَعْلُ
كَالْعَنَمِ وَالْحَمِيدِ وَالْفِعْلُ جَمْدُ
وَأَفْعَلُ فِيهِ قَلِيدٌ وَفَعْلُ
وَبِسَوِي الْفَاعِلِ قَدْ يَغْنَى فَعْلُ
وَزِنَةُ الْمُضَارِعِ أَسْمُ فَاعِلٍ
مِنْ غَيْرِ ذِي الثَّلَاثِ كَالْمُؤَاصِلِ

مَعَ كَسْرٍ مَتَّلُوْا الْأَخِيْرَ مُطْلَقًا
 وَضَمِّ مِيمٍ زَائِدٍ قَدْ سَبَقَا
 ٤٦٥ وَإِنْ فَتَحْتَ مِنْهُ مَا كَانَ أَنْكَسَرُ
 صَارَ اسْمٌ مَفْعُولٌ كَمَثَلِ الْمُنْتَظَرِ
 وَفِي اسْمٍ مَفْعُولٍ الثُّلَاثِيَّ أَطْرَدُ
 زِنَةٌ مَفْعُولٌ كَأَنَّ مِنْ قَصْدٍ
 وَنَابَ نَقْلًا عَنْهُ ذُو فَعِيلٍ
 نَحْوُ فِتَاةٍ أَوْ فِتَى كَحَيْدٍ

الصِّفَةُ الْمُشَبَّهَةُ بِاسْمِ الْفَاعِلِ

صِفَةٌ اسْتُحْسِنَ جَرُّ فَاعِلِ
 مَعْنَى بِهَا الْمُشَبَّهَةُ اسْمُ الْفَاعِلِ
 وَصَوغَهَا مِنْ لَازِمٍ لِحَاضِرٍ
 كَطَاهِرِ الْقَلْبِ جَمِيْدِ الظَّاهِرِ
 ٤٧٠ وَعَمَلُ اسْمِ الْفَاعِلِ الْمُعَدِّي
 لَهَا عَلَى الْحَدِّ الَّذِي قَدْ حُدِّدَ

وَسَبَقُ مَا يَعْمَدُ فِيهِ جُتْنَبُ
 وَكَوْنُهُ ذَا سَبَبِيَّةٍ وَجَبُ
 فَارْفَعُ بِهَا وَأَنْصِبُ وَجُرَّ مَعَ أَلْ
 وَدُونَ أَلْ مَحْبُوبِ أَلْ وَمَا أَقْصَدُ
 بِهَا مُضَافًا أَوْ جُجْرَدًا وَلَا
 تَجْرُرُ بِهَا مَعَ أَلْ سُمًّا مِنْ أَلْ خَلَا
 وَمِنْ إِضَافَةٍ لِتَالِيَيْهَا وَمَا
 لَمْ يَخْدُ فَهُوَ بِالْجَوَازِ وَسِمَا

التَّعَجُّبُ

١٢٧٥ بِأَفْعَلٍ أَنْطِقُ بَعْدَ مَا تَعَجَّبْنَا
 أَوْ جِيٌّ بِأَفْعَلٍ قَبْلَ جُرُورٍ بِبِنَا
 وَتَلَوْ أَفْعَلٍ أَنْصَبْنَاهُ كَمَا
 أَوْفَى خَلِيلَيْنَا وَأَصْدَقُ بِهِمَا
 وَحَدَفَ مَا مِنْهُ تَعَجَّبْتَ أَسْتَجِبُ
 إِنْ كَانَ عِنْدَ الْحَدَفِ مَعْنَاهُ يَسْخِرُ

فِي كِلَا الْفِعْلَيْنِ قَدِمًا لَزِمًا
 مَنَعُ تَصَرُّفِي بِحُكْمِ حَتِيمَا
 وَصُغُهُمَا مِنْ ذِي ثَلَاثِ صُرْفَا
 قَابِلِ فَضْلِ لَمْ غَيْرِ ذِي أَنْتِيفَا
 وَغَيْرِ ذِي وَصْفِ بِيضَاهِ أَشْهَلَا ١٤٨٠
 وَغَيْرِ سَالِكِ سَبِيلِ فُعِيلَا
 وَأَشَدِّدَ أَوْ أَشَدَّ أَوْ شَبَّهَهُمَا
 يَخْلَفُ مَا بَعْضُ الشُّرُوطِ عَدِمًا
 وَمَصْدَرُ الْعَادِمِ بَعْدُ يَنْتَصِبُ
 وَبَعْدَ أَفْعَلِ جَرَّةٌ بِالْبَاءِ يَجِبُ
 وَبِالنُّدُورِ أَحْكُمُ لِغَيْرِ مَا ذُكِرَ
 وَلَا تَقِسْ عَلَى الَّذِي مِنْهُ أَثَرُ
 وَفِعْلُ هَذَا الْبَابِ لَنْ يُقَدِّمًا
 مَعْمُولُهُ وَوَصَلُهُ بِهِ الْلَزِمًا
 وَفَصْلُهُ بِظَرْفِي أَوْ بِحَرْفِي جَرُ ١٤٨٥
 مُسْتَعْمَلٌ وَالْخُلْفُ فِي ذَاكَ أَسْتَقْرُ

نِعْمَ وَبِئْسَ وَمَا جَرَى جَرَاهُمَا

فِعْلَانِ غَيْرُ مُتَصَرِّفَيْنِ
 نِعْمَ وَبِئْسَ رَافِعَانِ أَسْمَيْنِ
 مُقَارِنِيَّ أَلْ أَوْ مُضَافَيْنِ لِمَا
 قَارَنَهَا كَنِعَمَ عُقْبَى الْكُورَمَا
 وَيَرْفَعَانِ مُضَمَّرًا يُفَسِّرُهُ
 مُمَيِّزٌ كَنِعَمَ قَوْمًا مَعَشَرَةً
 وَجَمْعٌ تَمْيِيزٌ وَفَاعِلٌ ظَهَرُ
 فِيهِ خِلَافٌ عَنْهُمْ قَدْ أَشْتَهَرُ
 وَمَا مُمَيِّزٌ وَقَيْدٌ فَاعِلٌ ١٤٠
 فِي نَحْوِ نِعْمَ مَا يَقُولُ الْقَاضِلُ
 وَيُذَكِّرُ الْخُصُوصَ بَعْدَ مُبْتَدَأِ
 أَوْ خَبَرِ اسْمٍ لَيْسَ يَبْدُو أَبَدًا
 وَإِنْ يُقَدِّمُ مُشْعِرٌ بِهِ كَفِي
 كَالْعِلْمِ نِعْمَ الْمُقْتَنِي الْمُقْتَنِي

وَأَجْعَلُ كَبِئْسَ سَاءً وَأَجْعَلُ فَعُلَا
 مِنْ ذِي ثَلَاثَةٍ كَنِعَمَ مُسَجَّلَا
 وَمِثْلُ نِعَمَ حَبْدَا أَلْفَايِلُ ذَا
 وَأَنْ تُرِدَ ذَمًّا فَقَدْ لَا حَبْبَا ذَا
 وَأَوَّلُ ذَا التَّخْصُوصِ أَيَّا كَانَ لَا
 تَعْدِلُ بِذَا فَهُوَ يُضَاهِي أَلَمَثَلَا
 وَمَا سَوَى ذَا أَرْفَعُ بِحَبِّ أَوْ خَجْرُ
 بِأَلْبَا وَدُونَ ذَا أَنْضِمَامُ أَلْحَا كَثْرُ

أَفْعَلُ التَّفْضِيلِ

صَغُ مِنْ مَصْوَغٍ مِنْهُ لِلتَّحْجَبِ
 أَفْعَلُ لِلتَّفْضِيلِ وَأَبَ أَلْبَدِ أَبِي
 وَمَا بِهِ إِلَى تَحْجَبٍ وَصِلُ
 لِمَانِعٍ بِهِ إِلَى التَّفْضِيلِ صِلُ
 وَأَفْعَلُ التَّفْضِيلِ صِلُهُ أَبَدَا
 تَقْدِيرًا أَوْ لَفْظًا بَيْنَ إِنْ جَرْدَا

٥٥ ۞ وَإِنْ لِمَنْكُورٍ يُضَفُّ أَوْ جُرِّدًا
 الزِّمَ تَذَكِيرًا وَإِنْ يُوَحَّدَ
 وَتَلَوْا أَلْ طَبَّقُ وَمَا لِمَعْرِفَةٍ
 أَضِيفَ ذُو وَجْهَيْنِ عَنِ ذِي مَعْرِفَةٍ
 هَذَا إِذَا نَوَيْتَ مَعْنَى مِنْ وَإِنْ
 لَمْ تَنْوِفْهُوَ طَبَّقُ مَا بِهِ قُرْنٌ
 وَإِنْ تَكُنْ بِنَلْوٍ مِنْ مُسْتَفْفِهِمَا
 فَلَهُمَا كُنْ أَبَدًا مُتَقَدِّمًا
 كَمَثَلِ مَنْ أَنْتَ خَيْرٌ وَلَدَى
 إِخْبَارِ التَّقْدِيمِ نَزْرًا وَجِدَا
 ٥٥ ۞ وَرَفَعَهُ الظَّاهِرَ نَزْرًا وَمَعْنَى
 عَاقِبَ فِعْلًا فَكَثِيرًا ثَبَّتَا
 كَلَنْ تَرَى فِي النَّاسِ مِنْ رَفِيقِ
 أَوْلَى بِهِ الْفَضْلُ مِنَ الصِّدِّيقِ

النَّعْتُ

يَتَّبَعُ فِي الْأَعْرَابِ الْأَسْمَاءَ الْأُولَى
نَعْتُ وَتَوَكِيدٌ وَعَطْفٌ وَبَدَلٌ
وَالنَّعْتُ تَابِعٌ مُتِمٌّ مَا سَبَقَ
بِوَسْمِهِ أَوْ وَسْمٍ مَا بِهِ آغْتَلِقُ
وَلِيُعْطَى فِي التَّعْرِيفِ وَالتَّنْكِيرِ مَا
لِمَا تَلَا كَأَمْرٍ بِقَوْمٍ كُرْمًا
^{١٥} وَهُوَ لَدَى التَّوْحِيدِ وَالتَّذْكِيرِ أَوْ
سِوَاهُمَا كَالْفِعْلِ فَأَقْفُ مَا قَفُوا
وَأَنَعْتُ بِمُشْتَقِّ كَصَغَبٍ وَدَرَبٍ
وَشَبَّهَهُ كَذَا وَذِي وَالْمُنْتَسِبُ
وَنَعْتُوا بِجُمْلَةٍ مُنْكَرًا
فَأُعْطِيَتْ مَا أُعْطِيَتْهُ خَبَرًا
وَأَمْنَعُ هُنَا إِيقَاعَ ذَاتِ الطَّلَبِ
وَأَنْ أَتَتْ فَالْقَوْلُ أَضْمِرٌ تُصِيبُ

وَنَعَتُوا بِمُصَدَّرٍ كَثِيرٍ سِرًّا
 فَالْتَزَمُوا الْإِفْرَادَ وَالْتَدَكُّ سِرًّا
 ٥١٥ وَنَعَتَ غَيْرٍ وَاحِدٍ إِذَا أَخْتَلَفَ
 فَعَاطِفًا فِرْقَهُ لَا إِذَا آيَنَتَلَفَ
 وَنَعَتَ مَعْمُولِي وَحِيدِي مَعْنَى
 وَعَمَلٍ أَتَّبِعُ بِغَيْرِ آسِيَتُنَا
 وَإِنْ نَعُوتُ كَثُرَتْ وَقَدْ تَلَّتْ
 مُفْتَقِرًا لِذِكْرِهِنَّ أَتَّبِعَتْ
 وَأَقْطَعُ أَوْ أَتَّبِعُ إِنْ يَكُنْ مَعَيْنَا
 بِدُونِهَا أَوْ بَعْضَهَا أَقْطَعُ مَعْلِنَا
 وَأَرْفَعُ أَوْ أَنْصِبُ إِنْ قَطَعْتَ مُضْمِرًا
 مُبْتَدَأً أَوْ نَاصِبًا لَنْ يَظْهَرَ
 ٥٢ وَمَا مِنَ الْمَنْعُوتِ وَالنَّعْتِ عَقِيدٌ
 يَجُوزُ حَذْفُهُ وَفِي النَّعْتِ يَقِيدُ

التَّوَكِيدُ

بِالنَّفْسِ أَوْ بِالْعَيْنِ الْأِسْمُ أَكِيدًا
 مَعَ ضَمِيرٍ طَابَقَ الْأُمُورَ كَدَا
 وَاجْمَعُهُمَا بِأَفْعُلٍ إِنْ تَبِعَا
 مَا لَيْسَ وَاحِدًا تَكُنْ مُتَّبِعَا
 وَكَلًّا أَذْكَرُ فِي الشُّمُولِ وَكَلًّا
 كَلْنَا جَمِيعًا بِالضَّمِيرِ مُوَصَّلًا
 وَاسْتَعْمَلُوا أَيْضًا كَكُلِّ فَاعِلَةٌ
 مِنْ عَمٍّ فِي التَّوَكِيدِ مِثْلَ النَّافِلَةِ
 وَبَعْدَ كُلِّ أَكْدُوا بِاجْمَعَا ٥٢٥
 جَمَعَاءُ أَجْمَعِينَ ثُمَّ جَمَعَا
 وَدُونَ كُلِّ قَدْ يَجِيءُ أَجْمَعُ
 جَمَعَاءُ أَجْمَعُونَ ثُمَّ جَمَعُ
 وَإِنْ يُفِيدُ تَوَكِيدَ مَنْكُورٍ قَبْلُ
 وَعَنْ نَحَاةِ الْبَصْرَةِ الْمَنْعُ شَمِيلُ

وَأَغْنِ بِكِلْتَا فِي مُثْنَى وَكِلَا
 عَنْ وَزْنِ فَعْلَاءَ وَوَزْنِ أَفْعَلَا
 وَأَنْ تَوَكَّدِ الضَّمِيرَ الْمُتَّصِلُ
 بِالنَّفْسِ وَالْعَيْنِ فَبَعْدَ الْمُنْفَصِلِ
 عَنِتُّ ذَا الرَّفْعِ وَأَكَّدُوا بِمَا
 سِوَاهُمَا وَالْقَيْدُ لَنْ يُدْتَزَمَا
 وَمَا مِنَ التَّوَكُّيدِ لَفْظِي يَجِي
 مُكَرَّرًا كَقَوْلِكَ أَدْرَجِ أَدْرَجِ
 وَلَا تُعِدْ لَفْظَ ضَمِيرٍ مُتَّصِلِ
 إِلَّا مَعَ اللَّفْظِ الَّذِي بِهِ وَصِلُ
 كَذَا الْحُرُوفُ غَيْرُ مَا تَخَصَّصَ
 بِهِ جَوَابُ كَنَعَمَ وَكَبَلَى
 وَمُضْمَرُ الرَّفْعِ الَّذِي قَدْ انفصلُ
 أَكَّدُ بِهِ كُلَّ ضَمِيرٍ اتَّصَلُ

الْعَطْفُ

٥٣٥ الْعَطْفُ إِمَّا ذُو بَيَانٍ أَوْ نَسَبٍ
 وَالْغَرَضُ الْآنَ بَيَانٌ مَا سَبَبَهُ
 وَذُو الْبَيَانِ تَابِعٌ شَبَهُ الصِّفَةِ
 حَقِيقَةُ الْقَصْدِ بِهِ مُنْكَشِفَةٌ
 فَأَوْلَىٰ يَنْبَغُ مِنْ وَفَاقِ الْأَوَّلِ
 مَا مِنْ وَفَاقِ الْأَوَّلِ النَّعْتُ وَلِي
 فَقَدْ يَكُونَانِ مُنْكَرَيْنِ
 كَمَا يَكُونَانِ مُعْرِفَيْنِ
 وَصَالِحًا لِبَدَلِيَّةٍ يُرَى
 فِي غَيْرِ نَحْوِ يَا غُلَامُ يَغْمُرَا
 ٥٤٠ وَنَحْوِ بَشْرٍ تَابِعِ الْبَبْكَرِيِّ
 وَلَيْسَ أَنْ يُبَدَلَ بِالْمَرْضِيِّ

عَطْفُ النَّسِقِ

تَالِ بِحَرْفِ مُتْبِعِ عَطْفِ النَّسِقِ
 كَأَخْصَصَ بِوَدٍّ وَتَمَاءً مِنْ صَدَقٍ
 فَالْعَطْفُ مُطْلَقًا بِوَاوٍ ثُمَّ قَا
 حَتَّى أَمْ أَوْ كَفَيْكَ صِدْقٌ وَوَقَا
 وَأَتْبَعَتْ لَفْظًا فَحَسْبُ بَلَدٌ وَلَا
 لَآكِنْ كَلِمٌ يَبْدُو أَمْرًا لَآكِنْ طَلَا
 فَاعْطِفْ بِوَاوٍ لِأَحِقًّا أَوْ سَابِقًا
 فِي الْحُكْمِ أَوْ مُصَاحِبًا مُوَافِقًا
 وَأَخْصَصَ بِهَا عَطْفَ الَّذِي لَا يُغْنِي ^{٥٤٥}
 مَتَّبِعُهُ كَأَمَطَفَ هَذَا وَأَبْنِي
 وَالْفَاءُ لِلتَّرْتِيبِ بِأَنْفِصَالِ
 وَثُمَّ لِلتَّرْتِيبِ بِأَنْفِصَالِ
 وَأَخْصَصَ بِقَا عَطْفَ مَا لَيْسَ صِلَةً
 عَلَى الَّذِي اسْتَقَرَّ أَنَّهُ صِلَةٌ

بَعْضًا بِحَتَّىٰ أَعْطِفَ عَلَىٰ كُودٍ وَلَا
يَكُونُ إِلَّا غَايَةَ الَّذِي تَلَا
وَأَمَّ بِهَا أَعْطِفَ بَعْدَ هَمْزِ التَّسْوِيَةِ
أَوْ هَمْزَةٍ عَنِ لَفْظِ أَيِّ مَعْنِيَةٍ
وَرَبَّمَا حُذِفَتِ الْهَمْزَةُ إِنْ
كَانَ خِيفَا الْمَعْنَىٰ بِحَذْفِهَا مِنْ
وَبِأَنْقِطَاعِ وَبِمَعْنَىٰ بَدَلٍ وَفَسَتْ
إِنْ تَكَ مِمَّا قِيَدَتْ بِهِ خَلَّتْ
خَيْرٌ أَجْ قَسِمٌ بِأَوْ وَأَبْهِمِ
وَأَشْكُكَ وَأَضْرَابٌ بِهَا أَيْضًا نُسِي
وَرَبَّمَا عَاقَبَتِ الْوَاوُ إِذَا
لَمْ يُلَفِّ ذُو النُّطْقِ لِلْبَيْسِ مَنْفَذًا
وَمِثْلُ أَوْ فِي الْقَصْدِ إِمَّا الثَّانِيَةَ
فِي نَحْوِ إِمَّا ذِي وَإِمَّا الثَّانِيَةَ
وَأَوَّلِ لَأَكُنْ نَفِيًّا أَوْ نَهِيًّا وَلَا
نِدَاءً أَوْ أَمْرًا أَوْ إِثْبَاتًا تَلَا

وَبَدَّ كَلَاكِنَ بَعْدَ مَحْوَوَيْيَهَا
 كَلَّمَ أَكُنَّ فِي مَرْبَعٍ بَدَّ تَيْهَهَا
 وَأَنْقَدُ بِهَا لِلثَّانِ حُكْمَ الْأَوَّلِ
 فِي الْخَبْرِ الْمُشَبَّهِ وَالْأَمْرِ الْجَلِيِّ
 وَأَنَّ عَلَى ضَمِيرٍ رَفَعٍ مُتَّصِلٌ
 عَطَفَتْ فَأَفْصِلُ بِالضَّمِيرِ الْمُنْفَصِلُ
 أَوْ فَاصِلٍ مَا وَبِلَا فَصِلٍ يَرِدُ
 فِي النَّظْمِ فَاشِيًا وَضَعْفُهُ أَعْتَقِدُ
 وَعَوْدُ خَافِضٍ لَدَى عَطْفٍ عَلَى ٥٤٠
 ضَمِيرٍ خَفِضٍ لِأَزْمًا قَدْ جُعِلَ لَا
 وَلَيْسَ عِنْدِي لِأَزْمًا إِذْ قَدْ أَتَى
 فِي النَّظْمِ وَالنَّشْرِ الصَّحِيحِ مُشَبَّهَاتَا
 وَالْفَاءُ قَدْ تُحذفُ مَعَ مَا عَطَفَتْ
 وَالْوَاوُ إِذْ لَا لَيْسَ وَهِيَ أَنْفَرَدَتْ
 بِعَطْفِ عَامِلٍ مُنْزَالٍ قَدْ بَقِيَ
 مَعْمُولُهُ دَفْعًا لِيَوْهَمِ أَتَى

وَحَدَفَ مَتَّبِعٌ بَدَا هُنَا آسْتَتَبِعُ
 وَعَطَفَكَ الْفِعْلَ عَلَى الْفِعْلِ يَصِحُّ
 ٥٩. وَأَعِطَفَ عَلَى اسْمٍ شَبِهَ فِعْلٍ فِعْلًا
 وَعَكْسًا آسْتَعْمِلُ تَجِدُهُ سَهْلًا

الْبَدَلُ

التَّابِعُ الْمَقْصُودُ بِالْحُكْمِ بِإِلَّا
 وَاسِطَةٌ هُوَ الْمُسَمَّى بِبَدَلَا
 مُطَابِقًا أَوْ بَعْضًا أَوْ مَا يَشْتَقِلُ
 عَلَيْهِ يُلْتَقَى أَوْ كَمَعُطُوفٍ بِبَدَلِ
 وَذَا لِلْأَضْرَابِ أَعْرَابٍ قَصْدًا مَحْسَبُ
 وَدُونَ قَصْدٍ غَلَطٌ بِهِ سُلَيْبُ
 كَنَزْرَةٌ خَالِدًا وَقَبِيلُهُ الْيَدَا
 وَأَعْرِفُهُ حَقَّهُ وَخُذْ نَبْلًا مُدَى
 ٥١. وَمِنْ ضَمِيرِ الْحَاضِرِ الظَّاهِرِ لَا
 تُبَدِّلُهُ إِلَّا مَا إِحْاطَةٌ جَبَلًا

أَوْ أَقْتَضَى بَعْضًا أَوْ أَشْتَتِي مَالًا
 كَأَنَّكَ ابْتِهَاجَكَ آسْتَتَمَ مَالًا
 وَبَدَلُ الْمُضْمِنِ الْهَمْزُ زِيَالِي
 هَمْزُ كَمَنْ ذَا أَسْعِيدُ أَمْ عَلِي
 وَيَبْدَلُ الْفِعْلُ مِنَ الْفِعْلِ كَمَنْ
 يَصِدُّ إِلَيْنَا يَسْتَعِينُ بِنَا يُعَعِّنُ

الذِّدَاءُ

وَلِلْمُنَادَى النَّاءُ أَوْ كَالنَّاءِ يَا
 وَيَّي وَيَّ وَيَّ كَذَا أَيَا ثُمَّ هَيَا
 ٥٧٥ وَالْهَمْزُ لِلذِّدَائِي وَوَا لِمَنْ نُذِبُ
 أَوْ يَا وَغَيْرُ وَآ لَدَى اللَّبْسِ أَجْتَنِبُ
 وَغَيْرُ مَنْدُوبٍ وَمُضْمَرٍ وَمَا
 جَا مُسْتَعَاثًا قَدْ يُعَرِّي فَأَعْلَمَا
 وَذَلِكَ فِي آسَمِ الْجِنْسِ وَالْمُشَارِكَةِ
 قَدْ وَهْنٌ يَمْنَعُهُ فَأَنْصُرُ عَاذِلَهُ

وَابْنِ الْمَعْرَفِ الْمُنَادَى الْمُمْفَرَدَا
 عَلَى الَّذِي فِي رَفْعِهِ قَدْ عُوْهِدَا
 وَأَنْوَ أَنْضَمَامَ مَا بَنَوْا قَبْلَ النَّبِدَا
 وَلِجَرَ جُجْرَى ذِي بِنَاءٍ جُدَدَا
 ٥٨٠ وَالْمُفْرَدَ الْمَنْكُورَ وَالْمُضْطَّافَا
 وَشِبْهَهُ أَنْصَبَ عَادِمًا خِلَافَا
 وَنَحْوَ زَيْدٍ ضَمَّ وَأَفْتَحَنَّ مِنْ
 نَحْوِ أَيْدٍ أَبْنِ سَعِيدٍ لَا تَهِنَنَّ
 وَالضَّمُّ إِنْ لَمْ يَدِ الْأَبْنُ عَلِمَا
 وَيَدِ الْأَبْنِ عَلِمَ قَدْ حَتِمَا
 وَأَضْمَمَ أَوْ أَنْصَبَ مَا أَضْطَرَّارًا نُوفَا
 مِمَّا لَهُ اسْتِحْقَاقُ ضَمِّ بَيْنَنَا
 وَبِأَضْطَرَّارٍ خَصَّ جَمْعُ يَا وَالَّ
 إِلَّا مَعَ اللَّهِ وَتَحْكِي الْجُمُودُ
 ٥٨٥ وَالْأَكْثَرُ اللَّهُمَّ بِالتَّعْوِيضِ
 وَشَدَّ يَا اللَّهُمَّ فِي الْقَرِيضِ

فَصَلِّ

تَابِعَ ذِي الضَّمِّ الْمُضْطَّافَ دُونَ آلِ
الزَّمِّ نَصْبًا كَأَزِيدُ ذَا الْحَيْدِ
وَمَا سِوَاهُ أَرْفَعُ أَوْ أَنْصِبُ وَأَجْعَلُ
كَمُسْتَقِلِّ نَسَقًا وَبَدَلًا
وَأَنْ يَكُنْ مَحْبُوبَ آلِ مَا نُسِقَا
فَفِيهِ وَجْهَانِ وَرَفَعُ يُنْتَقَى
وَأَيْهَا مَحْبُوبُ آلِ بَعْدُ صِفَّهُ
يَلْزَمُ بِالرَّفْعِ لَدَى ذِي الْمَعْرِفَةِ
وَأَيْهَا ذَا أَيَّهَا الْبَدِي وَرَدُّ ٥٤
وَوَصْفُ أَيِّ بَسْوَى هَذَا يُرَدُّ
وَذُو إِشَارَةٍ كَأَيِّ فِي الصِّفِّ
إِنْ كَانَ تَرَكُّهَا يُفِيَتْ الْمَعْرِفَةُ
فِي نَحْوِ سَعْدُ سَعْدَ الْأَوْسِ يَنْتَصِبُ
ثَانٍ وَضَمَّ وَأَفْتَحَ أَوْلَا تُصِيبُ

الْمُنَادَى الْمُضَافُ إِلَى يَا الْمُتَكَلِّمِ
 وَأَجْعَلْ مُنَادَى هَجَّ إِنَّ يُضَفُّ لِيَا
 كَعَبْدِ عِبْدِي عَبْدَ عَبْدًا عَبْدِيَا
 وَالْفَتْحُ وَالْكَسْرُ وَحَذْفُ الْيَا اسْتَمْرُ
 فِي يَابْنِ أُمَّ يَابْنِ عَمٍّ لَا مَفْرُ
 وَفِي النَّدَا أَبْتِ أُمَّتِ عَرْضُ ٥٤٥
 وَأَكْسِرُ أَوْ أَفْتَحُ وَمِنَ الْيَا التَّامِضُ

أَسْمَاءُ لِأَزْمَةِ النَّدَاءِ

وَقَدْ بَعْضُ مَا يَخُصُّ بِالنِّدَا
 نُؤْمَانُ نَوْْمَانُ كَذَا وَأَطْرَدَا
 فِي سَبِّ الْأُنْثَى وَزُنُّ يَا خُبَاتِ
 وَالْأَمْرُ هَاكَذَا مِنَ الْتُّلَاثِي
 وَشَاعَ فِي سَبِّ الذُّكُورِ فُعْدُ
 وَلَا تَقِسْ وَجُرِّ فِي الشِّعْرِ فُذُ

الِاسْتِغَاثَةُ

إِذَا اسْتَعَثْتَ اسْمُ الْمُنَادَى خُفِضَ
 بِاللَّامِ مَفْتُوحًا كَمَا لِلْمُرْتَضَى
 ٤. وَافْتَحَ مَعَ الْمَعْطُوفِ إِنْ كَرَّرْتَ يَا
 وَفِي سِوَى ذَلِكَ بِالْكَسْرِ أَنْتِيَا
 وَلَا مَ مَا اسْتُعِثَّ عَاقِبَتْ أَلِفُ
 وَمِثْلُهُ اسْمُ ذُو تَحْجُبِ أَلِفُ

النَّدْبَةُ

مَا لِلْمُنَادَى أَجْعَلُ لِلْمَنْدُوبِ وَمَا
 نُكِرَ لَمْ يُنْدَبْ وَلَا مَا أَبْهَمَ مَا
 وَيُنْدَبُ الْمَوْصُولُ بِالَّذِي أَشْتَهَرَ
 كَبِيرٍ زَمَزَمِ يَدِي وَأَمِنْ حَافِرٍ
 وَمُنْتَهَى الْمَنْدُوبِ صِلْبُهُ بِالْأَلِفِ
 مَنَلُوهَا إِنْ كَانَ مِثْلَهَا حُذِفَ

٤٥ كَذَاكَ تَنْوِينُ الَّذِي بِهِ كَمَدٌ
 مِنْ صِلَةٍ أَوْ غَيْرِهَا نِلْتِ الْأَمَدُ
 وَالشَّكْدَ حَتْمًا أَوْلِهِ مُجَانِسًا
 إِنْ يَكُنِ الْفَتْحُ بِهِمْ لِابِسَسَا
 وَوَاقِفًا زِدْ هَاءً سَكْتٍ إِنْ تُرِدُ
 وَأَنْ تَشَا فَالْمَدُّ وَاللَّهَا لَا تَزِدُ
 وَقَائِدُ وَعَبِيدِيَا وَعَابِيدَا
 مَنْ فِي النَّدَا أَلْيَا ذَا سُكُونٍ أَبَدَا

التَّرْخِيمُ

تَرْخِيمًا أَحْدَفُ آخِرَ الْمُنَادَى
 كَيَا سَعَا فَيَمِينُ دَعَا سَعَا دَا
 ٤١ وَجَوَزْنُهُ مُطْلَقًا فِي كُدِّ مَا
 أَنْتَ بِأَلْهَا وَالَّذِي قَدْ رُخِّمَهَا
 بِحَدْفِهَا وَفِرَّةٌ بَعْدُ وَأَحْظُ لَهَا
 تَرْخِيمَ مَا مِنْ هَذِهِ أَلْهَا قَدْ خَلَا

إِلَّا الرَّبَاعِيَّ فَمَا فَوْقَ الْعَلَمِ
 دُونَ إِضَافَةٍ وَإِسْنَادٍ مُتَتَمِّمٍ
 وَمَعَ الْآخِرِ آخِذِي الَّذِي قَبْلَهُ
 إِنْ زِيدَ لَيْنَا سَاكِنًا مُكَوِّنًا
 أَرْبَعَةً فَصَاعِدًا وَالْخُلْفُ فِي
 وَاوٍ وَيَاءٍ بِهِمَا فَتَحٌ قُفِي
 وَالْعَجْزُ آخِذِي مِنْ مُرَكَّبٍ وَقَدْ ٤١٥
 تَرْخِيمٌ جُمْلَةٌ وَذَا عَمْرٍو نَقْلٌ
 وَأَنْ نَوَيْتَ بَعْدَ حَذْفِ مَا حُذِفَ
 فَالْبَاقِيَّ اسْتَعْمِلْ بِمَا فِيهِ الْإِلْفُ
 وَأَجْعَلْهُ إِنْ لَمْ تَنْوِ مَحْدُوفًا كَمَا
 لَوْ كَانَ بِالْآخِرِ وَضَعًا تَمِيمًا
 فَقَدْ عَلَى الْأَوَّلِ فِي ثَمُودَ يَاءُ
 ثَمُودَ وَيَاءُ ثَمِي عَلَى الثَّانِي بِيَاءُ
 وَالتَّزِيمِ الْأَوَّلِ فِي كَمُسَلِمَةٍ
 وَجَوِّزِ الْوَجْهَيْنِ فِي كَمَسَلِمَةٍ

٤٢٠ وَلَاضْطِرَارٍ رَخْمُوا دُونَ نِيدَا
مَا لِلنِّدَا يَصْلُحُ نَحْوَهُ أَحْمَمًا دَا

الْإِخْتِصَاصُ

الْإِخْتِصَاصُ كِنِيدَاءٌ دُونَ يَا
كَأَيْهَا أَلْفَتِي بِأَثَرِ أَرْجُونِيَا
وَقَدْ يُرَى ذَا دُونَ أَيِّ قِلْسٍ وَالْ
كَمِثْلِ نَحْنُ الْعَرَبِ أَخْيَ مِنْ بَدَلِ

التَّحْذِيرُ وَالْإِعْرَافُ

إِيَّاكَ وَالشَّرَّ وَنَحْوَهُ فَصَبِّ
مُحْذِرٌ بِمَا آسَتَتَارَةٌ وَجَسْبُ
وَدُونَ عَطْفٍ ذَا لِإِيَّا أَنْسَبُ وَمَا
سِوَاهُ سِتْرٌ فَعَلِهِ لَنْ يَلْزَمَا
٤٢٥ إِلَّا مَعَ الْعَطْفِ أَوْ التَّنْكَرَارِ
كَالضَّيْعَمِ الضَّيْعَمِ يَا ذَا السَّارِي

وَشَدَّ إِيَّايَ وَإِيَّاهُ أَشَدُّ
 وَعَنْ سَبِيلِ الْقَصْدِ مَنْ قَاسَ أَتَبَدُّ
 وَكَحَدَّرِ بِلَا إِيَّا آجَعَعَلَا
 مُغَرَّى بِهِ فِي كُلِّ مَا قَدْ فَصَّلَا

أَسْمَاءُ الْأَفْعَالِ وَالْأَصْوَاتِ

مَا نَابَ عَنْ فِعْلِ كَشَتَّانَ وَصَصَهُ
 هُوَ اسْمُ فِعْلِ وَكَذَا أَوْهَ وَمَسَّهُ
 وَمَا بِمَعْنَى أَفَعَلُ كَامِينَ كَثُرُ
 وَغَيْرُهُ كَوَى وَهَيْهَاتَ نَزُرُ
 وَالْفِعْلُ مِنْ أَسْمَائِهِ عَلَيَّكَ ^{٤٣٠}
 وَهَآكَذَا دُونَكَ مَعَ إِلَيْكَ
 كَذَا رُوِيَ بَلَّةَ نَاصِبِينَ
 وَيَعْمَلَانِ الْخَفْضَ مَضْدَرِينَ
 وَمَا لِمَا تَنُوبُ عَنْهُ مِنْ عَمَلٍ
 لَهَا وَأَخْرَمَا لِدَى فِيهِ الْعَمَلُ

وَأَحْكُمُ بِتَنْكِيرِ الَّذِي يُنَوِّنُ
 مِنْهَا وَتَعْرِيفِ سِوَاهُ بَيْنِ
 وَمَا بِهِ خُوطِبَ مَا لَا يَعْقِلُ
 مِنْ مُشَبِّهِ أَسْمِ الْفِعْلِ صَوْتًا يُجْعَلُ
 كَذَا الَّذِي أُجْرَى حِكَايَةً كَقَبْ ٤٣٥
 وَالزَّمَّ بِنَا النَّوَعَيْنِ فَهُوَ قَدْ وَجَبَ

نُونًا التَّوَكِيدِ

لِلْفِعْلِ تَوَكِيدٌ بِنُونَيْنِ هُمَا
 كَنُونِي أَذْهَبَنَّ وَأَقْصِدَنَّهُمَا
 يُوَكِّدَانِ أَفْعَلُ وَيَفْعَلُ آتِيَا
 ذَا طَلَبٍ أَوْ شَرْطًا إِمَّا تَالِيَا
 أَوْ مُثَبَّتًا فِي قَسَمٍ مُسْتَقْبِلًا
 وَقَدْ بَعْدَ مَا وَلَمْ وَيَبْعُدَ لَا
 وَغَيْرِ إِمَّا مِنْ طَوَالِبِ الْجَزَا
 وَآخِرِ الْمُوكَّدِ أَفْتَحُ كَأَبْرَزَا

٤١٤٠ وَأَشْكَلُهُ قَبْلَ مُضْمَرٍ لَيْنٍ بِسِمَا
 جَانَسَ مِنْ تَحْرُكٍ قَدْ عَلِمَ مَا
 وَالْمُضْمَرَ آخِذَفَنَّهُ إِلَّا الْأَلِيفُ
 وَأَنْ يَكُنْ فِي آخِرِ الْفِعْلِ الْيَسْفُ
 فَاجْعَلُهُ مِنْهُ رَافِعًا غَيْرَ الْيَا
 وَالْوَاوِ يَاءً كَأَسْعَيْنَ سَعِيَا
 وَأَحْذِفْهُ مِنْ رَافِعٍ هَاتَيْنِ وَفِي
 وَوَاوٍ وَيَا شَكْلُ جَانَسُ قُفِي
 تَحْوِ أَحْشِينَ يَا هِنْدُ بِالْكَسْرِ وَيَا
 قَوْمِ أَحْشُونَ وَأَضْمَمُ وَقَسُ مُسْتَوِيَا
 ٤١٤٥ وَلَمْ تَقَعْ خَفِيفَةً بَعْدَ الْأَلِيفِ
 لَكِنْ شَدِيدَةً وَكَسْرُهَا الْيَسْفُ
 وَالْفَاءُ زِدْ قَبْلَهَا مُوَكَّدًا
 فِعْلًا إِلَى نُونِ الْأَنْثَاثِ أُسْنِدَا
 وَأَحْذِفْ خَفِيفَةً لِسَاكِنٍ رَدِفٍ
 وَبَعْدَ غَيْرِ فَتْحَةٍ إِذَا تَقِفُ

وَأَرَدُّهُ إِذَا حَذَفْتُهَا فِي الْوَقْفِ مَا
 مِنْ أَجْلِهَا فِي الْوَصْلِ كَانَ عُدْمًا
 وَأَبْدَلْنَاهَا بَعْدَ فَتْحِ الْبِفَا
 وَقَفًا كَمَا تَقُولُ فِي قِفْنِ قِفَا

مَا لَا يَنْصَرِفُ

٤٥١ الصَّرْفُ تَنْوِينٌ أَتَى مُبَيِّنًا
 مَعْنَى بِهِ يَكُونُ الْأِسْمُ أَمْكَنًا
 فَالْفُ التَّأْنِيثُ مُطْلَقًا مَنَعُ
 صَرْفِ الَّذِي حَوَاهُ كَيْفَ وَقَعَ
 وَزَائِدًا فَعَلَانِ فِي وَصْفِ سَلِيمٍ
 مِنْ أَنْ يُرَى بِتَاءٍ تَأْنِيثِ خْتِمٍ
 وَوَصْفِ أَصْلِيٍّ وَوَزْنِ أَفْعَالًا
 مَمْنُوعِ تَأْنِيثِ بِنَا كَأَشْهَلًا
 وَالْغَيْنِ عَارِضِ الْوَصْفِيَّةِ
 كَارْبَعِ وَعَارِضِ الْأِسْمِيَّةِ

٤٥٨ فَالَادَّهُمْ الْقَيْدُ لِكَوْنِهِ وَضِعُّ
 فِي الْأَصْلِ وَصَفًا أَنْصِرَافُهُ مُنِيعٌ
 وَأَجْدَلٌ وَأَخْيَيْدٌ وَأَفْسَى
 مَصْرُوفَةٌ وَقَدْ يَنْلَنُ الْمَمْنَعَا
 وَمَنْعٌ عَدْلٌ مَعَ وَصْفٍ مُعْتَبَرٌ
 فِي لَفْظٍ مَثْنَى وَثُلَاثَ وَأَخْرَجَ
 وَوزنٌ مَثْنَى وَثُلَاثَ كَهُمَا
 مِنْ وَاحِدٍ لِالرَّبْعِ فَلْيُعْلَمَا
 وَكُنْ لَجْمَعٍ مُشْبِهٍ مَقَامِئِلًا
 أَوْ الْمَقَاعِيدَ بِمَنْعٍ كَافِلًا
 ٤٤٠ وَذَا اعْتِدَالٍ مِنْهُ كَالْجَوَارِي
 رَفَعًا وَجَرًّا أَجْرُهُ كَسَارِي
 وَلِسَرَائِدَ بِهِذَا الْجَمْعِ
 شَبَهُ أَقْتَضَى عُمُومَ الْمَمْنَعِ
 وَأَنْ بِهِ سُمِّيَ أَوْ بِمَا لِحَقُّ
 بِهِ فَالْأَنْصِرَافُ مَنَعُهُ يَحِقُّ

وَالْعَلَمَ أَمْنَعُ صَرْفُهُ مُرَكَّبًا
 تَرْكِيْبَ مَرْجٍ نَحْوِ مَعْدِي كَرِيْبًا
 كَذَاكَ حَاوِي زَائِدِي فَعْلَانَا
 كَغَطْفَانَ وَكَأَصْبَهَانَا
 ٤٦٥ كَذَا مُؤَنَّثٌ بِهَاءٍ مُطْلَقًا
 وَشَرْطُ مَنَعِ الْعَارِ كَوْنُهُ أَرْتَقِي
 فَوْقَ الثَّلَاثِ أَوْ جُورًا أَوْ سَقَرًا
 أَوْ زَيْدٍ أَسْمَ أَمْرَةٍ لَا أَسْمَ ذَكَرُ
 وَجَهَانٍ فِي الْعَادِمِ تَذَكِيرًا سَبَقُ
 وَجُجْمَةٌ كَهِنْدٌ وَالْمَنَعُ أَحَقُّ
 وَالْعَجْمِيُّ الْوَضْعُ وَالْتَعْرِيْفُ مَنَعُ
 زَيْدٍ عَلَى الثَّلَاثِ صَرْفُهُ أَمْتَنَعُ
 كَذَاكَ ذُو وَزْنٍ يَخْصُ الْفِعْلًا
 أَوْ غَالِبٍ كَأَحْمَدٍ وَيَعْمَلًا
 ٤٧٠ وَمَا يَصِيرُ عَلِمًا مِنْ ذِي الْإِفِّ
 زَيْدَتٌ لِإِلْحَاقِ فَلَيْسَ يَنْصَرِفُ

وَالْعَلَمَ آمَنَعَ صَرَفَهُ إِنَّ عُدِلَا
 كَفَعَلِ التَّوَكِيدِ أَوْ كَشُعَلَا
 وَالْعَدْلُ وَالتَّعْرِيفُ مَا نَبَعَا تَحَرُّرُ
 إِذَا بِهِ التَّعْيِينُ قَصْدًا يُعْتَبَرُ
 وَأَبْنِ عَلَى الْكَسْرِ فَعَالٍ عَلِمَا
 مُؤَنَّثًا وَهُوَ نَظِيرُ جُشَمَا
 عِنْدَ تَمِيمٍ وَأَصْرَفْنِ مَا نُكِرَا
 مِنْ كُلِّ مَا التَّعْرِيفُ فِيهِ أَثَرَا
 وَمَا يَكُونُ مِنْهُ مَنْقُوصًا فِي ٩٧٥
 إِعْرَابِهِ فَحَجَّ جَوَارٍ يَفْقَتْنِي
 وَلَاضْطِرَّارٍ أَوْ تَنَاسُبِ صُرْفِ
 ذُو الْمَنَعِ وَالْمَصْرُوفِ قَدْ لَا يَنْصَرِفُ

إِعْرَابُ الْفِعْلِ

أَرْفَعُ مُضَارِعًا إِذَا يُجْرَدُ
 مِنْ نَاصِبٍ وَجَازِمٍ كَتُسْعَدُ

وَيَلْسَنِ أَنْصِبُهُ وَكَئِ كَذَا بَانَ
 لَا بَعْدَ عِلْمٍ وَالَّتِي مِنْ بَعْدِ ظُنُّنِ
 فَانْصِبْ بِهَا وَالرَّفْعَ مَحْجٍ وَأَعْتَقِدْ
 تَخْفِيفَهَا مِنْ أَنْ فَهُوَ مُطَّرِدٌ
 وَبَعْضُهُمْ أَهْمَلُ أَنْ حَمَلًا عَلَى ٤٨١
 مَا أَخْتِهَا حَيْثُ اسْتَحَقَّتْ عَمَلًا
 وَنَصَبُوا بِإِذَا الْمُسْتَقْبِلِ لَوْلَا
 أَنْ صُدِّرَتْ وَالْفِعْلُ بَعْدَ مُوَصَلًا
 أَوْ قَبْلَهُ الْيَمِينُ وَأَنْصِبْ وَأَرْفَعَا
 إِذَا إِذَا مِنْ بَعْدِ عَطْفٍ وَقَعَا
 وَبَيْنَ لَا وَلَا مِ جَرِّ التُّزْمِ
 أَظْهَرَ أَنْ نَاصِبَةٌ وَأَنْ عَمْدِمْ
 لَا فَإِنَّ أَعْبِلُ مُظْهِرًا أَوْ مَعْتَمِرًا
 وَبَعْدَ نَفْيٍ كَانَ حَقًّا أَضْمِرًا
 كَذَاكَ بَعْدَ أَوْ إِذَا يَصْلُحُ فِي ٤٨٥
 مَوْضِعَهَا حَتَّى أَوْ إِلَّا أَنْ خَفِيَ

وَبَعْدَ حَتَّى هَاكَذَا إِضْمَارٌ أَنْ
 حَتْمٌ كَجُدٍ حَتَّى تَسُرَّ ذَا حَزَنٍ
 وَتَلَوْ حَتَّى حَالًا أَوْ مُوَوَّلًا
 بِهِ أَرْفَعَنَّ وَأَنْصِبِ الْمُسْتَقْبِلًا
 وَبَعْدَ فَا جَوَابٍ نَفْيٍ أَوْ طَلَبٍ
 مَخْضِينَ أَنْ وَسِئْرَهَا حَتْمٌ نَصَبٍ
 وَالسَّوَاءُ كَالْفَاءِ إِنْ تَفِيدُ مَفْهُومَ مَعَ
 كَلَّا تَكُنْ جَلْدًا وَتُظْهِرُ الْجَزْعَ
 ٤٩٠ وَبَعْدَ غَيْرِ النَّفْيِ جَزْمًا أَعْتَمِدُ
 إِنْ تَسْقِطِ الْفَاءَ وَالْجَزْمُ قَدْ قُصِدَ
 وَشَرْطُ جَزْمٍ بَعْدَ نَهْيٍ أَنْ تَضَعُ
 إِنْ قَبْلَ لَا دُونَ تَخَالْفِ يَقَعُ
 وَالْأَمْرُ إِنْ كَانَ بِغَيْرِ أَفْعَلٍ فَلَا
 تَنْصِبُ جَوَابَهُ وَجَزْمَهُ أَقْبَلًا
 وَالْفِعْلُ بَعْدَ الْفَاءِ فِي الرَّجَاءِ نَصَبٌ
 كَنْصِبِ مَا إِلَى التَّمَنِّي يَنْتَسِبُ

وَأَنَّ عَلَى آسَمٍ خَالِصٍ فِعْدٌ عَطِيفٌ
 فَصَبَهُ أَنْ ثَابِتًا أَوْ مُنْحَذِفٌ
 ٧٤٥ وَشَدَّ حَذْفُ أَنْ وَنَصَبٌ فِي سِوَى
 مَا مَرَّ فَاقْبَلْ مِنْهُ مَا عَدْلٌ رَوَى

عَوَامِلُ الْجَزْمِ

بِلا وَلامٍ طَالِبًا ضَعَّ جَزْمًا
 فِي الْفِعْلِ هَاكَذَا بِلَمْ وَلَمَّا
 وَأَجْزَمُ بِأَنْ وَمَنْ وَمَا وَمَهُمَا
 أَيِّ مَتَى أَيَّانَ أَيَّانَ إِذْمَا
 وَحَيْثُمَا أَنَّى وَحَرْفِ إِذْمَا
 كَانَ وَبَقِي الْأَدْوَاتِ أَسْمَا
 فِعْلَيْنِ يَقْتَضِيَنَّ شَرْطًا قُدِّمًا
 يَتْلُو الْجَزَاءُ وَجَوَابًا وَسَمًّا
 ٧٥٠ وَمَاضِيَيْنِ أَوْ مُضَارِعِيَيْنِ
 تَلْفِيهِمَا أَوْ مُتَخَالِفِيَيْنِ

وَبَعْدَ مَا ضِ رَفَعْدَكَ الْجَزَا حَسِّنُ
 وَرَفَعُهُ بَعْدَ مُضَارِعٍ وَهَسِّنُ
 وَأَقْرِنُ بِمَا حَتْمًا جَوَابًا لَوْ جَعِدُ
 شَرْطًا لِأَنَّ أَوْ غَيْرَهَا لَمْ يَتَجَعِدُ
 وَتَخَلْفُ الْفَاءُ إِذَا الْمُفَاجَأَةُ
 كَانَ تَجَدُّ إِذَا لَنَا مُكَافَأَةٌ
 وَالْفِعْلُ مِنْ بَعْدِ الْجَزَا إِنْ يَقْتَبِرُنُ
 بِالْفَا أَوْ الْوَاوِ بِتَثْلِيثِ قَمِيْنُ
 وَجَزْمٌ أَوْ نَصْبٌ بِفِعْلِ إِثْرَفَا ٧٠٥
 أَوْ وَاوِ إِنْ بِالْجُمْلَتَيْنِ أَكْتُنِيْفَا
 وَالشَّرْطُ يُعْنِي عَنْ جَوَابٍ قَدْ عَلِمُ
 وَالْعَكْسُ قَدْ يَأْتِي إِنْ الْمَعْنَى فُهُمُ
 وَأَحْذِفْ لَدَى اجْتِمَاعِ شَرْطٍ وَقَسَمِ
 جَوَابَ مَا أَخْرَجَتْ فَهُوَ مُلْتَزِمٌ
 وَإِنْ تَوَالِيَا وَقَبْلُ ذُو خَبِيرِ
 فَالشَّرْطُ زَجٌّ مُطْلَقًا بِدَلَا خَذَرِ

وَرَبِّمَا رَجَّحَ بَعْدَ قَسَمِ
شَرَطُ بِلَا ذِي خَبَرٍ مُقَدَّمِ

فَصْلُ لَوْ

٧١ لَوْ حَرْفُ شَرَطٍ فِي مُضِيِّ وَيَقْبَلُ
إِيْلَاوَةً مُسْتَقْبِلًا لَإِكْنَ قُبِيْلُ
وَفِي فِي الْإِخْتِصَاصِ بِالْفِعْلِ كَمَا
لَإِكْنَ لَوْ أَنَّ بِهَا قَدْ تَقْتَرِنُ
وَأَنَّ مُضَارِعٌ تَلَاهَا صُرْفًا
إِلَى الْمُضِيِّ تَحْوُلُو يَفِي كَفَى

أَمَّا وَلَوْلَا وَلَوْ مَا

أَمَّا كَمَهُمَا يَكُ مِنْ شَيْءٍ وَفَا
لَتَلُو تَلُوهُمَا وَجُوبًا أَلْفَا
وَحَذَفُ ذِي أَلْفَا قَدْ فِي نَشْرٍ إِذَا
لَمْ يَكُ قَوْلٌ مَعَهَا قَدْ نُبِيْدَا

٧١٥ لَوْلَا وَلَوْ مَا يَلْزَمَانِ الْإِبْتِدَا
 إِذَا آمْتِنَاعًا بِوُجُودِ عَقْدَا
 وَبِهِمَا آلْتَحْضِيضِ مِرْ وَهَقْلَا
 أَلَّا أَلَّا وَأَوْلِيْنَهَا أَلْفِعْلَا
 وَقَدْ يَلِيهَا آسَمُ بِفِعْلِ مُضْمَرِ
 عُلُقِ أَوْ بِظَاهِرِ مُوَحَّخَرِ

الْإِخْبَارُ بِالذِي وَالْأَلِفِ وَاللَّامِ
 مَا قِيدَ أَخْبِرُ عَنْهُ بِالذِي خَبِرُ
 عَنِ الذِي مُبْتَدَأٌ قَبْلُ آسْتَقْرُرُ
 وَمَا سِوَاهُمَا فَوَسَّطُهُ صِلَةٌ
 عَائِدُهَا خَلْفُ مُعْطَى التَّكْمِيلِ
 ٧٢٠ نَحْوُ الذِي ضَرَبْتُهُ زَيْدٌ فَذَا
 ضَرَبْتُ زَيْدًا كَانَ فَادِرِ الْمَأْخِذَا
 وَبِالَّذِينَ وَالَّذِينَ وَالَّتِي
 أَخْبِرُ مُرَاعِيًا وَفَاقَ الْمُثَبَّتِ

قَبُولُ تَأْخِيرٍ وَتَعْرِيفٍ لِمَا
 أُخْبِرَ عَنْهُ هَاهُنَا قَدْ حُتِمَا
 كَذَا الْغِنَى عَنْهُ بِأَجْنَبِيٍّ أَوْ
 بِمُضْمَرٍ شَرْطًا فَرَاعٍ مَا رَعَوْا
 وَأَخْبَرُوا هُنَا بِالْأَلِّ عَنِ بَعْضِ مَا
 يَكُونُ فِيهِ الْفِعْلُ قَدْ تَقَدَّمَ
 ٧٢٥ إِنْ صَحَّ صَوْنُ صَلَاةٍ مِنْهُ لِأَنَّ
 كَصَوْنِ وَاقٍ مِنْ وَقِيَّ اللَّهِ الْبَطْلُ
 وَإِنْ يَكُ مَا رَفَعَتْ صَلَاةً أَلَّ
 ضَمِيرَ غَيْرِهَا أَبِينِ وَأَنْفَصَلُ

الْعَدَدُ

ثَلَاثَةٌ بِالتَّاءِ قَدْ لِلْعَشْرَةِ
 فِي عَدِّ مَا أَحَادُهُ مُذَكَّرَةٌ
 فِي الضِّدِّ جَرْدٌ وَالْمُمَيِّزُ أَجْرٌ
 جَمْعًا بِلَفْظِ قَلَّةٍ فِي الْأَكْثَرِ

وَمِائَةٌ وَالْأَلْفُ لِلْفَرْدِ أَضْفُ
 وَمِائَةٌ بِالْجَمْعِ فَزْرًا قِيدُ رُدفِ
 ٧٣٠ وَأَحَدٌ أَذْكَرُ وَصِلْنَهُ بَعَشْرُ
 مُرَكَّبًا قَاصِدًا مَعْدُودِ ذَكَرُ
 وَقَدْ لَدَى الثَّانِيَةِ إِحْدَى عَشْرَةٌ
 وَالشَّيْنُ فِيهَا عَنْ تَمِيمٍ كَسْرَةٌ
 وَمَعَ غَيْرِ أَحَدٍ وَأَحْدَى
 مَا مَعَهُمَا فَعَلْتَ فِإْفَعَلْ قَصْدًا
 وَلِثَلَاثَةٍ وَتِسْعَةٍ وَمَا
 بَيْنَهُمَا إِنْ رُكِّبَا مَا قُدِّمَا
 وَأَوَّلِ عَشْرَةٍ أَثْنَتِي وَعَشْرًا
 إِثْنِي إِذَا أَثْنِي تَشَا أَوْ ذَكَرًا
 ٧٣٥ وَالْيَا لغيرِ الرَّفْعِ وَأَرْفَعُ بِالْأَلْفِ
 وَالْفَتْحِ فِي جُزْئِي سَوَاهُمَا أَلْفُ
 وَمَيِّزِ الْعَشْرَيْنِ لِلتِّسْعَيْنَا
 بِوَأَحَدٍ كَأَرْبَعَيْنِ حِينَا

وَمَيِّزُوا مُرَكَّبًا بِمِثْلِ مَنَا
 مَيِّزَ عِشْرُونَ فَسَوِّبْنَاهُمَا
 وَأَنْ أُضِيفَ عِنْدَ مُرَكَّبٍ
 يَبْقَى الْبِنَاءُ وَعَجَزٌ قَدْ يُغَرَّبُ
 وَصَغٌ مِنْ أَثْنَيْنِ وَمَا فَوْقَ إِلَى
 عَشْرَةٍ كَفَاعِلٍ مِنْ فَاعِلًا
 وَأَخْتِمُهُ فِي التَّأْنِيثِ بِالثَّنَاءِ وَمَتَى ٧٤٠
 ذَكَرْتَ فَادْكُرْ فَاعِلًا بِغَيْرِ تَا
 وَأَنْ تُرِدَ بَعْضَ الَّذِي مِنْهُ بُنِيَ
 تُضِيفُ إِلَيْهِ مِثْلَ بَعْضِ بَيْنِ
 وَأَنْ تُرِدَ جَعَلَ الْأَقْدَمِ مِثْلَ مَا
 فَوْقَ فَحُكْمَ جَاعِلٍ لَهُ أَحْكَمَا
 وَأَنْ أَرَدْتَ مِثْلَ ثَانِي أَثْنَيْنِ
 مُرَكَّبًا فَجِي بِتَرْكِيْبَيْنِ
 أَوْ فَاعِلًا بِحَالَتَيْهِ أُضِيفُ
 إِلَى مُرَكَّبٍ بِمَا تَنْوِي يَفِي

٧٤٥ وَشَاعَ الْأَسْتِغْنَا بِحَادِي عَشْرًا
 وَنَحْوَهُ وَقَبْلَ عِشْرِينَ أَذْكَرًا
 وَبَابِهِ الْفَاعِلُ مِنَ لَفْظِ الْعَدَدِ
 بِحَالَتَيْهِ قَبْلَ وَآوٍ يُغْتَمَدُ

كَمْ كَائِنٌ وَكَذَا

مَيِّزٌ فِي الْأَسْتِفْهَامِ كَمْ بِمِثْلِ مَا
 مَيِّزَتْ عِشْرِينَ كَكَمْ شَخْصًا سَمَا
 وَأَجْزَانُ يَحْرَهُ مِنْ مُضْمَرًا
 إِنْ وَلِيَتْ كَمْ حَرْفٌ جَرِّ مُظْهَرًا
 وَأَسْتَعْمَلْنَاهَا مُخْبِرًا كَعَشْرَةَ
 أَوْ مِائَةَ كَكَمْ رِجَالٍ أَوْ مَرَّةً
 ٧٥٠ كَكَمْ كَائِنٌ وَكَذَا وَيُنْتَصَبُ
 تَمْيِيزُ ذَيْنِ أَوْ بِهِ صِدٌّ مِنْ تُصِبُّ

آحِكَايَةُ

إِحِكِ بِأَيِّ مَا لِمَنْكُورٍ سُئِلَ
 عَنْهُ بِهَا فِي الْوَقْفِ أَوْ حِينَ تَصِدُّ
 وَوَقْفًا أَحِكِ مَا لِمَنْكُورٍ بِمَنْ
 وَالنُّونَ حَرِّكَ مُطْلَقًا وَأَشْبِعْ
 وَقَدْ مَنَّانٍ وَمَنْبَيْنِ بَعْدَ لِي
 الْفَانَ كَأَبْنَيْنِ وَسَكِّنْ تَعْدِلِ
 وَقَدْ لِمَنْ قَالَ أَتَتْ بِنْتُ مَنَّهُ
 وَالنُّونُ قَبْلَ تَا الْمُشْتَى مُسَكِّنُهُ
 ٧٥٥ وَالْفَتْحُ نَزْرٌ وَصِدِ الْتَا وَالْأَلِفُ
 بِمَنْ بِأَثَرِ ذَا بِنِسْوَةٍ كَلِيفُ
 وَقَدْ مَنْوَنَ وَمَنْبَيْنَ مُسَكِّنَا
 إِنَّ قَيْدَ جَا قَوْمٍ لِقَوْمٍ فُطِنَا
 وَأَنَّ تَصِدُّ فَلَفْظٌ مَنْ لَا يَخْتَلِفُ
 وَنَادِرٌ مَنْوَنَ فِي نَظْمٍ عُرِفُ

وَالْعَلَمَ أَحْكَيْنَهُ مِنْ بَعْدِ مَنْ
إِنْ عَرِيَتْ مِنْ عَاطِفٍ بِهَا أَقْتَرْنَ

التَّانِيثُ

عَلَامَةٌ التَّانِيثِ تَنَاءٌ وَالْوَيْفُ
وَفِي أَسَامٍ قَدَّرُوا التَّاءَ كَالنَّكَتِفِ
وَيُعْرَفُ التَّقْدِيرُ بِالنَّصْبِ
وَنَحْوِهِ كَالرَّدِّ فِي التَّصْغِيرِ
وَلَا تَلِي فَنَارِقَةٌ فَعُولًا
أَصْلًا وَلَا الْمِفْعَالُ وَالْمِفْعَالِيَّةُ
كَذَاكَ مِفْعَلٌ وَمَا تَلِيهِ
تَنَا الْفَرْقُ مِنْ ذِي فَشْدُودٍ فِيهِ
وَمِنْ فَعِيلٍ كَقَتِيلٍ إِنْ تَبِعَ
مَوْصُوفُهُ غَالِبًا التَّاءُ تَمْتَنِعُ
وَالْوَيْفُ التَّانِيثِ ذَاتُ قَسْطٍ
وَذَاتُ مَدٍّ نَحْوُ أُنْتِ الْغُرِّ

١٦٥ وَالْأَشْتِهَارُ فِي مَبَانِي الْأُولَى
 يُبْدِيهِ وَزُنُّ أُرْبَى وَالطُّطُولَى
 وَمَرَطَى وَوَزْنُ فَعَلَى جَمْعًا
 أَوْ مَصْدَرًا أَوْ صِفَةً كَشَبَعَى
 وَحَبَارَى سَمَّى سِبْطَى
 ذِكْرَى وَحَيْثَى مَعَ الْكُفْرَى
 كَذَاكَ خُلَيْطَى مَعَ الشُّقَارَى
 وَأَعْرُ لَغَيْرِ هَذِهِ أَسْتِنْدَارًا
 لِمَدِّهَا فَعْلًا أَفْعَلًا
 مُثَلَّتِ الْعَيْنُ وَفَعْلًا
 ١٧٠ ثُمَّ فَعَالًا فُعْلًا فَاعُولًا
 وَفَاعِلًا فِعْلِيًّا مَفْعُولًا
 وَمُطْلَقُ الْعَيْنِ فَعَالًا وَكَذَا
 مُطْلَقُ فَاءٍ فَعِلًا أَخِيذًا

الْمَقْصُورُ وَالْمَمْدُودُ

إِذَا أَسْمَ آسْتَوْجَبَ مِنْ قَبْلِ الطَّرْفِ
 فَتَحًا وَكَانَ ذَا نَظِيرٍ كَالْأَسْفِ
 فَلِنَظِيرِهِ الْفِعْلُ الْآخِرُ
 ثُبُوتُ قَصْرِ بَقِيَّاسٍ ظَاهِرٍ
 كَفِعَلٍ وَفُعَلٍ فِي جَمْعِ مَا
 كَفِعْلَةٍ وَفُعْلَةٍ نَحْوِ الدِّمَا
 وَمَا آسْتَحَقَّ قَبْلَ الْآخِرِ الْفِ ٧٧٥
 فَالْمَدُّ فِي نَظِيرِهِ حَتْمًا عُرِفَ
 كَمَصْدَرِ الْفِعْلِ الَّذِي قَدْ بُدِيََا
 بِهِمْزٍ وَضَلَّ كَارَعَوَى وَكَارْتَأَى
 وَالْعَادِمُ النَّظِيرُ ذَا قَصْرِ وَذَا
 مَدٍّ يَنْقَلِ كَالْحَبَا وَكَالْحِذَا
 وَقَصْرُ ذِي الْمَدِّ اضْطِرَّارًا يُجْمَعُ
 عَلَيْهِ وَالْعَكْسُ خَلْفَ يَقْعُ

كَيْفِيَّةُ تَنْبِيَةِ الْمُقْصُورِ وَالْمَمْدُودِ وَجَمْعِهِمَا تَضْحِيحًا

آخِرَ مَقْصُورٍ تُسْتَنِي آجَعَلُهُ يَا
 إِنْ كَانَ عَنْ ثَلَاثَةِ مُرْتَقِيَا
 كَذَا الَّذِي آيَا أَصْلُهُ نَحْوُ الْفَتَى
 وَالْجَامِدُ الَّذِي أُمِيدَ كَمَتَى
 فِي غَيْرِ ذَا تُقْلَبُ وَأَوَّ الْأَلِفُ
 وَأَوَّلَهَا مَا كَانَ قَبْلُ قَدْ أَلِفُ
 وَمَا كَخَمْرَاءَ بِوَاوٍ تُنْبِيَا
 وَنَحْوِ عَلِبَاءَ كِسَاءَ وَحَبِيَا
 بِوَاوٍ أَوْ هَمَزٍ وَغَيْرَ مَا ذُكِرَ
 مَخْرَجٌ وَمَا شَدَّ عَلَى نَقْلِ قُصِيرٍ
 وَأَحْدَفَ بَيْنَ الْمُقْصُورِ فِي جَمْعٍ عَلَى
 حَدِّ الْمُثَنَّى مَا بِهِ تَكْمَلًا

٧٨٥ وَالْفَتْحَ أَبَقِ مُشْعِرًا بِمَا حَذِفُ
 وَأَنْ جَمَعْتَهُ بِتَاءٍ وَالِيفُ
 فَالِيفَ أَقْلِبُ قَلْبَهَا فِي التَّثْنِيَةِ
 وَتَاءَ ذِي التَّاءِ الزَّمَنَ تَنْحِيَهُ
 وَالسَّالِمِ الْعَيْنِ الثُّلَاثِي أَسْمًا أَنْدُ
 إِنِّبَاعَ عَيْنٍ فَاءُ بِمَا شَكِكُ
 إِنْ سَاكِنَ الْعَيْنِ مُوْتَثًّا بَدَا
 مَخْتَتِيمًا بِالتَّاءِ أَوْ مَجْرَدًا
 وَسَكِنَ التَّالِي غَيْرَ الْفَتْحِ أَوْ
 خَفِيفَهُ بِالْفَتْحِ وَكُلًّا قَدْ رَوَا
 ٧٩٠ وَمَنْعُوا إِنِّبَاعَ نَحْوِ ذِرْوَةٍ
 وَزَنْبِيَّةٍ وَشَدَّ كَسْرُ جِرْوَةٍ
 وَنَادِرٌ أَوْ ذُو أَضْطِرَارٍ غَيْرُ مَا
 قَدَمْتُهُ أَوْ لِانْفَاسٍ أَنْتَمَى

جَمْعُ التَّكْسِيرِ

أَفْعَلَةٌ أَفْعَلُ ثُمَّ فِعْلَةٌ
 ثَمَّتْ أَفْعَالٌ جُمُوعٌ قِلَّةٌ
 وَبَعْضُ ذِي بِكْثَرَةٍ وَضَعَاءٌ يَغْنِي
 كَأَرْجُلٍ وَالْعَكْسُ جَاءَ كَالصَّفِي
 لِفِعْلِ اسْمًا صَحَّ عَيْنًا أَفْعَلُ
 وَلِلرُّبَاعِيِّ اسْمًا أَيْضًا يُجْعَلُ
 إِنْ كَانَ كَالْعَنْاقِ وَالذَّرَاعِ فِي ٧٩٥
 مَدٍّ وَتَأْنِيثٍ وَعَدِّ الْأَحْرُفِ
 وَغَيْرِ مَا أَفْعَلُ فِيهِ مُطَرِّدُ
 مِنَ الثَّلَاثِيِّ اسْمًا بِأَفْعَالٍ يَرِدُ
 وَغَالِبًا أَغْنَاهُمْ فِعْلَانُ
 فِي فِعْلِ كَقَوْلِهِمْ صِرْدَانُ
 فِي اسْمٍ مُذَكَّرٍ رُبَاعِيٍّ بِمَدٍّ
 ثَالِثٍ أَفْعَلَةٌ عَنْهُمْ أَطَرِدُ

وَالزَّمَّةُ فِي فَعَالٍ أَوْ فِعَالٍ
 مُصَاحِبِي تَضَعِيْفٍ أَوْ اِمْسَالٍ
 ٨٠٠ فَعَلٌ لِنَحْوِ اِحْمَرٍ وَحَمْرًا
 وَفِعْلَةٌ جَمْعًا بِنَقْلِ يَدْرِي
 وَفُعْلٌ لِاسْمِ رَبِّ اِلْمِي بِسَمْدٍ
 قَدْ زِيدَ قَبْلَ لَامِ اِعْلَالًا فَفَعْدٌ
 مَا كَمْ يُضَاعَفُ فِي اَلْاَعْمِ ذُو اَلْاَلِفِ
 وَفُعْلٌ لِفِعْلَةٍ جَمْعًا عُسْرُفٍ
 وَنَحْوُ كُبْرَى وَلِفِعْلَةٍ فِعْدٌ
 وَقَدْ يَجِيءُ جَمْعُهُ عَلَى فُعْدٍ
 فِي نَحْوِ رَامٍ ذُو اَطْرَافٍ فُعْلَةٌ
 وَشَاعَ نَحْوُ كَامِلٍ وَكَمَلَةٌ
 ٨٠١ فَعَلَى لِيُوصَفِ كَقَتِيْبٍ وَزَيْنٍ
 وَهَالِكٍ وَمَيِّتٍ بِهِ قَمِيْسٌ
 لِفُعْدٍ اَسْمَاءٌ لَامًا فِعْلَةٌ
 وَالْوَضْعُ فِي فِعْدٍ وَفَعْدٍ قَلْلَةٌ

وَفَعَلٌ لِفَاعِلٍ وَفَاعِلٌ لِنَهْ
 وَصَفَيْنِ نَحْوَ عَاذِلٍ وَعَاذِلُهُ
 وَمِثْلُهُ الْفُعَالُ فِي مَا ذُكِرَا
 وَذَانِ فِي الْمُعْتَدِلِ لِأَمَّا نَدْرَا
 فَعَدٌ وَفَعْلَةٌ فِعَالٌ لَهُمَا
 وَقَدْ فِيمَا عَيْنُهُ أَلْيَا مِنْهُمَا
 وَفَعَدٌ أَيضًا لَهُ فِعَالٌ
 مَا لَمْ يَكُنْ فِي لَامِهِ أَعْتِيْلَالٌ
 أَوْ يَكُ مُضْعَفًا وَمِثْلُ فَعَلٍ
 ذُو النَّا وَفُعْدٌ مَعَ فِعْدٍ فَاقْبَلِ
 وَفِي فَعِيلٍ وَصَفٍ فَاعِلٍ وَرَدٌ
 كَذَاكَ فِي أَنْثَاءٍ أَيضًا أَطْرَدُ
 وَشَاعَ فِي وَصَفٍ عَلَى فُعْلَانَا
 وَأَنْثِيَّهِ أَوْ عَلَى فُعْلَانَا
 وَمِثْلُهُ فُعْلَانَةٌ وَالزَّمَةُ فِي
 نَحْوِ طَوِيلٍ وَطَوِيلَةٍ تَبِي

٨١٥ وَيَفْعُولُ فَعِيلٌ تَحْوُ كَبِيدٌ
 يَخْصُ غَالِبًا كَذَاكَ يَطْرُدُ
 فِي فَعَلٍ آسَمًا مُطْلَقَ آفَا وَفَعَلٌ
 لَهُ وَالْفُعَالِ فِعْلَانُ حَصْدُ
 وَشَاعَ فِي حُبوتٍ وَقَاعٍ مَعَ مَا
 ضَاهَاهُمَا وَقَدْ فِي غَيْرِهِمَا
 وَفَعَلًا آسَمًا وَفَعِيلًا وَفَعَلٌ
 غَيْرُ مَعَدِّ الْعَيْنِ فُعْلَانُ شَمْدُ
 وَلِكْرِيمٍ وَبَحْيِيدٍ فُعْلَانُ
 كَذَا لِمَا ضَاهَاهُمَا قَدْ جُعِلَا
 ٨٢٠ وَنَابَ عَنْهُ أَفْعَلَاءٌ فِي الْمُمَعَدِّ
 لَامًا وَمُضَعَفٍ وَغَيْرُ ذَلِكَ قَلْدُ
 فَوَاعِدُ لِفَوَعِدٍ وَقَاعِدُ
 وَفَاعِلَاءٌ مَعَ تَحْوِ كَاهِدِ
 وَحَائِضٍ وَصَاهِدِ وَفَاعِلَةٌ
 وَشَدٌّ فِي الْفَارِسِ مَعَ مَا مَائِلَةٌ

وَبِفَعَائِلَ آجْمَعِن فَعَعَالَهُ
 وَشِبْهَهُ ذَا قَاءٍ أَوْ مُزَالَهُ
 وَبِالْفَعَالِي وَالْفَعَالِي جُمِعَا
 صَحْرَاءٌ وَالْعَدْرَاءُ وَالْقَيْسِ أَنْبَعَا
 ٨٢٥ وَأَجْعَلُ فَعَالِي لِيغْيِرِ ذِي نَسَبٍ
 جُدَدَ كَالْكُرْسِيِّ تَتَّبِعُ الْعَرَبُ
 وَبِفَعَالِدَ وَشِبْهَهُ أَنْطَقَا
 فِي جَمْعِ مَا فَوْقَ الثَّلَاثَةِ أَرْتَقِي
 مِنْ غَيْرِ مَا مَضَى وَمِنْ حُمَاسِي
 جُرْدَ الْآخِرِ أَنْفٍ بِالْقِيَّاسِ
 وَالرَّابِعُ الشَّبِيهُ بِالْمَزِيدِ قَدْ
 يُحْدَفُ دُونَ مَا بِهِ تَمَّ الْعَدَدُ
 وَزَائِدَ الْعَادِي الرَّبَاعِي أَحْدَفُهُ مَا
 لَمْ يَكُ لَيْنًا إِثْرُهُ أَلَدُ خَتَمًا
 ٨٣٠ وَالسِّينَ وَالسَّنَّ مِنْ كَمُسْتَدْعٍ أَزَلُ
 إِذْ بَيْنَا الْجَمْعِ بَقَاهُمَا مُخِذُ

وَأَلْمِيمٌ أَوْلَىٰ مِنْ سِوَاهُ بِأَلْبَقَا
وَأَلْهَمَزٌ وَأَلْيَا مِثْلُهُ إِنْ سَبَقَا
وَأَلْيَاءٌ لَا أَلْوَاوَ أَحَدِفُ إِنْ جَمَعْتَ مَا
كَهَيِّبُونَ فَهُوَ حُكْمٌ حُتِمَ مَا
وَخَيْرُوا فِي زَائِدِي سِرْنَدِي
وَكَدِّ مَا ضَاهَاهُ كَأَلْعَلْنَدِي

التَّصْغِيرُ

فُعَيْلًا آجَعَدِ التَّثْلَاثِي إِذَا
صَغَّرْتَهُ نَحْوُ قُدِّي مِنْ قَدِي
فُعَيْعِدُ مَعَ فُعَيْعِيدٍ لِمَا ^{٨٣٥}
فَاقَ كَجَعَدِ دِرْهَمٍ دُرِّيهِمَا
وَمَا بِهِ لِمُنْتَهَى الْجَمْعِ وَصِلُ
بِهِ إِلَى امْتِلَاةِ التَّصْغِيرِ صِدُ
وَجَائِزٌ تَعْوِيضٌ يَا قَبْلَ الطَّرْفِ
إِنْ كَانَ بَعْضُ الْأَسْمِ فِيهِمَا أَحَدِفُ

وَحَائِدٌ عَنِ الْقِيَاسِ كُلِّمَا
 خَالَفَ فِي الْبَابَيْنِ حُكْمًا رُسْمًا
 لِنَلْوِيَا التَّصْغِيرِ مِنْ قَبْلِ عِلْمٍ
 تَأْنِيثٍ أَوْ مَدَّةٍ الْفَتْحُ أَنْحَثَمُ
 ٨٤٠ كَذَاكَ مَا مَدَّةٌ أَفْعَالٍ سَبَبُ
 أَوْ مَدَّةٌ سَكْرَانٍ وَمَا بِهِ التَّحَقُّقُ
 وَالْفُ التَّأْنِيثِ حَيْثُ مُدًّا
 وَتَأْوُهُ مُنْفَصِلَيْنِ عُدًّا
 كَذَا الْمَزِيدُ آخِرًا لِلنَّسَبِ
 وَعَجْزُ الْمُضَافِ وَالْمُرَكَّبِ
 وَهَآكَذَا زِيَادَتَا فَعْلَانِ
 مِنْ بَعْدِ أَرْبَعٍ كَزَعْفَرَانِ
 وَقَدَّرِ أَنْفِصَالَ مَا دَلَّ عَلَى
 تَثْنِيَّةٍ أَوْ جَمْعٍ تَحْجِجِ جَلَا
 ٨٤٥ وَالْفُ التَّأْنِيثِ ذُو الْقَصْرِ مَتَى
 زَادَ عَلَى أَرْبَعَةٍ لَنْ يَثْبُتَا

وَعِنْدَ تَصْغِيرِ حُبَارَى خَيْرِ
 بَيْنَ الْحُبَيْرَى فَآدِرِ وَالْحُبَيْرِ
 وَأَرْدَدُ لِأَصْلِ ثَانِيًا لِينًا قُلُوبِ
 فَقِيمَةً صَيْرُ فُرُوبَةٍ تُصِيبُ
 وَشَدَّ فِي عِيدِ عَيْدٍ وَحَتِيمِ
 لِجَمْعِ مَنْ ذَا مَا لِتَصْغِيرِ عِلْمِ
 وَالْأَلْفِ الثَّانِي الْمَزِيدُ يُجْعَلُ
 وَأَوَّ كَذَا مَا الْأَصْلُ فِيهِ يُجْهَدُ
 وَكَمِيلِ الْمَنْقُوصِ فِي التَّصْغِيرِ مَا
 لَمْ يَجُوعِ غَيْرَ التَّاءِ ثَالِثًا كَمَا
 وَهَنْ بِتَرْخِيمٍ يُصَغِّرُ أَكْتَنِي
 بِالْأَصْلِ كَالْعَطِيفِ يَعْنِي الْمِعْطَفَا
 وَأَخْتِمُ بِنَا التَّانِيثِ مَا صَغَّرَتْ مِنْ
 مُونَثِ عَارِ ثَلَاثِي كَسِينِ
 مَا لَمْ يَكُنْ بِأَلْتَا يُرَى ذَا لَبْسِ
 كَشَجَرٍ وَبَقَرٍ وَخَمْسِ

وَشَدَّ قَرْكَ دُونَ لَبِيسٍ وَنَدَّرُ
لِحَاقُ تَا فِيمَا تُثَلَاثِيًّا كَثَرُ
^{٨٥٥} وَصَغَّرُوا شُدُودًا آلَّذِي آلَّتِي
وَدَا مَعَ الْفُرُوعِ مِنْهَا تَا وَتِي

النَّسَبُ

يَاءٌ كَيَا آلَّكُرْسِيِّ زَادُوا لِلنَّسَبِ
وَكَدُّ مَا يَلِيهِ كَسْرُهُ وَجَبُّ
وَمِثْلُهُ مِمَّا حَوَاهُ أَحْدَفُ وَتَا
تَأْنِيثٍ أَوْ مَدَّةً لَا تُشْبِهُنَا
وَأَنَّ تَكُنُّنَ تَرْبَعُ ذَا ثَانٍ سَكَنُ
وَقَلْبُهَا وَأَوَا وَحَدَفُهَا حَسَنُ
لِشِبْهِهَا الْمُتَلَحِّقِ وَالْأَصْلِيُّ مَا
لَهَا وَالْأَصْلِيُّ قَلْبُ يُعْتَمَرُ
^{٨٤٠} وَالْأَلِفُ الْجَائِزُ أَرْبَعًا أَزَلُ
كَذَاكَ يَا الْمَنْقُوصِ خَامِسًا عَزَلُ

وَالْحَذْفُ بِأَلْيَا رَابِعًا أَحَقُّ مِنْ
 قَلْبٍ وَحْتَمٌ قَلْبٌ ثَالِثٌ يَعْزِنُ
 وَأَوَّلُ ذَا الْقَلْبِ أَنْفِيتَا حَا وَفَعِلُ
 وَفَعِلُ عَيْنُهُمَا أَفْتَحُ وَفِعِلُ
 وَقِيدَ فِي الْمَرْمِي مَرْمِيٌّ
 وَأَخْتِيرَ فِي اسْتَعْمَالِهِمْ مَرْمِيٌّ
 وَنَحْوُ حَيٍّ فَتَحُ ثَانِيَةٌ يَجِبُ
 وَارْدَةٌ وَأَوَّاءٌ إِنْ يَكُنْ عَنْهُ قَلْبٌ
 وَعَلِمَ التَّثْنِيَّةُ أَحَدُفٌ لِلنَّسَبِ ٨٦٥
 وَمِثْلُ ذَا فِي جَمْعِ تَحْيِيحٍ وَجَبُ
 وَثَالِثٌ مِنْ نَحْوِ طَائِبٍ حُذِفُ
 وَشَدَّ طَائِيٌّ مَقُولًا بِالْأَلْفِ
 وَفَعَلِيٌّ فِي فَعِيلَةَ التُّزْمِ
 وَفَعَلِيٌّ فِي فُعَيْلَةَ حُتِمِ
 وَالْحَقُّوا مُعَدَّ لَامٍ عَرِيًّا
 مِنْ الْمِثَالِيِّنَ بِمَا أَلْتَا أُوْلِيًّا

وَتَمَّمُوا مَا كَانَ كَالطَّرِيقِ لَهٗ
 وَهَكَذَا مَا كَانَ كَالْجَلِيلِ لَهٗ
 ٨١٠ وَهَمَزُ ذِي مَدٍّ يَنَالُ فِي النَّسَبِ
 مَا كَانَ فِي ثَنِينَةٍ لَهُ أَنْتَسَبُ
 وَأَنْسَبُ لِصَدْرٍ جُمْلَةٍ وَصَدْرٍ مَا
 رُكِبَ مَزْجًا وَلِثَانٍ تَمَمًا
 إِضَافَةً مَبْدُوءَةً بِبَابِنِ أَوْ أَبٍ
 وَمَا لَهُ التَّعْرِيفُ بِالثَّانِي وَجَبُ
 فِيمَا سِوَى هَذَا أَنْسَبَنَّ لِأَوَّلٍ
 مَا لَمْ يُخَفَّ لِبَسِّ كَعْبِدِ الْأَشْهَدِ
 وَأَجْبُرُ بَرْدَ اللَّامِ مَا مِنْهُ حُذِفُ
 جَوَازًا إِنْ لَمْ يَكُ رَدَّةً أَلِفُ
 ٨٧٥ فِي جَمْعِي التَّصْحِيحِ أَوْ فِي الثَّنِينِيَّةِ
 وَحَقُّ مُجْبُورٍ بِهَذَا تَوْفِيَّةُ
 وَبِإِخْتِائِهَا وَبِأَبْنِ بِنْتَا
 الْحَقُّ وَيُونُسُ أَبِي حَذَفِ الثَّنَا

وَضَاعِفِ الثَّانِي مِنْ تُنَنَّاى
 ثَانِيهِ ذُو لَيْنٍ كَلَا وَلاى
 وَأَنْ يَكُنْ كَشِيَّةٍ مَا أَلْفَا عَدَمُ
 فَجَبْرَةٌ وَفَتْحٌ عَيْنِيهِ التُّزْمُ
 وَالْوَاحِدَ أَذْكَرُ نَاسِبًا لِلْجَمْعِ
 إِنْ لَمْ يُشَابِهْ وَاحِدًا بِالْوَضْعِ
 وَمَعَ فَاعِلٍ وَقَعَّالٍ فَعِدُ^{٨٨}
 فِي نَسَبٍ أَغْنَى عَنِ آيَا فَفْقِيدُ
 وَغَيْرَ مَا أَسْلَفْتَهُ مُقَرَّرًا
 عَلَى الَّذِي يَنْقَلُ مِنْهُ أَقْتُصِرًا

الْوَقْفُ

تَنْوِينًا إِثْرَ فَتْحٍ أَجْعَلُ أَلِفًا
 وَقَفًا وَتَلُوْ غَيْرِ فَتْحٍ أَحْدِفًا
 وَأَحْدِفُ لِيَوْقِفُ فِي سِوَى اضْطِرَّارِ
 صَلَّةٍ غَيْرِ الْفَتْحِ فِي الْأَضْمَمَارِ

وَأَشْبَهَتْ إِذْنٌ مُنَوَّنًا نُصِيبُ
 فَالْفَاءُ فِي الْوَقْفِ نُوْنُهَا قُلِيبُ
 وَحَذَفُ يَا الْمَنْقُوصِ ذِي التَّنْوِينِ مَا
 لَمْ يَنْصَبْ أَوْلَى مِنْ ثُبُوتِ فَاعْلَمَا
 وَغَيْرُ ذِي التَّنْوِينِ بِالْعَكْسِ وَفِي
 نَحْوِ مِرْ لَزُومٍ رَدِّ الْيَا أَقْتُنِي
 وَغَيْرَهَا التَّنَائِيثِ مِنْ مُحَرِّكَ
 سَكِنُهُ أَوْ قِفِ رَائِمِ التَّحَرُّكِ
 أَوْ أَشْمِ الضَّمَّةِ أَوْ قِفِ مُضْعِفَا
 مَا لَيْسَ هَمْزًا أَوْ عَلِيلاً إِنْ قَفَا
 مُحَرِّكًا وَحَرَكَاتِ أَنْفُلَا
 لِسَاكِنِ تَحْرِيكُهُ لَنْ يَحْطَلَا
 وَنَقَلُ فَتْحٍ مِنْ سِرَى الْمَهْمُوزِ لَا
 يَرَاهُ بِصَرِيٍّ وَكُوفٍ نَقَلَا
 وَالنَّقْلُ إِنْ يُعَدَّمُ نَظِيرٌ مُمْتَنِعٌ
 وَذَاكَ فِي الْمَهْمُوزِ لَيْسَ يَمْتَنِعُ

فِي الْوَقْفِ تَا تَأْنِيثِ الْأِسْمِ هَا جُعِدُ
 إِنْ لَمْ يَكُنْ بِسَاكِنٍ مَحَّ وَصِدُ
 وَقَدْ ذَا فِي جَمْعِ تَعْجِيزٍ وَمَا
 ضَاهَا وَغَيْرُ ذَيْنِ بِالْعَكْسِ أَنْتَمَى
 وَقِفْ بِهَا آلَسَكْتِ عَلَى الْفِعْلِ الْمُعَدِّ
 بِحَذْفِ آخِرِ كَأَطِ مِنْ سَأَلِ
 ٨٤٥ وَلَيْسَ حَتْمًا فِي سِوَى مَا كَعِ أَوْ
 كَعِ مَجْزُومًا فَرَاعِ مَا رَعَوْا
 وَمَا فِي الْأِسْتِفْهَامِ إِنْ جُرَتْ حُذِفِ
 أَلْفَهَا وَأَوْلَهَا أَلْفَهَا إِنْ تَقِفِ
 وَلَيْسَ حَتْمًا فِي سِوَى مَا أَخْفَضَا
 بِأَسْمِ كَقَوْلِكَ أَقْتَضَاءَ مَ أَقْتَضَى
 وَوَصَلِ ذِي أَلْفَاءِ أَجْزُ بِكُلِّ مَا
 حُرِّكَ تَحْرِيكَ بِنَاءِ لَنْزِمَا
 وَوَصَلَهَا بِغَيْرِ تَحْرِيكِ بِنَاءِ
 أُدِيمَ شَدَّ فِي الْمُدَامِ أَسْتَحْسِنَا

٩٠ وَرُبَّمَا أُعْطِيَ لَفْظُ الْوَصْلِ مَا
لِلْوَقْفِ نَثْرًا وَفَشًا مُنْتَظِمًا

الْإِمَالَةُ

الْأَلِفُ الْمُبْدَلُ مِنْ يَا فِي طَرْفٍ
أَمِدْ كَذَا الْوَاقِعُ مِنْهُ أَلْيَا خَلْفَ
دُونِ مَزِيدٍ أَوْ شُدُودٍ وَلِيَمَّا
تَلِيدِهَا التَّنَائِيثُ مَا أَلَّهَا عُدِمًا
وَهَاكَذَا بَدَلُ عَيْنِ الْفِعْلِ إِنْ
يَبُولُ إِلَى فِلْتُ كَمَاضِي خَفَّ وَدِنْ
كَذَاكَ تَالِي أَلْيَاءَ وَالْفَصْلُ اغْتِفِرُ
بِحَرْفٍ أَوْ مَعَهَا كَجَيْبِهَا أَدِرُ
٩٥ كَذَلِكَ مَا يَلِيهِ كَسْرٌ أَوْ يَلِي
تَالِي كَسْرٍ أَوْ سُكُونٍ قَدْ وَلي
كَسْرًا وَفَصْلُ أَلَّهَا كَلَا فَصْلٌ يُعَدُّ
فَدِرْهَمًاكَ مِنْ يُمِلُّهُ لَمْ يُصَدُّ

وَحَرْفُ الْأَسْتِعْلَا يَكْفُ مُظَهَّرًا
 مِنْ كَسْرِ أَوْ يَاءٍ وَكَذَا تَكْفُ رَا
 إِنْ كَانَ مَا يَكْفُ بَعْدَ مُتَّصِلٍ
 أَوْ بَعْدَ حَرْفٍ أَوْ بِحَرْفَيْنِ فُصِّلَ
 كَذَا إِذَا قُدِّمَ مَا لَمْ يَنْكَسِرْ
 أَوْ يَسْكُنْ إِثْرَ الْكَسْرِ كَالْمِطْوَاعِ مِرْ
 ٤١ وَكْفُ مُسْتَعْلٍ وَرَا يَنْكُفُ
 بِكَسْرِ رَا كَغَارِمًا لَا أَجْفُ
 وَلَا تُمِلُ لِسَبَبٍ لَمْ يَتَّصِلْ
 وَالْكَفُ قَدْ يُوجِبُهُ مَا يَنْفَصِلُ
 وَقَدْ آمَلُوا لِتَنَاسُبِ بِلَا
 دَاعٍ سِوَاهُ كَعِمَادٍ أَوْ قَلَا
 وَلَا تُمِلُ مَا لَمْ يَنْدُ تَمَكَّنَا
 دُونَ سَمَاعٍ غَيْرَهَا وَغَيْرِنَا
 وَالْفَتْحُ قَبْلَ كَسْرِ رَاءٍ فِي طَرْفٍ
 أَمِلُ كَلَايَسِرٍ مِلُّ تَكْفِ الْكُلْفِ

٤١٥ كَذَا الَّذِي يَلِيهِ هَا التَّأْنِيثُ فِي
وَقَفٍ إِذَا مَا كَانَ غَيْرَ الْيَفِّ

التَّضْرِيْفُ

حَرْفٌ وَشِبْهُهُ مِنَ الصَّرْفِ بَرِي
وَمَا سِوَاهُمَا بِتَضْرِيْفِ حَرِي
وَلَيْسَ أَدْنَى مِنْ ثُلَاثِي يُرَى
قَابِلٌ تَضْرِيْفِ سِوَى مَا غَيْرًا
وَمُنْتَهَى اسْمٍ خَمْسٌ إِنْ تَجَرَّدَا
وَأَنْ يَزِدَ فِيهِ فَمَا سَبْعًا عَدَا
وغيرَ آخِرِ الثُّلَاثِي أَفْتَحَ وَضَمَّ
وَأَكْسَرَ وَزِدَ تَسْكِينَ ثَانِيهِ تَعَمُّ
٤٢٠ وَفَعْلٌ أَهْمِلُ وَالْعَكْسُ يَفْعَلُ
لِقَصْدِهِمْ تَخْصِيصَ فِعْلٍ بِفَعْلٍ
وَأَفْتَحَ وَضَمَّ وَأَكْسَرَ الثُّلَاثِي مِنْ
فِعْلٍ ثُلَاثِيٍّ وَزِدَ تَحْوِضًا مِنْ

وَمُنْتَهَاهُ أَرْبَعٌ إِنْ جُرِّدًا
 وَأَنْ يُزْدَ فِيهِ فَمَا سِتًّا عَدَا
 لِاسْمِ مُجَرَّدٍ رُبَاعٍ فَعَلَلُ
 وَفَعِلِلٌ وَفَعَلَلٌ وَفَعُلُلٌ
 وَمَعَ فَعَلٍ فَعَلَلٌ فَإِنْ عَدَا
 فَمَعَ فَعَلِلٌ حَوَى فَعَلَلِيلاً
 كَذَا فَعَلِلٌ وَفَعُلُلٌ وَمَا ٩٤٥
 غَايِرَ لِلزَّيْدِ أَوْ النَّقْصِ أَنْتَمَى
 وَالْحَرْفُ إِنْ يَلْزَمُ فَاصِلٌ وَالْبَدِي
 لَا يَلْزَمُ الزَّائِدُ مِثْلَ قَا أَحْتَدِي
 بِضَمِّنِ فَعَلٍ قَابِلِ الْأَصُولِ فِي
 وَزِنٍ وَزَائِدٌ بِلَفْظِهِ أَكْتُنِي
 وَضَاعِفِ اللَّامِ إِذَا أَصْدُ بَقِي
 كَرَاءٌ جَعْفِرٍ وَقَفِ فُسْتُقِ
 وَأَنْ يَكُ الزَّائِدُ ضِعْفَ أَصْلِ
 فَاجْعَلْ لَهُ فِي الْوَزْنِ مَا لِلْأَصْلِ

٩٣١ وَأَحْكُمُ بِتَأْصِيدِ حُرُوفِ سِمِ
 وَنَحْوِهِ وَالْخَلْفِ فِي كَلِمَاتِهِمْ
 فَأَلْفٌ أَكْثَرُ مِنْ أَصْلَانِ
 صَاحِبَ زَائِدٍ بِغَيْرِ مَبْنِي
 وَأَلْيَا كَذَا وَالْوَاوُ إِنْ لَمْ يَقْعَا
 كَمَا هُمَا فِي يُوَيُّوُ وَعَوَّعَا
 وَهَكَذَا هَمْزٌ وَمِيمٌ سَبَقَا
 ثَلَاثَةٌ تَأْصِيلُهَا تُحْقِقَا
 كَذَاكَ هَمْزٌ آخِرٌ بَعْدَ أَلِفٍ
 أَكْثَرُ مِنْ حَرْفَيْنِ لَفْظُهَا رَدِفٌ
 ٩٣٥ وَالنُّونُ فِي الْآخِرِ كَالْهَمْزِ فِي
 نَحْوِ غَضِنْفَرٍ أَصَالَةٌ كُنِي
 وَالْتَاءُ فِي التَّنَائِيْتِ وَالْمُضَارَعَةِ
 وَنَحْوِ الْأَسْتِفْعَالِ وَالْمُطَاوَعَةِ
 وَالْهَاءُ وَقَفًا كَلِمَةً وَلَمْ تَرَ
 وَاللَّامُ فِي الْإِشَارَةِ الْمُشْتَهَرَةِ

وَأَمْنَعُ زِيَادَةً بِإِلَّا قَيْدٍ ثَبَّتْ
 إِنَّ لَمْ تُبَيِّنْ حُجَّةً كَحَظِئْتُ

فَصَلِّ فِي زِيَادَةِ هَمْزَةِ الْوَصْلِ

لِلْوَصْلِ هَمْزٌ زَائِدٌ لَا يَثْبُتُ
 إِلَّا إِذَا ابْتَدَى بِهِ كَأَسْتَثْبِتُوا
 وَهُوَ لِفِعْلِ مَاضٍ أَحْتَسَى عَلَيَّ ٩٤٠
 أَكْثَرَ مِنْ أَرْبَعَةٍ نَحْوُ أَجَلِي
 وَالْأَمْرِ وَالْمَصْدَرِ مِنْهُ وَكَذَا
 أَمْرُ الثَّلَاثِي كَأَخْشَ وَأَمْضَ وَأَنْفَدَا
 وَفِي أَسْمِ أَسْتِ ابْنِ ابْنِ سَمِعَ
 وَاثْنَيْنِ وَأَمْرِي وَتَأْنِيثِ تَبِعَ
 وَأَيْمُنُ وَهَمْزُ آلِ كَذَا وَيُبْدَلُ
 مَدًّا فِي الْأَسْتِفْهَامِ أَوْ يُسَهَّلُ

الْإِبْدَالُ

أَحْرَفُ الْإِبْدَالِ هَدَاتٌ مُوْطِيَا
 فَأَبْدِلِ الْهَمْزَةَ مِنْ وَاوٍ وَيَا
 ٤١٥ أَخِرًا إِثْرَ الْيَفِّ زِينَدَ وَفِي
 فَاعِلٍ مَا أَعَدَّ عَيْنًا ذَا أَقْتُنِي
 وَالْمَدُّ زَيْدٌ ثَالِثًا فِي الْوَاحِدِ
 هَمْزًا يُرَى فِي مِثْلِ كَالْقَلَائِدِ
 كَذَاكَ ثَانِي لَيْنَيْنِ أَكْتَنَفَا
 مَدَّ مَفَاعِلَ جَمْعِ نَيْفَا
 وَأَفْتَحَ وَرَدَّ الْهَمْزِيَا فِيمَا أَعَدَّ
 لَامًا وَفِي مِثْلِ هِرَاوَةَ جَعِدُ
 وَاوًا وَهَمْزًا أَوَّلَ الْوَاوِيَيْنِ رُدُّ
 فِي بَدءٍ غَيْرِ شَبِيهِ وَفِي الْأَشْدِّ
 ٤٥٠ وَمَدًّا أَبْدِلِ ثَانِي الْهَمْزِيَيْنِ مِنْ
 كَلِمَةٍ إِنْ يَسْكُنُ كَاثِرًا وَأَتَمِّنْ

إِنْ يُفْتَحِ إِثْرَ ضَمٍّ أَوْ فَتَحِ قُلُوبَ
 وَأَوْا وَيَاءَ إِثْرَ كَسْرِ يَنْقَلِبُ
 ذُو الْكَسْرِ مُطْلَقًا كَذَا وَمَا يُضَمُّ
 وَأَوْا أَصْرُ مَا لَمْ يَكُنْ لَفْظًا أَتَمًّا
 فَذَاكَ يَاءٌ مُطْلَقًا جَاءَ وَأَوْمٌ
 وَنَحْوُهُ وَجَهَيْنِ فِي ثَانِيهِ أُمَّ
 وَيَاءٌ أَقْلِبُ الْفَاءَ كَسْرًا تَلَا
 أَوْ يَاءٌ تَصْغِيرٍ بِوَاوٍ ذَا أَفْعَلًا
 فِي آخِرٍ أَوْ قَبْلَ تَا التَّانِيثِ أَوْ 400
 زِيَادَتِي فَعْلَانِ ذَا أَيُّضًا رَاوًا
 فِي مَصْدَرِ الْمُعْتَدِّ عَيْنًا وَالْفِعْدُ
 مِنْهُ صَحِيحٌ غَالِبًا نَحْوُ الْحَوْلِ
 وَجَمْعُ ذِي عَيْنٍ أُعِدَّ أَوْ سَكَّنَ
 فَاحْكُمُ بِذَا الْأَعْلَالِ فِيهِ حَيْثُ عَنَّ
 وَنَحْوًا فَعِلَّةٌ وَفِي فِعْدُ
 وَجَهَانِ وَالْأَعْلَالُ أَوْلَى كَالْحَيْدِ

وَالْوَاوُ لَامًا بَعْدَ فَتْحِ يَاءِ أَنْقَلَبُ
 كَالْمُعْطَيَانِ يَرْضَيَانِ وَوَجَبُ
 ٤٦٠ إِبْدَالُ وَاوٍ بَعْدَ ضَمِّ مِ نِ الْيَسْفِ
 وَيَا كَمُوقِنٍ بِيذًا لَهَا أَعْتَرِفُ
 وَيُكْسَرُ الْمَضْمُومُ فِي جَمْعِ كَمَا
 يُقَالُ هَيْمٌ عِنْدَ جَمْعِ أَهْيَمًا
 وَوَاوًا إِثْرَ الضَّمِّ رَدَّ الْيَاءِ مَتَى
 الْغِي لَامَ فِعْلٍ أَوْ مِنْ قَبْلِ تَاءِ
 كَتَاءِ بَانَ مِنْ رَمَى كَمَقْدَرَةٍ
 كَذَا إِذَا كَسَبَعَانَ صَيَّرَهُ
 وَأَنْ تَكُنْ عَيْنًا لِفُعْلَى وَصَفَا
 فَذَاكَ بِالْوَجْهَيْنِ مِنْهُمْ يُلْسَفِي

فَصْلٌ

٤٦٥ مِنْ لَامِ فَعْلَى أَسْمًا أَيْ الْوَاوُ بَدَلُ
 يَاءِ كَتَقْوَى غَالِبًا جَا ذَا الْبَدَلُ

بِالْعَكْسِ جَاءَ لَامٌ فُعَلَى وَصَفَا
وَكَوْنٌ قَصْوَى نَادِرًا لَا يَخْفَى

فَصْلٌ

إِنْ يَسْكُنِ السَّابِقُ مِنْ وَاوٍ وَيَا
وَاتَّصَلَا وَمِنْ عُرُوضٍ غَرِيبَا
فِيَاءٌ الْوَاوِ أَقْلِبَنَّ مُدْغِمًا
وَشَدَّ مُعْطَى غَيْرَ مَا قَدْ رُسِمَا
مِنْ وَاوٍ أَوْ يَاءٍ بِتَحْرِيكِ أَصْلٍ
أَلِفًا أَبَدَلُ بَعْدَ فَتْحٍ مُتَّصِدُ
إِنْ حُرِّكَ التَّالِي وَانْ سَكِنَ كَفَّ
إِعْلَالٌ غَيْرُ الْلامِ وَهِيَ لَا يُكْفَى
إِعْلَالُهَا بِسَاكِنٍ غَيْرِ أَلِفٍ
أَوْ يَاءٍ التَّشْدِيدُ فِيهَا قَدْ أَلِفُ
وَمَعَ عَيْنٍ فَعَلٍ وَفِعْلًا
ذَا أَفْعَلٍ كَأَفْعَيْدٍ وَأَحْوَالًا

وَأَنَّ يَبْنَ تَفَاعُلٌ مِّنْ أَفْتَعَلُ
 وَالْعَيْنُ وَأَوْ سَلِمَتْ وَلَمْ تُعَعَلْ
 وَأَنَّ بِحَرْفَيْنِ ذَا الْأَعْلَالِ أَسْتَحِقُّ
 مُجْحَجٍ أَوَّلٌ وَالْعَكْسُ قَدْ يَحِقُّ
 وَعَيْنٌ مَا آخِرُهُ قَدْ زِيدَ مَا ٩٧٥
 يَخْصُ الْأِسْمَ وَاجِبٌ أَنْ يَسْلَمَ مَا
 وَقَبْلَ بَا أَقْلِبَ مِيمًا النَّوْنِ إِذَا
 كَانَ مُسَكَّنًا كَمَنْ بَتَّ أَنْبَدًا

فَصْلٌ

لِسَاكِنٍ مَّحَّ أَنْفَدِ التَّحْرِيفِ مِّنْ
 ذِي لَيْنٍ آتِ عَيْنَ فِعْلٍ كَأَبِنِ
 مَا لَمْ يَكُنْ فِعْلًا تَعَجُّبٍ وَلَا
 كَأَبِيضٍ أَوْ أَهْوَى بِلَامٍ عِلَلًا
 وَمِثْلُ فِعْلٍ فِي ذَا الْأَعْلَالِ أَسْمُ
 ضَاهَا مُضَارِعًا وَفِيهِ وَسْمُ

٩٧ وَمِفْعَلٌ مُّجَّحٌ كَأَلِمِ فَعَعَالٍ
 وَالْفَ الْأَفْعَالِ وَأَسْتِ فَعَعَالِ
 أَزَلٌ لَدَى الْأَعْلَالِ وَالنَّالِزَمُ عِمْوُضٌ
 وَحَذْفُهَا بِالنَّقْلِ رُبَّمَا عَرَضُ
 وَمَا لِأَفْعَالٍ مِنَ الْحَذْفِ وَمِنْ
 نَقْلِ فَمَفْعُولٌ بِهِ أَيْضًا قَمِينٌ
 نَحْوُ مَبِيعٍ وَمَصُونٍ وَنَدْرٌ
 تَصْحِيحٌ ذِي الْوَاوِ وَفِي ذِي الْيَا أَشْتَهَرُ
 وَتَصْحِيحُ الْمَفْعُولِ مِنْ نَحْوِ عَمَدَا
 وَأَعْلِدُ إِنْ لَمْ تَتَحَرَّرَ الْأَجْوَدَا
 ٩٨ كَذَاكَ ذَا الْوَجْهَيْنِ جَا الْفُعُولُ مِنْ
 ذِي الْوَاوِ لَامَ جَمْعٍ أَوْ فَرْدٍ يَاعِينُ
 وَشَاعَ نَحْوُ نَيْمٍ فِي نَوْمٍ
 وَنَحْوُ نَيْامٍ شُدُودَةً نَوْمِي

فَصْلٌ

ذُو اللَّيْنِ فَاتَا فِي أَفْتِعَالٍ أَبْدَلَا
 وَشَدَّ فِي ذِي الْهَمْزِ نَحْوُ أَتَّكَرَا
 طَا تَا أَفْتِعَالٍ رُدَّ إِثْرَ مُطَبَّقٍ
 فِي آدَانَ وَأَزْدَدَ وَأَدَّكَرَ دَالًا بَسْمِي

فَصْلٌ

فَا أَمْرٍ أَوْ مُضَارِعٍ مِنْ كَوَعَدُ
 إِحْدِفُ وَفِي كَعِدَةٍ ذَاكَ أَطْرَدُ
 ٩٩٠ وَحَدَفُ هَمْزٍ أَفْعَلُ أَسْتَقْرِ فِي
 مُضَارِعٍ وَبُنَيْتِي مُتَّصِفٍ
 ظَلْتُ وَظَلْتُ فِي ظَلَلْتُ أَسْتَعْمِلَا
 وَقَرَنَ فِي أَقْرَرَنَّ وَقَرَنَّ نُقِلَا

الادغام

أَوَّلَ مِثْلَيْنِ مُحَرَّكَيْنِ فِي
 كَلِمَةٍ أَدْغَمَ لَا كَمِثْلِ صُفِّفِ
 وَذُلِّبِ وَكِلْدِ وَلَسَبِ
 وَلَا كَجَسِّسٍ وَلَا كَاخْضُصِ أَبِي
 وَلَا كَهَيْلِ وَشَدَّ فِي أَلِدِ
 وَنَحْوِهِ فَكُ بِنَقْلِ فِقْبِ
 وَحَيِّ أَفْكَكُ وَأَدْغَمَ دُونَ حَاذِرِ ٩٩٥
 كَذَاكَ نَحْوُ تَجَلَّى وَأَسْتَتَبِرِ
 وَمَا بِتَاءَيْنِ آبْتَدَى قَدْ يُقْتَصَرُ
 فِيهِ عَلَى تَا كَتَبَيْنِ الْعَبَرِ
 وَفَكَ حَيْثُ مَدْغَمٌ فِيهِ سَكَنٌ
 لِكَوْنِهِ بِمُضْمَرِ الرَّفْعِ أَقْتَبِرَنَّ
 نَحْوُ حَلَلْتُ مَا حَلَلْتُهُ وَفِي
 جَزْمٍ وَشِبْهِ الْجَزْمِ تَخْيِيرُ فَنِي

وَفَكَ أَفْعَدُ فِي التَّعْجِبِ التُّزِمُ
وَالْتَزِمَ الْأَدْعَامُ أَيضًا فِي هَلُمُّ

وَمَا بِجَمْعِهِ عُنَيْتُ قَدْ كَمَلُ
نَظْمًا عَلَى جِدِّ الْمُهَمَّاتِ أَشْتَمَلُ
أَحْصَى مِنَ الْكَافِيَةِ الْخُلَاصَةَ
كَمَا أَقْتَضَى غِنَى بِلَا خَصَاصَةَ
قَاحِمِدُ آلَاءَ مُصَلِّيًّا عَلَى
مُحَمَّدٍ خَيْرِ نَبِيِّ أَرْسَلَا
وَالِهِ الْغُرِّ الْكِرَامِ الْبَبْرَةَ
وَوَحْمِهِ الْمُنْتَخِبِينَ الْخَيْرَةَ

تَمَّ الْكِتَابُ

بِعَوْنِ الْمَلِكِ الْوَهَّابِ

فهرست الكتاب

٢	كتاب الخلاصة في النحو
٣	الكلام وما يتألف منه
١٤	المعرب والمبني
٨	النكرة والمعرفة
١١	العلم
١٣	اسم الاشارة
١٤	الموصول
١٦	المعروف باداة التعريف
١٧	الابنداء
٢١	مكان واخواتها
٢٣	ما ولا ولات المشبهات بليس
٢٤	افعال المقاربة
٢٥	إن واخواتها
٢٨	لا التي لنفي الجنس
٢٩	ظن واخواتها
٣١	أعلم وارى
٣٢	الفاعل
٣١٤	النائب عن الفاعل
٣٦	اشتغال العامل عن المفعول
٣٨	تعدي الفعل ولزومه

٣٩	المتنازع في العمل
٤١	المفعول المطلق
٤٢	المفعول له
٤٣	المفعول فيه وهو المسمى ظرفاً
٤٤	المفعول معه
٤٥	الاستثناء
٤٧	الحال
٥٠	التمييز
٥١	حروف الجرّ
٥٤	الإضافة
٥٨	المضاف إلى ياء المتكلم
٥٩	أعمال المصدر
٦٠	أعمال اسم الفاعل
٦١	أبنية المصادر
٦٤	أبنية أسماء الفاعلين وأسماء المفعولين والصفات المشبهة بها
٦٥	الصفة المشبهة باسم الفاعل
٦٦	التعجب
٦٨	نعم وبتس وما جرى مجراها
٦٩	أفعل التفضيل
٧١	النعته
٧٣	التوكيد
٧٥	العطف
٧٦	عطف النسق

٧٤	البدل
٨٠	النداء
٨٢	فصل
٨٣	المنادى المضاف الى ياء المتكلم
٨٣	اسماء لازمة النداء
٨٤	الاستغاثة
٨٤	الندبة
٨٥	الترخيم
٨٧	الاختصاص
٨٧	التخدير والاعتراف
٨٨	اسماء الافعال والاصوات
٨٩	فونا التوكيد
٩١	ما لا يتصرف
٩٤	اعراب الفعل
٩٧	عوامل الجزم
٩٩	فصل لو
٩٩	أما ولولا ولو ما
١٠١	العدد
١٠٤	كم كايين وكذا
١٠٥	الحكاية
١٠٦	التأنيث
١٠٨	المقصور والممدود
١٠٩	كيفية تثنية المقصور والممدود وجمعها تحجيما

١١١	جمع التفسير
١١٩	التصغير
١١٩	النسب
١٢٢	الوقف
١٢٥	الامالة
١٢٧	التصريف
١٣٠	فصل زيادة همزة الوصل
١٣١	الابدال
١٣٣	فصل
١٣٤	فصل
١٣٥	فصل
١٣٧	فصل
١٣٧	فصل
١٣٨	الادغام

COMMENTAIRE

SUR

LA GRAMMAIRE ARABE ,

CONNUE SOUS LE NOM

D'ALFIYYA.

La grammaire arabe communément appelée *Alfiyya* ^{الالفية} , parce qu'elle comprend mille vers, ou plutôt mille *distiques* بيت , est l'ouvrage de Djémal-eddin Abou-Abd-allah Mohammed, plus connu sous le nom d'*Ebn-Malec*, et surnommé *Tāi* الطائي , parce qu'il appartenoit aux Arabes de Taï, et *Djeyani* الجياني , à cause qu'il étoit natif de la ville de Jaën. Ebn-Malec qui est mort en l'an 672 de l'hégire, avoit donné à son ouvrage le titre de *Quintessence de la Grammaire*, mais le nom d'*Alfiyya* a prévalu. Ce n'est pas seulement la *syntaxe* النحو qui est l'objet de la grammaire d'Ebn-Malec; elle embrasse aussi bien la partie étymologique, ou la *connoissance des formes grammaticales* التصريف , que la *syntaxe*, c'est-à-dire, les règles qui déterminent l'emploi légitime de ces formes. Ce livre a eu un nombre infini de commentaires, et plusieurs de ces commentaires sont devenus

eux-mêmes le texte de beaucoup de *gloses* حواشى ou de *notes* تعليقات. Nous nous bornerons ici à indiquer, d'après Hadji-Khalifa, quelques-uns des principaux commentateurs de l'*Alfyya*.

Ebn-Malec avoit, dit-on, commenté lui-même son ouvrage. Son exemple fut imité par son fils Bedr-eddin, mort en 686, qui a quelquefois corrigé les fautes commises par son père, et a appuyé ses préceptes d'exemples tirés de l'Alcoran. Suivant Hadji-Khalifa, le commentaire de Bedr-eddin commence par ces mots : أما بعد ; حمد الله سبحانه الخ ; mais ce bibliographe paroît s'être trompé : car ce sont là les premiers mots du commentaire d'Aschmouni, dont je parlerai dans un instant. Trois autres commentateurs qui appartiennent au VIII^e siècle de l'hégire, me paroissent mériter une mention particulière : ce sont Ebn-Ommi-Kasem, grammairien, mort en 749, et dont les noms sont *Schems-eddin Hasan Moradi* المرادى, fils de Kasem ; Ebn-Hescham, ou Djémal-eddin Abd-allah, fils de Yousouf, mort en 762 ; et enfin, Abou-Mohammed Abd-allah, fils d'Abd-alrahman, qui est connu sous le nom d'*Ebn-Albel* ابن عقيل, et est mort en 769. Le commentaire d'Ebn-Ommi-Kasem commence par ces mots : الحمد لله والشكر له ; celui d'Ebn-Hescham a pour titre, اوضح المسالك الى الغية ابن مالك, et est connu sous le nom de التوضيح. Hadji-Khalifa fait un éloge particulier d'un autre commentaire intitulé منج السالك الى الغية ابن مالك, et qui est l'ouvrage d'un grammairien nommé *Takiyy-eddin Ahmed Séméni* السمنى, fils de Mohammed, et mort en 872 ; il commence ainsi : الحمد لله على ما منح من اسباب البيان الخ . Enfin, j'indi-

querai encore un commentaire fort savant, composé par Nour-eddin Ali *Aschmouni* *الاشموني*, fils de Mohammed, et mort vers l'an 900.

Le mètre dans lequel Ebn-Malec a composé l'*Alfiyya*, est celui qu'on appelle *رَجَز*, et les vers sont, à l'égard de la rime, de l'espèce nommée *مزدوج*.

On peut consulter, sur Ebn-Malec et sur ses ouvrages, Casiri, *Biblioth. ar. hispan.* tom. I, pag. 16.

Vers 5.

Le poëme grammatical dont fait ici mention Ebn-Malec, a pour auteur un célèbre grammairien dont les noms sont *Zeïn-eddin Abou'hasan Yahya Zawawi* *الزواوي*, fils d'*Abd-almoti* *عبد المعطي*, fils d'Abd-almour. Le surnom ethnique de *Zéwawi* vient de *Zéwawa* *زواوه*, nom d'une grande tribu berbère qui occupoit les dehors de *Bedjaya* *بجاية*, ville de la province d'Afrikiyya. Né en 564, ce grammairien habita long-temps Damas; puis, sur l'invitation du prince ayyoubite Mélic-elcamel, il se transporta en Égypte, et se fixa à Misr-elatik, où il mourut en 628. Voyez Ebn-Khallican, *Vies des hommes illustres*; Abou'Iséda, *Annal. Moslem.* tom. IV, p. 390.

C'est sans doute par contraction, et pour la mesure du vers, qu'Ebn-Malec a dit, à l'exemple de ce poëte, grammairien lui-même, *Ebn-almoti* *ابن المعطي*, au lieu d'*Ébn-Abd-almoti* *عبد المعطي*. Le poëme de ce grammairien est nommé *Alfiyya*, suivant Reiske, non à cause du nombre des vers qu'il contient, mais parce que tous les vers dont il se compose, se terminent par la lettre *élif*. Il semble pourtant que, s'il en étoit ainsi, on devroit

le nommer *الْفِيَّةُ* *elifyya*, et non *alfyya*, comme fait Ebn-Malec. D'ailleurs Hadji-Khalifa me paroît prouver que Reiske s'est trompé; car il copie le premier vers de ce poëme, et ce vers se termine par la lettre ر :

يقول راجي ربه الغفور يحيى بن معط بن عبد النور

Suivant ce même bibliographe, ce grammairien a intitulé son ouvrage : *الدرّة اللغية*.

Vers 8.

L'auteur expose ici la distinction qu'il y a, dans le style technique des grammairiens, entre les mots *كَلَام* et *كَلِمَة* ou *كَلِمَة*. Le premier ne s'applique qu'aux paroles qui énoncent une pensée, soit que la pensée soit exprimée par un seul mot, comme *surge*, ou par la réunion de plusieurs mots, comme *surrexit Petrus*; le second, au contraire, ne s'applique qu'à un mot qui, dans son état d'isolement, énonce simplement une idée, sans aucun jugement de l'esprit, comme *loqui*, *liber*, *nunc*. Cependant l'auteur a soin d'observer que, hors le langage rigoureux des grammairiens, on emploie aussi le mot *كَلِمَة* dans le sens de *كَلَام*, et il ajoute que le mot *قول* s'applique d'une manière générale à toute parole, soit *كَلَام*, soit *كَلِمَة*.

L'auteur dit que le singulier de *كَلِمَة* est *كَلِمَة*; toutefois il faut observer qu'il a considéré *كَلِمَة*, non comme un pluriel proprement dit, mais comme un *nom d'espèce* *اسم جنس*, ou *nom de pluriel* *اسم جمع*; et ce qui démontre la vérité de cela, c'est qu'il dit ensuite

واحدة , et qu'autrement , il auroit dû dire واحدها .

La rime exige qu'on prononce عَمَّ pour عَمَّ , et يَوْمَ pour يَوْمَ .

Vers 10.

Après avoir divisé tous les mots *كلم* en trois catégories : le verbe , le nom et la particule , Ebn-Malec indique à quels caractères on distingue ceux qui appartiennent à chaque catégorie. Ces caractères sont pris de leurs formes extérieures ou sensibles , et non de la nature des idées qu'ils expriment.

Vers 12.

Pour exemple de l'aoriste conditionnel ou apocopé qu'exige la particule *لم* , l'auteur emploie *يَشْتَمُّ* , c'est-à-dire *يَشْتَمُّ* ou *يَشْتَمُّ* , aoriste de *شَمَّ* flairer : on peut aussi prononcer *يَشْتَمُّ* et *يَشْتَمُّ* .

Vers 14.

Ebn-Malec établit ici qu'il faut comprendre dans la catégorie des noms les mots qui expriment un commandement , mais qui ne peuvent point admettre le *ن* énergique dont l'emploi caractérise le mode impératif du verbe. Il donne pour exemples de ces noms qui expriment un commandement , *صَلِّ* paix ! *حَيَّرْ* ici vite !

Vers 15.

Ce que l'auteur veut établir ici , c'est que les noms indéclinables ne sont tels qu'à raison de quelques circonstances qui les rapprochent des particules ; il in-

dique quatre circonstances qui produisent cet effet : 1° la forme extérieure, par exemple, les pronoms affixes, soit ceux qui représentent le nominatif, comme ت dans جئتَ *tu es venu*, soit ceux qui représentent le génitif ou l'accusatif, comme نا dans جئتنا *tu es venu à nous*, دارنا *notre maison* : la ressemblance consiste ici en ce que ces pronoms n'ont qu'une seule lettre ou deux lettres au plus ; c'est pour cela qu'il l'appelle وضعي ; 2° le sens, comme dans متى, qui renferme le sens d'une particule interrogative ou conditionnelle, et هنا, qui renferme celui d'une particule démonstrative ; 3° l'emploi, ce qui a lieu dans les expressions qu'on appelle *noms de verbes* أسماء الافعال, parce qu'elles tiennent lieu de quelque verbe : telles sont رويدًا, هيهات ; ce qui assimile ces expressions à des particules, c'est qu'elles peuvent régir d'autres parties du discours sur lesquelles elles exercent l'influence verbale, sans pouvoir subir elles-mêmes aucune influence étrangère بلا تأثر ; et ce dernier caractère les distingue des mots qui peuvent tenir lieu du verbe, mais qui sont capables de régir et d'être régis, comme est, par exemple, le مصدر ou *nom d'action* ; 4° la nécessité fondamentale et indispensable d'avoir à sa suite un complément : ceci s'applique aux mots conjonctifs, tels que من *celui qui*, ما *ce qui* ; car ces sortes de mots ne peuvent manquer d'être suivis d'une proposition conjonctive, et en cela ils ressemblent aux particules qui ne sauroient être employées sans un complément.

Il est nécessaire d'observer que les grammairiens arabes regardent comme indéclinables tous les articles démonstratifs, comme هذا, هذه, هاولاء, et tous les mots conjonctifs, tels que الذى, التى, اللذان, اللذين, اللواتى, &c.

Vers 20.

Le *noun* qui caractérise le mode énergique de l'aoriste et l'impératif énergique, est appelé مباشر, quand il suit immédiatement la dernière radicale du verbe, comme dans يَفْعَلَنَّ et تَكُونَنَّ, ou يَفْعَلَنَّ et تَكُونَنَّ; il est au contraire nommé غَيْرُ مُبَاشِرٍ, quand il y a entre lui et la dernière radicale une lettre quiescente, soit écrite, comme dans يَكْتُبَانِ, soit supprimée à raison du *noun* djezmé qui la suivroit, comme dans يَكْتُبَنَّ pour يَكْتُبُونَ, et تَقُومَنَّ pour تَقُومِينَ.

L'exemple de l'aoriste pluriel féminin donné par l'auteur signifie : *Elles* (les femmes) *craignent l'homme qui est égaré par la violence de l'amour.*

Vers 25.

Dans ce vers, جُرّ est pour جُرّ, par contraction, au lieu de أَجْرُ, et يَسْرُ est pour يَسْرُ.

Vers 26.

Les formes ou flexions qui servent à indiquer les cas, quand elles sont autres que les voyelles *dhamma*,

kesra et *fatha*, doivent être considérées comme substituées à ces voyelles : c'est ce que l'auteur exprime par le mot **يُنُوبُ**.

Vers 29 et 50.

Le mot **هُنْ**, dans les rapports d'annexion, peut indiquer les cas, ou par la voyelle seulement, suivant l'usage commun, ou par l'addition d'une lettre quiescente, comme cela a lieu ordinairement pour les noms **أَبِ**, **أَخِ** et **حَمِ**. Ainsi l'on peut dire **هُنْهُ** ou **هُنُوهُ**; la première forme est la plus usitée. C'est le contraire pour les trois autres noms; mais, quant à ces noms, on peut adopter trois formes, 1° indiquer les cas par la voyelle suivie de la lettre quiescente analogue, comme **أَبُوهُ**, **أَبِيهِ**, **أَبَاهُ**; 2° les indiquer par la voyelle seulement, comme **أَبِي**, **أَبْه**; 3° prononcer à tous les cas, par le *fatha* suivi d'un *élif bref* **أَلِفُ الْقَصْرِ**, comme **أَبَاهُ**. Les deux derniers cas sont rares, suivant Ebn-Malec, et le second est encore plus rare que le troisième. Voici un exemple du second cas :

بَابِهِ اقْتَدَى عَدِي فِي الْكُرْمِ وَمَنْ يَشَابِهْ أَبَهُ فَمَا ظَلَمَ

« Adi a suivi l'exemple de son père, en fait de générosité, et quiconque imite son père, n'est point coupable. »

Quant au troisième cas, on donne pour exemples ce proverbe : **مُكْرَهُ أَخَاكَ لَا بَطْلٌ** *Ton frère agit par contrainte et malgré lui, il n'est pas un brave*; et ce vers :

إِنَّ أَبَاهَا وَأَبَا أَبَاهَا قَدْ بَلَغَا فِي الْعَجْدِ غَايَتَهَا

« Certes, le père de celle-ci et le père de son père
« ont atteint, en fait de gloire, le même terme auquel
« elle est parvenue. »

Vers 52.

Suivant le système le plus généralement adopté par les grammairiens arabes, *كَلِمَاتٌ* et *كَلِمَاتٌ* se déclinent comme les duels, quand ils sont en rapport d'annexion avec des pronoms affixes; mais, comme ce sont, de leur nature, des noms singuliers terminés par un *élif* bref, ils demeurent invariables, quand ils sont en rapport d'annexion avec des noms, et ne se déclinent que *virtuellement* *تَقْدِيرًا*, de même que *عَصَا* et *رِضَى*.

Vers 54.

Dans ce vers, *الْيَا* pour *الْيَاءُ* est le sujet du verbe *تَخَلَّفَ*, et *الْأَلِفُ* est pour *الْأَلِفُ*. Les mots *بَعْدَ فَتْحٍ* *قَدْ أَلِفٌ* signifient que le *ي* caractéristique des cas obliques du duel doit être précédé d'un *fatha*, voyelle qui a déjà été adoptée par l'usage, pour caractériser le nominatif du duel.

Vers 57 et 58.

Ce que l'auteur entend par *سُنُونٌ* et sa catégorie *بَابُهُ*, ce sont les noms qui perdent leur troisième radicale, comme *سَنَةٌ* et *بِرَّةٌ*, qui sont des contractions

de *سُنْهَةٌ* et *بُرُوءَةٌ*. Ces sortes de noms forment leurs pluriels à la manière des pluriels réguliers. Un autre caractère qui leur est propre, c'est qu'on peut décliner ces pluriels, comme si c'étoient des pluriels de la forme *فَعِيدٌ* : ainsi, l'on dira à l'accusatif *سُنَيْنًا* au lieu de *سُنَيْنٍ*. Si l'on en croit Ebn-Malec, quelques Arabes étendoient cela à tous les pluriels réguliers. Serait-ce à cette cause qu'il faudroit attribuer l'origine de la forme de ces pluriels dans l'arabe vulgaire ?

Vers 39 et 40.

Quelques Arabes terminoient les pluriels réguliers en *ونٍ* et *ينٍ*, et les duels en *انٍ* et *ينٍ*. On trouve des traces de cet usage dans les poètes. Par *وما به التحق*, il faut entendre *عشرون* et les autres numératifs de dizaines.

Vers 46.

Le mot *مكارما* pour *مكارم* n'a été introduit ici que pour compléter le vers, et pour la rime ; il fait, à l'égard de *المرتقى*, la fonction de *مفعولٍ من أجله* complètement indiquant la cause, ou de *تميّزٍ* complément spécifique. Ces mots *المرتقى مكارم* signifient l'homme qui est élevé à un haut rang, en fait de qualités ou d'actions généreuses.

On appelle *مَقْصُورٌ* les noms de la forme de *المصطفى*, et *مَنْقُوصٌ* ceux qui ont la forme de *المرتقى*.

Vers 49 à 51.

Il ne peut être ici question que de l'aoriste qui se termine ou par un *élif* bref, comme **يَخْشَى**, ou par un *waw* ou un *ya*, comme **يَدْعُو** et **يُرْمَى**. Les inflexions n'existent que virtuellement pour **يَخْشَى**, parce qu'on n'y peut faire sentir ni le *dhamma* de l'indicatif, ni le *fatha* du subjonctif; le mode conditionnel seul a un signe sensible, c'est le retranchement de la dernière radicale. Pour **يَدْعُو** et **يُرْمَى**, l'inflexion n'existe que virtuellement au mode indicatif; elle a lieu sensiblement au subjonctif, parce qu'on prononce **يَدْعُو** et **يُرْمَى**: au mode conditionnel, on retranche la dernière radicale, et l'on écrit **يَدْعُ** et **يُرْمِ**, comme **يَخْشَى**.

Vers 52.

Les noms *indéfinis* **نَكْرَةٌ** sont, dit Ebn-Malec, 1° ceux qui peuvent recevoir l'article **ال**, produisant chez eux la détermination; 2° ceux qui, n'admettant jamais cet article, sont cependant les équivalens d'autres mots auxquels on peut adjoindre l'article **ال**. La raison pour laquelle l'auteur ajoute **مَوْثِرًا** *exerçant une influence*, c'est pour exclure de la première espèce certains mots dans lesquels l'article entre, mais, au dire des grammairiens arabes, sans y produire aucun effet: ceci a lieu, 1° dans les conjonctifs **الَّذِي**, **الَّتِي**, où l'article,

selon eux, est *explétif* زَائِدَةٌ^s¹; 2° dans ceux des noms propres qui, dans l'origine, sont des adjectifs, comme الْحَارِثُ, الْحَسَنُ; ici l'article n'est que le *signe de la nature qualificative*, laquelle caractérise originairement ces mots, اللَّحُّ الصِّغَةُ. Quant aux mots qui appartiennent à la classe des noms indéfinis, quoiqu'on ne puisse jamais leur adjoindre l'article, c'est, par exemple, ذُو, qui est synonyme de صَاحِبٌ, et aussi مَنْ et مَا; ces derniers peuvent effectivement être rendus quelquefois par إِنْسَانٌ et شَيْءٌ. J'ai fait voir, dans ma *Grammaire arabe*, que مَنْ et مَا sont tantôt définis, tantôt indéfinis.

Vers 53.

Il faut observer ici que هُمْ représente tous les pronoms; ذِي tous les articles démonstratifs; هُنْدٌ tous les noms propres; ابْنِ (mon fils), tous les noms appellatifs mis en rapport d'annexion avec un pronom, ou un nom défini; الْغَلَامُ, tous les noms définis par l'adjonction de l'article الْعَ ; enfin, الَّذِي, tous les adjectifs conjonctifs, c'est-à-dire toutes les formes de l'adjectif conjonctif, et de plus, مَنْ et مَا, quand ces mots expriment une idée définie.

¹ Sans doute, parce que l'adjectif conjonctif est défini par lui-même et de sa nature, indépendamment de l'article. J'ai donc eu tort de critiquer la doctrine des grammairiens arabes à cet égard, dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édition, tome I, page 478, note 2.

Prononcez, pour la mesure, *lidhi qaïbeti-new*.

Vers 55.

Deux caractères servent à faire reconnoître les pronoms affixes : 1° ils ne peuvent jamais former le commencement d'un mot ; 2° ils ne s'attachent jamais à la particule أَ , si ce n'est par une licence que les poètes se permettent, mais seulement quand ils y sont contraints par la mesure du vers.

Par *pronoms affixes*, il faut entendre également les pronoms affixes représentant le nominatif, et servant à former les inflexions des verbes, comme تُ de قُلْتُ j'ai dit, et ceux qui représentent les cas obliques : c'est ce que prouve évidemment l'exemple سَلِيهِ demande-lui, ô femme !

Après لَا يَبْتَدَأُ , il y a ellipse de بِهِ .

Vers 59.

En disant $\text{لِمَا غَابَ وَغَيْرِهِ}$, l'auteur ne s'exprime pas avec une parfaite exactitude ; car il n'est question ici que de la troisième personne et de la seconde.

Ebn-Malec a pris ici une licence remarquable, en joignant par la conjonction وَ , les noms déterminés الْوَاو et الْيَاء , avec le nom indéterminé الْف .

Vers 60.

La conjonction وَ doit être sous-entendue devant

نَغْتَبِطُ ; en effet, أُوَافِقُ est au mode conditionnel, comme étant جَوَابُ الْأَمْرِ ^{صَوْنًا}, et نَغْتَبِطُ est au même mode, comme étant مَعْطُونٌ عَلَى أُوَافِقٍ عَلَى حَدِّ حَرْفِ الْعَطْفِ .

Vers 64 et 63.

La *diversité d'opinions* اَخْتَلَفَ dont parle ici Ebn-Malec, comprend les verbes de la catégorie de كَانَ, qui ont deux pronoms affixes, l'un pour sujet ou *nom*, l'autre pour énonciatif, et ceux de la catégorie de ظَنَّ, lorsque leurs deux complémens sont des pronoms affixes. Les mots وَمَا أَشْبَهَهُ dépendent de ce qui précède, et فِي كُنْتَهُ est le commencement d'une nouvelle phrase.

Vers 68.

Ce vers enseigne, 1° que, dans le cas prévu par le vers précédent, il faut que les deux pronoms de la troisième personne ne soient pas identiques; 2° qu'en cas de nécessité, on peut employer le pronom isolé formé par le moyen de أَيَّا, au lieu du pronom affixe. Ce vers ne se trouve pas dans un grand nombre de *manuscripts*; il paroît qu'il a été pris d'un autre ouvrage d'Ebn-Malec, intitulé الكافية الشافية, et dont, suivant Hadji-Khalifa, l'*Alfiyya* n'est que l'abrégé.

Vers 71.

Par الباقيات, il faut entendre les particules إِنَّ, أَنَّ, لَكِنَّ et كَأَنَّ.

Vers 75.

Le nom propre diffère des autres espèces de *noms définis* معرفة, en ce qu'il désigne la chose nommée, d'une manière absolue et par lui-même مطلقا, sans le secours d'aucun autre mot. Les noms donnés pour exemples sont ceux, 1° d'un homme; 2° d'une femme; 3° d'une tribu arabe; 4° d'une ville; 5° d'un cheval; 6° d'un chameau; 7° d'une brebis; 8° d'un chien.

Vers 76.

Il n'est question dans ce vers que du nom اسم et du surnom ou sobriquet لقب. Si l'un et l'autre ne sont formés chacun que d'un seul mot, on les met en rapport d'annexion, comme سعد كرز Saad (surnommé) Courz; si l'un des deux est complexe, on les fait concorder ensemble, comme عبد الله كرز Abd-allah (surnommé) Courz.

Vers 78.

Quelquefois on donne pour nom ou surnom une proposition complète; c'est ainsi qu'on a nommé un poète célèbre, تَابَطَ شَرًّا il a mis sous son aisselle une chose fatale. Quant aux noms composés de l'espèce nommée مركب مزج, comme بعلبك Baalbec, on les décline, pourvu toutefois que la seconde partie de ces composés ne soit pas وية; car, en ce cas, ils sont indéclinables, et se prononcent toujours avec un kesra pour dernière voyelle, comme سيبويه Sibawaihi, et راهويه Rahwaihi.

Vers 80.

Les noms dont il s'agit dans ce vers ne sont qu'improprement classés dans la catégorie des noms propres, puisqu'ils s'appliquent à une *espèce* entière جنس, et à chaque individu de cette espèce; ce que l'auteur exprime par ces mots وهو عمر.

Vers 85.

Ebn-Malec veut dire que أولاً est préférable à أُولَى. Dans ce vers, انطِقَا est l'impératif énergique, pour انطقن, comme, au vers 78, اعرَبَا pour اعرَبُن, et au vers 87, صَلَا pour صَلِن: il suffit d'avoir observé cela une fois pour toutes.

Vers 90.

Ce qui touche immédiatement au *ya* ما تليده, c'est le د de الذى, et le ت de التى.

Vers 96.

Pour bien comprendre ce que dit ici Ebn-Malec, il faut observer que ما et من peuvent être employés pour tous les genres et tous les nombres; ce qui a lieu aussi pour ذا, quand on le joint à ما ou من. Ainsi, l'on peut dire من ذا يقوم, من ذا تقوم, من ذا يقومان, من ذا يقومون, من ذا تقومون, من ذا يقومون. Dans tous ces cas, ذا représente الذى, التى, اللذان, &c. Mais si l'on regarde ذا, dans ces expressions, comme ne faisant qu'un seul et même mot avec ما ou من, et c'est

ce qu'on entend par **الغَاء**, alors **ذا** n'est plus de la catégorie des mots conjonctifs. Voici comment on connoît si **ذا**, dans ce cas, est considéré ou non comme conjonctif, suivant les grammairiens arabes. Si je dis : **من ذا ضربت يزيد أم عمرو**, en ce cas, **من** est virtuellement au nominatif, comme inchoatif, et **ذا**, avec la proposition conjonctive qui le suit, c'est-à-dire **ضربت**, est l'énonciatif. Alors **زيد** et **عمرو** sont au nominatif, comme permutatifs de **من**. Si, au contraire, je dis **من ذا ضربت يزيداً أم عمراً**, les deux noms **زيداً** et **عمراً** sont à l'accusatif, comme permutatifs de **ذا**, qu'on considère comme un seul mot mis à l'accusatif, et régime du verbe **ضربت**, mais placé avant son antécédent : ce sont là des subtilités. J'aimerois mieux, dans tous les cas, regarder **ذا** comme un démonstratif, placé après **من** ou **ما**, pour rendre l'expression plus énergique, et concordant virtuellement avec **من** ou **ما**. Dans le premier exemple, où les deux noms **زيد** et **عمرو** sont au nominatif, on pourroit supposer qu'il y a une ellipse, et que l'expression complète seroit **زيد ضربته**, ou bien **زيد هو المضروب**.

Vers 98.

Voici le sens de ce vers : *Ce qui se joint au mot conjonctif pour en compléter le sens, c'est-à-dire ce qu'on appelle **صلة**, peut être, ou une proposition complète, comme **الذي ابنه كفل**, dans cet exemple : **الذي ابنه كفل**; ou quelque chose qui ressemble à une proposition, comme **من عندي**, dans cette expression : **من عندي**. En*

effet, هو كَأَنَّ عِنْدِي, proposition nominale. C'est comme si l'auteur se fût exprimé de la sorte : وما يُوصَلُ بِهِ الْمُوصُولُ هُوَ جِهَةٌ أَوْ شَيْءٌ جِهَةٌ .

Ce qu'Ebn-Malec a dit dans le vers précédent, que la proposition conjonctive الصلة doit contenir un pronom qui se rapporte au conjonctif الموصول, est sujet à beaucoup d'exceptions: on en a une preuve dans cet exemple : مِنَ عِنْدِي, où le pronom qu'on nomme le lien الرابطة, parce qu'il forme la liaison entre la proposition conjonctive et le conjonctif, est sous-entendu.

Vers 99.

Ce que l'auteur entend par صفة صريحة, ce sont les adjectifs verbaux, tels que les noms d'agent et de patient, et ceux qui appartiennent à la même catégorie. En effet, quand on dit, جَاءَ عَنِ الضَّارِبِ أَبُوهُ عَبْدًا لَهُ, ou bien, اسْتَغَاثَنِي الْمَقْتُولُ أَبُوهُ, c'est comme si l'on disoit, جَاءَ عَنِ الَّذِي يَضْرِبُ أَبُوهُ عَبْدًا لَهُ, ou bien, اسْتَغَاثَنِي, et il est évident par là que ال fait ici la fonction de conjonctif موصول, et que الضارب ou المقتول, avec le reste de la proposition, forme la proposition conjonctive صلة.

Il est rare, ainsi que l'observe Ebn-Malec, que ال servant d'adjectif conjonctif, la proposition conjonctive soit exprimée par un verbe au lieu d'un adjectif, comme dans l'exemple suivant : مَا أَنْتَ بِالْحَاكِمِ التَّارِضِيِّ : tu n'es pas un arbitre dont la décision doit être reçue avec soumission.

Vers 100.

Quand l'auteur dit que **أَيَّ** ressemble à **مَا**, il veut dire que **أَيَّ**, de même que **مَا**, peut représenter **الَّذِي**, **الَّتِي**, ainsi que le duel et le pluriel masculin ou féminin de ces adjectifs conjonctifs. Ainsi l'on peut dire : **بَايَّ ذَهَبْنَا**, **بَايَّ ذَهَبَا**, **بَايَّ جَاءت**, **أَعَلِمْنِي بَايَّ جَاء**, **بَايَّ ذَهَبُوا**, et enfin **بَايَّ ذَهَبْنَا**.

Il ajoute ensuite que **أَيَّ** prend les flexions qui indiquent les cas, mais seulement quand ce nom conjonctif n'est point en rapport d'annexion avec un complément, et que le mot qui devoit servir d'inchoatif à la proposition conjonctive qui suit **أَيَّ** (car c'est là ce que signifie **صَدْرُ وَصْلِهَا**), est un pronom sous-entendu. Ainsi, suivant la doctrine d'Ebn-Malec, dans ce passage de l'Alcoran : **لِنَنْزَعَنَّ مِنْ كُلِّ شَيْعَةٍ أَيْهَمَّ أَشَدَّ** : **عَلَى الرَّحْمَنِ عُنْتِيَّ**, il faut considérer **أَيَّ** comme indéclinable, et prononcer en conséquence **أَيْهَمَّ**, et non **أَيْهَمَّ**. Il en est de même dans ce vers :

إِذَا مَا لَغَيْتَ بَنِي مَالِكٍ فَسَلِّمْ عَلَى أَيْهَمَّ أَفْضَلُ

Car, dans ces deux exemples, **أَيَّ** est en rapport d'annexion réel (et non pas seulement virtuel), et le pronom servant d'inchoatif à la proposition conjonctive est sous-entendu, puisque, pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire, **أَيْهَمَّ هُوَ أَشَدَّ**, et de même, **عَلَى أَيْهَمَّ هُوَ أَفْضَلُ**.

Si toutes les conditions exprimées ci-dessus ne se trouvent pas réunies, *أَيَّ* doit être décliné. Ainsi l'on dira : 1° *أَمْرٌ بَأَيِّ أَفْضَلُ* ; 2° *بَأَيِّ هُوَ أَفْضَلُ* ; 3° *سَلِّمْ عَلَى سَلِّمْ عَلَى أَيِّ لَقَيْتَهُ* ; 4° *سَلِّمْ عَلَى أَيِّ لَقَيْتَهُ* ; enfin, *سَلِّمْ عَلَى أَيِّهِمْ*, et ainsi du reste.

Au surplus, il y a sur cette question diversité d'opinions parmi les grammairiens, comme l'observe Ebn-Malec.

Vers 101 à 106.

Ebn-Malec donne ici des règles pour connoître dans quels cas il est permis de supprimer, dans la proposition conjonctive, le pronom appelé *العائد*, pronom *retournant* ou de *rappel*, qui sert de lien entre cette proposition et le nom ou adjectif conjonctif. Il parle, 1° du cas où ce pronom devoit faire fonction d'inchoatif; 2° de celui où il devoit être mis à l'accusatif, comme régime d'un verbe ou d'un adjectif verbal; 3° de celui où il devoit être au génitif, comme complément d'annexion d'un adjectif verbal; 4° enfin, des cas où le pronom, devant être complément d'une préposition, on peut supprimer la préposition et le pronom. Voici un exemple de ce dernier cas :

ما هذا إلا بشر مثلكم يأكل مما تأكلون ويشرب مما
تشربون

Pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire, *مِمَّا تَأْكُلُونَ مِنْهُ*, et de même, *مِمَّا تَشْرَبُونَ مِنْهُ*.

Si, après la suppression du pronom, ce qui reste

peut former une proposition complète, soit verbale, soit nominale, on ne doit pas faire l'ellipse du pronom. Ainsi, il ne faut pas dire, جاءني الذي يضرب, ni, جاءني الذي عبده عندك, mais on doit dire, جاءني الذي هو, et, الذي هو ابوه عندك, يضرب.

Au lieu de *بِمَا الموصولُ جَرَّ*, on lit aussi, *بِمَا الموصولُ*, et alors le poète auroit donné, dans ce vers, un exemple de la règle qu'il expose; car il y auroit ellipse de *به* après *جَرَّ*. J'ai préféré la première leçon, à raison de la rime. Les mots *فهو بئر* pour *بئر*, ne sont là que pour compléter le vers.

Vers 107.

Les grammairiens arabes, comme l'observe Ebn-Malec, se partagent, relativement à l'article déterminatif, en deux opinions; les uns admettent qu'il se compose des deux lettres *أل*; les autres le restreignent à la seule lettre *ل*.

L'analyse de la seconde partie de ce vers pouvant offrir quelque difficulté, je dois en rendre compte. L'inchoatif est *عَمَطٌ*, et il a pour *qualificatif* *صفة*, la proposition verbale *عرّفت*, qui est pour *عرّفته*; les mots *قلّ فيه النمط* font la fonction d'*énonciatif* *خبر*.

Vers 108.

اللات étoit le nom d'une idole des Arabes de Taïef.

Dans ce nom, comme dans l'adjectif conjonctif (ci-devant, vers 52), l'article est en même temps *expletif*

زائدة, et *obligé* لازمة, parce qu'on ne peut pas le retrancher. Il en est de même de l'article, dans الآن *maintenant*, suivant les grammairiens, parce que ce mot, sous sa forme invariable ou indéclinable, renferme la *valeur de l'article déterminatif* معنى أداة التعريف. Cette doctrine me paroît mal fondée; car il en est de آن *temps*, comme de حين *temps*, يوم *jour*, ليلة *nuit*, ساعة *heure*, que l'addition de l'article détermine au *temps présent*, à *ce jour-ci, cette nuit-ci, cette heure-ci*.

Vers 109 et 110.

Dans les cas dont il s'agit ici, l'article est *explétif* زائدة, et *accidentel* عارضة, parce que l'emploi en est simplement facultatif, et n'est même qu'une sorte de licence.

Les exemples donnés ici sont empruntés de deux poètes, dont l'un a dit :

ولقد جنيتك أكموًا وعساقلا ولقد تمهيتك عن بنات الأوبر

« J'ai cueilli pour toi les truffes qu'on nomme *acmou* « et *asakil*, mais je t'ai défendu de toucher à celles qu'on « appelle *bénat-alawbar* ¹. »

¹ Je conserve les noms arabes de ces diverses sortes de truffes, parce que j'en ignore la synonymie; أكموًا ou أكباً est le pluriel de كم, et عساقلا, celui de عسقل.

Je crains que جنيتك, ou, suivant une autre leçon, جنيتك ne soit une faute de copiste; car le verbe جنى ne prend point deux complémens directs. Néanmoins, les poètes substituant quelquefois le complément direct au complément indirect, il n'est pas impossible qu'on ait dit جنيتك au lieu de جنيت لك.

Et l'autre :

رَأَيْتُكَ لَمَّا أَنْ عَرَفْتَ وُجُوهَنَا
صَدَدْتَ وَطَبْتَ النَّفْسَ يَا قَيْسُ السَّرِي

« Je t'ai vu, lorsque tu as reconnu nos visages, te
« détourner, ô noble Kaïs, et éprouver un sentiment
« de satisfaction ¹. »

Prononcez, pour la mesure, *webadho-l'âlâmi*.

Les mots نقل عنه ما قد كان signifient, parce qu'il paroît dans les noms propres dont il s'agit, une trace de leur origine primitive. Or leur origine peut être, ou un adjectif qualificatif, comme حَارِث, حَسَن, عَبَّاس, ou un nom d'action, comme رَضًا, فَضْل, ou un nom substantif اسم عيني, comme نَعْمَان, mot qui, dans son acception primitive, est synonyme de دم sang.

Tous ces noms propres qui ont eu d'abord une autre destination, sont nommés منقول transported; ceux qui ont été, dans leur origine, des noms propres, et rien autre chose, sont appelés مرتجل improvisés.

Vers 112 et 115.

Voici des exemples de ces mots dont l'usage a fait des noms propres qui s'appliquent à une seule personne ou à une seule chose, à l'exclusion de toutes les autres personnes et de toutes les autres choses auxquelles de leur nature ils pourroient s'appliquer. Ainsi, ابْنُ عُمَرَ le fils d'Omar, désigne Abd-allah, fils d'Omar,

¹ Dans ce vers, طَبْتَ النَّفْسَ est pour طَبْتَ نَفْسًا. Peut-être سَرِي est-il un adjectif ethnique ou patronymique.

à l'exclusion de tous les autres enfans d'Omar; المدينة *la ville*, est devenu le nom propre de Médine; النجم *l'astre*, est devenu le nom propre des Pléiades; الصَّعِقُ *le braillard*, est devenu le nom de Khowaïled, fils de Nofeïl; النابغة *celui qui paroît subitement*¹, est le nom propre de plus d'un poète.

Dans les noms devenus ainsi noms propres par addition de l'article, cet article doit être supprimé dans deux cas, 1° quand ces noms sont employés comme appellatifs, comme يَا صَعِقُ et يَا نَابِغَةُ; 2° quand ils sont en annexion avec un autre nom, comme نَابِغَةُ ذَبِيَّانَ *Nabéga (de la race) de Dhobyan*. On le supprime aussi, mais rarement, hors de ces deux cas-là.

Vers 115.

L'auteur, en disant اغنى, s'exprime d'une manière elliptique; le sens est, اغنى عن الخبر. C'est par la contrainte de la mesure qu'il a dit واوَّلٌ, au lieu de والاول.

Vers 116 et 117.

Voici un exemple dans le cas de négation : خَلِيَّتِي مَا وَاوِي بِعَهْدِي اَنْتُمَا *mes deux amis, vous n'êtes pas fidèles aux promesses que j'ai reçues de vous*. La même chose a lieu aussi hors les deux cas d'interrogation et de négation, quoique fort rarement. Ebn-Malec en donne un exemple, et il est évident qu'on ne peut pas ana-

¹ Voyez sur ce nom, ma *Chrestomathie arabe*, 2^e édition, tome II, page 410.

lyser cet exemple autrement, puisque *فَأَنْتَ* est au singulier, tandis que *أُولُو* est au pluriel. Au contraire, si, dans tous ces cas, le sujet étant duel ou pluriel, l'adjectif verbal concordoit avec lui, on considérerait le nom comme inchoatif, et l'adjectif comme énonciatif, et il y auroit inversion des deux termes. Si les deux termes sont au singulier, comme *أُرَاغِبُ أَنْتَ*, on peut admettre à volonté l'une ou l'autre analyse.

Vers 120 et 121.

L'énonciatif peut être *مفرد* ou *جملة*; c'est-à-dire qu'il peut être ou une *proposition entière*, soit nominale, comme *زيد ابوه كريم*, soit verbale, comme *زيد جاء*; ou seulement une partie intégrante d'une proposition, partie soit incomplète, comme dans *أنت كاذب*, soit complexe, comme dans *أنا عبد أمير المؤمنين*.

Quand l'énonciatif est une proposition, elle doit contenir quelque chose qui la lie à l'inchoatif, en en rappelant l'idée; c'est le plus souvent un pronom, comme dans ces exemples, *زيد جاء ابوه*, et *فاطمة ضربها زوجها*. Toutefois on peut se dispenser d'exprimer ce *lien* *الرابط*, quand l'inchoatif et la proposition qui sert d'énonciatif sont identiques pour le sens. Ebn-Malec en donne cet exemple : *ما نطقني الله حسبي* (*est*) *Dieu me suffit*, au lieu de *نطقني هو الله حسبي*. En voici un autre pris de l'Alcoran : *دعواهم فيها سبحانه اللهم* : leur invocation dans ce lieu-là (*sera*): *louange à toi, ô Dieu!*

Vers 122 et 125.

Lorsque l'énonciatif d'une proposition nominale est un nom *solide* جامد , c'est-à-dire étranger à la catégorie des verbes , comme dans زيد اخوك , l'énonciatif n'est pas censé renfermer un pronom caché ; au contraire , si l'énonciatif est un adjectif dérivé du verbe , comme ضارب^س , مضروب , علام^ت , ou même un adjectif qui , sans être dérivé d'un verbe , puisse être rapporté par sa signification à cette catégorie , comme تميم^ي , qui signifie منسوب الى تميم^ي , on doit y supposer un pronom caché. Ainsi زيد كاذب représente زيد كاذب هو , et هند نائمة هند نائمة هي . Ce pronom , suivant la doctrine d'Ebn-Malec , doit être exprimé toutes les fois que l'énonciatif suit *quelque chose* , c'est-à-dire un inchoatif auquel n'appartient pas la qualité exprimée par cet énonciatif. Ainsi il faut dire : زيد عمرو ضاربه هو Zeïd , c'est lui qui frappe Amrou. Dans cet exemple , la qualité exprimée par ضارب^س n'appartient pas à Amrou , elle appartient à Zeïd ; ou , pour s'exprimer avec les grammairiens arabes , الضاربية لزيد والمضروبية لعمرو . Faute d'exprimer le pronom الضمير العائد هو , c'est-à-dire هو , le sens paroîtroit être que c'est Amrou qui frappe Zeïd. Il y a des grammairiens qui permettent de ne pas exprimer le pronom , quand cette suppression ne peut donner lieu à aucune amphibologie , comme dans l'exemple suivant : زيد هند ضاربهها Zeïd , c'est lui qui frappe (la

femme nommée) *Hind*. La différence des genres ne laisse ici aucun doute sur le sens.

Un poète a dit, en supprimant le pronom dans un cas semblable :

قَوْمِي ذُرَى الْعَجْدِ بَانُوهَا وَقَدْ عَلِمْتُ
بِصِدْقِ ذَلِكَ عَدْنَانَ وَتَحَطَّانُ

« Mes auteurs, ce sont eux qui ont bâti les édifices
» élevés de la gloire ; la postérité d'Adnan et de Kahtan
» sait que ce que je dis est la vérité. »

On voit que, pour que l'expression fût complète, il auroit fallu dire *بَانُوهَا هُمْ*.

Vers 125.

Par *اسم جثة*, il faut entendre les noms qui expriment des *substances اسم العين*, par opposition aux noms qui expriment des *idées abstraites اسم المعنى*. Or, les termes circonstanciels de lieu peuvent servir d'énonciatifs aux premiers comme aux seconds, en sous-entendant *كأن*, ou un adjectif verbal d'un sens analogue à celui-là, comme *زيد وراءك Zeïd (est) derrière toi*, *أمرو في الدار Amrou (est) dans la maison* ; mais les termes circonstanciels de temps ne peuvent que rarement servir d'énonciatifs aux noms de substance ; on ne sauroit dire *أمرو غداً Amrou demain* : toutefois il est permis de les faire servir d'énonciatifs aux noms de substance, quand il en résulte un sens raisonnable ; par exemple, si l'on dit *الهلال الليلة الجديدة la nouvelle lune cette nuit-ci*, *الرطب شهرى ربيع les dattes fraîches dans les*

deux mois de rébi. La raison en est évidente, c'est qu'il y a un nom sous-entendu qui appartient à la catégorie des noms abstraits : en effet, le sens est ظهور الهلال l'apparition de la nouvelle lune, وجود الرطب l'existence ou la présence des dattes fraîches.

Vers 126 à 128.

L'inchoatif est plus souvent *défini* معرفة, qu'*indéfini* نكرة; cependant il y a bien des cas où il peut être indéfini. Ebn-Malec indique par des exemples les circonstances les plus ordinaires, qui permettent d'employer pour inchoatif un nom indéfini.

Vers 129 à 156.

Dans tout ce qui est dit des cas où l'inversion est permise, défendue ou obligée, entre l'inchoatif et l'énonciatif, il n'y a que deux choses qui exigent quelque explication : 1° l'inversion est défendue, dit notre auteur, اذا ما الفعل كان الخبرا, ou, pour s'exprimer d'une manière plus naturelle, اذا ما كان الخبر فعلا, quand l'énonciatif est un verbe. La raison en est que si, au lieu de زيد قام, on disoit قام زيد, il n'y auroit plus ni inchoatif, ni énonciatif; les deux termes deviendroient *verbe* فعل, et *agent* فاعل.

Il faut observer pourtant que, dans le système des grammairiens arabes, ceci est restreint aux personnes des verbes dans lesquels il n'y a point de pronom sensible, comme قام et قامت. Quand, au contraire, il y a un pronom sensible, comme dans قاما et قاموا, on admet

l'inversion. Ainsi, si l'on dit, ماتوا الاخوة قاما الاميران, on regardera قاما et ماتوا comme des énonciatifs placés par inversion avant les inchoatifs.

2° Parmi les cas où l'inversion est obligée, est celui que l'auteur exprime ainsi : اذا عاد عليه مضمرا بما به عنه, c'est-à-dire, اذا عاد على الخبر مضمرا من المبتدأ, مبيتا بخبر, lorsque l'inchoatif renferme un pronom qui rappelle l'idée de l'énonciatif, comme dans cet exemple : على التمرة مثلها زُبدًا, mot à mot, *super dactylum similitudo ejus de butyro*. L'inversion ici est obligée, parce que, sans l'inversion, le pronom affixe ها précéderait le mot التمرة, dont il doit cependant rappeler l'idée.

Vers 159.

C'est ainsi qu'on dit, par forme de serment, لعمرُك, c'est-à-dire, لعمرُك هو ما أقسمُ به, ou bien, لعمرُك قَسَمِي.

Vers 140.

Ici, après كل صانع وما صنع, il faut sous-entendre مقرونان, c'est-à-dire tout ouvrier et son œuvre sont deux choses connexes. Il en est de même dans cette phrase : انت ورايُك toi et ce qui te semblera bon, c'est-à-dire tu agiras comme bon te semblera. On pourroit contester qu'il y ait ici ellipse absolue d'un énonciatif, en admettant que و est synonyme de مع, puisque, si l'on eût dit كل صانع و مع ما صنع, le mot مع et son complément seroient la

fonction d'énonciatif; mais le mot qui suit و étant au nominatif, je crois plus naturel d'admettre l'ellipse, avec Ebn-Malec.

L'obligation de faire ellipse de l'énonciatif dans ce cas, n'a lieu que lorsqu'on veut exprimer uniquement la connexité de deux choses inséparables l'une de l'autre. Hors ce cas-là, on peut et on doit exprimer l'énonciatif, comme dans ce vers :

تَمَنَّوْا لِي الْمَوْتَ الَّذِي يَشْعَبُ الْفَتَى
وَكُلَّ أَمْرٍ وَالْمَوْتُ يَلْتَقِيَانِ

« Ils m'ont souhaité la mort qui détruit l'existence de
» l'homme, et certes tout homme et la mort doivent
» un jour se rencontrer. »

Vers 141 et 142.

L'énonciatif sous-entendu dans le cas dont il s'agit ici, est ou le verbe كان, qui est alors *complet* تامة, c'est-à-dire renfermant un attribut, et non *incomplet* ناقصة, c'est-à-dire simplement verbe substantif, ou l'adjectif verbal كائن. Pour faire un usage légitime de cette manière elliptique de s'exprimer, il faut, 1° que l'inchoatif soit, ou un nom d'action, comme dans le premier exemple ضرب, ou un adjectif verbal de la forme افعل, c'est-à-dire superlatif, ayant pour complément un nom d'action, comme تبين dans le second exemple, ou l'équivalent d'un nom d'action, comme ما يكون, dans l'exemple suivant :
أَخْطَبُ مَا يَكُونُ الْأَمِيرُ قَائِمًا ; 2° que ce nom d'action ait pour complément un nom auquel devra se rapporter

le terme circonstanciel ; 3° que l'idée exprimée par le terme circonstanciel ne soit pas de nature à pouvoir servir d'énonciatif à l'inchoatif duquel l'énonciatif est sous-entendu : c'est là le sens du vers 141.

Pour se rendre parfaitement raison de cette manière de s'exprimer, il ne faut pas seulement sous-entendre l'énonciatif كَأَنَّ, il faut encore supposer qu'après كَأَنَّ, il y a ellipse de إِذَا كَانَ ou إِذَا كَانَ. Ainsi, dans les deux exemples donnés par Ebn-Malec, pour rendre l'expression tout-à-fait complète, il faudroit dire, pour le premier :

ضَرَبِي الْعَبْدَ كَأَنَّ إِذَا كَانَ مَسِيئًا

A la lettre : *Mon action de battre l'esclave a lieu, attendu qu'il a été agissant mal ;*

Et pour le second :

أَتَمُّ تَبْيِينِي الْحَقِّ كَأَنَّ إِذَا كَانَ مَنْوُطًا بِالْحِكْمِ

A la lettre : *La plus parfaite explication que je donne de la vérité, a lieu quand celle-ci dépend de principes incontestables.*

Il en est de même de cet autre exemple :

أَخْطَبُ مَا يَكُونُ الْأَمِيرُ قَائِمًا

dont l'expression complète seroit :

كَوْنُ الْأَمِيرِ أَخْطَبَ كَأَنَّ إِذَا كَانَ قَائِمًا

L'émir ne parle jamais mieux que quand il se tient debout.

Vers 144.

On prononce عَمْرٌ pour la rime, mais c'est pour عَمْرٌ au nominatif.

Vers 146.

Par *شِبْهٌ نَفِيٌّ*, on entend *النَّهْيُ* la forme prohibitive.

Vers 148.

Le poète a dit *الْمَاضِ*, au lieu de *الْمَاضِي*, pour la mesure.

Vers 149.

En disant *وَكُلٌّ*, Ebn-Malec a voulu dire *tous les grammairiens النِّحَاةُ لَهُمْ*.

Vers 150.

Ce qui est interdit ici relativement à *مَا*, ne s'étend point aux autres particules négatives. Les mots *فَجِيءَ* *بِهَا* indiquent que, pourvu qu'on place d'abord *مَا*, on peut ensuite user d'inversion, et mettre l'énonciatif avant le verbe; on peut donc dire, *مَا كَاذِبًا صَارَ زَيْدٌ* et, *مَا قَاعِدًا زَالَ مُحَمَّدٌ*. Ici *الذَّافِيَةُ* est pour *الْنافِيَةُ*.

Vers 151.

La construction est *وَمَا يَكْتَفِي بَرَفَعٍ هُوَ ذُو تَمَامٍ*, c'est-à-dire que, quand le verbe *كَانَ* et les autres verbes de la même catégorie n'exercent d'influence que sur le sujet qu'ils mettent au nominatif, et renferment en eux-mêmes le sens d'un attribut, ils sont nommés *تَامٌ* *complets*; dans le cas contraire, ils sont *نَاقِصٌ* *incomplets*.

Vers 153 et 154.

Ce qu'Ebn-Malec enseigne dans ce vers, c'est que le terme qui sert de complément ou de régime à l'adjectif verbal faisant fonction d'énonciatif de *كَانَ* et

autres verbes semblables, ne doit jamais être placé immédiatement après ces verbes; ainsi on ne doit pas dire : اصبح طعامك زيداً أكلاً; quelques grammairiens permettent pourtant cette inversion. Si le complément de l'énonciatif n'est pas un complément direct, mais est seulement un complément circonstanciel de temps ou de lieu, l'inversion est permise; on peut donc très-bien dire, كان في المسجد عمر معتكفا, et, كان عندك زيد قائماً.

S'il se présente des cas où l'inversion interdite par la règle précédente semble avoir lieu, on élude la règle, en supposant entre كان et le mot qui le suit immédiatement, le pronom nommé ضمير الشأن. Voy. ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. II, p. 588.

Vers 156 et 157.

Des exemples feront connoître aisément le genre d'ellipse dont il s'agit. Exemple de l'ellipse avec إن :

المراء مقتول بما قتل به ان سيفاً فسيف وان خنجراً فخنجر
c'est-à-dire ان كان ما قتل به سيفاً.

Exemple de l'ellipse avec لو :

لا يامن الدهر ذو بغي ولو ملكاً
جنوده ضاق عنها السهل والجبد

c'est-à-dire ولو كان هو ملكاً. On voit que, dans ces deux cas, il y a ellipse du verbe et de l'agent ou sujet.

Quant au troisième cas où l'ellipse du verbe كان peut avoir lieu, l'énonciatif restant à l'accusatif, Ebn-Malec lui-même en donne un exemple. Les gram-

mairiens disent que, dans cet exemple et les autres semblables, ^{أَنَّ} *أن* est la *particule qui exige le subjonctif* *الناصبَة*, que *ما* compense l'absence du verbe *كان*, et que *لأنك أنت* est pour *لأن كنت*.

Au vers 157, *تعويض* est le sujet du verbe *ارتكب* ; *ما* est virtuellement au génitif, comme complément de *تعويض* ; enfin, l'affixe, dans *عنها*, se rapporte à *كان*.

Vers 159.

Trois conditions sont exigées pour que *ما* exerce la même influence que *ليس* : 1° qu'on ne dise pas *ما إن* ; 2° que la négation exprimée par *ما*, ne soit pas détruite par une particule d'exception, ce qui a lieu quand on dit : *ما زيدٌ إلا كاذبٌ* ; 3° qu'on n'use point d'inversion.

Vers 162.

Voici des exemples de l'emploi de la préposition *ب* après *لا* et après *ما كان*, et autres expressions semblables :

كن لي شفيعا يوم لا ذو شفاعة

بمغني فتيلًا عن سواد بن قارب

« Sois mon intercesseur, au jour auquel aucun intercesseur ne servira de rien à Séwad, fils de Karib. »

وان مُدَّت الأيدي إلى الزاد لم يكن

بأعجلهم إذ اجشع القوم أعجل

« Si les mains s'étendent pour avoir part aux provisions, je ne suis pas le plus prompt d'entre eux, « alors que les plus lâches sont les plus alertes. »

Vers 165.

Le sens de ce vers est qu'il arrive rarement que l'énonciatif de *كاد* et de *عسى* soit autre qu'un verbe à l'aoriste. Il y a cependant des exemples du contraire, tels que celui-ci :

فَأَبْتُ إِلَى فَهْمٍ وَمَا كَدْتُ آبَاءً

« Je suis revenu trouver les descendants de Fahm ,
« et peu s'en est fallu que je ne revinsse pas. »

L'énonciatif est aussi quelquefois une proposition nominale complète, comme dans ce vers :

وَقَدْ جُعِلَتْ قَلُوصُ ابْنِي زِيَادٍ مِنَ الْكُوَارِ مَرْتَعَهَا قَرِيبٌ

« Il s'est trouvé que la femelle de chameau des deux
« fils de Ziad, avoit sa pâture à peu de distance des
« ruches. »

Enfin il arrive encore que ces verbes ont pour énonciatif un verbe au prétérit. Exemple :

جَعَلَ الرَّجُلُ إِذَا لَمْ يَسْتَطِعْ أَنْ يَخْرُجَ أَرْسَلَ رَسُولًا

« Cet homme a pris le parti, lorsqu'il ne pouvoit
« pas sortir en personne, d'envoyer un messenger. »

Dans le vers 165, *خَبْرٌ* est pour *خَبْرًا*. Le poète s'est conformé ici au dialecte des Arabes de Rébia, qui, en cas de pause, retranchent tout-à-fait la terminaison de l'accusatif, comme on supprime tout-à-fait celles du nominatif et du génitif.

On peut aussi lire *غَيْرٌ*, au lieu de *غَيْرًا*; alors *غَيْرٌ* sera considéré comme terme circonstanciel d'état, ayant pour *antécédent* *صاحب الحال* le mot *خَبْرٌ*; mais il

se trouvera alors que l'antécédent du حال sera un nom *totale-ment indéterminé* نكرة محضة, ce qui est contraire à la règle commune.

Vers 168.

Il est nécessaire d'observer que انتفا أن est pour انتفاء أن : le sens est qu'il est rare qu'on ne fasse pas usage de أن après le verbe اوشك .

Vers 171.

Le poète dit لا غيرها pour لا غيرها , c'est-à-dire que ces deux verbes sont les seuls de cette catégorie dont l'aoriste soit en usage.

Vers 172.

On doit prononcer, dans ce vers, اوشك قد au lieu de اوشك قد : c'est ce qu'un commentateur observe en ces termes : ينبغي ان ينطق بعد الشين من اوشك بقانٍ مشددة لان كان اوشك مدغم في القان بعد قلبه قافاً

Pour entendre ce vers, il faut remarquer que les verbes de la catégorie dont il s'agit ici, ont un *agent* فاعل, et un *énonciatif* خبر. Ainsi, dans l'exemple donné par Ebn-Malec, le verbe انشا a pour agent السابق, et pour énonciatif يجدو. Il en est de même avec les trois verbes dont il s'agit ici d'une manière spéciale, savoir : عسى زيد أن يقوم : اوشك et اخلولق, عسى, et ainsi des deux autres verbes. Mais on peut dire aussi : عسى أن يقوم زيد, et alors ان, avec tout ce qui suit,

fait la fonction d'agent du verbe **عسى**, et il n'y a plus d'énonciatif: on dit en ce cas que ces verbes sont *neutres* **تامة** ou *complets* **لازمة**.

Vers 175.

Si le verbe **عسى** est précédé du nom qui est le sujet de la proposition, on peut, de quelque genre et de quelque nombre que soit ce nom, employer sans variation de genres et de nombres **عسى**, et dire **هند عسى أن تقوم**, **الزيدان عسى أن يقوموا**, et ainsi des autres, ou bien donner à **عسى** pour agent, un pronom au nominatif, en concordance avec le nom précédent (c. à d., en d'autres termes, faire concorder le verbe en genre et en nombre avec ce nom), et dire, par exemple, **هند عست أن تقوم**, **الزيدون عسوا أن يقوموا**, **الزيدان عسيًا أن يقوموا**, et ainsi des autres.

Vers 174.

La même observation que j'ai faite précédemment à l'occasion du vers 168, a lieu dans ce vers-ci, dans lequel **انتقا الفتح** est pour **انتقاء الفتح**.

Le verbe **انتقى** est synonyme de **اختار** *choisir*, et **زكى** signifie **علم** *être su*.

Vers 177.

Il est presque inutile de dire que l'ordre que l'auteur recommande d'observer, c'est de placer le sujet qu'on appelle le *nom d'INNA* **إن** *اسم أن*, avant l'attribut qu'on nomme l'énonciatif d'INNA **إن** *خبير أن*. Toutefois l'inversion peut avoir lieu, et même a lieu d'ordinaire, quand

l'énonciatif est remplacé par un terme circonstanciel adverbial de temps ou de lieu, comme *هنا* et *عندي*, ou par un complément indirect exprimé par une préposition et son régime, comme *في الدار* et *فيها*.

L'exemple signifie, *Plût à Dieu qu'il y eût là, ou dans cette maison, quelqu'un qui ne fût pas un impudent!*

Vers 178.

On voit par ce vers qu'Ebn-Malec partage l'opinion des grammairiens, qui supposent que, quand la particule *أَنَّ* peut être remplacée par un nom d'action, le *fatha* de l'*élif* tient la place du *kesra*, en sorte que c'est, dans la réalité, la particule *أَنَّ*, et non la particule *أَنَّ*, qui fait cette fonction : c'est là une question de pure théorie.

Dans *مسدها*, le pronom affixe se rapporte à *أَنَّ*.

Vers 179 à 181.

Ebn-Malec indique d'abord les cas dans lesquels on doit prononcer *أَنَّ* et non *أَنَّ*; ils sont au nombre de six. Il nous suffira, pour mieux faire comprendre la règle, de donner des exemples des quatre premiers, le texte offrant des exemples des deux derniers :

- 1° *أنا اعطيناك الكوثر* ;
- 2° *واتيناه من الكنوز ما أن مفاتيحه لتنوب بالعصبة لولى القوة* ;
- 3° *والكتاب المبين أنا انزلناه* ;
- 4° *قال الله أنى معكم* .

On comprend aisément qu'il ne s'agit, au vers 181, que des verbes dits *verbes de cœur*, puisque ce sont les seuls

auxquels s'applique la forme d'expression nommée *تعليق*¹.

Au lieu de *حكيت بالقول*, il eût été plus naturel de dire *حكى القول بها*; mais ce sont là deux idées corrélatives.

Vers 182.

A partir de ce vers, l'auteur indique les cas, au nombre de quatre, dans lesquels on peut prononcer *أَنَّ* ou *أَنْ* à volonté. Voici des exemples de ces quatre cas :

1° *وكننت اري زييدا كما قيل سيِّدا*²

اذا انه عبد القفا واللهازم

2° *او تحلفي بربك العليّ اني ابو ذيبالك الصبيّ*

3° *من عمل منكم سوءاً بجهالة ثم تاب فانه غفور رحيم*

4° *خير قولي اني اجد الله*.

Mais pour que, dans ce dernier cas, la règle ait son application, il faut que l'idée de *قول dire* se trouve deux fois, soit réellement, soit virtuellement, et que toutes les deux fois l'agent du verbe *dire* soit le même. C'est ce qui a lieu dans notre exemple, dont l'expression complète seroit, *خير قولي قولي اني اجد الله*.

Dans tous ces cas, l'analyse grammaticale varie suivant qu'on prononce *أَنَّ* ou *أَنْ*; mais ces détails m'entraîneroient trop loin, et ils ne sont pas nécessaires à l'intelligence du texte de l'*Alfiyya*.

¹ Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 582.

² Je pense que ce vers signifie : *Je m'imaginois que Zeïd étoit, comme on l'a dit, un prince : voilà que c'est un homme dont le cou (à la lettre, l'occiput et les os maxillaires) est soumis à l'esclavage.*

Au vers 182 , **نُيِّرَ** est pour **نُيِّمَى** , et ce verbe signifie **نُسِبَ** être attribué, être rapporté à telle ou telle personne. L'auteur veut dire qu'il y a des autorités sur lesquelles s'appuient l'un et l'autre système.

Dans le vers 183 , **فَأَاءَ الْجَزَاءِ** est pour **فَأَ الْجَزَاءِ**.

Ebn-Malec ayant indiqué d'abord les cas où l'on doit prononcer **أَنَّ** , puis ceux où l'on a le choix entre **أَنَّ** et **أَنَّ** , il suit de là que partout ailleurs, dans son opinion, on doit prononcer **أَنَّ**.

Vers 184.

Dans cet exemple , **وَزْرٌ** signifie **مَلْجَأٌ** lieu d'asyle, de refuge.

Le sens est : **لَا تَدْخُلُ هَذِهِ اللَّامُ عَلَى مَنَعِي**.

Vers 185.

Par l'exemple **رَضِيَ** , il faut entendre tout verbe capable d'être conjugué au prétérit (ce qui exclut **بِمَسَّ** , **نِعَمَ** , &c.), et non précédé de **قَدْ**.

Vers 186.

Dans l'exemple donné ici par Ebn-Malec , **مُسْتَكْوِذًا** signifie **غَالِبًا**.

Vers 187.

L'auteur indique ici trois circonstances qui autorisent l'usage de l'adverbe d'affirmation après la particule

أَنَّ . Cela a lieu ,

1° En cas d'inversion , le complément de l'énon-

ciatif étant placé entre le sujet ou nom d'*inna* et l'énonciatif, comme dans ces exemples : *إِنَّ زَيْدًا لِعِنْدِي قَائِمٌ*,
إِنَّ مُحَمَّدًا لَطَعَامَكَ آكِلٌ, et *إِنَّ إِخَاكَ لَفِيكَ وَاعِبٌ* ;

2° Quand on introduit le pronom nommé *حرف الفصل* (*Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, p. 586) avant l'énonciatif, comme *إِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ الْعَزِيزُ الرَّحِيمُ* ;

3° Enfin, quand le nom d'*inna*, c'est-à-dire le nom qui sert de sujet, est placé après l'énonciatif, comme dans cet exemple : *إِنَّ لَنَا لِلْآخِرَةِ وَالْأُولَى*.

Il faut considérer, dans le vers 187, *مَعْمُولٌ لِلْخَبَرِ*, comme *بدل* ou *حال*, de *الواسط*.

Vers 189 et 190.

Ebn-Malec exige que la proposition qui est sous l'influence de *إِنَّ*, soit complétée, pour qu'un nom en rapport de concordance logique avec le sujet de cette proposition, puisse être mis au nominatif. Toutefois cela n'est pas de rigueur, et on cite beaucoup d'exemples contraires, comme celui-ci : *إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ*. La même chose a lieu dans ce vers :

خَلِيلِيَّ هَلْ طِبُّ فَاتِيَّ وَأَنْتُمْ وَأَنْ لَمْ تَبُوحَا بِالْهَوَى دَنِغَانِ

« Mes deux amis, y a-t-il quelque remède ? car vous
 « et moi, quoique vous ne le disiez point, nous éprou-
 « vons la maladie de l'amour. »

L'auteur ajoute que ce qui est permis avec *إِنَّ*, l'est aussi avec *لَاكِنْ* et *أَنَّ*, mais ne l'est pas avec *لَيْتَ*, *كَأَنَّ* et *لَعَدَّ*.

Vers 192.

Le complément du verbe *تَلْزَمُ* est sous-entendu ; le sens est que, quand on emploie *أَنَّ* au lieu de *أَنَّ*, la particule *أَنَّ* étant dépouillée de toute influence, l'adverbe *لُ* doit être placé devant ce qui forme l'énonciatif ; c'est comme si l'auteur avoit dit, *تَلْزَمُ اللّامُ الْكَبْرَ*. Le *لُ*, dans ce cas-là, est nommé par les uns, *اللام الفارقة*, et par les autres, *لامُ الْاِبْتِدَاءِ*.

Vers 195.

Ce que veut dire ici Ebn-Malec, c'est qu'il est rare qu'on trouve *أَنَّ* remplaçant *أَنَّ* devant un verbe autre que ceux de la catégorie de *كان*, *كاد*, *عسى*, *ظن*, &c. Les mots *بأن ذي* signifient *بأن الخففة من أن*.

On appelle ces verbes *فاسخ*, ou *فاسخ الْاِبْتِدَاءِ*, parce que leur influence change ce qui auroit été *inchoatif* *مبتدأ*, en *nom de CANA* *اسمُ كان*, ou *premier complément de DHANNA* *مفعول أول لظن*, et ainsi du reste. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, p. 562 et 590.

Vers 194 à 197.

Quand on emploie *أَنَّ* au lieu de *أَنَّ*, on supprime, dit Ebn-Malec, le pronom nommé *ضمير الشان*, qui auroit été sensible dans *أنه* : ce pronom est censé alors *caché* *استكن* dans la particule, mais non pas supprimé ;

il est compris dans l'intention *مَنْوِيٍّ*, et la proposition qui suit *أَنَّ*, fait la fonction d'énonciatif, comme dans cet exemple : *أَعْلَمُ أَنَّ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ*, c'est-à-dire *أَعْلَمُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ*. Ce système est peu naturel, et il eût été plus simple de supposer que *أَنَّ* substitué à *أَنَّ*, cesse, comme *أَنَّ* substitué à *أَنَّ*, d'exercer aucune influence sur le sujet de la proposition qui suit cette particule, quand il y a un sujet exprimé, comme quand on dit : *أَعْلَمُ أَنَّ زَيْدًا كَاذِبٌ*.

Si la proposition qui sert d'énonciatif est une proposition verbale (pourvu qu'elle n'exprime pas un sens optatif, et que ce soit d'ailleurs un verbe qui se conjugue parfaitement), il est, non pas absolument nécessaire, mais plus conforme à l'usage, que le verbe soit séparé de la particule *أَنَّ* par *قَدْ*, ou par un adverbe négatif, ou par une particule indicative du futur, telle que *سَوْفَ*, *سَ*, &c., ou, enfin, par la conjonction suppositive *لَوْ*. Ebn-Malec observe que peu de grammairiens ont compris *لَوْ* parmi les particules qui opèrent la séparation dont il s'agit.

Ce qui est dit ici de *أَنَّ* remplaçant *أَنَّ*, s'applique aussi à *كَأَنَّ* pour *كَأَنَّ* : c'est-à-dire qu'on peut aussi supprimer le pronom *ضمير الشأن*, en conservant la même syntaxe, qui auroit lieu si ce pronom étoit exprimé, ou en mettant à l'accusatif le sujet de la proposition qui dépend de *كَأَنَّ*, comme l'on auroit fait, si l'on eût prononcé *كَأَنَّ*. On pourroit donc dire,

كَانَهُ تَدْيَاهُ حَقَّانَ , comme on dirait , كَأَنَّ تَدْيَاهُ حَقَّانَ ;
 et l'on peut aussi dire , كَأَنَّ تَدْيِيَهُ حَقَّانَ , comme on
 dirait , كَأَنَّ تَدْيِيَهُ حَقَّانَ .

Vers 198.

Il faut observer, 1° que l'influence de لا , dans le cas dont il s'agit, ne ressemble pas entièrement à celle de إِنَّ , puisque, dans son application la plus fréquente, le nom qui éprouve cette influence ne peut pas prendre de *tenwin*, et est plutôt, pour parler le langage des grammairiens, مَبْنِيٌّ عَلَى الْفَتْحِ indéclinable terminé par le *fatha*, que مَنْصُوبٌ; 2° que, quand l'adverbe négatif لا est répété مَكْرُورًا, son influence n'est plus que facultative.

Il est peu nécessaire de dire que, dans ce vers, لا est le sujet du verbe جَاءَتْ , et que c'est aussi à لا que se rapportent les adjectifs féminins مَفْرُودَةٌ et مَكْرُورَةٌ.

Vers 199.

Il faut entendre par مَضَارِعُ الْمَضَانِ , un mot qui, sans être en rapport d'annexion, comme dans cet exemple : لا طَالِبَ عِلْمٍ مَحْرُومٌ , a cependant un complément, nécessaire à l'intégrité du sens; c'est ainsi qu'on doit dire à l'accusatif, لا طَالِعًا جَبَلًا ظَاهِرًا , aucune personne montant une montagne, ne paroît; لا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ هَاهُنَا , aucune personne meilleure que Zeïd, n'est ici; لا قَبِيحًا وَجْهًا , aucune personne dont le visage est laid, n'est aimée.

La dernière partie de ce distique fait voir que l'énon-

ciatif ne doit être placé qu'après le nom qui sert de sujet et qui éprouve l'influence de لا, et qu'il doit être mis au nominatif : *للشهر* est le régime de *اذكر*.

Il est bon d'observer que dans *رافعه*, l'antécédent reste indéterminé comme *حال*, malgré l'annexion, comme si l'auteur avoit dit effectivement, *رافعاً أيّاه*. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, p. 138 et 139.

Vers 200 et 201.

L'auteur dit *ركب*, parce qu'il considère لا, et le nom indéterminé *نكرة*, qui est *مفرد*, c'est-à-dire, hors de tout rapport d'annexion ou autre rapport, et qui suit la particule négative et en éprouve l'influence, comme ne faisant qu'un composé, de la même catégorie que *ثلاثة عشر*. Et lorsqu'il dit que si, dans le cas où لا est répété, on a mis le premier nom, *حول*, par exemple, au nominatif, on ne doit pas mettre le second à l'accusatif; c'est que si l'on dit *لا حول ولا قوة*, le mot *قوة* ne sauroit être considéré comme mis à l'accusatif *منصوب*, et doit être envisagé comme indéclinable *مبنى*, appartenant à la catégorie des noms composés *مركب*.

Vers 206.

C'est ainsi que l'on dit *لا ضمير* il n'y a point d'inconvénient; *لا بأس* il n'importe pas.

Vers 207 à 209.

Les verbes dont il s'agit dans ces vers, se divisent, à

raison de leurs significations, en diverses catégories; mais Ebn-Malec n'a égard ici qu'à leur influence grammaticale. Sur quoi il faut encore observer que quelques-uns de ces verbes n'exercent l'influence dont il est question, que dans celles de leurs diverses acceptions qui les rapprochent de l'idée exprimée par le verbe *ظَنَّ*, ou par le verbe *صَيَّرَ*. Ce qui les caractérise, c'est que, outre leur agent qu'ils régissent au nominatif, suivant la règle générale, ils régissent à l'accusatif deux termes qui sont entre eux dans le rapport logique de sujet et d'attribut, ou, pour parler le langage des grammairiens, d'*inchoatif* *مبتدأ*, et d'*énonciatif* *خبر*. C'est pour cela qu'Ebn-Malec les appelle *جزءى ابتدآء*. A raison de l'action que les verbes de cette catégorie exercent sur ces deux termes, le premier s'appelle *المفعول الأول* *من باب ظن* le premier complément des verbes de la catégorie de *DHANNA*, et le second, *المفعول الثانى من باب ظن* le second complément de ces mêmes verbes.

Dans le vers 208, *عَدَّ* est pour *عَدَّ*, et *اللَّذُ* pour *الَّذى*. Dans le vers 209, *التى* a pour antécédent le mot *الافعال* les verbes, qui est sous-entendu.

Vers 210.

Il est convenable de définir ce qu'on entend par *تعليق* et *الغآء*, termes techniques qui expriment certaines constructions propres aux verbes de cœur compris dans les vers 207 et 208.

Un commentateur de l'*Alfyya* définit ainsi ces deux

التعليق هو ابطال العمل لفظا لا محلا والالغاء هو : mots : التعليق ترك العمل . Un autre dit : ابطاله لفظا ومحلا . لموجب والالغاء ترك العمل لغير موجب . Pour bien comprendre le sens de ces deux définitions , qui d'ailleurs n'offrent aucune difficulté , il faut observer que ce qui constitue essentiellement la différence entre le تعليق et le الغاء , c'est que , dans le premier cas , l'action du verbe sur les deux termes qui semblent devoir être dans sa dépendance , est neutralisée par une cause obligatoire لموجب , et ne subsiste pas même virtuellement , et cela à cause de l'interposition d'une particule , comme l'auteur l'expose un peu plus loin ; tandis que , dans le second cas , الغاء , l'action du verbe ne cesse de s'exercer qu'au gré de celui qui parle , et qu'elle existe toujours virtuellement محلا , quoiqu'elle cesse d'avoir son effet sensiblement لفظا .

Vers 211.

الماضى est une licence , pour الماضى .

Vers 212 et 215.

Ebn-Malec interdit le الغاء , si le verbe précède ses deux complémens فى الابتداء ; il ne permet donc pas de dire : ظننتُ زيداً كاذباً . Cependant , il y a des exemples qui semblent autoriser cette syntaxe , tels que celui-ci :

كذلك أدبْتُ حتى صار من خُلُقِي
أني رأيتُ مِلاكُ الشَّيْطَةِ الأَدْبُ

« C'est ainsi que j'ai été formé à la politesse , en sorte

« que c'est devenu pour moi en quelque sorte une partie
 « de mon naturel , de considérer la politesse comme ce
 « qu'il y a de plus essentiel dans le caractère. »

Ebn-Malec veut que , dans ce cas , on admette que le *ضمير الشأن* est *supposé* exister *منوى* , après le verbe *ظننت* , ou bien que le *لام الابتداء* est *supposé* exister devant *ملاك* , en sorte que le poète est censé avoir dit , *حتى ظننت لملاك الخ* , ou bien , *حتى ظننته ملاك الخ* . Ce n'est pas le seul cas où les grammairiens arabes aient recours à de semblables suppositions , pour justifier certaines licences qui contredisent les règles communes. Voyez ma *Grammaire arabe* , 2^e édit. tom. II , pag. 588 , note.

Vers 217.

Il suit des expressions mêmes de l'auteur , que l'ellipse qu'il prohibe peut avoir lieu , quand il y a dans la phrase quelque chose qui indique l'idée ou les idées sous-entendues , comme dans ce vers où les deux complémens de *تحسب* sont sous-entendus :

بأي كتاب أو بآية سنة ترى حبهم عاراً على وتحسب

« D'après quel livre , ou d'après quelle loi traditionnelle juges-tu , ou penses-tu que ce soit une honte
 « pour moi de les aimer ? »

Vers 218 à 220.

Le verbe *قال* , à l'aoriste seulement , et quand il est précédé immédiatement d'une particule interrogative ,

est assimilé aux verbes de la catégorie de *ظَنَّ*. La condition d'être immédiatement précédé d'une particule interrogative n'empêche pas toutefois qu'on ne puisse introduire, entre cette particule et le verbe, un *complément circonstanciel adverbial de temps ou de lieu*, comme : *ظَنَّ* زيداً مقبلاً; ou l'équivalent d'un tel complément, comme : *أفي الدار تقول*; *زيداً مقبلاً*; ou enfin, un des compléments directs du verbe, comme : *أجربها لا تقول بني هاشم*.

Vers 222.

Dans ce vers et ailleurs, l'auteur écrit, pour la mesure, *الثاني* au lieu de *التاني*. Ebn-Malec use fréquemment de cette licence.

Vers 223 et 224.

Le sens de ces deux vers est que les verbes *أَعْلَمَ* et *أَرَى*, venant de *عَم* dans le sens de *عَرَفَ*, et de *رَأَى* dans le sens de *أَبْصَرَ*, reçoivent seulement deux compléments, à l'égard desquels ils se comportent comme le verbe *كَسَا*; d'où il suit, entre autres choses, qu'il n'y a pas lieu à leur appliquer le *تعليق*, ni le *الغناء*.

Vers 226.

On voit dans ce vers trois exemples de l'usage de cette partie de la *proposition verbale* *جملة فعلية* à laquelle appartient le nom d'*agent* *فاعل*: 1° avec un verbe à un temps personnel, *أفي زيد*; 2° avec un adjectif

verbal, منيرًا وجهه; 3° avec un verbe impersonnel, c'est-à-dire qui ne se conjugue point, نعم الغنى. L'auteur veut dire, ومكرفوع نعم الغنى.

Vers 227.

Par l'agent qui paroît فاعل ظهر, il faut entendre, tant le nom, comme dans اتي عمرو, que le pronom inséparable متصل et sensible بارز des personnes du verbe, comme ت et ت dans كلمت et قدمت.

Il y a ellipse dans فهو, et le sens est فهو الفاعل, ou bien هو هو.

Vers 229.

La syntaxe exceptionnelle indiquée ici est celle qu'on désigne d'ordinaire par la formule, اكلوني البراغيث. Quand on en fait usage, les inflexions finales des verbes, qui, en général, sont considérées comme des pronoms inséparables servant d'agent, ne sont plus envisagées que comme des signes du nombre, du genre ou de la personne, et l'agent est le nom qui suit le verbe. Dans سعدوا et سعدا, les finales و et ا ne sont pas plus pronoms alors; que le ت de كتبت.

Vers 232.

Le sujet du verbe تلزم est تاء التانيث. L'auteur dit qu'il faut employer la forme féminine du verbe, quand il a pour agent un pronom féminin (فعل مضمير), c'est-à-dire, (فعل فاعل مضمير), comme dans ces exemples : طلعت et قامت (car طلعت et قامت équivalent à طلعت هي et قامت هي), et aussi quand le

nom qui sert d'*agent* فاعل, et qui, par conséquent, suit le verbe, est un féminin sexuel.

Vers 255.

Voici des exemples des deux exceptions indiquées dans ce vers, exceptions qui sont d'un usage très-rare, et qui ne doivent être envisagées que comme des licences poétiques.

Quelques Arabes disoient, selon Sibawaih, قال فلانة, au lieu de قالت فلانة. Un poète a dit :

ولا مَزْنَةٌ وَدَقَّتْ وَدَقَّهَا ولا أَرْضٌ أَبْقَدَ أَبْقَالَهَا

« Aucune nuée n'a versé ses pluies, aucune terre
« n'a produit ses herbes potagères. »

Vers 256.

Par ces mots مع إحدى اللبى, le poète veut dire مع اللبنة, et il se sert de cet exemple pour dire : avec tout nom singulier féminin, qui n'est pas un féminin sexuel, mais est seulement un féminin de convention.

En vertu de cette règle, on peut dire, اتى الشعراء, et قامت الهندات, et aussi, اتت الشعراء, et قامت الهندات.

Vers 240.

Par اضمير الفاعل, il faut entendre l'*agent exprimé par un pronom*, comme dans اكرمتمهم.

Vers 242.

Quand le complément du verbe est annexé à un pronom qui se rapporte au sujet, l'inversion est d'un usage fréquent; il est très-rare, au contraire, qu'on place

l'agent avant le complément du verbe, quand l'agent est annexé à un pronom qui se rapporte au complément.

Vers 245.

Le complément direct du verbe actif devenant le sujet de ce même verbe à la voix passive, est substitué à l'agent, dans tout ce qui appartient à celui-ci *فيما له*. Ainsi il doit être mis au nominatif, être placé après le verbe, &c. L'exemple donné par Ebn-Malec signifie, un excellent avantage a été obtenu.

Vers 248.

Prononcez *أَوْ أَشْمِمُ*. On voit aisément que *أَعِدُّ* est pour *أَعِدُّ*. L'auteur, en disant *فَأَحْتَمِلُ* tolérez donc cela, indique suffisamment que la dernière forme *بُوعُ* est d'un usage très-rare. Un poëte a dit :

لَيْتَ وَهَلْ يَنْفَعُ شَيْئًا لَيْتَ لَيْتَ شَبَابًا بُوعَ نَاشْتَرَيْتُ

« Plût à Dieu, mais à quoi sert un tel souhait ? plût à Dieu que la jeunesse se vendît ; en ce cas, je l'aurois achetée ! »

Vers 249.

Ce vers contient deux règles distinctes. La première est que, si la forme peut être équivoque dans certains cas, tels que *بِعْتُ*, qui peut appartenir à l'actif comme au passif, on doit alors, par préférence, user, pour le passif, de la forme *بُوعُ*, ou de l'*ischmam*, c'est-à-dire, faire entendre légèrement un *dhamma* avant le *kesra*; la seconde est que, dans les verbes sourds, où

il y a contraction, comme *حَبَّ* et *رَدَّ*, on peut dire au passif, *حِبَّ* et *رِدَّ*, au lieu de *حَبَّ* et *رَدَّ*. Il est extrêmement rare qu'on fasse usage de l'une ou de l'autre de ces règles exceptionnelles.

Vers 250.

Il faut d'abord observer qu'il y a dans ces mots, *لِما العَيْنُ تلي*, inversion et ellipse, et que l'auteur a voulu dire : *لما تليه العَيْنُ*, c'est-à-dire, à la lettre qui touche immédiatement la seconde radicale, par exemple, au *ت* de *أختار*, et au *ق* de *انقاد*. Ensuite il convient de faire remarquer que ces mots : *وشبهه ينجلي* et à toute chose pareille qui se montrera, ne signifient autre chose que, *وما أشبههما*, c'est-à-dire, et autres mots semblables à ces deux-là. On peut donc dire, *أختيرَ* et *أختُورَ*, *أختيرَ*.

Vers 251 et 252.

Le sens de ces vers est que, sous certaines conditions, un terme circonstanciel adverbial de temps ou de lieu, un nom d'action, un terme circonstanciel exprimé par une préposition et un complément, peuvent servir de sujet à un verbe passif; mais comme cela ne se peut pas toujours, l'auteur a restreint cette faculté aux cas où ces parties de la proposition sont, à raison du sens, propres à jouer ce rôle : c'est ce que signifie le mot *قابل*. Pour exprimer cela d'une manière plus naturelle, il auroit fallu dire :

ما كان قابلاً لنيابة الفاعل من ظرف مكان وظرف زمان أو

مصدر أو حرف جرّ مع مجروره هو حقيق أن ينوب عن
الفاعل

Il suffira de donner des exemples de l'application de cette règle :

1° سير بزید یومین فرسخین سیراً شدیداً : c'est ici *بزید* qui fait fonction d'agent du verbe ;

2° سير بزید یومین فرسخین سیر شدیداً : l'agent est le nom d'action *سیر* ;

3° سير بزید یومان فرسخین سیراً شدیداً : le terme circonstanciel de temps *یومان* est ici l'agent ou sujet grammatical ;

4° سير بزید یومین فرسخان سیراً شدیداً : ici, au contraire, ce qui fait fonction d'agent, c'est le terme circonstanciel de lieu *فرسخان*.

Ebn-Malec ajoute que rien de tout cela ne peut faire la fonction d'agent, toutes les fois qu'il se trouve dans la proposition un mot qui serviroit de complément direct au verbe mis à la voix active; mais il ne laisse pas ignorer que ce que cette règle interdit, n'est pas cependant tout-à-fait sans exemple.

Vers 255 et 254.

Ce qu'on entend par les verbes de la catégorie de *كسا* ou *اعطى*, ce sont ceux qui régissent deux complémens directs à l'accusatif, complémens qui, à la différence de ceux que régissent les verbes de la catégorie de *ظن*, sont deux objets distincts l'un de l'autre, et ne représentent pas un sujet et un attribut.

Dans les verbes de la catégorie de كَسَا , il y a un ordre logique entre les complémens. Si je dis : كَسَوْتُ زَيْدًا ثَوْبًا , le premier complément est Zeïd , et l'habit n'est que le second complément. Quand on fait passer le verbe à la voix passive , le sens paroît exiger que ce soit le premier complément qui fasse les fonctions d'agent , et qu'on dise : كَسِيَ زَيْدٌ ثَوْبًا , et c'est effectivement ce qui a lieu le plus souvent. Cependant l'usage permet en arabe d'intervertir l'ordre naturel , et de faire , dans ce cas , exercer les fonctions d'agent par le second complément , pourvu que cela ne rende pas l'expression obscure. Ainsi l'on peut dire : كَسِيَ ثَوْبٌ زَيْدًا .

Dans les verbes de la catégorie de ظَنَّ , la nature même des deux complémens , dont l'un est primitivement sujet ou inchoatif , et l'autre , attribut ou énonciatif , s'oppose à ce qu'une pareille inversion puisse avoir lieu. Ebn-Malec l'autorise cependant , pourvu que la clarté du sens n'en souffre pas ; mais les commentateurs que j'ai eus sous les yeux , et qui indiquent les grammairiens dont Ebn-Malec a adopté l'opinion à cet égard , ne citent aucun exemple d'une pareille inversion. On est donc autorisé à croire que , s'il y en a des exemples , ils sont en très-petit nombre.

Vers 255.

Ce que l'auteur entend par الرافع , c'est le verbe dont l'influence régit au nominatif le mot qui , de complément direct du verbe à la voix active , est devenu sujet du même verbe à la voix passive. Excepté celui-là ,

tous les autres complémens restent à l'accusatif, et n'éprouvent aucun changement par le passage du verbe de la voix active à la voix passive. Ainsi, si l'on a dit avec la voix active : *يُرَى اللهُ النَّاسَ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً* Dieu fera voir aux hommes (que) leurs œuvres (sont) mauvaises, on dira avec la voix passive : *يُرَوَّنَ النَّاسَ أَعْمَالَهُمْ خَبِيثَةً*, le premier complément seulement, الناس, passant de l'accusatif au nominatif, et les deuxième et troisième complémens أعمال et خبيثة, restant à l'accusatif.

Dans ces mots, *النَّصِبُ لَهُ حَقَّقًا*, l'inchoatif est *النَّصِبُ*, l'énonciatif, *له*, pour *كَانَ لَهُ*, et *حَقَّقًا* est un terme circonstanciel d'état *حَال*, qui se rapporte au pronom affixe *هُ*, de *له*.

Vers 256 et 257.

Il s'agit ici du cas où le nom qui, logiquement, devrait être le complément direct ou indirect d'un verbe, est placé avant le verbe, et soustrait à l'action grammaticale du verbe, cette action s'exerçant immédiatement ou médiatement sur un pronom placé après le verbe, et qui se rapporte au nom précédent. C'est ce qui arrive par exemple, si, au lieu de dire, *أَضْرَبَ زَيْدًا* frappe Zeïd, et *أَذْهَبَ بِعَمْرٍو* emmène Amrou, on dit *زَيْدًا أَضْرَبَهُ* et *عَمْرًا أَذْهَبَ بِهِ*.

Dans le système des grammairiens arabes, le nom est, en ce cas, mis à l'accusatif, comme étant régi par un verbe qui doit nécessairement rester sous-entendu, et qui est identique, pour le sens, avec le verbe exprimé.

Les mots *بنصب لفظه او المحلّ* sont un *permutatif* بدل de *عنه*, et ب remplace عن. Ebn-Malec dit, *او المحلّ*, parce que l'accusatif peut n'être que virtuel, comme dans *موسى ضربته*.

Vers 260.

La construction de ce vers est embarrassée. Un commentateur la développe en ces termes :

وكذلك ايضا يجب رفع الاسم السابق اذا تلا الفعل شيئا
لا يرد الذي قبله معمولا للفعل الذي وجد بعده وهو المفسر

Ainsi il faut dire *زيد ما ضربته* et *عمر ولا كلمة*, en mettant les noms au nominatif, parce que l'adverbe négatif *ما*, et l'adverbe d'affirmation *ل*, s'opposent à ce que les verbes exercent aucune influence sur ce qui précède ces particules.

Du vers précédent il résulte que le nom placé par inversion avant le verbe dont logiquement il est le complément, doit être mis au nominatif, si, avant le nom, il se trouve un mot qui, par sa nature, doive être suivi d'un inchoatif, tels que *إذا*, exprimant un événement inopiné et subit *المفاجأة*, et *ليتها*. Et du vers 260, il suit qu'il en est de même si, entre le nom déplacé et le verbe, il y a une particule d'interrogation, comme *هل*, ou de condition, comme *إن*, *متى*, &c., ou d'affirmation, comme *ل*, ou de négation, comme *ما*, ou d'excitation, comme *هلا*, ou quelque autre mot qui opère un effet analogue.

Vers 261 et 262.

Ces deux vers forment la contre-partie des vers 259 et 260.

Par un verbe qui exprime une demande ou un désir *فعل* *ذی طلب*, il faut entendre un commandement *امر*, une défense *نهی*, ou un vœu *دعاء*. Ainsi l'on doit dire, *زيداً اكرمہ* honore Zeïd; *عمرًا لا تقتله* ne tue pas Amrou; *اللهم عبدك ارحمه* ô mon Dieu, aie pitié de ton serviteur.

En disant *بعد ما ايلاوه الفعل غلب*, l'auteur indique les cas où le complément déplacé est précédé d'un mot dont la place ordinaire est d'être immédiatement avant le verbe, comme une particule interrogative *استفهام*, les négations *ما* et *لا*, la particule *حيث*. Dans tous ces cas, l'accusatif doit être préféré au nominatif. Il est donc convenable de dire, *أزيداً قتلته* est-ce que vous avez tué Zeïd? *ما عرنا لقيناه* nous n'avons pas rencontré Amrou; *حيث طلحة تلقاه فسلم عليه* partout où tu rencontreras Talha, salue-le.

Il est bon de remarquer que si, dans le cas dont il s'agit, on emploie, pour interroger, la particule *هل*, on doit absolument mettre le complément déplacé à l'accusatif.

L'accusatif est encore préférable au nominatif, si le complément déplacé est en rapport grammatical de conjonction *عاطف*, avec le régime d'un verbe *معقول فعل*, ce qui comprend aussi bien l'agent régi au nominatif, que le complément régi à l'accusatif. Ainsi, pour se

conformer à cette règle, on devra dire, جاء زيدٌ وعمراً, *Zeïd est venu, et j'ai fait sortir Amrou*; لقيتُ لخالدًا ابصرته *j'ai rencontré Bischr, et j'ai aperçu Khaled.*

L'auteur a soin d'ajouter بلا فصل, parce que, si l'on mettoit أمّا devant le complément déplacé, le nominatif seroit alors préférable à l'accusatif.

Vers 265.

Ebn-Malec parle ici du cas où un verbe a servi d'énonciatif à un inchoatif, comme dans زيد مات, c'est-à-dire, de ces propositions qu'on nomme ذوات الوجوهين. Si, après avoir dit زيد مات *Zeïd est mort*, on ajoute, et Dieu nous a conservé Amrou, on peut dire à volonté, وعمراً أبقاه الله, ou bien, وعمرو أبقاه الله.

Vers 266.

Pour que les adjectifs verbaux, c'est-à-dire, les noms d'agent et de patient, puissent exercer l'influence dont il s'agit, sur le nom qui les précède, il faut qu'ils réunissent les conditions générales exigées pour qu'ils puissent régir à la manière du verbe. Ainsi, par exemple, il faut qu'ils expriment une idée future ou présente.

Vers 267.

Par علقه, il faut entendre le pronom qui, dans la proposition, se rapporte au nom placé par inversion avant le verbe, الضمير العائد على الاسم السابق, ou la dépendance qui existe entre le nom précédent et le

verbe , بين الاسم السابق والفعل . Ces deux explications reviennent à-peu-près au même , puisque le pronom dont il s'agit est le signe de cette dépendance.

Comme ce vers est fort obscur , je vais transcrire le commentaire d'Aschmouni :

وعلاقة بين العامل الظاهر والاسم السابق حاصلة بتابع
سببى له جار على متبوع اجنبى هو الشاغل نعتا او عطف
نسق بالواو او عطف بيان كعلاقة بنفس الاسم السببى الواقع
شاغلا فكما تقول زيدا اكرمت اخاه او محبة فتكون
العلاقة بين زيد و اكرمت عمله في سببيه كذلك تقول
زيدا اكرمت رجلا يحبه او اكرمت عمرا واخاه او
اكرمت عمرا اخاه فتكون العلاقة عمله في متبوع سببيه
المذكور ويجوز ان يكون المراد بالعلاقة الضمير الراجع الى
الاسم السابق فتكون الباء بمعنى في اى وان وجد الضمير
في تابع الشاغل كفي في الربط كما يكفي وجوده في نفس الشاغل
وان كان الاصل ان يكون متصلا بالعامل او منفصلا عنه
بحرف جر ونحوه

Il est superflu de traduire ce commentaire , mais il est bon d'en présenter la doctrine en d'autres termes , avec une méthode plus rigoureuse.

1° La syntaxe inverse dont il est question dans tout ce paragraphe de l'*Alfiyya* , s'applique , dans son principe , au cas où le verbe placé après son complément logique , exerce son action grammaticale , soit immé-

diatement sur un pronom qui se rapporte au nom précédent, comme dans *زيداً ضربته*, soit médiatement, par l'intermédiaire d'une préposition *مشغول بحرف جر*, comme dans *زيداً ذهبت به*.

2° La même syntaxe a lieu, si l'action grammaticale du verbe, au lieu de s'exercer sur le pronom, soit médiatement, soit immédiatement, s'exerce sur l'antécédent d'un rapport d'annexion *مشغول باضافة*, dont ce pronom est le complément, comme dans *زيداً ضربت أخاه* et dans *زيداً ذهبت بـغلامه*. Le mot qui sépare le verbe et le pronom, est alors ce qu'on nomme *سببي*.

3° Enfin elle a encore lieu, si le verbe exerce son action grammaticale sur un mot tout-à-fait étranger *اجنبى* au nom précédent, et au mot auquel est attaché le pronom qui sert de lien, mot qu'on appelle *سببي*. Ceci présente trois espèces différentes, mais qui ont toutes cela de commun, que le *سببي* fait fonction de *تابع*, tandis que le mot *اجنبى* fait fonction de *متبوع*.

Exemple de la première espèce : *زيداً ضربت غلاماً* : *بخدمه*. Le mot *اجنبى* est *غلاماً*; le mot *سببي* est *بخدمه* : c'est un *تابع* de la catégorie qu'on nomme *نعت*.

Exemple de la deuxième espèce : *زيداً ضربت فاطمة* : *واخاه*. Le mot *اجنبى* est *فاطمة*; le mot *سببي* est *واخاه* : c'est un *تابع* de la catégorie nommée *عطف نسق*.

Exemple de la troisième espèce : *زيداً ضربت عمراً* : *أخاه*. Le mot *اجنبى* est *عمراً*; le mot *سببي* est *أخاه* : c'est un *تابع* de la catégorie qu'on nomme *عطف بيان*.

Les mots تابع et متبوع trouveront leur explication plus tard. Au surplus, on peut voir ce que j'en ai dit dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 526 et suiv. On y trouvera aussi l'explication des mots سبى et اجنبى, *ibid.* pag. 208.

Dans ce vers il faut prononcer بنفيس لِسْمِ الْوَاقِعِ .

Vers 268 et 269.

Le caractère auquel on reconnoît un verbe transitif, suivant Ebn-Malec, c'est qu'on peut lui attacher le pronom affixe ة, sans que ce pronom se rapporte au nom d'action du verbe : ainsi, ضرب et اكل sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire زيد ضربته^s et اكلته^s. La condition exprimée ainsi, sans que ce pronom se rapporte au nom d'action du verbe, est ajoutée, parce que le pronom se rapportant au nom d'action, peut s'attacher aux verbes intransitifs. On peut dire en effet : السير ساره الامير^s et الخروج خرج^s زيد.

Ebn-Malec auroit pu ajouter qu'un autre caractère du verbe transitif, c'est qu'on peut en former un adjectif verbal passif, مفعول تام^م complet, c'est-à-dire, exprimant un sens complet, sans l'aide d'une préposition. En effet, de ضرب et اكل, on peut faire مضروب frappé, et مأكول mangé; tandis que de خرج et ذهب, il faut dire, avec une préposition, مخرج منه et مذهب به.

Vers 270 à 272.

L'auteur indique ici les verbes qui sont reconnus pour verbes intransitifs, soit à raison de leur signification, soit à raison de leur forme.

Dans ces mots, *ولازم غير المعدى*, il y a inversion de l'inchoatif et de l'énonciatif. Quant à ceux-ci, *والمضاهى اقعنسس*, le sens est le même que si l'auteur eût dit, *واقعنسس وما يضاهيه*, c'est-à-dire, *le verbe اقعنسس, et tous ceux qui ont la même forme.*

Le *ن* de *حَدِنَ* est inséré *مدغم* dans celui de *فالنصب*.

Vers 273 et 274.

Il y a beaucoup de verbes intransitifs de leur nature, que l'usage (c'est ce que signifie *نقلاً*) permet de construire avec leur complément, comme s'ils étoient transitifs; c'est ainsi qu'on dit, *دخل المدينة*, au lieu de *دخل الى المدينة*, et aussi, *اشتمله* et *اعتمده*, au lieu de *اشتمل عليه* et *اعتمد عليه*.

Lorsque le complément du verbe intransitif est une proposition conjonctive, jointe à son antécédent par *أَنَّ* ou *أَنْ*, on retranche ordinairement la préposition, pourvu qu'il ne puisse pas résulter de cette ellipse une amphibologie. Ainsi l'on dit, *امرته ان يضربه*, au lieu de *امرته ان يضربه*, *je lui ai ordonné de le frapper*, et, *عجبت ان يدوا*, au lieu de *عجبت من ان يدوا*, *je suis étonné qu'ils paient une amende*.

Vers 275.

Pour entrer dans la pensée exprimée par l'auteur dans ce vers et dans le suivant, il faut suppléer quelques notions intermédiaires. Les verbes transitifs se divisent en deux catégories; savoir, ceux qui n'ont qu'un seul complément direct, comme *ضرب* et *قتل*, et ceux qui ont deux compléments directs; mais ceux-

ci se subdivisent encore en deux classes : la première contient ceux dont les deux complémens *font* logiquement *fonction de sujet ou inchoatif, et d'attribut ou énonciatif* *متعدّ الى مبتدأ* و *خبر*, comme *ظنّ* et *جعل*, et la deuxième, ceux dont *les deux complémens indiquent deux objets distincts l'un de l'autre* *متعدّ الى اثنين الثاني منهما*, comme *كسا*, *اعطى*, *البس*, &c. C'est de ces derniers qu'il est question dans les vers 275 et 276. Avec les verbes de cette catégorie, on peut, ou exprimer les deux complémens, comme *اعطيناك الكوشر*, ou les supprimer tous deux, comme *فأما من اعطى واتقى*, ou enfin, n'en exprimer qu'un seul, comme *لسون يعطيك ربك فترضى*. Les deux complémens étant exprimés, la règle commune est de donner la première place à celui qui, logiquement et *eu égard au sens, peut être considéré comme agent* *فاعل معنّى*. En effet, quand je dis, *البس* *زيداً ثوباً فاخراً*, c'est Zeïd qui est *لابس* *se revêtissant* : car c'est comme si je disois, *feci ut Zeïdus indueret vestem splendidam*; et de même, dans l'exemple donné par Ebn-Malec, *البس من زاركم نسج اليمن*, il est évident que c'est la personne exprimée implicitement par *من*, qui *se revêtira* *لابس* d'étoffes du Yémen.

L'application de cette règle commune est cependant sujette à des exceptions; tantôt elle est d'*obligation* *واجب*; tantôt elle est seulement *facultative* *جائز*; quelquefois enfin elle est *interdite* *ممنوع*.

Exemple des cas où l'observation de la règle est obligatoire : 1° اعطيتك مالا , le premier complément étant un pronom affixe, et le second, un nom; 2° ما اعطيت زيدا الا درهما , le deuxième complément étant restreint par الا; 3° اعطيت زيدا عمرا , pour éviter l'amphibologie.

Exemple des cas où elle est interdite : 1° الدرهم اعطيته زيدا , le second complément étant un pronom affixe; 2° ما اعطيت الدرهم الا زيدا , le premier complément étant restreint par الا; 3° أسكن الدار بانبيها , le premier complément étant *comme identifié* ملتبس avec un pronom affixe, qui se rapporte au second complément. Dans tous ces cas, l'inversion des compléments est d'obligation. Si c'étoit le deuxième complément qui fût joint à un pronom affixe, en rapport avec le premier complément, on pourroit suivre la règle commune, ou recourir à l'inversion. Ainsi l'on dira à volonté, اعطيت ماله زيدا ماله , ou bien, اعطيت ماله زيدا ماله.

Vers 277.

Par فضلة, on entend le complément direct des verbes transitifs, et les deux compléments des verbes doublement transitifs, à l'exception toutefois des compléments des verbes de la catégorie de ظن.

Dans le mot كذني il y a ellipse, et le sens est كضمير كذني. L'auteur dit qu'on peut supprimer le complément ou les compléments désignés sous le nom de فضلة, pourvu toutefois que cela n'ait aucun inconvénient pareil à celui qui auroit lieu si, devant répondre

à quelqu'un qui vous a demandé : *qui avez-vous frappé?* on se contentoit de dire, ضَرَبْتُ *j'ai frappé*; ou bien, si l'on supprimoit le complément après une particule restrictive, par exemple, si, au lieu de dire, مَا أَبْصَرْتُ إِلَّا زَيْدًا *je n'ai aperçu que Zeïd*, ou لَقِيتُ بَشْرًا *j'ai rencontré seulement Bischr*, on retranchoit les mots زَيْدًا et بَشْرًا.

Vers 278.

L'ellipse du verbe dont le complément est exprimé, est permise en général, quand le sens n'en reçoit aucune obscurité, par exemple, lorsque, répondant à quelqu'un qui vous a dit, مَنِ لَقِيتُ *qui avez-vous rencontré?* vous vous bornez à dire زَيْدًا *Zeïd*, faisant ellipse de لَقِيتُ *j'ai rencontré*.

Cette ellipse est obligatoire dans certains cas déterminés par l'usage, par exemple, quand, avertissant quelqu'un d'éviter un danger, on répète deux fois le complément du verbe, comme الْاَسَدُ الْاَسَدُ *leonem, leonem*, c'est-à-dire, احْذَرِ الْاَسَدَ *cave tibi à leone*, et dans certaines expressions proverbiales, comme اَعْطِنِي كِلَيْهِمَا وَتَمْرًا *utrumque et dactylos*, c'est-à-dire, اَعْطِنِي ^{كَلَيْهِمَا} *da mihi utrumque et dactylos*.

Vers 279.

Il convient d'abord de remarquer sur ce vers que, pour l'analyse grammaticale, il faut après اَنْ, et avant عَامِلَانِ, supposer un verbe sous-entendu, comme اِقْتَضَى, dont عَامِلَانِ est l'agent, et qui est expliqué مَفْسَّرٌ par le verbe

exprimé اقْتَضِيَا. De plus, il est nécessaire d'observer que عَمَدٌ, à la fin du premier hémistiche, est pour عَمَلٌ. Suivant l'usage ordinaire, il auroit fallu prononcer, à raison de la pause, عَمَلًا; mais Ibn-Malec a adopté ici, comme en plus d'un autre endroit, un usage particulier aux Arabes de la tribu de Rébia.

Les deux régissans placés avant le nom dont il est question ici, ne peuvent être que deux verbes, comme اتُونِي قَطْرًا اَفْرَغْ عَلَيْهِ قِطْرًا, pour اتونى قطرا افرغه عليه, ou deux noms verbaux et exerçant l'influence verbale, comme عَهَدَتْ مَغِيثًا مَغْنِيًا مِنْ اَجْرَتِهِ, pour مغيثا من عهدها من اجرتها, ou enfin, un nom ayant la valeur d'un verbe, et un verbe, comme هَاؤُمْ اَقْرَؤْا كِتَابِيَهٗ, c'est-à-dire, هَاؤُمْ كِتَابِيَهٗ اَقْرَؤْهُ¹.

Quant aux mots régis, ce sont aussi bien les agens régis au nominatif, que les complémens régis à l'accusatif.

Vers 280.

Comme je l'ai déjà observé ailleurs, وَالتَّانِ est pour والتانى. Par ذَا اَسْرَةٍ, il faut entendre ذَا جَمَاعَةٍ en grand nombre: ذَا est l'accusatif de ذُو, et ذَا اَسْرَةٍ est un terme circonstanciel d'état حَال, en relation avec l'agent ou sujet du verbe اَخْتَارَ.

¹ هَاؤُمْ est un nom de verbe اِسْمُ فِعْلٍ, qui signifie خَذُوا. Voyez ma Grammaire arabe, 2^e édit. tom. I, pag. 579. Cet exemple est pris de l'Alcoran, sur. 69, vers. 19, édit. de Hinckelmann.

Vers 282 à 286.

Il y a une grande diversité d'opinions entre les grammairiens, relativement aux différens cas compris dans l'application de la règle dont il s'agit dans ce chapitre. L'observation générale qui semble devoir servir de guide dans tous ces cas, c'est qu'il faut retrancher tous *les complémens qui ne sont pas absolument nécessaires* *فضلة*, mais qu'il faut conserver tous ceux qui sont nécessaires, et qu'on désigne sous le nom de *عَمْدَة*, c'est-à-dire, *essentiel*. Voilà pourquoi, quand le premier régissant est *privé de son action* *مُهْمَل*, s'il devoit avoir pour complément un pronom à l'accusatif, comme *ضربت وضربني زيد*, ce qui tient lieu de *وضربته زيد*, il faut faire l'ellipse (v. 183). Au contraire, si ce pronom fait fonction d'agent du verbe, c'est-à-dire, si c'est un pronom *inséparable représentant le nominatif* *متصل مرفوع*, il faut l'exprimer et le faire concorder en genre et en nombre avec le nom qui est le sujet logique des deux verbes (vers 281). C'est ainsi que *يحسنان* est en concordance avec *أبنك*, et *اعتديا* avec *عبدك* (vers 282). Si ce pronom étoit destiné à exprimer un énonciatif, comme cela arrive avec les verbes de la catégorie de *ظن*, on ne le supprimerait point, mais on le rejetteroit à la fin de la phrase (vers 184). Ainsi l'on diroit: *ظنني و ظننتُ زيدًا عالمًا آياه*, et de même, *كنتُ وكان عمرو مريضًا آياه*. Il peut arriver aussi que cet énonciatif qui, de sa nature, devoit être un *pronom*

ضمير, se rapporte à un sujet qui ne soit pas du même genre ou du même nombre que celui auquel se rapporte l'énonciatif exprimé en premier lieu; en ce cas, il ne faut pas le représenter par un pronom اضمار, il faut faire usage du nom ou de l'adjectif lui-même اظهار. On dira donc : ظننتُ وظننتني منطلقا هندا منطلقة, et non pas اظنُّ ويظنناني, et, comme le dit Ebn-Malec, هندا اياه; et, comme le dit Ebn-Malec, ¹ اخًا زيدًا وعمرا اخوين زيدًا وعمرا اياه, et non pas زيدًا وعمرا اياه. On appelle le verbe qui exerce son action المفسر للمهمل, c'est-à-dire, expliquant le verbe privé de son action sur le régime.

Un commentateur observe que le poète a dit اقتضيا si deux régissans exigent l'exercice de leur action sur un nom, pour écarter le cas où il y a effectivement deux verbes, mais où les deux verbes n'énonçant qu'une même idée, la répétition ne sert qu'à fortifier l'expression, comme dans l'exemple suivant :

فَإِنَّ إِلَىٰ آيِنِ النَّجَاءِ بَبَغَلَتِي
أَتَاكَ أَتَاكَ اللَّاحِقُونَ أَحْبِسِ أَحْبِسِ

« Où donc, où donc fuirai-je avec ma mule ? Ceux « qui te poursuivent de près, sont arrivés, sont arrivés « jusqu'à toi. Arrête, arrête-toi. »

Le poète n'a point dû observer ici la règle, et dire أتاكَ أو اتوك أو اتاك, parce que le second verbe n'a

¹ اظنُّ est pour يظنناني : peut-être Ebn-Malec avoit-il écrit, par contraction, يظنناني.

ici d'autre objet que de *fortifier* l'expression التوكيد.

J'ai traité ce sujet avec plus de détail dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 247 et suiv.

Les mots في الرخا (vers 286), c'est-à-dire, dans l'abondance, ne sont là que pour compléter le vers.

Au vers 285, il faut prononcer وَأَظْهَرَ أَنَّ.

Vers 287.

Aschmouni et un autre commentateur observent avec raison qu'Ebn-Malec s'est exprimé d'une manière peu exacte, tant ici que dans son ouvrage intitulé الكافية, en présentant comme synonymes les deux dénominations مصدر et مفعول مطلق. En effet, si l'on peut dire à la rigueur que le مفعول مطلق est toujours réellement ou virtuellement un مصدر, on ne peut pas dire que le مصدر fait toujours fonction de مفعول مطلق. Le contraire est évident, quand on dit, par exemple, انكبرت قتل زيد عبده, ou, اعجبني ضربك زيدا, ou enfin, ما الفأددة في قولك هذا, &c.

Le verbe indique deux choses, l'accident الحَدَث, et le temps où il arrive الزمان : cette dernière indication manque dans le nom d'action مصدر.

Vers 288 et 289.

Le nom d'action faisant fonction de مفعول مطلق, est régi à l'accusatif, soit par le nom d'action lui-même, comme اعجبني ضربك زيدا ضرباً, c'est-à-dire, أن ضربت, ou par le verbe, comme قام قياماً, ou par l'adjectif verbal, comme اذنت جالس جلوساً. Il peut être

employé, ou simplement pour corroborer et rendre plus énergique l'expression du verbe, ou pour modifier l'idée générale du verbe par quelque nuance spéciale, comme *ضربته ضرباً موجعاً*, ou pour indiquer le nombre, comme *ضربته ضربة واحدة* et *ضربته ضربتين*.

Au vers 288, prononcez *فَعَلْنَ أَوْ*.

Vers 290.

Ebn-Malec s'est borné à indiquer deux des cas où le nom d'action propre au verbe énoncé dans la phrase, et ayant avec celui-ci une racine commune, peut être représenté, dans l'analyse grammaticale, par un nom d'action emprunté d'un autre verbe, ou par des mots qui ne sont nullement de la catégorie des noms d'action. Mon intention étant ici de faciliter l'intelligence de son texte, et nullement de suppléer à son silence, je n'entrerai là-dessus dans aucun détail. *دَلَّ* est pour *دَلَّ*.

Vers 295.

En disant *كندلا الذَّ كاندلاً*, c'est-à-dire, *الذَّى كندلن* impératif énergique, Ebn-Malec a eu en vue des vers que j'ai cités dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 176, et où l'on lit : *فندلاً زربق المأل : ندل الثعالب* *Zoreik, enlève donc les troupeaux, comme les renards enlèvent leur proie.*

Vers 294.

Dans ce vers, *منا* est pour *منا*, et *عنا* pour *عن*, c'est-à-dire, *عرض*. Ebn-Malec a eu en vue ce passage

de l'Alcoran, sur. 47, vers. 4 et 5 : *فشدوا الوثاق وإمّا* : Rien n'est plus fréquent, sur-tout dans les expressions proverbiales et dans les formules, que cet usage du nom d'action avec ellipse de l'antécédent, comme *سمعا وطاعة*, pour *إسمع سمعا واطيع طاعة*, *j'entends vos ordres, et je suis disposé à y obéir*; *مرحبًا وسهلاً*, *soyez le bienvenu, et mettez-vous à votre aise*.

Vers 295.

L'auteur signale dans ce vers deux cas particuliers, où il convient de sous-entendre l'antécédent par lequel le nom d'action est régi à l'accusatif. Ces deux cas sont, 1° quand un nom qui désigne une substance (et non une idée abstraite ou une qualité), ayant pour attribut un verbe, on exprime le nom d'action avec redoublement; 2° quand, dans le même cas, la proposition est énoncée avec restriction. Ainsi l'on doit dire, *زيد يسير سيرا سيرا* au lieu de *زيد يسير سيرا*, et de même, *ما انت الا سيرا* ou *انما انت سيرا*, au lieu de *ما انت تسير الا سيرا* et *انما انت تسير سيرا*. Hors les deux circonstances indiquées, l'omission de l'antécédent pourroit avoir lieu, mais ne seroit que facultative.

Il faut observer qu'Ebne-Malec auroit dû régulièrement dire au duel, *وردا*, puis *نأبى* et *استندا*. Je crois devoir transcrire l'observation que fait à ce sujet un commentateur :

*مكرر مبتداء وخبره كذا وذو حصر معطوف على المبتداء
وورد في موضع الصفة لمكرر وذو حصر معًا ونأبى فعل حال*

من فاعلٍ ورد واستند في موضع الصفة لمكرر وذو حصر وكان
 حقه أن يقول وردا ونائبى فعل واستندا لأن كلا المصدرين
 يردان مستنديين نائبى فعل ولكنه افرد على معنى ما ذكر
 ونظيرة قولهم هو احسن الفتيان واجله

Il seroit superflu, je pense, de traduire cette obser-
 vation dont le texte ne présente aucune difficulté.

Vers 296 et 297.

Dans les cas dont il s'agit dans ces deux vers, le
 nom d'action est employé comme *fortifiant* ou *corrobo-*
rant موكّد l'énoncé d'une proposition précédente. S'il
 ne fait qu'énoncer, sous une autre forme, la pensée
 exprimée d'une manière complète par cette proposition,
 en sorte que le résultat de la proposition et celui du
 nom d'action qui la corrobore soient identiques, on dit
 qu'il *se corrobore lui-même* موكّد لنفسه; mais s'il ajoute
 à la pensée exprimée par la proposition, une détermi-
 nation ou une plénitude d'affirmation qu'elle n'emportoit
 pas par elle-même, on dit qu'il *corrobore autre chose*
 موكّد لغيره. On reconnoît cette différence dans les
 deux exemples donnés par Ebn-Malec. En effet, le pre-
 mier signifie : *je lui dois mille (pièces d'argent), confession,*
c'est-à-dire, je le confesse. Le mot عرّفا confession n'ex-
 prime, sous une autre forme, que la pensée déjà énoncée
 par *je lui dois, &c.* Dans le second exemple : *tu es*
comme mon fils, certainement en pure vérité, cette addition

et qui, par conséquent, peuvent être employés à tous les cas, comme *يوم*; d'autres, au contraire, ne sont jamais employés qu'adverbialement, comme *قَبْلُ*, *تَحْتُ*, &c. On appelle communément *في العرف* les premiers, *ظرف متصرف*, et les seconds, *ظرف غير متصرف*. De ces derniers, il y en a qui effectivement ne quittent jamais la forme adverbiale, tels que *عَوْضُ* et *قَطًّا*; mais le plus grand nombre peuvent être employés comme complément d'une préposition, par ex., *مِنْ فَوْقُ*, *مِنْ قَبْلُ*; c'est là ce qu'Ebn-Malec entend par *شِبْهُ الظرفية*.

Vers 312.

L'auteur dit *مُسْرَعَةً* pour *مُسْرَعَةٌ*, à cause de la rime : ce mot est un *حال*, qui a pour antécédent le pronom renfermé dans *سيري*.

Vers 315 à 316.

Il suffit de donner ici des exemples des divers cas indiqués dans ces vers :

1° Suivant quelques Arabes, il faut dire avec *كيف* et *ما*, suivis de *و*, en employant l'accusatif, *ما انت* et *كيف انت وقصعة من الثريد*, et *زيداً* ; plus généralement on fait concorder, en ce cas, *زيد* et *قصعة* avec *انت*.

Sans doute ce qui détermine les grammairiens à supposer, dans ce cas, qu'il y a ellipse du verbe *كان*, et que c'est ce verbe qui gouverne *زيداً* et *قصعة* à l'accusatif, c'est que, suivant leur opinion adoptée par Ebn-Malec, ce n'est point le *و* nommé *واو المعية* qui

régit à l'accusatif le nom qui le suit. L'opinion contraire me semble offrir une analyse plus naturelle.

2° L'accusatif, après le **وَ** nommé **وَأَوِ الْمَعِيَّةِ**, doit être préféré, dans le cas seulement où la concordance offrirait quelque chose de contraire, soit aux règles ordinaires de la grammaire, soit au sens. Ainsi il est convenable de dire, **مَا لَكَ وَزَيْدًا ذَهَبٌ وَزَيْدًا** et **ذَهَبْتُ وَزَيْدًا**, parce que, pour adopter ici la concordance, il faudroit, d'après les règles ordinaires, dire **ذَهَبْتُ أَنَا وَزَيْدٌ** et **مَا لَكَ وَلِزَيْدٍ**. De même, à raison du sens, il est impossible de dire **سِيرِي وَالطَّرِيقُ**, et il faut absolument employer l'accusatif. Dans cet autre exemple : **عَلَفْتُهَا تَبْنًا وَمَاءً بَارِدًا**, les mots **بَارِدًا مَاءً** seront mis à l'accusatif, soit comme **مَفْعُولٌ مَعَهُ**, soit comme régime du verbe **سَقَيْتُ** sous-entendu et virtuellement compris dans **عَلَفْتُ**.

Au vers 314, prononcez **مَا اسْتَنْفَسَ مِنْ أَوْ**.

Vers 517.

Prononcez **مَا اسْتَنْتَنَتِ إِلَّا**.

Le sujet du verbe **اسْتَنْتَنَتِ** est **إِلَّا**; le sens est : *quand c'est la particule **إِلَّا** qui sert à exprimer l'exception. L'exception est **تَأْتِي**, quand on exprime, et la chose exceptée **المستثنى**, et la masse de laquelle on soustrait la chose exceptée **منه المستثنى**, comme **ذَهَبَ الْقَوْمَ إِلَّا زَيْدًا**; elle est **مَفْرُغٌ**, quand ce dernier terme n'est pas exprimé, comme quand on dit : **لَمْ يَذْهَبْ إِلَّا زَيْدٌ**.*

Le dernier mot de ce vers peut être prononcé

أَنْتَخِبُ , et alors c'est l'impératif du verbe **أَنْتَخَبَ** ; ou **أَنْتَخِبَ** pour **أَنْتَخَبَ** , et alors c'est le prétérit de la voix passive. En ce cas, il faut, au vers 318, prononcer **اتَّبَاعُ**.

Vers 318.

On appelle l'exception **متصل**, quand la chose exceptée est comprise dans la masse de laquelle on la soustrait; au contraire, on la nomme **منقطع**, quand la chose soustraite est étrangère à la masse, comme **ما مرتُّ بجمل إلا فرسًا**. Ce n'est point alors, à proprement parler, une exception.

Vers 319.

Le cas dont il s'agit a lieu quand on dit par inversion, **ما جاءني إلا زيدًا أحدٌ**. Ebn-Malec observe que, dans cette circonstance, on peut mettre le nom qui exprime la chose exceptée, à l'accusatif, ou le faire concorder en cas comme **permutatif** **بدل**, avec le nom qui exprime la masse, mais qu'il est mieux d'employer l'accusatif.

Prononcez **كَمَا لَوْ إِلَّا**.

Vers 320.

Pour bien analyser ce vers, il faut considérer **لما بعد** comme une dépendance ou un complément de **يفرغ**. Voici en termes plus clairs ce que veut dire Ebn-Malec : **وان يفرغ العامل السابق على إلا من ذكر المستثنى منه للعمل فيما بعدها بطل عملها فيه وأعرب بما يقتضيه ذلك العامل**

Vers 321.

La particule d'exception **إلا** peut être répétée sans

avoir aucune influence, et sans indiquer une nouvelle chose exceptée, ou, au contraire, pour indiquer une nouvelle chose exceptée. Dans le premier cas, et c'est celui dont il est question dans le vers 321, le second **أَلَّا** n'exerce aucune influence, et on se conduit comme si cette particule étoit omise; c'est ce qu'on entend par **الغَاء**. Ainsi, comme l'on diroit, **مَا مَرَرْتُ بِهِمْ إِلَّا أَخَاكَ**, on dira aussi, **مَا مَرَرْتُ بِهِمْ إِلَّا أَخَاكَ إِلَّا زَيْدًا**, **زَيْدًا**. Il est bon d'observer ici qu'Ebn-Malec a bien mal choisi son exemple, car les mots **الغَتَى** et **العَلَا** n'étant déclinés que virtuellement, on peut douter s'ils représentent ici le génitif ou l'accusatif.

La même chose auroit lieu si devant le second **أَلَّا** il y avoit une conjonction copulative, supposé toujours qu'il y eût identité entre les choses exceptées, et que les noms soumis à l'influence de la particule d'exception n'exprimassent point deux exceptions différentes. Ex. :

هَذِهِ الدَّهْرُ إِلَّا لَيْلَةً وَنَهَارُهَا **وَأَلَّا طُلُوعُ الشَّمْسِ تَمَّ غِيَابُهَا**

« La succession du temps est-elle autre chose, *sinon* la nuit et le jour qui la suit, et *sinon* le lever du soleil et son coucher? »

Effectivement il est évident que l'idée exprimée par **طُلُوعُ الشَّمْسِ تَمَّ غِيَابُهَا**, n'est point différente de celle que le poëte avoit déjà énoncée, en disant **لَيْلَةً وَنَهَارُهَا**.

Vers 522 à 525.

Il est question ici du cas où **أَلَّا** est répété, non pas seulement par manière de pléonasme, mais comme ex-

primant dans le fait une nouvelle exception. Il faut faire ici une distinction entre l'exception qui est مفرغ et celle qui est تام (ci-dev. v. 317). Si elle est مفرغ, l'un des mots qui expriment les choses exceptées doit être mis au cas où auroit été mis le مستثنى منه, s'il eût été exprimé; les autres doivent éprouver l'influence de الا, c'est-à-dire, être mis à l'accusatif: on dira donc: ما ذهب الا زيد الا عمراً الا محمداً. Il suffit que l'un des noms qui expriment les choses exceptées soit mis au nominatif, sans que cela tombe nécessairement sur le premier en rang, ce qui cependant est préférable. Ce que le poëte entend par العامل, en disant, التأثير بالعامل دع, c'est الا.

Si l'exception n'est point مفرغ, il y a une nouvelle distinction à faire; car le مستثنى منه peut être placé avant le مستثنى, comme ما جاء القوم الا زيدا الا بشراً, ou après lui, comme ما جاء الا زيدا الا بشراً القوم. Si le dernier cas a lieu, les noms des choses exceptées doivent tous être mis à l'accusatif; on dira donc: ما جاء الا زيدا الا عمراً الا محمداً القوم. Si c'est le premier cas qui a lieu, tous les noms qui expriment les choses exceptées devront être mis à l'accusatif, excepté un seul qui éprouvera ou n'éprouvera point l'influence de الا, suivant les règles données précédemment.

Vers 526.

Dans l'exemple donné ici, l'exception n'est point مفرغ, parce que le verbe يفوا renferme un pronom,

et est l'équivalent de *يغوا هم*. La rime nuit ici à la clarté, et il faut supposer que *عَلِي* est pour *عَلِيًّا*. Aschmouni en fait la remarque, et observe qu'Ebn-Malec a suivi en cela le dialecte des Arabes de Rébia; mais il semble préférer la leçon *إِلَّا أَمْرًا إِلَّا عَلِي*, dans laquelle *عَلِي* est pour *عَلِيَّ*, et il ajoute que, bien qu'il soit permis de faire concorder en cas, le nom de l'une des choses exceptées (sans aucun égard au rang que chacune d'elles occupe), avec le *مستثنى منه*, cependant l'usage donne la préférence, à cet égard, au nom qui est placé le premier.

La dernière partie de ce vers signifie que, quand *إِلَّا* est ainsi répété, l'exception est ou négative ou affirmative pour toutes les choses exceptées, suivant qu'elle est négative ou affirmative pour la première. Ainsi, si l'on dit : *Mes amis sont venus, sinon Zeïd, sinon Amrou, sinon Becr*, on nie d'Amrou et de Becr, comme de Zeïd, qu'ils soient venus. Au contraire, en disant : *Mes amis ne sont pas venus, sinon Zeïd, sinon Amrou, sinon Becr*, on affirme aussi bien d'Amrou et de Becr, que de Zeïd, qu'ils sont venus.

Vers 530.

Par *يكون سابقى يكون* les deux mots qui précèdent *يكون*, il faut entendre *خلا* et *عدا*, qui régissent le *مستثنى* au génitif, à moins qu'on ne dise *ما خلا* et *ما عدا*; car alors le *مستثنى* est considéré comme le régime direct d'un verbe, et doit être mis à l'accusatif.

Vers 352.

Ce vers indique que *حاشا* suit la même règle à l'égard

du *مستثنى*, que *خلا* et *عدا*, en observant toutefois qu'on ne dit jamais *ما حاشا*.

Vers 555 et 554.

Ce qu'on entend par *فضلة* dans une proposition, c'est tout ce qui n'est pas nécessaire pour que la proposition ait un sens complet, c'est-à-dire, pour qu'elle exprime un jugement de l'esprit; c'est l'opposé de *عدة*, mot par lequel on désigne ce qui est indispensable à la constitution de la proposition (vers 282). Par exemple, si l'on dit, *ج' ai rencontré Amrou (lui) étant à cheval*, *راكبا* est un *حال* et un *فضلة*, puisque les mots *لقيت عمرا* formeroient à eux seuls une proposition complète. Quelquefois cependant le *حال* ou *terme circonstanciel d'état* forme une partie nécessaire de la proposition, soit parce qu'il tient lieu de l'énonciatif, comme dans cet exemple : *ضربى زيداً قائماً*, dont le sens est *mon action de frapper Zeïd a lieu, quand il est debout*; soit parce qu'il entre dans la phrase comme une partie essentielle du sens, ainsi que dans l'exemple suivant :

انما الميت من يعيش كئيباً كاسفاً باله قليل الرجاء

« Le véritable mort est celui-là seul qui vit affligé, « étant dans une situation pénible, ayant peu d'espérance. »

En effet, il est évident que l'énonciatif n'exprimerait qu'un sens incomplet et même faux, si les termes circonstanciels *كئيباً*, etc. étoient supprimés.

Le *حال*, de sa nature, doit être un *adjectif وصف*;

il doit être *mis à l'accusatif* منتصب; enfin, il doit renfermer la valeur des mots *في حال* dans l'état de. Il doit de plus *exprimer un état passager, accidentel* منتقلا, et non pas inhérent à la chose ou à la personne à laquelle il se rapporte. Enfin ce doit être un *adjectif verbal* مشتقاً. Ces deux dernières conditions toutefois ne sont pas d'une nécessité absolue.

Vers 555 et 556.

Le nom dit جامد, ce qui est le contraire de مشتق, peut servir de حال, quand il indique une valeur, un prix, et aussi lorsqu'il est facile de le ramener à la valeur d'un nom adjectif, de la catégorie de ceux qu'on appelle مشتق.

Les mots *يداً بيداً* de la main à la main, signifient *argent comptant*.

Vers 557.

Il est de la nature du حال d'être indéterminé *مفكرة*; si donc il semble déterminé grammaticalement, comme dans *وحدك*, exemple donné par notre auteur, il faut, par l'analyse, le ramener à un sens indéterminé. Voyez, sur le terme circonstanciel d'état, mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 348 et suiv., et ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, p. 522, et p. 560 note.

Vers 359 et 340.

L'objet du terme circonstanciel d'état, c'est-à-dire, le nom qui exprime la chose ou la personne *modifiée* par ce terme *ذو الحال*, ou *صاحب الحال*, est d'ordinaire

déterminé معرفة ; il est cependant des cas où il peut être indéterminé نكرة : 1° s'il est placé après le حال ; 2° s'il est particularisé مخصص , c'est-à-dire, s'il a un commencement de détermination (voyez ma Grammaire arabe, 2° édit. tom. II, p. 136 et 426) ; 3° s'il se montre ان يبين après une négation, ou 4° après une forme de discours qui ressemble à la négation, c'est-à-dire, après une interrogation ou une prohibition. Je me bornerai à donner un exemple du premier cas :

وبالجِسمِ مِنِّي بَيِّنًا اَنْ عَلِمْتَهُ
شَكُوبًا وَاِنْ تَسْتَشْهِدِ الْعَيْنُ تَشْهَدُ

« Dans mon corps est une maigreur évidente, si tu
« sais la connoître ; et, si tu appelles tes yeux en témoi-
« gnage, ils déposeront de cela. »

Vers 541.

On trouve, dans le vers que je vais citer, un exemple qui justifie l'opinion énoncée par Ebn-Malec :

تَسَلَّيْتُ طَرًّا عَنْكُمْ بَعْدَ بَعْدِكُمْ
بِذِكْرِكُمْ حَتَّى كَأَنَّكُمْ عِنْدِي

« Je me suis consolé de l'absence de vous autres, tous
« tant que vous êtes, en pensant à vous, en sorte qu'il
« sembloit que vous fussiez avec moi. »

Le mot طرًّا fait la fonction de حال , et cependant il est placé avant son antécédent صاحب الحال , qui est le pronom affixe كُمْ , quoique cet antécédent soit régi par la préposition عن .

Vers 342 et 345.

Il n'y a, à proprement parler, qu'un verbe, ou un mot renfermant la valeur d'un verbe, c'est-à-dire, un nom d'action ou un adjectif verbal, qui puisse régir un terme circonstanciel d'état. De là il suit que tout mot qui forme le *second terme d'un rapport d'annexion* المضاف إليه (ou comme s'exprime ici Ebn-Malec, المضاف له), ne peut pas être l'objet d'un terme circonstanciel d'état صاحب الحال. Mais il y a ici trois exceptions; les voici : 1° si le *premier terme du rapport d'annexion* المضاف est, par sa nature, propre à régir le حال, c'est-à-dire, est un nom d'action, ou un adjectif verbal, d'où il suit qu'on peut dire, اعجبني ضرب هذ قامة; 2° si le premier terme du rapport d'annexion fait partie de l'idée exprimée par le second terme, comme dans cet exemple : نزعنا ما في صدوركم من غل إخواننا; 3° si le premier terme du rapport d'annexion peut être supprimé, sans toutefois que le sens en soit altéré, ce qui assimile ce troisième cas au second; exemple : أتبع ملة إبراهيم حنيفا. Il est évident qu'on pourroit dire, sans que le sens en fût essentiellement altéré, أتبع إبراهيم حنيفا, comme dans le second cas on pourroit dire, نزعنا ما فيكم, au lieu de نزعنا ما في صدوركم, من غل إخواننا.

Les mots فلا تحيفا, pour فلا تحيفن, ne sont là que pour compléter le vers.

Vers 344 à 348.

Il semble naturel que le nom qui est modifié par le

حال , précède ce terme modificatif; cependant le contraire a lieu assez souvent. Cela est permis, si le حال est régi par un verbe qui puisse être conjugué, ou par un adjectif verbal qui ressemble au verbe conjugué, c'est-à-dire, qui reçoive les *inflexions indicatives des genres et des nombres*, ce que les grammairiens appellent *علامات الفرعية*. Cela est interdit, au contraire, si le حال est régi par un mot qui exprime le sens d'un verbe, sans être de la nature du verbe, comme sont tous les articles démonstratifs هذا, ذلك, etc.; ou par certaines particules, telles que ليت qui renferme le sens de *je désire*, كأن qui renferme le sens de *je compare*. Enfin cela n'arrive que rarement avec les prépositions في, عند et autres semblables, qui renferment le sens du verbe استقر *être dans un lieu*. Quant aux adjectifs de la forme افعل, exprimant le comparatif, il n'est pas, en général, permis de leur faire régir, avec inversion, le حال, parce qu'ils ne participent que très-imparfaitement de la nature des adjectifs verbaux, comme le prouve leur syntaxe particulière; cependant cela est autorisé dans les expressions pareilles à l'exemple donné par Ebn-Malec. On peut dire de même : *عزروا قائما احسن منه قاعدا*. On voit que, dans ce cas exceptionnel, l'adjectif comparatif régit le حال qui le précède, comme celui qui le suit.

Vers 349.

Un même objet peut être modifié par plusieurs termes circonstanciels d'état, comme *جاء زيد ضاحكاً راكباً* :

c'est ce qu'exprime d'abord notre auteur, dans ce vers. Mais il peut arriver aussi que plusieurs termes circonstanciels d'état réunis appartiennent à différens objets, ce qui a lieu de diverses manières : 1° le حال étant mis au duel ou au pluriel, parce qu'il exprime une modification commune à plusieurs objets, comme dans cet exemple : سَخَّرَ لَكُمْ اللَّيْلَ وَالنَّهَارَ وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ وَالنَّجْمَ ; 2° chaque حال modifiant un objet particulier. Dans ce dernier cas, chaque terme modificatif peut suivre le mot qu'il modifie, comme لَقِيتُ رَاكِبًا عَمْرًا مَاشِيًا ; ou bien les différens modificatifs peuvent être rejetés après les divers termes modifiés, comme لَقِيتُ عَمْرًا مَاشِيًا رَاكِبًا. Le rapport entre chaque terme modificatif et le terme qu'il modifie, est indiqué alors par le genre ou le nombre, s'il y a lieu : autrement le terme modificatif, placé à la fin de la phrase, doit être rapporté au premier terme modifié. Ainsi رَاكِبًا modifie le pronom renfermé dans لَقِيتُ, et مَاشِيًا modifie عَمْرًا.

Vers 350 et 351.

Le terme circonstanciel d'état s'emploie quelquefois pour exprimer une idée explicative, restrictive ou autrement modificative, qu'on ne devineroit pas si elle n'étoit pas énoncée, comme quand on dit, ذَهَبَ عَمْرٌ : on le nomme alors, مَوْسُؤَةً ou مَبِينَةً ; d'autres fois il ne sert qu'à corroborer une idée déjà énoncée, et alors on l'appelle مَوْكِدَةً. Dans ce dernier cas, le حال peut corroborer, soit seulement l'antécédent qui le régit, comme dans l'exemple donné par Ebn-Malec, où

le mot *مفسدًا* corrobore *تَعْتُ* ; soit une proposition tout entière, qui est toujours une proposition nominale, dont les deux termes sont déterminés, et ne sont pas des noms ou des adjectifs verbaux. Ex. : *زيد اخوك عطوفا* ; *Zeïd (est) ton frère, (étant) affectionné* ; *هذا الحق بينا* ; *ceci (est) la vérité, (étant) évident*. Pour analyser ces propositions, on suppose qu'il y a ellipse de l'antécédent qui régit le *حال*, antécédent qui est *اعرفه*, ou *احقه* je le connois, je le sais certainement.

La proposition, avons-nous dit, corroborée par le *حال*, doit être une proposition nominale, dont les deux termes sont *déterminés معرفتان*, et sont *des noms autres que des noms verbaux جامدان غير مشتقين*. Ebn-Malec n'exprime pas ces conditions, mais elles résultent de la nature même des choses ; car, 1° si la proposition étoit verbale, le *حال* corroboreroit le verbe, et non la proposition ; 2° le *حال* corroboratif suit toujours le terme qu'il corrobore ; or le *حال*, quand il n'y a pas inversion, suppose toujours que le *صاحب الحال* est déterminé ; 3° si l'un des termes de la proposition étoit un nom verbal, ce seroit lui qui seroit corroboré par le *حال*, et non pas la proposition entière.

Dans le vers 350, l'auteur a prononcé *ta-thou fi ler-dhi*, et il a fait la syllabe *في* brève, comme si l'on eût écrit, *فَلَرِيضٍ*. Voyez ci-après, vers 414.

Vers 352 à 355.

Le *حال* peut être remplacé par une proposition, soit nominale, soit verbale. Si la proposition est verbale,

et que le verbe soit à l'aoristic, d'ordinaire elle est détachée de ce qui précède, et n'y est point liée par la conjonction **و**. Si cependant, dans ce cas, on fait usage de cette conjonction, il faut supposer, avant le verbe, un inchoatif auquel le verbe sert d'énonciatif: par là cette proposition rentre dans la catégorie des propositions nominales. Hors les cas précédens, la proposition qui fait fonction de **حال**, se joint à son antécédent, ou par la conjonction **و**, ou par un pronom de rappel **ضمير عائد**, ou par ces deux moyens réunis.

Vers 556.

L'ellipse de l'antécédent du **حال** a lieu nécessairement dans certaines formules proverbiales consacrées par l'usage, et il est défendu **حظا** d'exprimer cet antécédent; elle a lieu aussi quelquefois d'une manière facultative; par exemple, si l'on dit à quelqu'un : **كيف رجعت** comment êtes-vous revenu? il peut répondre : **راكبا** à cheval, en sous-entendant **رجعت** je suis revenu.

Vers 558 et 559.

Prononcez *késchib-ri-ner-dhan*.

Dans quelques manuscrits on lit **كمد**, mais je pense que c'est une faute. Il y a ici une ellipse : **كمد** est pour **كقولك مد**.

Dans ce vers, **ذی** est la même chose que **هذه**.

Vers 560 et 561.

Prononcez, dans le vers 561, *mith-li ler-dhi*.

Comme la construction du vers 561 est un peu em-

barrassée, ce qui en rend le sens obscur, je transcrirai l'explication qu'en donne un commentateur. La voici :

يعنى أن الاسم النكرة اذا وقع بعد افعال التفضيل وكان
 فاعلاً في المعنى وجب نصبه على التمييز وعلامة كونه فاعلاً
 في المعنى انك اذا صغت من افعال التفضيل فعلاً جعلت
 ذلك التمييز فاعلاً به نحو انت اعلى منزلاً اى علا منزلك
 وفهم منه أن الواقع بعد افضل التفضيل اذا لم يكن فاعلاً
 في المعنى لم ينتصب على التمييز نحو انت افضل رجل بل
 يجب جرّه بالاضافة الا اذا اضيف افعال الى غيره فانه ينتصب
 حينئذ نحو انت افضل الناس رجلاً والفاعل مفعولٌ مقدّم
 بانصبين والمعنى منصوب على اسقاط الخافض اى في المعنى

Je crois inutile de traduire ce commentaire qui est parfaitement clair.

Vers 365.

Au lieu d'employer l'accusatif pour exprimer le *terme specificatif* التمييز, on peut énoncer celui-ci par la préposition من suivie du génitif, à l'exception cependant de deux sortes de spécifiques : 1° celui qui a pour antécédent des numératifs, comme ثلاث عشرة et ثلاثون رجلاً ; 2° ceux qui renferment, ainsi qu'on l'a expliqué tout à l'heure, le sens d'un agent, comme طب نفساً, ce qui est l'équivalent de طابت نفسك.

Dans ce vers, comme dans le vers 361, المعنى est pour في المعنى.

Vers 564.

Voici un exemple de l'inversion autorisée par Ebn-Malec, dans la construction du terme spécifique et de son antécédent :

ضَيَّعْتُ نَفْسِي فِي إِبْعَادِي الْأَمَلِ
وَمَا آرَعَوَيْتُ وَشَيْبًا رَأْسِي اشْتَعَلَا

« Je me suis perdu moi-même, en chassant loin de
« moi l'espérance, et je ne me suis pas corrigé de ce
« défaut, quoique l'âge ait blanchi ma tête. »

Vers 566 et 567.

Tous les grammairiens ne s'accordent pas à compter
حروف الجر parmi les prépositions كى .

Le sens du vers 367 est que les particules مذ, منذ,
حتى, ت, و, رب, et ك, ne s'attachent point à des pro-
noms affixes : cette règle souffre quelques exceptions,
comme Ebn-Malec le remarque lui-même.

Vers 568 et 569.

Dans le premier hémistiche du vers 368, رَبٌّ est pour
رَبِّ, et dans le second, رَبٌّ est pour رَبِّ .

Le sens du vers 369 est : « On trouve رِبَّةٌ فَتَى et aussi
« كَهَا, mais cela est rare ; il y a encore quelques excep-
« tions rares du même genre, » par exemple, حَتَّاك .

Vers 572.

Les exemples suivans justifieront ce que dit ici notre
auteur, que les deux prépositions مِنْ et بِ sont quel-
quefois employées dans le sens de, au lieu de, en échange
de. Exemples :

لو نشاء لجعلنا منكم ملائكة

« Si nous le voulions, nous mettrions au lieu de
« vous, des anges. »

فليت لي بهم قوماً اذا ركبوا
شئوا الأغارة فرساناً وركباناً

« Plût à Dieu que j'eusse, à la place de ceux-ci, des
« gens qui, quand ils sautent sur leurs montures, portent
« la guerre de côté et d'autre, soit qu'ils montent des
« chevaux ou des chameaux. »

Vers 375 et 374.

Outre l'emploi le plus ordinaire de la préposition *لِ*, qui est d'exprimer la possession ou un rapport analogue à la possession, elle est encore *mise en usage* (قُفِي, à la lettre, *on la suit, on la recherche*) pour indiquer l'action d'un verbe sur un complément, comme هَبْ لِي *donne-moi*, et pour exprimer la cause d'une action, comme جاء لي زورك *il est venu pour te visiter*. De plus, on l'emploie quelquefois d'une manière explétive, comme dans cet exemple : إن كنتم للرويا تعبرون : *si vous interprétez cette vision*, et dans divers autres cas, où elle est plus ou moins pléonastique.

Vers 375.

Il me semble utile de justifier par des exemples les divers usages de la particule *بِ* qu'Ebn-Malec indique dans ce vers, usages dont quelques-uns sont assez rares. Pour être aussi court que possible, je me bor-

nerai à copier un commentateur, qui s'exprime ainsi sur le vers 374 :

الْبَاءُ وَفِي مَشْتَرِكَيْنِ فِي الدَّلَالَةِ عَلَى الظَّرْفِيَّةِ وَالسَّبَبِيَّةِ فَمِثَالُ
دَلَالَةِ الْبَاءِ عَلَى الظَّرْفِيَّةِ قَوْلُهُ تَعَالَى وَإِنكُمْ لَتَقْرُونَ عَلَيْهِمْ
مُصْحِحِينَ وَبِالْبَيْدِ وَمِثَالُ دَلَالَتِهَا عَلَى السَّبَبِيَّةِ قَوْلُهُ تَعَالَى فَيُظْلَمُ
مِنَ الَّذِينَ هَادُوا حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَاتٍ وَمِثَالُ دَلَالَةِ فِي عَلَى
الظَّرْفِيَّةِ زَيْدٌ فِي الْمَسْجِدِ وَمِثَالُ دَلَالَتِهَا عَلَى السَّبَبِيَّةِ قَوْلُهُ تَعَالَى
لَسَّكُمْ فِيمَا أَخَذْتُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ وَالظَّرْفِيَّةِ فِي فِي أَكْثَرِ
وَالسَّبَبِيَّةِ فِي الْبَاءِ أَكْثَرُ

Le même commentateur s'exprime en ces termes sur le vers 375 :

قَدْ تَقَدَّمَ أَنَّ الْبَاءَ تَكُونُ لِلظَّرْفِيَّةِ وَالسَّبَبِيَّةِ وَالْبَدَلِ وَذَكَرَ
لَهَا فِي هَذَا الْبَيْتِ أَيْضًا سَبْعَةَ مَعَانٍ الْأَوَّلِ الْأَسْتِعَانَةَ نَحْوَ كَتَبْتُ
بِالْقَلَمِ الثَّانِي التَّعَدِيَّةَ وَهِيَ الْمَعَاقِبَةُ لِهَمْزَةِ التَّعَدِيَّةِ نَحْوَ ذَهَبْتُ
بِزَيْدٍ أَيْ أَذْهَبْتُهُ وَمِنْهُ قَوْلُهُ عَنِّي وَجَدَّ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَذَهَبَ
بِسَمْعِهِمْ وَأَبْصَارِهِمْ أَيْ لَذَهَبَ سَمْعُهُمْ وَأَبْصَارُهُمْ الثَّلَاثُ الْعَوَاضُ
وَهِيَ الدَّاخِلَةُ عَلَى الْأَثْمَانِ نَحْوَ اشْتَرَيْتُ الْفَرَسَ بِالْفِ الرَّابِعِ
الْإِلْصَاقُ نَحْوَ فَا مَسَكُوا بِرُؤْسِكُمْ الْخَامِسُ مَعْنَى مَعَ نَحْوَ قَدْ
جَاءَكُمْ الرَّسُولُ بِالْحَقِّ أَيْ مَعَ الْحَقِّ السَّادِسُ مَعْنَى مَنِ يَعْنِي
الَّتِي لِلتَّبَعِيَّةِ كَقَوْلِهِ تَعَالَى عَيْنَا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادَ اللَّهِ السَّابِعُ
مَعْنَى عَنِ كَقَوْلِهِ تَعَالَى وَيَوْمَ تَنْفُشُ السَّمَاءُ بِالْغَمَامِ

Vers 576.

Exemple de *على* employé dans le sens de *في* :

دخل المدينة على حين غفلةٍ من أهلها

« Il entra dans la ville, au moment où les habitans
« étoient distraits. »

Exemple de *على* employé dans le sens de *عن* :

إذا رَضِيَتْ عَلَيَّ بَنُو قَشِيرٍ لِعَمْرِ اللَّهِ اعْجَبْنِي رِضَاهَا

« Quand les enfans de Koscheir seront satisfaits de
« moi, par Dieu, ce sentiment de leur part me causera
« une grande surprise. »

Ce dernier cas est fort rare.

Il faut prononcer *li-lis-ti-la*, comme si l'on eût écrit
لِلِلسْتِعْلَا. Je supprimerai dorénavant ce genre d'obser-
vations : le lecteur, avec un peu d'attention, suppléera
facilement à mon silence.

Vers 381.

Les particules *مذ* et *منذ* gouvernant le génitif,
équivalent à *من*, s'il s'agit d'un temps passé, et à *في*, s'il
s'agit d'un temps présent, c'est-à-dire d'une époque qui
n'est pas entièrement écoulée.

Exemple du premier cas : ما رأيته مُذَّ يَوْمِ الْخَمِيْسِ
je ne l'ai pas vu depuis jeudi.

Exemple du second cas : ما رأيته مَذَّ يَوْمِنَا هَذَا
je ne l'ai point vu d'aujourd'hui.

Vers 385.

كَفَّ, à la fin du premier hémistiche, est pour *كَفَّ*;

et **يُكْف**, à la fin du second, est pour **يُكْف** ou **يُكْفَت**.

Vers 385.

L'ellipse d'une préposition, le complément étant au génitif, est, dans certains cas, d'un usage commun. Ainsi l'on dit, comme formule de serment, en faisant ellipse de **بِ**, **اللَّهِ** par Dieu; et après **كَمْ**, en faisant ellipse de **مِنْ**, on dit, **بكم دينار** pour combien de dinars.

On trouve aussi quelquefois chez les poètes un mot mis au génitif, la préposition par laquelle il devrait être régi étant sous-entendue; mais ce sont des licences, et les exemples en sont fort rares. J'en ai donné un dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. II, n^o 684, p. 393.

Vers 387.

Il faut prononcer **لَمْ يَصِلِحِ إِلَّا** *lem yas-li-h illa*, l'élif hamzé de **إِلَّا** étant changé en un élif d'union.

Vers 389. et 390.

L'antécédent d'un rapport d'annexion étant adjectif, et ressemblant à **يَفْعَل**, c'est-à-dire, à l'aoriste d'un verbe, est ou un adjectif verbal, soit actif, soit passif, ou bien l'un de ces adjectifs qu'on assimile, lorsqu'ils sont employés dans le sens du présent ou du futur, aux adjectifs verbaux.

Ebn-Malec observe que ces adjectifs restent indéterminés, quoiqu'ils soient en rapport d'annexion avec un complément. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e édition, tom. II, n^o 245, p. 138.

Vers 594.

L'affixe ها, dans وكونها, se rapporte à آل^ه du vers 392. Par ces mots, او جمعاً سبيله اتبع, ou un pluriel qui suit la marche du duel, Ebn-Malec entend un pluriel *sain*, à l'exclusion des pluriels *rompus*.

Vers 595.

Dans les rapports d'annexion, il arrive quelquefois que l'antécédent étant masculin de sa nature, et le conséquent, féminin, la concordance des autres parties du discours se règle d'après le genre du conséquent, et non d'après celui de l'antécédent. C'est ainsi qu'on dit ذائفة, et non ذائق, dans cette proposition : كل نفس ذائفة الموت, en faisant concorder l'attribut avec نفس^ه féminin, et non avec كل^ه masculin. Cela a lieu, dit Ebn-Malec, quand l'antécédent du rapport d'annexion pourroit être supprimé, le conséquent seul étant suffisant pour le sens : on ne doit pas prendre cette règle trop à la lettre.

Il faut prononcer تانيثاً أن *tani-tha-n in*.

Vers 596.

La règle énoncée par ce vers est fondée sur la nature même du rapport d'annexion; et si l'usage autorise certains rapports d'annexion qui semblent contraires à cette règle, les grammairiens ont recours, pour les justifier, à des subtilités en général peu satisfaisantes. Ebn-Malec n'étant entré à ce sujet dans aucun détail, je ne dois pas m'y arrêter. Il me suffira de ren-

voyer le lecteur à ce que j'ai dit dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édition, tom. II, pag. 240 et 254.

Vers 397 à 399.

Dans le vers 397, *يَاتِ* est une licence pour *يَاتِي*.

Entre les mots qui ne s'emploient jamais qu'en rapport d'annexion avec un complément, les uns exigent effectivement que le complément soit énoncé, comme *قصارا الشيء* et *جأداك*, les autres peuvent se passer de l'énonciation effective du complément, comme *كل*, *بعض*, etc. Parmi les premiers, il en est qui ne sauroient avoir pour complémens que des pronoms affixes; tels sont *وحد*, *لبي*, etc. Il faut même ajouter que *لبي*, *سعدى*, et quelques autres mots de la même catégorie, ne s'annexent qu'aux pronoms affixes de la seconde personne. Un poète cependant a dit *لبيبي*, et un autre a donné le nom *يدى* pour complément à *لبي*:

دَعَوْتُ لِمَا نَابَنِي مَسْوَرًا وَلَبَّأَ وَلَّبِي يَدَيَّ مَسْوَرًا

« J'ai appelé Miswar à mon secours, à cause du
« malheur qui m'est survenu, et il a répondu à mon
« appel, et je suis prêt à me soumettre aux deux mains
« de Miswar¹. »

Vers 402 et 403.

Par *verbe indéclinable* *فعل بُنِي*, on entend les verbes au prétérit, et par *verbe décliné* *معرب*, les verbes à l'aoriste.

Dans le vers 402, prononcez *é-wa-rib* *أَوْ أَعْرِبْ*.

¹ Je ne garantis pas l'exactitude de la traduction que je donne de ce vers. Voyez sur *لبي*, mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 6.

Vers 404.

En observant que إذا doit toujours avoir pour complément d'annexion une proposition verbale, Ebn-Malec indique suffisamment que حيث , إذ , et les autres mots de la même catégorie dont il a parlé dans les vers précédents, peuvent prendre pour second terme du rapport d'annexion, des propositions tant nominales que verbales.

Prononcez *djou-me-li laf-al* جمل لفعّال .

L'exemple *هنا إذا اعتلى* signifie, *use de modestie quand il montrera de la hauteur.*

Vers 405.

Par les mots *بلا تفرق*, l'auteur fait entendre que le complément de كلا , qui doit exprimer deux personnes, ne doit se composer que d'un seul mot qui renferme l'idée des deux personnes, comme كلاهما , كلا الرجلين , كلاكنا , etc. Ainsi l'on ne doit pas dire, كلا زيدٍ وعمرو . Cependant on s'écarte de cette règle en poésie, comme dans ce vers :

كلا ابي وخليلى واجدى عضداً
في النائبات والمأم الملمات

« Mon frère et mon ami, tous deux trouvent en moi
« un secours dans les infortunes, et quand de graves
« dangers les menacent. »

Vers 406.

Il résulte de la règle exprimée ici d'une manière très-

concise, que **أَيُّ**, en rapport d'annexion, peut avoir pour complément des noms déterminés ou indéterminés au duel et au pluriel; mais que si le nom qui lui sert de complément est au singulier, il faut nécessairement qu'il soit indéterminé. Ainsi l'on ne peut pas dire **أَيُّ الرَّجُلِ**. Toutefois, si l'on répète **أَيُّ**, cette règle cesse d'avoir son application, et l'on peut dire : **أَيُّ زَيْدٍ** : **وَأَيُّ عَمْرٍو عِنْدَكَ**, parce que le sens est **أَيُّ الرَّجُلَيْنِ**.

Vers 407 et 408.

La règle précédente cesse également d'être applicable, si, en disant **أَيُّ الرَّجُلِ**, on veut dire *quelle partie de l'homme* : car le sens est alors évidemment **أَيُّ جُزْءٍ مِّنْ** *quelle partie d'entre les parties de l'homme?*

Il y a trois manières d'employer **أَيُّ** dans le discours : car ce mot peut faire fonction de *conjonctif* **مَوْصُولَةٌ**, ou d'*adjectif* **صِفَةٌ**, ou bien servir à exprimer, soit une *interrogation* **اسْتِفْهَامٌ**, soit une *condition* **شَرْطٌ**. Dans le premier cas, il doit avoir pour complément un nom déterminé, comme **أَمْرٌ بَأَيِّ النَّاسِ هُوَ أَفْضَلُ**; dans le second cas, son complément est nécessairement indéterminé, comme **مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَيْ رَجُلٍ** ou **مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَيْ رَجُلٍ**, ce qui signifie, *j'ai passé près d'un homme, qui est un homme très-distingué; j'ai passé près de Zeïd qui est un excellent cavalier*; enfin dans le troisième cas, il peut avoir un complément déterminé ou indéterminé, et l'on peut dire en interrogeant, **أَيُّ الرَّجَالِ عِنْدَكَ** et **أَيُّ رَجُلٍ عِنْدَكَ**, comme on peut dire lorsqu'on énonce une condition,

أَيُّ الرِّجَالِ تَضْرِبُ أَضْرِبَهُ et أَيُّ رَجُلٍ تَضْرِبُ أَضْرِبَهُ

Au vers 407, il faut prononcer *ten-wi ledj-za* تَنَوُّ لَجْزًا.

Le mot تَنَوُّ, au vers 407, donne lieu à une difficulté grammaticale. Pour s'exprimer correctement, Ebn-Malec auroit dû dire : وان كَرَرْتَهَا او نَوَيْتَ الاجْزَاءَ فَاَضْفُ . On peut demander pourquoi il a dit, à l'aoriste conditionnel, تَنَوُّ : est-ce par une licence poétique pour تنوَّى, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, est-ce par une suite de l'influence de la conjonction conditionnelle ان ؟ Dans cette dernière supposition, فاضف qui est ce qu'on appelle جواب الشرط, ne devrait pas précéder تَنَوُّ qui exprime la condition. Une pareille construction qui, dit un scholiaste, reviendrait à celle-ci, ان تام زيد, pour ان تام زيد وقعد فاكومه, (l'action exprimée par اكرم dépendant des deux conditions exprimées par les verbes تام et قعد), est sans exemple, et n'est autorisée par aucun grammairien. Le même scholiaste aime mieux supposer qu'il y a ellipse de ان devant تَنَوُّ, et de فاضف après الاجزاء. Je préférerois dire qu'Ebn-Malec, gêné par la mesure du vers, s'est permis ici une construction insolite et qu'il est difficile de justifier. Ce n'est pas le seul cas où il ait sacrifié l'exactitude de la syntaxe à la mesure du vers.

Au vers 408, les mots فمطلقا كتمل بها الكلاما dont la construction naturelle seroit فكمثل بها الكلاما مطلقا, signifient que dans les deux cas dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire أَيُّ exprimant une condition

شرط, ou une *interrogation* استنهام, on peut compléter le sens, en donnant à *volonté* مطلقا à أي pour complément un nom *déterminé* معرفة, ou *indéterminé* نكرة.

Au lieu de كمل on lit dans quelques manuscrits, تم, ce qui revient au même.

Vers 409.

Il faut voir ce que dit Hariri sur لدن et لَدْنٌ et غدوةً لدن dans mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, p. 251.

Je saisis l'occasion qui se présente de réparer une omission que j'ai faite dans la seconde édition de ma Grammaire arabe, relativement à لدن. C'est que cette particule peut prendre pour complément une proposition verbale, au moyen de la conjonction أن exprimée ou sous-entendue. En voici des exemples :

لَنَا رَأْسٌ رُبِّيٌّ مِنَ الْعِزِّ مُصْعَبٌ
لَدْنٌ أَنْ أَتَامَتْ فِي تَهَامَةَ كَبْكَبٌ

« Nous possédons un faite difficile à atteindre, d'une gloire fraîche, comme le printemps, depuis que le mont Kebkeb s'élève dans le Téhama. »

صَرِيحٌ غَوَانٌ رَاقِهِنَّ وَرَقْنَهُ
لَدْنٌ شَبَّ حَتَّى شَابَ سَوْدُ الذَّوَابِيبِ

« (Il a été) la victime des belles qui l'ont charmé et ont été éprises de ses charmes, depuis sa jeunesse jusqu'au temps où ses cheveux noirs ont blanchi¹. »

¹ Ces exemples prouvent que c'est avec raison que les grammairiens arabes disent que لدن est une *particule de temps et de lieu* حرف زمان ومكان, et qu'elle indique le point de départ par rapport au temps et au lieu هي لاول الغاية في الزمان والمكان.

On trouve aussi *لَدُن* suivi d'une proposition nominale, comme :

وتذكرُ نعماءَ لَدُنْ أنت يا فَعُ

« Tu te rappelles les bienfaits dont il t'a comblé dans
« le temps que tu étois adolescent. »

Il y a ici ellipse de *وَقِيْتِ* ou d'un mot équivalent qui a pour *qualificatif* *صفة* la proposition nominale *أنت يا فَعُ*.

Vers 410.

On peut analyser de deux manières les premiers mots de ce vers, et dire 1° que *مَعُ* est virtuellement à l'accusatif, comme *لَدُنْ* du vers précédent, étant régi par *الزُّمُوا*, et que *مَعُ فِيهَا قَلِيلٌ* est une *proposition indépendante* *جُمْلَةٌ مُسْتَنَافَةٌ* ou *inchoative* *مَبْتَدِئَةٌ*, composée de *مَعُ* inchoatif, de *قَلِيلٌ* énonciatif, et de *فِيهَا* complément accessoire de *قَلِيلٌ*; 2° que *مَعُ* est inchoatif, et a pour énonciatif la proposition nominale tout entière *مَعُ فِيهَا قَلِيلٌ*. La première analyse semble mériter la préférence : car, si l'on admet la seconde, il faut admettre aussi qu'Ebn-Malec a oublié de dire que *مَعُ* ne s'emploie jamais sans un complément d'annexion. On dit, il est vrai, *مَعًا* sans complément, mais alors on ne considère plus ce mot comme une particule.

Au lieu de *gairan in*, prononcez *gai-ra-nin* *غَيْرًا أَنْ*.

Vers 412.

Par *الْجِهَاتِ السِّتِّ* il faut entendre les *six côtés*, c'est-à-dire, *يَمِينٌ* à droite, *شَمَالٌ* à gauche, *فَوْقُ* au-dessus,

تحت *au-dessous*, وراء *derrière*, et امام *devant*. Dans le cas dont il s'agit, on suppose toujours que غَيْرٌ et tous les mots de la même catégorie, employés comme indéclinables, sont en rapport d'annexion avec un complément non exprimé, mais *compris dans la pensée* منوى par celui qui parle; c'est ce que signifient les mots ناوياً ما عديم.

Vers 414 à 416.

Il n'est pas rare qu'on fasse ellipse de l'antécédent d'un rapport d'annexion, et alors le complément de ce rapport se met au cas auquel auroit dû être mis l'antécédent supprimé. C'est ainsi qu'on lit dans l'Alcoran, أَشْرَبُوا فِي قُلُوبِهِمُ الْحَمْدَ ils ont été imbus dans leurs cœurs du veau, c'est-à-dire حَبَّ الْحَمْدِ de l'amour du veau (d'or).

Cependant, malgré l'ellipse de l'antécédent, on laisse quelquefois le complément au génitif; mais cela ne peut avoir lieu que quand le rapport d'annexion est joint par une particule conjonctive à un autre rapport de la même nature, dans lequel on a énoncé, soit ce même antécédent, soit un antécédent d'une signification analogue. Les exemples suivans rendront cela sensible :

أَكَلَّ أَمْرِي تَحْسِبِينَ أَمْرًا وَنَارٍ تَوَقَّدُ فِي اللَّيْلِ نَارًا

« T'imagines-tu donc, ô femme, que tout homme
« est un homme, et que (tout) feu qu'on allume du-
« rant la nuit, est un feu (d'hospitalité)? »

تُرِيدُونَ عَرَضَ الدُّنْيَا وَاللَّهُ يُرِيدُ الْآخِرَةَ

« Vous désirez les biens accidentels de ce monde, et

« Dieu veut (les récompenses ou les biens solides) de « l'autre vie ¹. »

Dans le premier exemple وَنَارٍ est pour نَارٍ ; dans le second الْآخِرَةَ est pour ثَوَابَ الْآخِرَةِ, et l'antécédent ثَوَابٍ dont on a fait ellipse, est suggéré par son opposition avec عَرْضٍ .

Relativement à فِي الْأَعْرَابِ du vers 414, voyez ce que j'ai fait observer sur le vers 350.

Vers 417 et 418.

Le cas dont il s'agit ici est précisément le contraire du précédent. On use très-rarement de cette licence, comme قَطَعَ اللَّهُ يَدَ وَرِجْلَهُ مِمَّن قَالَهَا que Dieu coupe la main et le pied de quiconque tiendra ce discours. Cette ellipse a lieu quelquefois même hors le cas où la permet Ebn-Malec; en voici un exemple : أَفَوْقَ تَنَامُ أَمْ أَسْفَلَ, c'est-à-dire أَفَوْقَ هَذَا تَنَامُ أَمْ أَسْفَلَ, est-ce au-dessus de cela, ou plus bas que cela, que tu dors? S'il n'y avoit pas ellipse, on auroit dit أَفَوْقَ .

Vers 419 et 420.

L'auteur indique, dans ces deux vers, les cas où il est permis de placer quelque chose entre les deux termes d'un rapport d'annexion : c'est une licence dont les poètes font assez souvent usage. En voici des exemples :

1° زَيْنٌ لِكَثِيرٍ مِنَ الْمُشْرِكِينَ قَتَلُوا أَوْلَادَهُمْ شُرَكَائِهِمْ, au lieu de قَتَلُوا شُرَكَائِهِمْ أَوْلَادَهُمْ ;

¹ Ceci est tiré de l'Alcoran, mais on y lit communément الْآخِرَةَ .

2° فلا تحسبن الله مخلف وعده رسوله , au lieu de مخلف رسوله وعده ;

3° كناجيت يوماً صخرة بعسيل , au lieu de كناجيت صخرة يوماً ;

4° هل انتم تاركوا لي صاحبي , au lieu de تاركوا صاحبي لي .

Si l'on désire d'autres exemples, on en trouvera dans ma *Gramm. ar.*, 2° édit. tom. II, p. 160, 177 et 187.

Vers 421.

Voyez ma *Grammaire arabe*, 2° édit. t. I, p. 459.

Vers 422.

Le mot *بعده* est pour *بعدها*, comme l'observe positivement Aschmouni.

Vers 423.

Si le *و* quiescent est précédé d'un *dhamma*, non-seulement on change le *و* en *ى* pour l'unir par le *teschdid* avec l'affixe, mais on substitue un *kesra* au *dhamma*, pour rendre la prononciation *plus facile*; c'est ce qu'Ebn-Malec exprime par ces mots, *فاكسره يهن*.

Vers 424.

Conformément à cette règle, on écrit *عصاي* et *فتاي* de *عصا* et *فتى*, et aussi *مسلماي* de *مسلمان*; mais les Arabes de Hodheil disent *عصتي* et *فتتي*.

Vers 425 à 428.

Pour la différence qui existe entre le *مصدر* et le nom

appelé *مصدر*, on peut consulter ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, p. 162 et 163.

La condition exigée pour que le *مصدر* exerce sur ses régimes la même influence que le verbe auquel il appartient, c'est qu'on puisse substituer au *مصدر* le verbe lui-même, précédé de *أن* ou de *ما*.

Si le nom d'action est en rapport d'annexion avec un complément, ce complément, mis au génitif, peut représenter le sujet du verbe, comme *ضرب زيد عبده*; ou l'objet de l'action, comme *ضرب عبده زيد*; ou bien, si le verbe est doublement transitif, un de ses deux compléments directs, comme *اعطاء الفقراء الصدقة*, ou, enfin, un terme circonstanciel adverbial, comme *انتظار يوم الجمعة زيد عمراً*. Ces exemples montrent que tous les régimes, hormis celui qui est mis en rapport d'annexion, doivent observer la même syntaxe qui auroit lieu, si, à la place du *مصدر*, on faisoit usage du verbe.

Si le régime verbal qui a été mis au génitif est suivi d'un *appositif*, *تابع*, on peut mettre aussi l'*appositif* au génitif, ou bien on le mettra au cas où eût été mis le régime devenu complément d'annexion, si l'on eût fait usage du verbe. C'est ce que signifie *اتباع الحذف*. On peut donc dire, *عجبت من قتل زيد المسلم مسلمًا* ou *اعجبني اكل الخبز واللحم*, et de même, *من قتل زيد المسلم* ou *اكل الخبز واللحم*. La première de ces deux syntaxes est purement grammaticale, la seconde est logique.

Au vers 428, *في الاتباع*, doit être prononcé comme si l'on eût écrit *فلاتباع*.

Vers 450 à 455.

Si l'on dit, *مررت برجل ضارب عبده*, le nom d'agent est *صفة*; mais si l'on dit, *ظننتُ زيدًا ضاربًا عبدًا له*, le nom d'agent est *مسند*.

Voyez, au sujet des conditions indiquées ici, ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. II, p. 189 et 547.

Dans le vers 431, *عرف* est une proposition verbale servant de *qualificatif صفة* à *مخذون*; le sens est le même que si l'auteur eût dit *بمخذون معروف*.

Par *ما سوى المفرد*, au vers 435, il faut entendre les duels, et les pluriels *sains* ou *rompus*.

Vers 436.

Le mot *تَلَوًّا* signifie le *complément immédiat* de l'adjectif verbal, complément qui, si on le met au génitif, fait la fonction de *complément d'annexion مضان إليه*, et si on le met à l'accusatif, fait celle de *complément objectif* du verbe *مفعول به*. Si le verbe a plus d'un complément objectif, les autres se mettent à l'accusatif.

Vers 457.

La règle donnée ici est une application de celle qui est énoncée relativement au *مصدر*, dans le vers 428.

Vers 439.

Le sens de ce vers est que l'adjectif verbal passif est assimilé au verbe qu'on fait passer à la voix passive, en lui conservant sa signification.

Vers 440.

Dans le rapport d'annexion dont l'auteur parle ici, le complément mis au génitif, est virtuellement au

nominatif comme sujet du verbe passif, représenté par l'adjectif verbal passif محمود : c'est là ce que signifient les mots اسم مرتفع معنًى. En effet, محمود المقاصد, est la même chose que الذى تُحمدُ مقاصده.

Vers 445 à 446.

Le مصدر de la forme فُعول appartient en général aux verbes neutres de la forme فَعَلَ, tant réguliers comme قعد, que concaves comme حال, ou défectueux comme غدا : mais cette règle est sujette à diverses exceptions, qui réclament pour le مصدر l'une des formes فَعَال, comme أَبَاءَ de أَبًى ; ou فَعْلَان, comme طَيْرَان de طَارَ et جَوْلَان de جَال ; ou فُعَال, comme زُكَام de زَكَم ; ou enfin فُعَيْل, comme صَهَيْل de صَهَل et رَحَيْل de رَحَل.

Vers 448.

Le mot نقل est synonyme de سماع, et signifie *fondé sur l'usage*; c'est l'opposé de قياس (vers 441).

Vers 449 à 451.

Les règles énoncées dans ces vers sont faciles à saisir, mais il n'est pas aisé de donner un sens plausible aux exemples dont Ebn-Malec, gêné par les exigences de la versification, s'est servi pour les exprimer. اجعلْ est pour اجْعَلْنِ, impératif énergique. Ce que l'auteur dit seulement des deux noms d'action des verbes اقام et استعاذ, doit s'entendre de tous les noms d'action des quatrième et dixième formes des verbes concaves.

Le poète dit وذا التَّاءُ لَزِمٌ, au lieu de وذا لَزِمَ التَّاءُ ; et

إذ quoique énoncé au singulier, comprend les deux formes إقامة et استعادة : c'est comme si l'auteur eût dit *وذا الجنس* et cette catégorie.

Vers 452 et 453.

Ce que l'auteur énonce ici d'une manière pénible et entortillée, c'est que pour toutes les formes verbales qui commencent par un *elif d'union* هزة الوصل, la troisième lettre du مصدر doit avoir pour voyelle un *kesra*, et l'avant-dernière lettre un *fatha* suivi d'une lettre de prolongation, c'est-à-dire d'un *elif quiescent*. Ex. : أَنْصَلَ, أَجِيرَار, أَسْتَنْكَار, أَسْوَدَاد, أَقْتَدَار, etc.

Par ما يربع il faut entendre la quatrième lettre de تَكَلَّمَ et des autres verbes de la même forme.

Vers 455.

Par les mots السماع عادله qui signifient *l'usage lui sert de contre-poids*, c'est-à-dire contre-balance son irrégularité, l'auteur veut dire que c'est l'usage seul qui justifie ces formes de مصدر, contraires à l'analogie.

Vers 457.

Les grammairiens supposent que خِزْرَة est le nom spécifique اسم النوع ou nom de forme اسم الهيئة, comme تَقَمَّص de قَمِصَة, تَنْقَب de نِقْبَة, تَعَمَّم de عَمَمَة, et autres semblables.

Vers 459.

A la fin du premier hémistiche, فَعِلْ est pour فَعِلَ ; à la

fin du second hémistiche, il est pour فَعَلٌ. C'est comme حال que غير est à l'accusatif.

Vers 462 et 463.

Le vers 462 signifie que les verbes de la forme فَعَلٌ ont quelquefois leur adjectif verbal actif ou plutôt neutre, de l'une des formes افْعَلُ et فَعْلٌ; et qu'il y a aussi des verbes de la forme فَعَلٌ qui, n'ayant point d'adjectif verbal actif de la forme فاعل, le remplacent par un adjectif d'une autre forme.

Au vers 463, ذو زنة المضارع est pour زنة المضارع.

Vers 466.

L'auteur devoit dire, مقصود من قصد; mais il a rendu cette idée d'une manière moins naturelle, pour faire le vers.

Vers 467.

Le sens de ce vers est que, dans certains verbes, les *adjectifs de la forme fail*, ذو فعيل, remplacent l'adjectif de la forme مفعول, et en tiennent lieu عنه; non d'après une *analogie constante* قياسًا, mais *en vertu de l'usage* نقلًا. La fin du vers indique que l'adjectif verbal de la forme فعيل, pris dans le sens passif, sert également pour le masculin et le féminin.

Vers 468 et 469.

Voici l'analyse grammaticale du vers 468, telle que je la trouve dans un commentateur :

صفة مبتدأ واستحسن صفته وجر مرفوع باستحسن ومعنى
منصوب على اسقاط الخافض وبها متعلق بجر والمشبهة خبر

المبتداء واسم الفاعل يجوز ضبطه بالفتح على انه مفعول
 بالمشبهة وبالکسر على انه مضاف اليه ويجوز ان يكون المشبهة
 مبتداء وصفة خبراً

Des deux analyses proposées, la seconde me paroît la plus conforme aux vrais principes.

Le sens de ce vers est que ce qu'on appelle *adjectif assimilé à un nom d'agent*, est une espèce d'adjectif verbal qu'on peut mettre en rapport d'annexion avec le nom qui, si l'on ne considère que le sens, fait à son égard la fonction d'agent. En effet, quand on dit, حَسَنُ الْوَجْهِ, beau du visage, le sens est وَجْهُهُ حَسَنٌ son visage est beau; ce qui prouve que الْوَجْهُ est vraiment, quant au sens معنى, l'agent ou sujet de حَسَن.

Les adjectifs dont il s'agit ici doivent appartenir à des verbes d'une signification neutre, et énoncer une qualité ou une situation *actuelle* الحاضر.

Vers 470 et 471.

Les adjectifs dont parle notre auteur peuvent, comme les adjectifs verbaux actifs des verbes simplement transitifs, exercer l'influence verbale sur le complément qui, dans la vérité, représente, comme il a été dit dans le vers 468, leur agent ou sujet, pourvu toutefois qu'ils remplissent les conditions qui sont exigées du *nom d'agent* اسم الفاعل, pour qu'il gouverne son complément à l'accusatif. Ainsi l'on peut dire, حَسَنٌ زَيْدٌ حَسَنٌ وَجْهَهُ ou حَسَنٌ حَسَنٌ, comme on dit, زَيْدٌ صَارِبٌ غَلَامَهُ. Il y a cependant à cet égard deux différences entre le nom d'agent

et les adjectifs dont il s'agit ici : la première, c'est qu'on ne peut pas avec ceux-ci faire une inversion, et dire زيد وَجْهَهُ حَسَنٌ ; la seconde, c'est qu'il faut que le complément mis à l'accusatif soit en relation avec l'objet qualifié صاحب الصفة ; c'est ce que l'auteur exprime en disant qu'il faut qu'il soit ذا سِبْبِيَّةٍ, c'est-à-dire سِبْبِيٌّ. Avec l'adjectif verbal actif, au contraire, le complément, mis à l'accusatif, peut être tout-à-fait étranger اجْنَبِيٌّ à l'objet qualifié : on peut dire, par exemple, زيد ضاربٌ عَمْرًا, tandis qu'on ne sauroit dire زيد حَسَنٌ عَمْرًا. Cette condition tient à la nature même du verbe neutre.

La relation entre l'objet qualifié et le régime de l'adjectif, est indiquée soit réellement لفظًا, comme quand on dit زيد حَسَنٌ وَجْهَهُ, par le pronom affixe de وَجْهَهُ, soit virtuellement معنًى, comme quand on dit زيد حَسَنٌ, ou bien حَسَنٌ وَجْهًا, الِوَجْهَةَ.

Il est bon d'observer que quand on dit زيد حَسَنٌ, le mot وَجْهًا n'est pas mis à l'accusatif comme complément objectif verbal مفعول به, mais bien comme complément adverbial spécifique تَمْيِيزًا.

Vers 472 à 474.

Ce que l'auteur dit ici, c'est que le mot qui sert de régime à l'adjectif dont il s'agit, c'est-à-dire الصفة المشبهة, soit que cet adjectif prenne ou ne prenne pas l'article, peut être mis au nominatif, comme faisant fonction de sujet, ou à l'accusatif comme complément verbal, ou enfin au génitif comme complément d'an-

nexion, et que tout cela a lieu également, soit que ce régime soit lui-même affecté de l'article *المعرب* *ال*, ou qu'il suive immédiatement et sans interposition de l'article son antécédent *ما اتصل بها* (c. à d. *بالصفة*), et dans ce dernier cas, soit qu'il ait lui-même un complément avec lequel il se trouve en rapport d'annexion, ou qu'il n'en ait pas, par exemple, soit qu'on dise, *زيد حسن وجهه*, ou bien, *زيد حسن وجهًا*.

Si l'adjectif a l'article, et que le nom destiné à lui servir de régime n'ait point l'article, et ne soit pas en annexion avec un nom précédé de l'article (*لتاليها*, c. à d. *ال*), on ne doit point mettre le régime au génitif. Cette règle exclut les quatre formes suivantes: 1° *الحسن وجهه*; 2° *الحسن وجه أبيه*; 3° *الحسن وجه*; 4° *الحسن وجه أب*. Quant à toutes les autres combinaisons, les unes sont très-bonnes, d'autres médiocrement bonnes, d'autres enfin désapprouvées, mais tolérées.

Voyez, sur tout cela, ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, p. 298 et suiv.

Vers 479 et 480.

On ne forme point de verbes d'admiration 1° des verbes qui ont plus de trois lettres; 2° de ceux qui ne se conjuguent point, tels que *نعم* et *يئس*; 3° de ceux qui expriment une idée qui ne peut admettre de plus ni de moins, comme *مات* mourir; 4° des verbes incomplets *ناقص*, comme *كان*, *صار*, etc.; 5° des verbes qui ne s'emploient qu'avec une négation; 6° de ceux dont l'ad-

jectif verbal est de la forme *أَفْعَلٌ*, et n'emporte aucune idée de supériorité, comme *خَضِرٌ*, dont l'adjectif verbal est *أَخْضَرٌ* vert; 7° des verbes trilitères à la voix passive.

Vers 483.

Le nom d'action du verbe qui n'admet point la forme admirative *العادم*, doit se mettre à l'accusatif, comme terme spécifique, après *أَشَدَّ* ou tout autre verbe d'une signification analogue.

L'auteur a dit *بَعْدُ* pour *بَعْدَهُ*.

Vers 484.

Le verbe *أَثَرَ* signifie la même chose que *وَجَدَ*.

Vers 485.

La règle générale est que le régime des verbes d'admiration doit venir immédiatement après ces verbes. Quelquefois cependant on interpose un *terme adverbial de temps ou de lieu* *ظرف*, ou une préposition avec son complément, entre le verbe d'admiration et son régime; mais c'est une chose contestée entre les grammairiens *والخلف* *في ذاك استقر*, dit notre auteur.

Le mot *أَلْزَمَ* est pour *الزَمَ*, impératif énergique.

Vers 486.

Par les mots *رافعان اسمين مقارن ال*, l'auteur veut dire que chacun des deux verbes exige un régime déterminé par l'article, et mis au *nominatif* *مرفوع*, comme faisant la *fonction d'agent* *على الفاعلية*. C'est ce que dit expressément un commentateur :

بقوله رافعان اسمين يعنى ان كل واحد منهما يرفع اسما
وجموعهما يرفع اسمين لا ان كل واحد منهما يرفع اسمين

Vers 488 et 489.

Le *pronom* مضمّر , dont parle l'auteur , est le *pronom* renfermé dans le verbe ; le *terme spécifique* مميّز , qui lui sert d'interprétation , doit , par sa nature même , être *indéterminé* فكرة , et être mis à l'accusatif. Mais c'est une question controversée entre les grammairiens , de savoir si l'on peut employer en même temps , avec نعم et بئس , un *agent apparent* فاعل ظهر , c'est-à-dire autre qu'un *pronom renfermé* dans le verbe , et puis un *terme spécifique* , comme on le voit dans ce vers :

تَزَوَّدَ مِثْلَ زَادِ أَبِيكَ فِينَا فَنَعْمَ الزَّادُ زَادُ أَبِيكَ زَادًا

« Amasse-toi une provision (de droits à notre gra-
« titude), semblable à celle que ton père s'est acquise
« à notre égard. Oh ! qu'elle est excellente cette pro-
« vision que ton père s'est assurée ! »

On justifie cette sorte de pléonasme en disant que , dans ce cas , le mot mis à l'accusatif est employé comme *corroboratif* للتوكيد , et non comme *spécificatif* للمميّز .

Vers 490.

Dans l'exemple donné par Ebn-Malec , نعم ما يقول , الفاضل , le mot ما est suivi d'un verbe ; mais il peut aussi , dans une construction analogue à celle-ci , et dont notre auteur n'a pas jugé à propos de faire mention , être suivi d'un nom , comme dans ce passage de

l'Alcoran, ان تبدوا الصدقات فنعم ما هي. Dans ces deux cas, on se partage sur le rôle que joue là le mot ما; les uns le regardant comme agent de نعم, et par conséquent comme un nom déterminé, équivalant à الشيء, et virtuellement mis au nominatif; les autres le considérant comme spécifique d'un agent non exprimé, et par conséquent comme un nom indéterminé, virtuellement mis à l'accusatif, et représentant شيئاً. Voyez à ce sujet mon *Anthologie grammaticale arabe*, pag. 178, 219 et 220, et ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 360.

Vers 491 et 492.

Par الخصوص on entend l'objet de la louange ou du blâme, comme نعم الفارس زيد. Le nom qui exprime cet objet, doit être invariablement mis après le verbe et son agent. Dans l'analyse, les uns le regardent comme un inchoatif placé par inversion après la proposition qui lui sert d'énonciatif, les autres comme l'énonciatif d'un nom qui ne doit jamais être exprimé. La première analyse ramène la phrase à cette forme: نعم الفارس هو زيد; la seconde, à celle-ci: نعم الفارس زيد. Si, avant le verbe de louange ou de blâme, l'objet sur lequel tombe la louange ou le blâme a été nommé ou suffisamment indiqué, on est dispensé de l'énoncer après le verbe. Si donc quelqu'un avoit demandé, ما تقول في زيد que dis-tu de Zeïd? on pourroit se contenter de répondre, نعم الفارس, sans ajouter زيد.

Vers 493.

Le mot مسجدًا est expliqué ainsi par un commenta-

المسجل المبدول المباح الذي لا يمنع من أحد فهو : leur : بمعنى مطلقا ; il signifie donc *absolument, sans restriction*.

Vers 495.

L'auteur veut dire que dans *حبذا* le démonstratif *ذا* reste toujours masculin et singulier, de quelque genre et de quelque nombre que soit le nom qui exprime l'objet de la louange *الخصوص بالمدح*, et que ce nom ne doit jamais venir qu'à la suite de *حبذا*. Les mots *لا تعدل بذا* signifient : *ne détourne point ذا de sa forme*; car ce mot est comme les proverbes, auxquels on doit toujours conserver leur forme primitive et originale. Voyez mon *Commentaire sur les Séances de Hariri*, pag. 503.

Vers 496.

Si l'on emploie *حب* comme verbe de louange, sans y ajouter *ذا*, il est d'usage de le prononcer *حب*.

Vers 497 à 502.

On ne peut former l'adjectif *افعل* employé dans le sens de *comparaison avec préférence* *تفضيل*, que des mêmes verbes qui peuvent donner naissance à des verbes d'admiration; si la forme du verbe ne permet pas d'en dériver un adjectif de *préférence*, on y supplée par le même moyen qui a été indiqué en traitant des verbes admiratifs.

Si l'adjectif de *préférence* n'est point déterminé, soit par l'article *ال*, soit par un complément d'annexion déterminé (c'est ce que signifie *ان جزد*), il doit être suivi

de la préposition *من*, ou exprimée ou sous-entendue, comme elle l'est dans cet exemple : *والآخرة خير وأبقى*, dont le sens est *وأبقى من الدنيا*.

Quand l'adjectif de préférence n'a qu'un complément d'annexion indéterminé, ou que, étant employé hors de toute annexion, il n'a point l'article *ال*, il doit toujours rester au singulier masculin : s'il a l'article, il doit *concorder en genre et en nombre* (c'est ce qu'exprime le mot *طَبِق*) avec le nom qu'il qualifie. S'il est en rapport d'annexion avec un nom déterminé, on peut le faire concorder ou non avec le nom auquel il se rapporte ; ainsi l'on peut dire, *أحسن النساء هي حسنى النساء*, ou de même, *أقرب الناس إليك*, ou bien, *أقربا الناس إليك*. Toutefois, il faut observer que cette règle n'a d'application, que quand l'adjectif de la forme *افعل* est employé effectivement comme exprimant une idée de préférence, et supposant après lui la présence de la préposition *من*, c'est-à-dire un objet de comparaison avec l'idée d'infériorité. Car, suivant les grammairiens arabes, cet adjectif est souvent employé sans complément, avec abstraction de toute idée de comparaison, comme quand on dit, *الله أكبر* et *الله أعم* ; ou avec un complément d'annexion, mais sans que la chose préférée fasse partie des choses ou des personnes exprimées par ce complément ; dans ces deux cas, l'adjectif doit concorder avec le nom qu'il qualifie. Je vais transcrire ici ce que dit Aschmouni sur ces mots *فهو طبق ما به قرن* ; voici son commentaire qui fera mieux comprendre ce dont il s'agit :

وجهًا واحدًا كقولهم الناقص والاشج اعدلا بنى مروان اى

عادلاهم ونحو محمد صلعم افضل قريش اى افضل الناس من
 بنى قريش واطافة هذين النوعين ليجرد التخصيص ولذلك
 جازت اضافة افعال فيها الى ما ليس هو بعضه بخلاف المنوى
 فيه معنى من فانه لا يكون الا بعض ما اضيف اليه فلذلك
 يجوز يوسف احسن اخوته ان قصد الاحسن من بينهم او
 قصد حسنهم ويمتنع ان قصد احسن منهم

Hariri a très-bien observé, dans le *درّة الغواص*, que
 cette expression يوسف احسن اخوته renferme une ab-
 surdité. Voyez à ce sujet mon *Anthol. grammat. ar.* p. 64.

Vers 504.

Il en seroit de même si l'on disoit, *من غلام من انت*,
اكذب, le mot qui sert à interroger étant séparé de *من*
 par l'antécédent d'un rapport d'annexion.

L'inversion dont il s'agit a lieu aussi quelquefois dans
 les propositions qui énoncent un jugement de l'esprit et
 non une interrogation, comme dans ce vers :

وقالت لنا اهلا وسهلا وزودت
 جنى النخل بل ما زودت منه اطيب

« Elle nous a dit : Soyez les bien venus, et elle nous
 « a offert pour notre provision des fruits du palmier ;
 « bien plus, elle nous a donné quelque chose de meil-
 « leur encore que cela. »

Vers 505 et 506.

Il est rare que l'adjectif de préférence régitte un nom

mis au nominatif, comme faisant la fonction d'agent, par exemple, qu'on s'exprime ainsi : *رايت رجلا أحسن منه* : *أبوه*. La raison en est que cette sorte d'adjectif participe beaucoup moins à la syntaxe propre aux verbes, que les adjectifs verbaux et ceux qui leur sont assimilés. Toutefois, quand on peut *substituer à l'adjectif de préférence un verbe* (c'est ce que signifient les mots *متى* *عاقب فعلا*), l'adjectif alors peut régir au nominatif un nom faisant fonction d'agent. Ebn-Malec en donne un exemple, mais sans développer les conditions qui sont requises pour légitimer cette manière de s'exprimer. On peut voir ces conditions exposées dans ma *Grammaire arabe*, 2^e éd. t. II, p. 308 et suiv.

Dans l'exemple donné par Ebn-Malec, c'est Abou-beer qu'il faut entendre par *الصديق*.

Vers 507. à 509.

L'adjectif complète le nom qui le précède, en lui adjoignant soit *une qualité qui lui appartient* *بوصفه*, comme *مررت برجل بخيل*, soit *une qualité qui appartient à une personne ou à une chose qui se rattache à ce nom* *ما به* *او وسم*, comme *مررت برجل كريم أبوه*, *اعتلق*.

Quelques grammairiens prétendent que le nom déterminé par l'article *ال* peut s'adjoindre à un qualificatif indéterminé, mais seulement quand l'article est employé pour exprimer *l'espèce entière* *للجنس*. Mais les exemples qu'on donne de cette exception, ne s'appliquent guère qu'à des *propositions qualificatives* *صفة*, comme dans cette phrase : *ولقد أمرني على اللدم يسئني*, où il semble y avoir

ellipse de l'adjectif conjonctif **الذي**. D'ailleurs, on peut admettre une autre analyse, et considérer ces propositions comme faisant fonction de *terme circonstanciel d'état* **حال**. Voyez, sur la distinction de ces deux genres de proposition, ma *Gramm. ar.* 2^e éd. t. II, p. 388.

Vers 510.

Par **لدى التوحيد والتذكير او سواهما**, il faut entendre le *singulier*, le *duel*, le *pluriel*, le *masculin* et le *féminin*.

Vers 511.

Au lieu de **مشتق** l'auteur auroit dû dire **بوصف**, et il auroit pu ajouter **او باسم متضمن معنى الوصف** : car il y a des mots *dérivés du verbe* **مشتق**, qui ne peuvent jamais servir de **نعت**. Par **منتسب** il faut entendre les adjectifs patronymiques et autres, appelés **اسم منسوب**.

Vers 512.

Ce vers signifie que la proposition qui fait fonction d'*épithète* **نعت**, est assujettie aux mêmes règles qu'on doit observer dans celle qui fait fonction d'*énonciatif* **خبر**. Les mots **ما اعطيته وهي خبر ما اعطيته خيرا** signifient **خبر**, ou bien, **اذا كانت خيرا**.

Vers 513.

Il y a cependant une différence essentielle entre la proposition servant d'énonciatif et celle qui sert d'adjectif : c'est que la première peut être ou *énonciative d'un fait* **اخبارية**, ou *énonçant un désir* **طلبية**, c'est-à-dire exprimant un ordre, une défense, un vœu, ou une in-

terrogation, tandis que la seconde ne peut être qu'énonciative. Et s'il se trouve des exemples qui semblent contredire cette règle, il faut les ramener à l'analogie, en supposant qu'il y a ellipse du verbe *il a été dit*. C'est ce qu'on voit dans ce vers :

حتى اذا جنّ الظلام واختلط
جاء بمذق هل رأيت الذئب قط

Le sens est *جاء بمذق يقال فيه هل رأيت الخ*.

« Jusqu'à ce que les ténèbres ayant couvert la terre, « et l'obscurité étant devenue profonde, ils ont apporté « du lait mêlé d'eau : Avez-vous jamais vu le loup ? (c'est- « à-dire, *du lait dont la couleur qui est d'un blanc sale et ti- « rant sur le noir, rappelle à ceux qui le voient l'idée du loup, « et fait que l'un d'eux demande à son camarade s'il n'a pas « vu le loup.*) »

Vers 515.

Si le nom qualifié est *au duel* ou *au pluriel* (c'est ce que signifie *غير واحد*), ou si le qualificatif s'applique en commun aux personnes ou aux choses *qualifiées المنعوت*, le qualificatif doit être mis au duel ou au pluriel. Si, au contraire, chacune des personnes ou des choses a une qualité différente, les qualificatifs doivent être en concordance de nombre avec les objets qu'ils qualifient, et être joints ensemble par la conjonction, comme dans cet exemple : *لقيت ثلاثة تجار مسلمين* : *j'ai rencontré trois marchands, deux musulmans, et un chrétien.*

Vers 516.

Il peut arriver que le qualificatif soit commun à deux

noms régis par des antécédens identiques pour le sens, et exerçant le même genre d'influence grammaticale; en ce cas, on peut exprimer le qualificatif une seule fois, en le mettant au duel ou au pluriel, suivant le nombre des personnes ou des choses qualifiées. Ex. :

زيدٌ جاءني وقدّم إليّ عمرو العاقلان *venit ad me Zeïdus, et accessit ad me Amrus, (ambo) cordati.*

La construction du vers 516 étant un peu embarrassée, je crois à propos de transcrire l'analyse grammaticale qu'en donne un commentateur dont j'ignore le nom; la voici :

يعنى انك اذا ذكرت منوعتين معمولين لعاملين متّكدين في المعنى والعمل اتبعت النعت للمنعوت في اعرابه فتقول ذهب زيد وذهب عمرو العاقلان فانّ العاملين متّكدان في المعنى ومعنى قوله اتبع اجزّ الاتباع لا ان الاتباع واجب لانه يجوز فيه القطع وفهم منه جواز الاتباع اذا كان العامل فيهما واحدا نحو ذهب زيد وعمرو العاقلان وهو من باب اخرى وفهم منه ايضا انّ العاملين اذا اختلفا معنى لم يجزّ الاتباع ونعت مفعول مقدّم باتّبع وهو مصدر مضاف الى المفعول وهو على حذف مضاف بين معموليّ ووحيديّ والتقدير نعت معموليّ عاملين ووحيديّ فوحيديّ نعت لعاملين ومعنى يجزّور باضافة ووحيديّ وعمل معطوف على معنى وبغير متعلق باتّبع

Vers 517 à 519.

Quand un seul nom a plusieurs qualificatifs, s'ils sont tous nécessaires à la désignation précise de l'objet qualifié, ils doivent tous concorder avec le nom qu'ils qualifient; si, au contraire, l'objet qualifié est suffisamment désigné par le nom, ou par le nom et par une partie seulement des qualificatifs, ceux qui ne sont point nécessaires pour désigner l'objet qualifié, peuvent concorder ou ne pas concorder avec le nom. Si l'on n'observe pas la concordance, on les met soit au nominatif, en sous-entendant un inchoatif, comme هو, هي; soit à l'accusatif, en sous-entendant un *antécédent qui exige ce cas* ناصبا, comme اعنى je veux dire : cet antécédent ne doit jamais être exprimé.

Au vers 518, le mot معلنا me paroît signifier, *déclarant ainsi ouvertement* que, sans ces épithètes ou une partie d'entre elles, l'objet exprimé par le nom qu'elles qualifient المنعوت, est suffisamment déterminé معين.

Vers 520.

Voyez, au sujet de l'ellipse du nom qualifié, ma *Grammaire arabe*, 2^e éd. tome II, pag. 279 et 452. Quant à l'ellipse du qualificatif, les exemples qu'on en donne ne me paroissent point satisfaisans, et c'est pour cela que je n'en ai rien dit dans ma Grammaire.

Vers 522.

Les mots تكن متبعا ne sont là que pour finir le vers : ils signifient, *tu te conformeras (à la règle)*.

Vers 523.

La règle donnée par les grammairiens et qu'Ebn-Malec indique par les mots *في الشمول*, c'est qu'on ne doit faire usage de ces corroboratifs, que quand leur antécédent *موكّد* ou *متبوع* se composant de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, on pourroit supposer qu'on n'entend parler que d'une partie de ces personnes ou de ces choses : c'est pour prévenir cette interprétation erronée, qu'on ajoute *كل*, *جميع* etc. avec un pronom affixe qui se rapporte à l'antécédent du corroboratif. Ainsi l'on dit *الجيش جميعه*, et *القبيلة كلها*, pour prévenir l'erreur de ceux qui croiroient qu'en disant *الجيش* et *القبيلة*, on n'entend parler que d'une partie de l'armée ou de la tribu. Il est difficile d'appliquer cela au duel, quoique les grammairiens prétendent que quand on dit *الزيدان كلاهما*, c'est pour que personne ne s' imagine qu'on veut dire *واحد من الزيدين*, ce qui pourroit, disent-ils, arriver si l'on se contentoit de dire *الزيدان*.

Vers 524.

L'auteur veut dire qu'on emploie aussi *عامّة*, comme corroboratif, dans le même sens que *كل* et *جميع*.

Quant à ces mots *مثل النافلة*, on les explique de deux manières. Les commentateurs, en général, entendent par là que ce corroboratif est comme *de surrogation* *زائد*, la plupart des grammairiens ne l'ayant pas compris au nombre des corroboratifs de cette catégorie, et je pense que c'est effectivement là ce qu'a voulu

dire notre auteur. Suivant une interprétation plus subtile, il a voulu dire que quoique le mot *عامّة* ait la terminaison ة qui caractérise le féminin, il peut avoir pour antécédent un nom masculin, et qu'on dit aussi bien *الجيش عامته*, que *القبيلة عامتها* : en conséquence, il le compare au mot *نافلة* qui, bien qu'il ait le caractère distinctif du féminin, est joint au nom masculin *يعقوب* dans ce passage de l'Alcoran (sur. 21, v. 72) : *ووهبنا له* : *اشق ويعقوب نافلة*. Voyez, sur le mot *نافلة*, le commentaire arabe sur le poëme *بانت سعاد* de Caab, fils de Zoheïr, vers 39, tant dans les éditions de Lette et de M. Freytag, que dans celle de Calcutta.

Vers 527.

Les noms indéterminés qui peuvent recevoir des corroboratifs, suivant Ebn-Malec, et contre le sentiment de l'école de Basra, sont, ainsi que le disent les commentateurs, ceux qui expriment un espace de temps, comme *سنة* *une année*, *شهر* *un mois*.

Vers 528.

L'auteur veut dire que quand l'antécédent est du duel, il n'y a point d'autre corroboratif usité pour exprimer la totalité, que *كلا* pour le masculin et *كلتا* pour le féminin; et qu'on ne peut pas employer pour le masculin *اجمعان*, et pour le féminin *جمعان*, quoiqu'on se serve au pluriel masculin de *اجمعون*, et au féminin de *جمع*.

Vers 529 et 530.

Le pronom affixe représentant *le nominatif* *ذا الرفع*,

c'est-à-dire le pronom compris dans une forme verbale, peut recevoir des corroboratifs; mais s'il s'agit de *نفس* ou *عين*, il faut interposer le pronom isolé entre le pronom affixe et le corroboratif. On dira donc : *جئتم انتم انفسكم*, et l'on ne pourra pas dire : *جئتم انفسكم*. En tout autre cas, *cette condition القيد*, c'est-à-dire, l'interposition du pronom isolé, n'est ni exigée, ni interdite.

Vers 555.

L'exception faite ici en faveur des particules qui expriment une réponse à une question, comme *نعم* et *بلى*, n'est point proprement une exception, la valeur de ces mots étant tout-à-fait différente de celle des prépositions et des conjonctions. Mais ceci tient à ce que les grammairiens arabes ont compris à tort dans la même catégorie, les adverbes, les prépositions et les conjonctions.

Vers 555.

Je dois rappeler ici que le mot *conjonction* ne répond que d'une manière très-imparfaite à ce que les grammairiens arabes entendent par *عطف*, et surtout à cette espèce de *عطف* qu'ils distinguent par la dénomination de *عطف بيان*. Comme les personnes auxquelles cet ouvrage-ci est destiné doivent être déjà initiées au système des grammairiens arabes, je crois inutile de développer ici le sens de ces expressions techniques, et il me suffira de renvoyer le lecteur à mon *Anthologie grammaticale arabe*, p. 274, et à ma *Grammaire arabe*, 2^e éd. t. II, p. 292, 526, 529 et 530.

Vers 558.

Notre auteur remarque que les deux mots qui sont dans le rapport appelé *عطف بيان*, peuvent être tous deux indéterminés, comme ils peuvent être tous deux déterminés; il fait cette observation, parce que quelques grammairiens ont prétendu que ce genre de rapport n'a jamais lieu entre deux noms indéterminés.

Vers 559 et 540.

Le caractère essentiel du rapport nommé *بدل* dont il sera question dans peu, c'est qu'on puisse supposer que le même antécédent qui régit le *premier terme du rapport de permutation منه المبدل* est répété devant le second terme ou *permutatif البدل*. Cette même condition s'applique au rapport nommé *عطف بيان*, excepté dans deux circonstances. La première, que notre auteur indique par l'exemple *يا غلام يعمرأ*, a lieu dans le compellatif, toutes les fois que le second terme du rapport ne se trouve pas au même cas que le premier, ou que, s'il est au même cas, il y est à raison d'une autre cause, par exemple, quand on dit, *يا اخانا زيدها* : car si l'on eût répété *يا*, il auroit fallu dire *يا زيدها*. Il en est de même dans ce vers :

أَيَا أَخَوَيْنَا عَبْدَ شَمْسٍ وَنَوْفَلًا
أَعِيذُكُمْ بِاللَّهِ أَنْ تُحَدِّثَا حَرْبًا

« O vous, nos deux frères, Abd-schems et Naufel, je
« prie Dieu qu'il vous préserve de susciter une guerre. »

Le mot *نوفلا* est nécessairement ici en rapport de

عطف بيان, et ne sauroit être en rapport de بدل, parce que si l'on eût répété يا, il auroit fallu dire يا توفد.

La seconde circonstance est indiquée par un exemple que l'auteur, gêné par la mesure, n'a pas pu rapporter textuellement, mais qui est pris du vers suivant :

اَنَا ابْنُ التَّارِكِ الْبَكْرِيِّ بِشْرٍ عَلَيْهِ الطَّيْرُ تَرَقَّبَهُ وَقَوَعَا

« Je suis le fils de l'homme qui a laissé le descendant de Becr, Bischr, en un tel état que les oiseaux (de proie) épioient le moment de se jeter sur lui pour le dévorer. »

Dans ce vers, بِشْرٍ ne peut pas être بدل de الْبَكْرِيِّ, et est nécessairement en rapport de عطف بيان, parce qu'on ne pourroit pas dire التَّارِكِ بِشْرٍ, attendu que les adjectifs verbaux, étant au singulier et ayant l'article ال, ne peuvent pas prendre pour complément, quand ils sont mis en rapport d'annexion, un nom déterminé autrement que par l'article ال. Voyez à ce sujet ma *Grammaire arabe*, 2^e édition, t. II, p. 183.

Vers 541.

Le sens est : ce qu'on nomme عطف نسق, c'est un appositif (تالٍ c'est-à-dire تابع) joint par le moyen d'une particule qui produit l'apposition بحرف متبوع. L'auteur fait ensuite l'énumération des particules comprises dans cette catégorie.

Vers 542.

Les particules comprises dans ce vers sont conjonctives مطلقا, c'est-à-dire tout-à-fait sans restriction, parce

qu'elles sont telles *sous le rapport du sens, comme sous celui de l'influence grammaticale* لفظًا ومعنى.

Vers 545.

Ce vers-ci contient l'énumération des particules qui ne sont conjonctives que sous le seul point de vue de l'influence grammaticale لفظًا.

L'exemple signifie : *il n'a paru aucun homme, mais (seulement) un jeune faon.*

Vers 545.

C'est de la conjonction و, à l'exclusion de ف et de ثم, qu'il faut faire usage, toutes les fois que l'action exprimée par le verbe actif, ou bien la manière d'être ou l'impression exprimée par le verbe passif, exigent le concours des divers sujets ou objets liés par la conjonction, comme تضارب زيد وعمرو, et اصطف هذا وابنى. Car, comme le dit un commentateur :

لو قلت هذا فابنى او ثم ابنى لم يجز لان الفاء و ثم للترتيب وهو يناق الاشتراك في الفاعلية والمفعولية معًا اذا تأملت

Vers 547.

Le sens de ce vers est que si à une proposition conjonctive صلة on joint, par une conjonction, une autre proposition qui ne pourroit pas être conjonctive, parce qu'elle ne qualifie pas l'objet qualifié par celle qui précède, il faut alors faire usage de la particule conjonctive ف, à l'exclusion de و et de ثم. Ainsi il faut dire, الذى يطير فيغضب زيد الذباب, et non pas ويغضب ou

ثم يغضب : ce qui vole, et Zeïd se met en colère, ce sont les mouches. Dans cet exemple, يطير est صلة, et a pour antécédent conjonctif موصول, le mot الذى ; mais يغضب زيد ne peut pas évidemment faire la fonction de صلة par rapport à الذى. La particule ن dans ce cas exprime une idée de causalité سببية, c'est-à-dire une liaison entre un effet et sa cause.

Vers 548.

D'après la définition exacte de ce qu'on entend par عطف, il est évident que حتى n'est particule conjonctive, tant sous le rapport du sens que sous celui de l'influence grammaticale, qu'aux conditions exprimées dans ce vers, c'est-à-dire lorsque le mot conjoint معطوف par حتى, exprime le terme غاية de l'antécédent (غاية الذى تلاه هو, c'est-à-dire هو الذى تلاه), terme qui est compris dans l'antécédent et est une partie de l'antécédent : بعض المعطوف عليه : alors حتى signifie jusqu'à et y compris. Exemple : ج'أى مأنة السمكة حتى رأسه : j'ai mangé le poisson jusqu'à la tête inclusivement.

Quelquefois il semble qu'on s'écarte de cette règle ; c'est ce qui a lieu si l'on dit : أخذت المأل حتى الكلاب : j'ai pris les bestiaux jusqu'aux chiens inclusivement ; mais c'est que mentalement on réunit les deux objets dans une catégorie commune, en sorte que le sens est, j'ai pris tous les animaux, non-seulement les bestiaux, mais même les chiens.

Vers 549 à 551.

Ce qu'on appelle همزة التسوية, c'est le hamza, c'est-

à-dire, la particule ^أ, qui a lieu dans ces exemples :

سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ أُنذِرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ

« C'est une chose égale pour eux, soit que tu les aies
« avertis, ou que tu ne les aies pas avertis. »

وَلَسْتُ أَبَالِي بَعْدَ فَقْدِي مَا لَكَ أَمْوَتِي نَأَى أَمْ هُوَ الْآنَ وَاقِعٌ

« Et je ne me mets aucunement en peine, après la
« perte que j'ai faite de Malec, si ma mort est éloignée,
« ou si elle doit arriver tout à l'heure. »

Quant au *hamza* qui tient lieu de ^{أى}, c'est celui qui se trouve dans l'exemple suivant : *ازيد عندك ام عمرو* est-ce Zeïd qui est chez toi, ou Amrou? car le sens est *أيهما* lequel des deux? Il en est de même dans cet autre exemple : *ان ادري اقريب ام بعيد ما توعدون* je ne sais pas si la chose dont vous êtes menacés, est proche ou éloignée.

La particule *ام* dans ce cas se nomme *متصلة*, c'est-à-dire unie à la particule ^أ, et aussi *مُعَادِلَةٌ*, c'est-à-dire étant en équilibre avec cette même particule.

Quand la particule *ام* n'est point précédée de la particule ^أ interrogative ou dubitative (c'est ce que signifient ces mots *ان تك مما قيدت به خلت*), on la nomme *المنقطعة* isolée, et alors elle est le plus souvent synonyme de *بل*, comme dans cet exemple : *لا ريب فيه* ; *من رب العالمين ام يقولون افتراه* il n'y a point de doute en ce livre (qui vient) du Seigneur des siècles; mais ils disent, c'est (Mahomet) qui l'a inventé. Le sens de cette particule se désigne alors par le mot *اضراب*, qui signifie abandonner

ce qu'on disoit et y renoncer, pour exprimer une pensée ou contraire ou différente.

Quelquefois cette particule réunit cette valeur nommée *اضراب*, avec l'interrogation, comme dans les exemples suivans :

الهم ارجل يمشون بها ام لهم ايدي يبطشون بها

« Ont-ils des pieds avec lesquels ils puissent marcher ?
« ou plutôt ont-ils des mains, au moyen desquelles ils
« puissent agir avec force ? »

وليت سُلَيْمِي فِي الْمَنَامِ فَجِيَعَتِي هُنَاكَ بَلْ فِي الْجَنَّةِ ام جَهَنَّمَ

« Plût à Dieu que Soleïma partageât ma couche, du-
« rant mon sommeil, ici, ou bien dans le paradis, ou
« dans l'enfer ! »

Il ne faut pas s'imaginer que dans cet exemple la particule *ام* soit *متصلة*; elle est *منقطعة*, parce qu'elle joint deux propositions qui existent indépendamment l'une de l'autre, et que quand elle est *متصلة*, elle ne doit unir que deux parties isolées *مفردان* d'une même proposition. Pour appliquer cette distinction à notre dernier exemple, il faut supposer qu'il y a des ellipses, et que le poète a voulu dire: *بل انا في الجنة ام انا في جهنم* que dis-je (ici)? non pas seulement ici, mais même fussé-je dans le paradis; (que dis-je dans le paradis?) fussé-je même dans l'enfer.

Il faut toutefois reconnoître qu'il y a un peu de subtilité dans ces distinctions.

Vers 552 et 553.

La conjonction *او* sert à exprimer : 1° un choix, comme, *prends pour femme Zeïnab ou Ayéscha*; 2° le choix, mais

avec liberté de réunir les divers objets joints par la conjonction, comme, *prends pour ami Hasan ou Hoscin*; 3° le partage ou la division, comme, *tout mot est verbe, ou nom, ou particule*; 4° l'alternative avec indétermination, comme, *moi, ou toi, nous sommes dans la droite voie ou dans un sentier égaré*; 5° le doute, comme, *c'est Zeïd ou Amrou qui est mort*. La différence qu'il y a entre ces deux derniers usages de la conjonction **أو**, c'est qu'on entend par **أبهما** une alternative qui ne suppose aucun doute de la part de celui qui parle, et où le doute n'existe que dans l'esprit de celui à qui on adresse la parole, tandis qu'on entend par **شك** une alternative où le doute existe pour la personne qui parle.

Quant à l'usage de la conjonction **أو**, comme exprimant la substitution d'une nouvelle idée à une autre idée qu'on avoit énoncée précédemment, et qu'on désavoue (c'est ce qu'on entend par **اضراب**), les exemples qu'on en donne me paroissent peu concluans.

Par le mot **نُـمِي**, il faut entendre **نُسِبَ إِلَى الْعَرَبِ**

L'auteur ajouté qu'on emploie quelquefois **أو** au lieu de la conjonction **و**, mais seulement quand cela ne peut pas nuire à la clarté du discours.

Vers 555.

On doit comprendre, quoique l'auteur ne le dise pas, que la particule **لَا كُنْ** ne vient jamais après une proposition affirmative **اِجَاب**.

Quant à l'adverbe négatif **لَا** considéré sous le point de vue de **حَرْفُ الْعَطْفِ**, il peut être employé après un com-

pellatif, comme *يا زيد لا عمرو*; ou après un commandement, comme *اضرب عمراً لا زيداً*; ou enfin, après une proposition affirmative, comme *مات أبرهيم لا محمد*.

Vers 556 et 557.

Par *محبوبها*, c'est-à-dire *محبوبى لكن*, il faut entendre la négation *النفي* et la prohibition *النهي*.

La conjonction *بل* s'emploie aussi après l'énonciatif d'une proposition affirmative *بعد خبر الموجبة*, et après un commandement. Dans ces deux derniers cas, la particule *بل* transporte au mot qui la suit l'action ou la qualité qui avoit été affirmée de la personne ou de la chose qui la précède, comme : *Zeïd جاء بل عمرو* *Zeïd est venu, NON, C'EST Amrou (qui est venu)*. C'est là ce qu'exprime le mot *اضراب*, comme je l'ai déjà dit.

Dans le vers 557, *الجلى*, épithète de *الامر*, n'est là que pour la mesure et la rime.

Vers 558.

En conséquence de cette règle, on ne peut pas dire régulièrement : *ذهبت وأخوك*; il faut dire : *ذهبت أنت* : *abiisti tu et frater tuus*.

Vers 559.

Il est bon de donner un exemple de ce que dit ici Ebn-Malec, qu'on peut joindre, par une conjonction, un nom avec un pronom précédent renfermé dans un verbe, *en interposant*, entre le pronom et le nom, quelque chose *بفاصل ما*, autre qu'un pronom isolé.

C'est ainsi, par exemple, qu'on lit dans l'Alcoran :

جَنَّاتِ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا وَمِنْ صَلَاحٍ مِنْ آبَائِهِمْ ; car ici le pronom renfermé dans يَدْخُلُونَ, n'est séparé du mot مِنْ qui est معطوف على الضمير المتصل, que par هَا, complément du verbe يَدْخُلُونَ.

Dans cet autre exemple, مَا اشْرَكْنَا وَلَا آبَاؤُنَا, c'est لَا, placé entre la conjonction et le mot conjoint المعطوف, qui sert de séparation فاصل.

Au lieu de ضَعْفَهُ اعْتَقَدَ, on peut prononcer ضَعْفَهُ اعْتَقِدُ, en mettant le verbe au passif.

Vers 560 et 561.

Sauf les exceptions qui se rencontrent dans les poètes, et même dans l'Alcoran (c'est ce livre que l'auteur entend par النثر العجيب), il faut dire, dans le cas dont il s'agit, en répétant l'antécédent : مررت بزيد وبأخيه : *transivi propè Zeïdum, et propè fratrem ejus*; et : هذا ما كان : *hoc est quod factum est inter me et inter illum*.

Vers 562 et 563.

Les ellipses dont parle ici Ebn-Malec, n'appartiennent point proprement à la grammaire.

Voici un exemple de l'ellipse de ف et de la proposition qui devoit suivre la conjonction : Dieu dit à Moïse : *Frappe avec ta verge la mer, et elle s'entr'ouvrit*. Le sens est, *et il frappa la mer, et elle s'entr'ouvrit*.

Exemple de l'ellipse de و et de ce qui devoit suivre la conjonction : . . . *des hauts-de-chausse qui vous préserveront de la chaleur*. Il y a ellipse de *et du froid*.

Une ellipse particulière à la conjonction و, c'est celle qui a lieu quand on dit, *je lui ai donné à manger du pain*

et de l'eau, au lieu de et je lui ai donné à boire de l'eau.

Quant à cette dernière nature d'ellipse d'un *antécédent* عامل, dont on conserve le régime ou complément معموله, il est bon, je pense, de rapporter ce qu'en dit un commentateur :

يعنى ان الواو انفردت من بين سائر حروف العطف بانها يعطف بها عامل مزال اى محذون بقى معموله وذلك كقوله علفتها ثبنا وماء باردا حتى شئت همالة عيناها فتبنا معمول ثان بعلفتها والواو التى بعدها عاطفة لعامل محذون تقديره وسقيتها وهو عامل فيما باشترته الواو فى اللفظ وهو ماء فالعامل المزال هو سقيتها والمعمول الباقي هو ماء وقوله دفعا لوهم اتقى يعنى ان حذ محذول هذا على حذف العامل انما هو لدفع ما يتقى من كون ماء معطوفا على تبنا اذ لا يصح لعدم اشتراكه معه فى العامل ومن كونه مفعولا معه لان المعية متعذرة فيه

Il est évident en effet que, d'après le sens que les grammairiens arabes attachent à la dénomination عطف, le mot ماء ne peut pas être *تبنا على معطوف*, puisqu'il ne peut pas être le régime du verbe *علفت*, qui ne se dit que du fourrage; et que d'ailleurs on ne peut point supposer que la conjonction *و*, dans *وماء*, a le sens de *مع avec*, attendu qu'on ne donne pas aux animaux le fourrage et l'eau en même temps, ou mêlés ensemble. C'est donc le verbe *سقيت* sous-entendu, qui est joint par la conjonction avec *علفت*, ou, pour m'exprimer en termes techniques, qui est *معطوف على علف*.

Il en est de même dans cet exemple tiré de l'Alcoran :
 أنتِ اسكنِ زوجك الجنة , où il y a une ellipse, le sens
 étant أنتِ اسكنِ ولتسكنِ زوجك الجنة ; car زوجك ne peut
 pas être régi au nominatif par le verbe اسكنِ , les im-
 pératifs n'ayant jamais pour sujet ou agent que des
 pronoms de la seconde personne.

Vers 564.

L'ellipse du *terme antécédent de la conjonction المعطوف*
 عليه a lieu dans divers cas, par exemple, si, répondant à
 une personne qui vous dit : *n'avez-vous point frappé Zeïd?*
 vous vous exprimez ainsi : بلى وعمرًا oui-da et Amrou : le
 sens est, بلى ضربته وعمرًا. Une pareille ellipse n'est per-
 mise que parce que le *معطوف عليه* est connu.

Vers 564 et 565.

En général, pour que deux verbes puissent être joints
 par une *conjonction حرف عطف*, il faut qu'ils soient au
 même temps. Il y a un grand nombre d'exemples con-
 traire à cette règle dans l'Alcoran, mais c'est d'ordinaire
 quand il s'agit de l'action de Dieu : et alors, quoique
 les verbes, grammaticalement parlant, soient de temps
 différens, il n'y a pas dans la vérité différence de temps.

Un exemple fera comprendre ce que signifie le dernier
 vers. On lit dans l'Alcoran : المصدقين والمصدقاتِ واقترضوا
 الله قرضًا حسنًا les croyans, les croyantes et ils ont prêté à
 Dieu, etc., c'est-à-dire, ceux et celles qui croient à la
 vérité de la révélation et qui ont prêté, etc.

On voit ici des adjectifs verbaux auxquels est joint,
 par la conjonction و, un verbe au prétérit.

Vers 566 à 568.

Ebn-Malec voulant définir l'espèce de تابع à laquelle on donne le nom de بَدَل , lui donne pour caractères 1° d'être مقصود بالحكم , c'est-à-dire d'exprimer précisément l'objet même qu'on a eu l'intention d'énoncer, et sur lequel tombe le jugement porté par la personne qui parle; 2° d'être jointe immédiatement au متبوع , sans l'intervention d'aucune conjonction بلا واسطة . Par le premier caractère il distingue le بدل des autres espèces de تابع , qui sont désignées sous les noms de نعت , عطف et توكيد , puisque, dans ces trois espèces-là, on a pour objet de compléter, par quelque idée accessoire, la notion du متبوع; par le second caractère il exclut du genre nommé بدل , les conjonctifs معطوف joints à leur antécédent المعطوف عليه par بل ou لكن , qui à la vérité sont مقصود بالحكم , mais ne sont joints que par l'intervention d'une particule بواسطة .

Il dit ensuite que le بدل se rencontre يلقى sous quatre aspects différens: 1° énonçant tout-à-fait le même objet que son antécédent مطابقا , comme جاءني زيد اخوك ; 2° déterminant une partie spéciale de l'antécédent بعضًا , comme اكلت الرغيف نصفه ; 3° appliquant le jugement porté, à l'une des idées comprises dans l'antécédent اشتمالًا , comme اعجبني زيد حسنه , ou à un objet qui rappelle une idée liée à celle de l'antécédent, comme اعجبني زيد ثوبه ; 4° comme écartant l'idée énoncée pour y en substituer une autre, ce qui peut avoir lieu de deux manières: d'abord, sans nier ni rétracter le jugement énoncé

relativement à la première idée, mais seulement dans l'intention d'accorder une plus grande importance au même jugement, relativement à l'idée énoncée en second lieu, et cela appartient à ce qu'on appelle *اضراب*; secondement, dans l'intention de corriger une *erreur غلطا*, et de la remplacer par une expression plus exacte, ce qui entraîne la dénégation du jugement qu'on avoit d'abord énoncé. Exemple du premier cas : *ادركنا المشاة الفرسان* nous avons atteint ceux qui fuyoient à pied, les cavaliers, c'est-à-dire *بل الفرسان*, ce qui signifie, *bien plus, même les cavaliers*. Exemple du second cas : *لقيت أسدا ثعلبا* j'ai rencontré un lion, un renard, c'est-à-dire, *je me trompe, je veux dire un renard*.

La construction du vers 563 étant embarrassée, je vais transcrire l'analyse qu'en donne un commentateur.

ذا مفعول مقدم باعز ومعنى اعز انسب وللاضراب متعلق
 باعز وقصدًا منصوب بحب وفاعل محب هو البديل المشار اليه
 بذا وقصدًا بمعنى مقصود وهو واقع على الاول ويحتمل ان
 يكون على حذف اى ان محب البديل ذا قصد وقوله ودون
 قصد في موضع نصب على الحال والعامل فيه محذوف لدلالة
 الاول عليه اى وان محب البديل المتبوع حال كونه دون قصد
 وغلط خبر مبتدأ مضمير على حذف مضاف والتقدير هو
 بدل غلط وبه سلب صفة ومفعول سلب ضمير عائد على الحكم
 المفهوم من الكلام وتقدير كلامه وان محب البديل المتبوع دون
 قصد فهو بدل غلط سلب به الحكم عن الاول وهو المتبوع

Vers 570 et 571.

Les *pronoms affixes de la première et de la seconde personne* ضمير الحاضر ne peuvent servir d'antécédent à un *permutatif* بدل , c'est-à-dire faire les fonctions de المبتدل منه , que dans trois cas : 1° si le permutatif est de l'espèce nommée بدل البعض من الكل ; 2° s'il est de l'espèce nommée بدل الاشتغال , à laquelle appartient l'exemple donné par Ebn-Malec ; 3° s'il est de l'espèce nommée بدل الكل من الكل , et que notre auteur a appelée مطابق , mais seulement à la condition que dans ce cas le permutatif développe le contenu de son *antécédent* المبتدل منه , comme dans les exemples suivans : تكون لنا عبداً لأولنا وآخرنا , ذهبتم كبيركم وصغيركم . Les grammairiens ne sont pas cependant d'accord sur cette restriction.

Dans le vers 570 , احاطة est le *complément objectif direct* به المفعول du verbe جلا ; le sens est : le permutatif qui offre à l'esprit tout ce que comprend son antécédent.

Vers 572.

Par المضمن الهمزة , renfermant la valeur de *أ* interrogatif , il faut entendre les mots من , ما , كيف , كم , etc. employés pour interroger.

Vers 575.

Le mot يعرّى من حروف النداء veut dire يعرّى من حروف النداء .

Vers 577.

Il faut entendre par المشار له les articles démonstra-

tifs, ou comme disent les grammairiens arabes, *les noms démonstratifs* أسماء الاشارة .

Ebn-Malec observe qu'il y a des grammairiens qui n'admettent point, dans le cas dont il s'agit, la suppression de *la particule compellative* حرف النداء ; mais il rejette leur opinion, et il engage ses lecteurs à *se ranger du côté de leurs adversaires* ومن يمنعه فانصر عاذله .

Vers 578.

Il ne faut point entendre ici par *المفرد le singulier*; notre auteur entend par là un nom qui est *hors de tout rapport d'annexion* غير مضاف . La règle s'applique aussi bien au pluriel, comme يا رجال , qu'au singulier يا رجل .

Vers 579.

La règle donnée dans ce vers peut paroître superflue, puisque dans le cas dont il s'agit, le *dhamma* n'existe que virtuellement; mais elle trouve son application, lorsqu'on ajoute au nom de la *chose appelée* التابع المنادى un *appositif* تابع المنادى .

L'auteur par les mots وليجربجري ذى بنآء جددا veut dire qu'il faut appliquer à ces mots qui étoient indéclinables de leur nature, avant de le devenir comme compellatifs, les mêmes règles qu'on applique à ceux qui déclinables de leur nature, *ne sont devenus indéclinables qu'accidentellement*, à cause qu'ils font la fonction de compellatifs.

Vers 581.

Il faut entendre la seconde partie de ce vers comme

si l'auteur eût dit *وان لم يَلِ*. C'est à tort que, dans plusieurs manuscrits, on a écrit *ويلى*, comme si ce verbe n'étoit pas dans la dépendance de *لم*.

Je crois convenable, pour mieux faire comprendre la règle que donne ici Ebn-Malec, de copier une partie du commentaire d'Aschmouni. La voici :

معنى البيت ان الضمّ متحكّم اى واجب اذا فقد شرط من الشروط المذكورة كما فى نحو يا رجلُ ابنُ عمرو ويا زيدُ الفاضلُ ابنُ عمرو ويا زيدُ الفاضلُ لانتفاء علمية المنادى فى الاولى واتصال الابن به فى الثانية والوصف به فى الثالثة ولم يشترط هذا الكوفيون كقوله وما كعبُ بن مامةُ وابن اروى بأجودَ منك يا عمر الجواد بفتح عمرو على هذه الثلاثة يصدق صدر البيت ونحو يا زيدُ ابنُ اخينا لعدم اضافة ابن الى علم وهو مراد عجز البيت

Vers 584.

La règle qui résulte de ce vers, c'est qu'on ne doit point faire usage de la particule compellative, quand le nom employé comme compellatif est déterminé par l'article. Il n'y a que deux exceptions à cette règle: la première pour le nom de Dieu, et en ce cas on peut prononcer *يا الله* ou *يا الله*; la seconde pour des noms qui se composeroient d'une proposition complète, par exemple, si un homme s'appeloit *المنطلقُ زيدُ*.

Par *محكىّ الجمل*, il faut entendre un nom propre

formé d'une proposition tout entière, à laquelle on ne fait subir aucun changement.

Vers 585.

Le *م* de *اللهم* est censé remplacer la particule compellative; c'est ce qu'Ebn-Malec entend par *بالتعويض*. On sait que *القريض* signifie *الشعر* la poésie.

Voici un exemple de la licence poétique dont parle notre auteur :

فيا الغلامان اللذان فرّا
أيكما ان تُكسبانا شرّا

« O vous deux, jeunes gens qui avez pris la fuite,
« prenez garde à ne point attirer sur nous quelque
« malheur ! »

Vers 586 à 588.

Il s'agit ici des règles de syntaxe relatives à la concordance de cas, entre les diverses espèces d'*appositifs* تابع et leurs *antécédens* متبوع, quand les appositifs font avec leurs antécédens la fonction de compellatifs.

Quoique dans le vers 586 l'auteur dise d'une manière générale تابع, comme si la première règle qu'il donne s'appliquoit à toutes les sortes d'appositifs, il faut cependant en excepter ceux qu'on nomme *conjonctif d'ordre* عطف النسق et *permutatif* بدل, comme la suite le prouve évidemment. Quant à ces deux appositifs en particulier, il faut suivre la même règle qu'on suivroit, s'ils étoient indépendans de tout antécédent, c'est-à-dire qu'il faut leur appliquer les règles posées précédemment relativement aux compellatifs, dans les vers 578 et 580. Toutefois il y a ceci à observer pour le *conjonctif d'ordre*

ما نَسِقُ , que s'il a l'article, on peut lui donner pour voyelle finale un *dhamma* ou un *fatha*.

Il résulte de ce qui est dit dans le vers 587, que l'appositif d'un compellatif devenu indéclinable et terminé par un *dhamma*, doit être mis nécessairement à l'accusatif, s'il réunit certaines conditions; il faut, pour cela, 1° qu'il ne soit point de la nature des appositifs appelés عطف نسق et بدل; 2° qu'il soit en rapport d'annexion مضاف; 3° qu'il ne soit point affecté de l'article ال دون, quoique d'ailleurs il puisse être déterminé par le mot qui lui sert de complément. Ainsi l'on doit dire يا زيدُ صاحبُ العلم; mais si l'on dit الحسنُ الوجه, on pourra prononcer الحسنُ ou الحسن.

Vers 589 et 590.

Je vais transcrire ici ce que je lis dans un commentaire, et qu'il est plus facile de comprendre dans l'original que dans une traduction. Le voici :

إذا قلت يا أيها الرجل فأى والرجل كاسم واحد وأى منادى
والرجل تابع مخصّص له ملازم به لان أياً مبهّم لا يستعمل
بدون المخصّص وكان قبل النداء يتخصّص بالاضافة فعوض
عنها في النداء بالتخصيص بالتابع فان كان مشتقاً فهو تعت
نحو يا أيها الفاضل وان كان جامداً فهو عطف بيان نحو يا
أيها الغلام ولزمنته هاء التنبيه تعويضا عما فات من الاضافة
وان اريد به مؤنث أنت بالهاء نحو يا ايئها النفس ولا توصف
أى في النداء الا بما فيه الالف واللام ومنه قوله تعالى وقالوا

يا أيها الذي نزل عليه الذكر وباسم الإشارة نحو يا أيها إذا
اقبل قال الشاعر

الا أي هذا الباخع الوجد نفسه
لامر تكته عن يديه المقادر

« O toi qui laisses consumer ton âme par une vio-
« lente passion pour un objet que les destinées ont
« éloigné de tes mains. »

Le commentateur ajoute encore, après avoir cité
ce vers du poète Dhoulromma :

ولا توصف أي بغير ذلك واليه الإشارة بقوله ووصف أي بسوى
هذا يرد ومتى كانت صفة أي معربة لم تكن إلا مرفوعة
لأنها هي المنادى في الحقيقة وإنما هي معها باي توصلا إلى
نداء ما فيه الالف واللام واجاز المازني والزجاج نصب
صفة أي قياسا على صفة غيره من المناديات المضمومة
ويجوز أن توصف صفة أي إلا أنه لا تكون إلا مرفوعة مفردة
كانت أو مضافة كقول الراجز يا أيها الجاهد ذو التنزي

On lit dans le vers 589, معحوب ou معحوب, et يلزم
ou تلزم : le mot صفة est pour صفة qui fait fonction de
حال . J'ai préféré lire معحوب et يلزم . L'analyse donne
alors pour inchoatif أيها , et la proposition tout entière
بعد معحوب ال بعد صفة يلزم بالرفع : بعد
est pour بعدها , c'est-à-dire venant après أيها .

Le dernier mot du vers 590, يرد, est pour يرد est

interdit. Il faut remarquer que l'auteur devoit dire, *وأيها الذي*; c'est la mesure du vers qui l'a contraint à supprimer la conjonction *و* devant *أيها الذي*.

Vers 591.

Il peut se faire que le compellatif soit *ذو إشارة*, comme *يا هذا القائم*, c'est-à-dire qu'on emploie un démonstratif avant le nom de la chose appelée; alors, de deux choses l'une: ou le démonstratif est nécessaire pour que la désignation de l'objet appelé soit complète; ou elle seroit complète quand même on supprimeroit le démonstratif; dans le premier cas, le nom qui désigne la personne appelée est considéré comme *صفة* du *منادى* lequel est le démonstratif, et il faut appliquer à ce nom les mêmes règles qu'on a posées dans le vers 589, relativement au nom qui sert de *صفة* à *أي*; dans le second cas, on ne tient aucun compte du démonstratif, et le nom de la personne appelée se conforme aux règles générales.

Vers 592.

Dans le cas tout particulier dont il s'agit, et où le même nom est répété par forme de pléonasme, on met le second compellatif *سعد* à l'accusatif, conformément à la règle générale, parce qu'il est *مضاني* (vers 580): quant au premier *سعد*, si on le met au nominatif, ou plutôt si l'on en fait un mot *indéclinable* en lui donnant pour voyelle finale un *dhamma* *مبني على الضم*, c'est parce qu'il est *معرف مفرد* (vers 578); si on le met à

l'accusatif, c'est qu'on suppose qu'il régit le complément d'annexion ^{أَوَّلُ} ^{الْأَوَّلِ}, dont on a fait ellipse.

C'est la mesure du vers qui a forcé l'auteur à dire ^{تَانِ} ^{أَوَّلًا} et ^{تَانِ} ^{أَوَّلًا}, au lieu de ^{الْأَوَّلِ} ^{وَالثَّانِي} et ^{الْأَوَّلِ} ^{وَالثَّانِي}. Prononcez comme si l'on eût écrit ^{أَفْتَحْ} ^{أَوَّلًا} et ^{سَعِدَكَ} ^{لُؤْسٌ}.

Vers 594.

Les mots ^{مَفْرَرٌ} ^{لَا}, c'est-à-dire ^{مَفْرَرٌ} ^{لَا}, ne sont là que pour la mesure du vers et pour la rime.

Vers 596 à 598.

De même qu'on dit ^{فُلٌ} pour le masculin au lieu de ^{فُلَانٌ}, en employant ce mot comme compellatif, on dit aussi au féminin ^{فُلَّةٌ} pour ^{فُلَانَةٌ} : cette contraction n'est point considérée comme un ^{تَرْخِيمٌ}.

Les mots consacrés uniquement à appeler, tels que ^{لُؤْمَانٌ}, ^{لُؤْمَانٌ}, ^{مَلَامَانٌ}, sont des formes spéciales uniquement fondées sur l'usage ^{سَمَاعِيٌّ}; elles ne doivent point être considérées comme des types autorisés par l'analogie, ^{قِيَاسِيٌّ}, et sur lesquels on puisse à volonté former des mots semblables. Ces mots qui sont restreints à la fonction de compellatifs, se prennent d'ordinaire en mauvaise part.

Vers 600 et 601.

Ce que veut dire l'auteur, c'est que si l'on appelle quelqu'un au secours, Zeïd, par exemple, on peut dire ^{يَا زَيْدًا}, au lieu de ^{يَا زَيْدٍ}. On peut dire de même, pour exprimer l'admiration, ^{يَا زَيْدًا} ou ^{يَا زَيْدٍ}.

Si l'on dit, *يا زبيدِ ويا للكريمِ*, les deux *lam* doivent être prononcés par un *fatha*; mais si l'on ne répète pas *يا*, le second *lam* prend pour voyelle un *kesra*.

Le mot *عاقبت* signifie qu'on a l'*alternative* ou d'employer la particule *ل*, ou de terminer le nom de la personne qu'on appelle par un *élif*, mais qu'on ne doit pas faire usage en même temps de ces deux moyens.

Dans le premier hémistiche du vers 601, *عاقبت ألف* est pour *عاقبتها ألف*, et le pronom affixe *ها* sous-entendu se rapporte à *لام*. Quelques commentateurs préfèrent supposer que *ألف* est pour *ألفاً*, et que notre auteur a suivi ici le dialecte des Bénou-Rébia, qui, en cas de *pause* *وقف*, disent *رجلاً* pour *رجلاً*. On obtiendrait le même sens, si on lisoit *لام* au lieu de *لام*.

Dans le second hémistiche, *مثله* est l'inchoatif; *اسم* avec son adjectif *ذو تعجب*, est l'énonciatif, et *ألف* est une *proposition qualificative* *صفة* de *تعجب*. C'est ainsi qu'un commentateur analyse ce second hémistiche, et d'après cela, *الف* remplace ici *مالوف*, c'est-à-dire un nom exprimant une idée d'admiration qui est jointe à ce nom.

Le nom employé avec admiration *المتعجب منه* est assimilé au *compellatif* *منادى*.

ينادى المتعجب منه فيعامل معاملة المستغاث من غير فرق
ومن ذلك قول بعضهم يا للتعجبِ ويا للماءِ يفتح اللام على معنى
يا عجبٌ أخضرٌ فهذا أو أنك

Vers 602 et 603.

Il est dans la nature des choses que le مندوب, c'est-à-dire l'objet dont on déplore la mort, la perte ou l'absence, soit déterminé, ce qui justifie l'exclusion exprimée dans le vers 602; mais, par la même raison, si en faisant usage d'un conjonctif indéterminé comme *من* ou *ما*, on lui associe des idées qui le déterminent et le spécifient d'une manière précise, on peut alors en faire un مندوب. C'est ce qui arrive dans l'exemple suivant : *وامن حفر بئر زمزما*, parce qu'il est connu de tout le monde *اشتهر*, que c'est Abd-almotalleb, fils de Haschem, qui a creusé le puits de Zemzem.

Vers 604.

Si la dernière lettre du mot, lettre qui devrait être suivie de l'*élif* caractéristique du مندوب (c'est ce que signifie *متلوها*), est elle-même un *élif*, on retranche celui-ci.

Vers 605.

L'*élif* de *ندبة* exige la suppression du *tenwin* qui devrait se trouver à la fin du mot auquel il s'attache, soit que ce mot soit le dernier d'une *proposition conjonctive* *صلة*, comme dans l'exemple *وامن حفر بئر زمزما*, ou toute autre chose, comme dans ceux-ci : *واحمدًا*, *واتأبط شرًا*, etc.

Vers 606.

Par le mot *شكل* il faut entendre la *voyelle*. Ce que l'auteur dit ici, c'est que, si en supprimant le *dhamma*

ou le *kesra* qui termine le مندوب, et y substituant un *fatha* suivi de l'élif de ندبة, le مندوب étoit altéré au point de devenir méconnoissable, il faudroit alors conserver le *dhamma* ou le *kesra*, et substituer à l'élif de ندبة la lettre analogue à la voyelle, c'est-à-dire un و si la voyelle étoit un *dhamma*, et un ي si elle étoit un *kesra*.

Vers 608.

Ce vers où il y a inversion de l'inchoatif مى et de l'énonciatif قائل, signifie que quand on dit avec l'affixe de la première personne يا عبدى en appelant, ou dit dans le cas de plainte واعبديا, en conservant le ي, ou واعبدا, en le supprimant.

Vers 611.

Par ces mots بعد حذف هاء و فوره بعد, c'est-à-dire بعد حذف هاء, Ebn-Malec pose pour règle, qu'après avoir supprimé le ة comme dans تعبب pour تعبلة, il faut conserver tout le reste du nom dans son intégrité, et n'étendre le ترخيم à aucune autre lettre.

Vers 612.

Le ترخيم n'est permis dans les noms qui ne se terminent point par le ة caractéristique du féminin, qu'à quatre conditions : 1° qu'ils se composent de quatre lettres au moins; 2° qu'ils soient noms propres; 3° qu'ils ne renferment point un rapport d'annexion, comme عبد شمس; 4° qu'ils ne forment pas une proposition, comme فرق نحره.

Vers 615 et 614.

Si avant la dernière lettre supprimée par le ترخيم, il y a une lettre foible, quiescente après la voyelle analogue, on peut aussi supprimer cette lettre, pourvu que, après cette suppression, il reste pour le moins trois lettres du nom. Ainsi on peut dire يا مَنْصُ , يا مَرْوُ , au lieu de يا مروان , يا منصور , يا ياسين . Mais si le و ou le ي sont précédés d'un fatha, comme dans فرعونُ et غرنيقُ , quelques grammairiens défendent de comprendre la lettre foible dans le ترخيم, ce que d'autres permettent.

Prononcez, au vers 613, *wé ma a lá khiri*.

Vers 615.

Amrou dont parle ici Ebn-Malec, est le célèbre grammairien connu sous le nom de سيبويه Sibawaih, et qui s'appeloit *Amrou, fils d'Othman, fils de Konbor*.

Je vais copier ici ce que dit un commentateur, et qui jette beaucoup de jour sur ces deux vers :

العرب في ترخيم المنادى مذهبان أحدهما وهو الأكثر أن
 يُنَوَى المحذوف فلا يغير ما بقي عن شيء مما كان عليه قبل
 الحذف والثاني أن لا يُنَوَى المحذوف فيصير ما بقي كأنه اسم تام
 موضوع على تلك الصيغة ويُعطى من البناء على الضم وغيره
 ما يستحقه. لو لم يُحذف منه شيء فيقال على المذهب
 الأول في نحو حارتِ وجعفرِ وقمطرِ يا حارِ ويا جعفَ ويا
 قمطَ وعلى المذهب الثاني يا حارُ ويا جعفُ ويا قمطُ

فتقول على الأول في تمودٍ يا تمودٍ فلا تغير ما بقي عن حاله
وعلى الثاني يا تمي

Vers 616 à 618.

Des deux formes autorisées ici, la première est la plus usitée. La raison pour laquelle, si on adopte le second système, on dit *تمى* au lieu de *تمود*, c'est parce qu'il n'y a point de mot arabe de la forme *فَعُو*, et que quand l'analogie sembleroit exiger une forme semblable, comme seroit *أَدَلُو* pour le pluriel de *دَلُو*, de la forme *أَفْعَلُو*, on change le *و* en *ي*, et le *dhamma* en *kesra*, et l'on dit avec le *tenwin*, *أَدَلٍ*, et sans *tenwin*, *أَدَلِي*. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e éd. t. I, p. 106 et 107.

Vers 619.

La raison pour laquelle il faut suivre le premier système dans *مُسَلِّمَةٌ*, c'est qu'ici le *ة* indique effectivement le féminin, et qu'on ne pourroit point reconnoître le genre, si l'on disoit *يا مُسَلِّمٌ*. Il n'en est pas de même dans *مُسَلِّمٌ*, où le *ة* supprimé n'apporte aucune altération dans le sens, et qu'on reconnoitra toujours pour un nom d'homme, soit qu'on dise *يا مُسَلِّمٌ* ou *يا مُسَلِّمَةٌ*.

Vers 621 et 622.

L'exemple donné par Ebn-Malec doit être constitué ainsi : *ارجوني ايها الفتى*, c'est-à-dire, *espérez en moi, qui suis l'homme (par excellence)*.

La locution désignée sous le nom de اختصاص, a lieu ordinairement après les pronoms de la première personne, et rarement après ceux de la seconde.

Quand dans le اختصاص on emploie أيّها ou أيّتها, le مبنى على الضمّ devient indéclinable avec le dhamma مخصص hors de là, il doit être mis à l'accusatif ¹.

Voici ce que dit à ce sujet un habile commentateur :

كثيراً ما يتوسّع في الكلام فيخرج على خلاف مقتضى الظاهر
 كاستعمال الطلب موضع الخبر نحو أحسن زيدٍ وخبر موضع
 الطلب نحو والوالدات يرضعن اولادهنّ والمطلقات يتربّصن
 ومن ذلك الاختصاص لانه خبر يستعمل بلفظ النداء كقولهم
 اللهم اغفر لنا أيّتها العصابة ونحن نفعل كذا أيّها القوم
 وانا افعل كذا أيّها الرجل يريد بهذا النوع من الكلام
 الاختصاص على معنى اللهم اغفر لنا متخصصين من بين
 العصابة ونحن نفعل كذا مخصوصين من بين الاقوام وانا
 افعل كذا مخصوصا من بين الرجال وهو في الحقيقة منصوب
 بأخصّ لازم الاضمار غير مقيد بمحلّ اعراب ويقع المختصّ
 بلفظ أيّها وأيّتها ومعرّفاً بالالف واللام نحو نحن العرب أقرى
 الناس للضيف ومضافاً الى المعرفّ بهما نحو نحن معاشر الانبياء
 لا نُورثُ

Aschmouni dit : لا يقع المختصّ مبنياً على الضمّ الا بلفظ :
 أيّها وأيّتها وأما غيرها فمنصوب وناصبه فعل واجب للذن
 تقديره اخصّ. Cette observation est importante.

¹ Corrigez, d'après cela, ce que j'ai dit dans ma *Grammaire arabe*,
 2^e édit. tom. II, pag. 365.

Vers 624 et 625.

Par ذَا, qui est ici le *complément direct* المفعول به du verbe انصب بأضمار فعل يجب استناره, il faut entendre l'accusatif régi par un verbe nécessairement sous-entendu.

L'auteur veut dire que les mots أَيَّاكَ, أَيَّاكِ, etc. quand ils ne sont point suivis d'un autre mot qui leur soit joint par une conjonction, comme dans l'exemple أَيَّاكَ وَالشَّرَّ, sont mis à l'accusatif, en vertu d'un verbe antécédent, qui cependant ne doit jamais être énoncé. La règle donnée ici s'appliqueroit aux exemples suivans, أَيَّاكَ مِنَ الشَّرِّ, أَيَّاكُمْ مِنَ الْجَوْرِ, etc.

Mais si, au lieu de أَيَّا, on emploie un autre mot, pour exprimer, soit la personne à qui l'on adresse la parole المخاطب, soit la chose dont on l'invite à se garantir المحذَّر منه, on peut, à son choix, énoncer le verbe qui sert d'antécédent, ou ne pas l'énoncer. Ainsi l'on peut dire نَحَّ وَأَسَّكَ, ou simplement, وَأَسَّكَ détourne la tête; et de même, احذَّر الاسدَ, ou simplement, الاسدَ prends garde au lion.

Cette faculté d'énoncer le verbe cesse cependant وَأَسَّكَ وَالْحَائِطَ, par exemple, si l'on dit : وَأَسَّكَ مع العطف écarte la tête, et (prends garde à) ce mur; et aussi, مع التكرار, comme dans l'exemple donné par Ebn-Malec, et dans celui-ci, الاسدَ الاسدَ (gare) du lion, du lion.

On peut observer que ces ellipses sont une suite naturelle de l'empressement qu'on met à avertir quelqu'un de s'éloigner d'un danger imminent.

Vers 626.

L'auteur taxe ici d'erreur les grammairiens qui permettent, dans le cas dont il s'agit, de faire usage de *أَيَّاهُ* et *أَيَّاهُ*, comme on dit *أَيَّاكَ*.

Vers 627.

Voici la définition de ce qu'on entend par *اغترآء* :
الاغترآء امر الخطاب يلزوم امر يحمّد كقول الشاعر
أخاك أخاك أنّ من لا أخا له كساعٍ إلى الهيجاء بغير سلاح
أي الزم أخاك

Vers 631.

Quand les mots *رويد* et *بله* régissent l'accusatif, ils ont la valeur du verbe; mais lorsqu'ils régissent le génitif, ils sont considérés comme noms d'action.

Vers 652.

Les *noms des verbes* *الافعال* *اسماء* exercent la même influence grammaticale que les verbes qu'ils représentent, mais ils doivent toujours précéder les régimes sur lesquels ils exercent leur influence verbale.

Vers 654 et 655.

Voici ce qu'on entend par la dénomination de *اصوات* :
اسماء الاصوات الفاظ اشبهت اسماء الافعال في الاكتفاء بها
دالة على خطاب ما لا يعقل او على حكاية بعض الاصوات
فالأول إمّا للزجر وإمّا للدعاء والثاني كفاق للغراب وماء ممال
للظبية وطق لوقع الحجارة وقب لوقع السيف الخ

Vers 637.

Il faut d'abord observer, pour l'intelligence de ce vers, 1° que *آتياً*, pour *آتياً*, est un *terme circonstanciel d'état* حال de *يفعل*, mot qui veut dire l'aoriste المضارع, comme *افعل* veut dire l'impératif الامر; 2° que *شرطاً* *آتياً* est pour *شرطاً تالياً لآماً*, c'est-à-dire, une proposition conditionnelle venant après la particule *آماً*, à l'exclusion des autres particules de la même catégorie; 3° que l'aoriste, pour recevoir la forme corroborative, doit exprimer une volonté, un désir, *ذا طلب*, par exemple, un ordre, un vœu, une interrogation.

Vers 638.

On peut encore faire usage de l'aoriste corroboratif *مؤكد*, dans les propositions affirmatives *متبنا* qui énoncent une chose future *مستقبلا*, et sont placées sous l'influence d'un serment *في قسم*.

Outre les circonstances précédemment exposées qui autorisent généralement l'emploi de l'aoriste énergique, cet aoriste est encore quelquefois, mais rarement, employé dans d'autres cas que notre auteur indique. Par *بعد ما* il faut entendre *ما الزائدة*, comme dans cet exemple : *قليلاً به ما يحمَدَنَّكَ وارت*. La raison pour laquelle cela est permis, c'est que cette particule elle-même ajoute à l'affirmation une certaine énergie, analogue à celle qui résulteroit de l'emploi d'une formule de serment.

Vers 640.

Le pronom *هُ* dans *اشكله*, se rapporte à *النعل*; mais

il y a ellipse de l'antécédent d'un rapport d'annexion, المضاف , car le sens est évidemment اشكل آخر الفعل .

Par مضمير لين , il faut entendre le pronom renfermé dans le verbe, et consistant en une lettre quiescente comme dans تفعلوا , تفعلوا , تفعلوا . L'auteur, en disant بما جانس , veut dire, par la voyelle analogue à cette lettre quiescente.

Vers 641 à 644.

La construction du vers 642 est un peu embarrassée. Le pronom affixe dans اجعله se rapporte à الالف , et dans منه , il se rapporte à الفعل ; quant à رافعا , c'est un حال qui a pour antécédent le pronom هُ de منه . La construction naturelle auroit été : اجعل الالف الذي في آخر الفعل ياء اذا كان الفعل رافعا غير واو الضمير وياءه . Pour bien comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler, 1° que, dans le système des grammairiens arabes, le verbe régit son agent, الفاعل au nominatif, en sorte que l'agent est مرفوع , régi au nominatif par le verbe ; 2° que les pronoms renfermés dans les personnes du verbe font la fonction d'agent, et que par conséquent ils sont مرفوع , et le verbe est par rapport à eux رافع . L'auteur veut donc dire : quand le pronom renfermé dans le verbe, et régi par lui au nominatif en qualité d'agent, n'a point le و (du pluriel, comme dans يفعلون), ou le ي (de la seconde personne du singulier féminin, comme dans تفعلين). En vertu de la règle donnée ici, يسعى devient, à l'aoriste énergique, يسعين .

Si le pronom régi au nominatif par le verbe est le

, comme dans ^{يسعون}, ou le ^ي, comme dans ^{تسعين}, il faut supprimer tout-à-fait l'*élif*, c'est-à-dire la dernière radicale, et donner pour voyelle au ^و un *dhamma*, comme ^{يسعون}, et au ^ي un *kesra*, comme ^{تسعين}.

Dans le vers 643, ^{قَفِي} veut dire ^{تُبِعَ}.

Vers 645 à 649.

Il s'agit ici de deux cas différents : 1° il arrive quelquefois que le ^ن caractéristique du mode énergique léger ^{نون التوكيد الخفيفة}, disparoît tout à fait, parce qu'il seroit suivi d'une lettre djezmée, et qu'on ne pourroit le prononcer qu'en lui donnant une voyelle accidentelle, ce qui est directement opposé à sa nature. Comme donc on ne peut pas dire ^{لا يَغزُونَ الرَّجُلُ} et ^{لا يَرْمِيَنَّ} ^{الرامي}, on dit, en retranchant le ^ن énergique, ^{لا يَغزُو} et ^{لا يرمي} ^{الرامي} et ^{الرجل}; et ce qui fait connoître ici que l'aoriste est réellement énergique, c'est que ^{لا} étant pris dans le sens prohibitif, si l'on ne faisoit pas usage du mode énergique, il faudroit employer le *mode conditionnel*, ^{للجزم}, et dire ^{لا يَغزُ الرَّجُلُ} et ^{لا يَرْمِي الرَّامِي}.

2° En cas de pause, si le ^ن énergique léger est précédé d'un *fatha*, on supprime le ^ن et on lui substitue un *élif* quiescent; s'il est précédé d'un *dhamma* ou d'un *kesra*, on retranche le ^ن et on rétablit le ^و ou le ^ي qui avoit été supprimé. Ainsi, au lieu de ^{قَفِي}, on écrit ^{قَفَا}, et au lieu de ^{لا تَفْعَلَنَّ} et ^{لا تَقُولَنَّ}, on écrit ^{لا تفعلوا} et ^{لا تقولوا}.

Vers 650.

Les noms diffèrent des *particules*, حرف, ou ils leur ressemblent, suivant qu'ils sont *sujets à des cas* ou inflexions grammaticales, مُعْرَب, ou qu'ils n'y sont pas sujets, et sont par conséquent *indéclinables*, مَبْنِيّ; ils diffèrent des *verbes*, فعل, ou ils leur ressemblent, suivant qu'ils sont *منصرف*, c'est-à-dire *qu'ils admettent le صرف*, ou *qu'ils s'y refusent غير منصرف*. Notre auteur définit le صرف en disant que c'est l'*addition du tenwin*, addition qui fait connoître que le nom est de la catégorie nommée اسم امكّن. Pour me faire comprendre, j'appellerai *déclinaison parfaite* ce que les grammairiens nomment صرف, et je traduirai اسم منصرف par *nom soumis à la déclinaison parfaite*, et اسم غير منصرف par *nom qui n'admet point la déclinaison parfaite*.

Vers 652.

Par زائدًا فعلاً, il faut entendre les deux lettres ان ajoutées aux radicales. Le mot اسم, avec ce qui le suit, fait fonction de *qualificatif* صفة, du mot وصف.

Vers 653.

L'auteur dit وصف اصليّ pour restreindre la règle aux mots de la forme افعل, qui sont *adjectifs qualificatifs de leur nature*, et ne sont pas des noms tels que ارنبّ lièvre, qu'on emploie quelquefois métaphoriquement comme qualificatifs.

Vers 654 à 656.

L'auteur veut dire que quand un nom de la forme *افعل* est employé accidentellement comme adjectif, on n'a point égard à cette circonstance, et il reste *soumis à la déclinaison parfaite منصرون*; et que, réciproquement, quand un adjectif de la même forme est employé accidentellement comme nom, il continue, malgré cette circonstance, à *ne point admettre la déclinaison parfaite غير منصرون*. Il y a des mots de la forme *افعل* qui de leur nature sont de la catégorie des noms, tels que *اجدل*, *احيل* et *افعي*; ces noms sont généralement *منصرون*: toutefois, il y a des Arabes qui les comprennent, à cause de leur forme, dans la catégorie des noms *غير منصرون*.

Vers 657.

Le mot *عدل* est expliqué ainsi par un commentateur :
 مما يمتنع من الصرف اجتماع العدل والوصف وذلك في
 موضعين احدهما المعدول في العدد والثاني آخر المقابله
 لآخرين والمراد بالعدل تغيير اللفظ بدون تغيير المعنى
 ولذلك صرف نحو ضروب وشراب ومكابر لانها وان كانت
 صفات محولة من فاعل فهي غير معدولة لانها انتقلت
 بالتحويل الى معنى المبالغة والتكثير

Vers 658.

Le mot *ما وازن مثني وثلاث وزن*, c'est-à-dire *ما وازن مثني وثلاث*, est inchoatif, et *كهما*, c'est-à-dire *مثلهما*, est énonciatif.

Vers 660.

Ebn-Malec auroit pu dire ذُو , qui auroit été inchoatif. S'il a dit ذَا , c'est comme complément direct d'un verbe sous-entendu مَفْعُولٌ بِهِ مُضْمَرٌ , dont le sens est expliqué par le verbe أَجْرَهُ أَجْرِهِ qui vient ensuite.

Vers 661.

L'auteur veut dire que le mot سِرَاوِيل , quoique du nombre singulier, est toujours réputé غَيْرٌ مَنْصُوفٌ , à cause qu'il ressemble aux pluriels de la forme مَفَاعِيل . Quelques grammairiens sont d'un avis contraire, et regardent سِرَاوِيل comme le pluriel de سِرْوَال ou سِرْوَالَةٌ , et je pense qu'ils ont raison.

Vers 662.

Ce vers nous enseigne que si quelques noms de la catégorie de ceux dont il vient d'être parlé, sont employés comme noms propres, ils demeurent غَيْرٌ مَنْصُوفٌ .

Vers 665.

La règle donnée ici s'étend même aux noms qui ont la terminaison féminine ة , quoiqu'ils désignent des hommes et non des femmes, comme طَلْحَةُ et مُدْرِكَةُ .

Par العَارِ , qui est pour العَارِي , on entend les noms féminins qui n'ont point la terminaison ة . L'auteur n'a pas jugé à propos d'entrer dans le détail des conditions imposées à l'application de cette règle; il s'est borné à les indiquer par les exemples qu'il a choisis.

Vers 666.

Les mots اسمُ امْرَأَةٍ sont un حال dont l'antécédent est زَيْدٌ : c'est comme si l'auteur eût dit , وهو اسمُ امْرَأَةٍ .

Vers 667.

Ebn-Malec ayant parlé, dans le vers précédent, des noms propres trilitères d'origine arabe, qui, appliqués primitivement à des mâles, ont été ensuite, par une sorte d'extension abusive, transportés à des femmes, parle dans celui-ci des noms propres trilitères, n'ayant point la finale caractéristique du genre féminin, et étant d'origine arabe, qui n'ont point commencé par être donnés à des êtres du sexe masculin : c'est ce que signifient les mots *العادم تذكيرا سبق وعجمة*.

Vers 668.

Pour que la règle exprimée par ce vers ait son application, il ne suffit pas que le nom propre soit étranger par son origine première, *عجمي الوضع* ; il faut encore que, dans la langue à laquelle il appartient, il soit primitivement nom propre *عجمي التعريف*, et non appellatif, et qu'il ait plus de trois lettres. Voyez à ce sujet mon *Anthologie grammat. arabe*, pag. 229 et 238.

Vers 669.

Au nombre des noms propres *غير منصرون*, on compte ceux dont la forme est de sa nature consacrée aux seuls verbes, comme *ضرب* venant de la forme *فعل*, laquelle est propre au verbe trilitère passif, et aussi ceux dont la forme est fréquente dans les verbes et rare dans les noms. Ainsi un nom propre de la forme *أفعل* seroit *غير منصرون*, parce que cette forme, quoiqu'elle se rencontre quelquefois dans les noms comme *أصبع*, y est rare, tandis qu'elle est commune dans les verbes.

Les mots *ذو وزن يخصّ الفعل أو غالب* offrant une construction peu usitée, il est bon de transcrire l'analyse qu'en donne un commentateur :

ذو وزن نعت لمحدوف تقديره علم ذو وزن ويخصّ بالفعل في موضع الصفة نوزن وغالب مخفوض بالعطف على يخص وهو من باب عطف الاسم على الفعل لكون احدهما بمعنى الآخر والتقدير ذو وزن خاصّ بالفعل أو غالب فيه

Vers 670.

Il s'agit des noms propres ayant l'une des formes *عُرْهِى*, *سُلْمَى*, *عَلْقَى*, *فُعْلَى* ou *فُعْلَى*, *فَعْلَى*, etc.

Vers 671.

Par *فُعْلُ التوكيد* l'auteur entend les mots de la forme *فُعْل* qui sont employés comme *corroboratifs* de l'idée de *totalité*, tels que sont *كُنْع*, *جَمْع*, etc. Il y a dans ces mots *عدل* *déviations* de la forme naturelle, car ils sont considérés comme les pluriels de *كُنْعَاء*, *أَكْنَع*, etc., féminins de *أَجْمَع*, *جَمَعَاء*, etc. : *كُنْع* tient donc lieu de *كُنْعَات*, et ainsi des autres. Par *فُعْلُ كُنْعَل* il faut entendre les noms propres de la forme *فُعْل*, tels que sont *عُمَر*, *زُفَر*, etc. Suivant les grammairiens, cette forme n'est qu'une altération de l'adjectif verbal *فَاعِل* : il y a donc encore ici ce qu'on appelle *déviations عدل*.

Vers 672.

Par une anomalie tout-à-fait spéciale, le mot **كَرَّ** *matin*, devient *غير منصرف* quand on l'emploie dans un sens *déterminé معرف* (c'est ce que signifie *التعيين*), comme lorsqu'on dit, **جَاءَ يَوْمَ الْجُمُعَةِ كَرَّ** : ce mot renferme alors une *déviatio*n **عدل** de sa forme naturelle, parce qu'on retranche l'article déterminatif.

Vers 673 et 674.

Les noms propres de femmes de la forme **فَعَالٍ**, comme **رَقَاشٍ**, **جَدَام**, etc., sont généralement considérés comme indéclinables; mais les Arabes de Témim les déclinent et les rangent parmi les noms *غير منصرف*.

Les noms qui, à raison de leur qualité de noms propres, et par conséquent *déterminés*, **معروفة**, sont *غير منصرف*, redeviennent *منصرف*, si on les emploie comme noms indéterminés. Ainsi l'on dira **رَبِّ طَلْحَةَ**, **رَبِّ زُقَيْر**, **رَبِّ اِبْرَاهِيم**, et ainsi des autres. Cela ne s'applique point aux noms qui, indépendamment de toute idée de *détermination تعريف*, appartiennent à la catégorie des *غير منصرف*.

Vers 676.

L'auteur indique ici deux causes qui permettent de s'écarter des règles ordinaires, et de faire passer les noms qui n'admettent que la *déclinaison imparfaite*, *غير منصرف*, dans la catégorie de ceux qui admettent la *déclinaison parfaite* *منصرف*, et vice versa. Ces causes sont

la nécessité *الضرورة* et l'harmonie *التناسب*. Suivant Ebu-Malec, les deux genres d'anomalie ou de licence sont également permis en cas de nécessité; mais un grand nombre de grammairiens ne permettent pas de rendre, en ce cas, *غير منصرف*, les noms qui de leur nature sont *منصرف*: cependant les poètes arabes ont souvent pris cette liberté. Quant à la seconde cause qui autorise la licence dont il s'agit, l'harmonie, elle ne s'applique, je crois, qu'aux noms de la catégorie des *غير منصرف*, qu'on décline comme s'ils étoient de leur nature *منصرف*. Par harmonie *تناسب*, ce qui est fort différent de *قياس* analogie, il faut entendre l'assimilation qu'on fait du nom qui de sa nature ne doit pas recevoir le *tenwin*, à des noms qui admettent le *tenwin*, parce que le premier se trouve joint avec des noms de cette dernière catégorie. C'est ainsi que dans l'Alcoran on lit (sur. 71, v. 22, éd. de Hinckelmann), *يعوقاً* et *يعوتاً*, suivant quelques lecteurs, au lieu de *يعوق* et *يعوت*, pour mettre ces deux noms d'idoles en harmonie avec *وداً*, *سواعاً* et *نسرأ*, autres noms d'idoles. C'est encore ainsi que dans le même livre (sur. 76, v. 15) on lit *قواربرأ*, au lieu de *قواربر*.

En terminant ce chapitre, je dois observer que le sujet qui y est traité, est un de ceux où les grammairiens ont montré le plus de subtilité, pour ramener à des principes généraux bien des choses qui ne sont fondées, dans la réalité, que sur l'usage; cette matière présente d'ailleurs plusieurs cas sujets à des diversités d'opinions.

Vers 678.

Après les verbes qui signifient *savoir*, أَنْ ne régit point l'aoriste المضارع au mode subjonctif النصب .

Vers 679 et 680.

Lorsque l'aoriste qui suit la particule أَنْ précédée du verbe ظَنَّ ou d'un verbe de la même catégorie, est au mode indicatif مرفوع, on suppose, pour rendre raison de cela, que أَنْ n'est autre chose qu'une contraction, ou, comme s'expriment les grammairiens, un allègement تخفيف de أَنَّ. Ebn-Malec a soin de faire observer cependant qu'il y a des Arabes qui, dans ce cas, n'accordent à la particule أَنْ aucune influence sur l'aoriste, lequel reste au mode indicatif : ils assimilent alors la particule أَنْ, quoique précédée d'un verbe de la catégorie de علم et ظَنَّ, à la particule مَا employée comme مصدرية, c'est-à-dire comme faisant, avec le verbe qui la suit, la fonction de nom d'action مصدر. C'est en effet ما المصدرية que notre auteur entend par اختها أَنْ. Voici un exemple de ce que dit ici Ebn-Malec :

أَذا مُتَّ فَادْفِنِّي إِلى جَنْبِ كَرْمَةٍ
مَرُورَى عِظَامِي فِي المَمَاتِ عُرُوقُهَا
وَلَا تَدْفِنِّي فِي الفِلاةِ فَانِّي
أَخافُ إِذا ما مُتَّ أَنْ لا أَدُوقُهَا

« Quand je serai mort, enterre-moi près d'un cep de
« vigne, afin que ses racines arrosent mes ossemens

« dans l'état même de la mort. Garde-toi de m'enterrer
« dans le désert, car je crains qu'après ma mort je ne
« goûte plus du jus de la vigne. »

Dans le dernier vers, il faudroit, conformément à l'usage commun, *أن لا اذوقها*.

Il en est de même dans ce passage de l'Alcoran, *لمن أراد ان يتم الرضاعة*, où quelques lecteurs prononcent *يتم* au lieu de *يتم*.

Vers 681 et 682.

Ces deux vers expriment les conditions exigées pour que *إذا* ou *أذن*, *cela étant*, régisse l'aoriste au mode subjonctif. Il faut, 1° que le verbe exprime une chose future; 2° que la phrase commence par *إذا*; 3° qu'il n'y ait rien entre *إذا* et le verbe, à moins que ce ne soit une formule de serment, comme *والله*. Si avant *إذا* il y a une particule conjonctive, l'aoriste peut être mis au *mode indicatif الرفع* ou au *subjonctif النصب*.

Vers 683 et 684.

Au lieu de *بين لا ولام جر*, il eût été plus exact de dire *بين لام جر ولا*, car il s'agit ici des cas où l'on dit *لَمَّا* ou *لَأَنَّ*. Hors le cas de négation, on peut retrancher *أن* après *ل*, sans rien changer au mode du verbe qui doit être le subjonctif. Quand la particule *ل* est prise dans le sens qu'on nomme *لام المحود*, et est précédée du verbe *كان* au prétérit, ou bien, ce qui est la même chose, à l'aoriste après *لم*, la conjonction

أن ne doit jamais être exprimée. Ainsi, au lieu de dire ما كان الله ليُعَذِّبَهُمْ Dieu n'étoit pas capable de les châtier, on ne pourroit pas dire لأن يعذبهم. Voyez, sur le لام المحوود, ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. II, p. 604.

Vers 687.

L'auteur veut dire que l'aoriste qui vient à la suite de حتى (c'est ce que signifie تلو حتى), doit être mis au mode indicatif, s'il exprime une circonstance présente ou qu'on puisse considérer comme présente, et au subjonctif, s'il exprime un futur.

Vers 688.

Pour que la particule ف (ou plutôt la particule أن qui ne doit jamais être exprimée وسترها حتى, mais dont on suppose la présence après ف) exige le subjonctif, trois conditions sont nécessaires; il faut, 1^o qu'elle soit employée dans le sens indiqué par le mot جواب, c'est-à-dire comme exprimant la conséquence de la proposition avec laquelle elle est en corrélation; 2^o que la proposition corrélatrice qui précède, soit négative نفي ou exprimant un désir طلب; 3^o que cette négation ou ce désir soient purs محضين. Par la première de ces conditions, on exclut le cas où la particule ف n'auroit qu'une simple valeur conjonctive; par la seconde, on exclut tous les cas non compris sous les deux catégories désignées par les mots نفي et طلب; mais il est nécessaire d'observer que le mot un peu vague طلب renferme les idées de commandement امر, de prohibition نهى, de prière دعاء, d'interrogation

تحضيض, d'excitation plus ou moins instante استفهام
 et عرض, et de souhait تمنى ; par la troisième condi-
 tion, on exclut, 1° une négation qui est détruite ou
 modifiée par ce qui la suit, comme dans cet exemple :
 ما تاتينا الا فتحدّثنا ; 2° un commandement exprimé de
 toute autre manière que par le mode impératif du
 verbe : par exemple, un commandement exprimé par un
 nom de verbe اسم الفعل, comme رويدك ou صه, ou par
 un nom d'action مصدر, comme اسكّت pour سكوتًا, ou
 enfin par l'un de ces mots indéclinables qui remplacent
 l'impératif, comme اترك pour اترك, et اترك pour اترك.

Vers 689.

Tout ce qui a été dit de في dans le vers précédent,
 s'applique à la particule و employée dans les mêmes
 circonstances, et impliquant l'idée de simultanéité : c'est ce
 que l'auteur exprime ainsi, ان تغد مفهوم مع.

Vers 690.

Il suffit, pour faire bien comprendre le sens de ce
 vers, de donner un exemple de l'application de la règle
 qu'il exprime. On en voit un dans ce vers : قفا نبيك من
 ذكر حبيب arrêtez-vous (mes deux compagnons) ; pleurons
 au souvenir d'un ami.

Vers 691.

C'est ici une restriction à la règle donnée dans le
 vers précédent ; elle a pour objet la prohibition النهي,
 cas dans lequel le verbe de la seconde proposition cor-
 rélative, en l'absence de la particule في, ne doit être

mis au *mode conditionnel* جزم , du moins suivant l'opinion la plus commune parmi les grammairiens, qu'autant qu'on peut substituer لا إن au لا prohibitif. Ainsi l'on dira, لا تدن من الاسد تسلم , *n'approche pas du lion, tu seras sauvé*, parce qu'on pourroit dire : *si tu n'approches pas*, etc. Au contraire, on ne pourroit pas dire, لا تدن من الاسد ياكلك , et il faudra dire ياكلك *n'approche pas du lion, (autrement) il te mangera*, parce qu'on ne pourroit pas dire : *si tu n'approches pas du lion, il te mangera*.

Vers 693.

Les grammairiens sont partagés sur la question dont il s'agit dans ce vers. Ebn-Malec se décide pour l'affirmative, mais il en fait une observation spéciale, parce que c'est un point contesté.

Vers 694.

Ici, comme on en a déjà vu des exemples, Ebn-Malec a suivi le dialecte particulier des Bénou-Rébia, en disant منكذِفٌ à cause de la pause, au lieu de منكذِفًا.

Par اسم خالص un nom pur, ou proprement dit, il faut entendre tout nom autre qu'un adjectif verbal.

Quatre particules conjonctives peuvent être employées dans la circonstance dont il s'agit; ce sont و, ف, ثم, او. Voici un exemple du cas auquel se rapporte cette règle :

أَنِّي وَقَتْلِي سَلِيكًا ثُمَّ أَعْقَلْتَهُ
كَالتَّوْرِ يُضْرَبُ لَمَّا عَاقَتِ الْبَقْرُ

« L'action que je fais en tuant Solcic, puis en de-

« mandant le prix de son sang, est semblable à l'aventure du taureau qui reçoit des coups quand les vaches se refusent à son approche ¹. »

Vers 695.

Les derniers mots de ce vers signifient que, à l'égard des cas extraordinaires dont il s'agit, il faut admettre ce qui est appuyé sur de bonnes autorités, dignes de confiance. Voici des exemples de ces exceptions : خَذَ اللَّصَّ pour قبل ان ياخذك ; de même, مَرُّهُ يَجْفَرُهَا pour بان يجفرها , etc.

Vers 696.

Il est presque inutile d'avertir que لَمَّا, dont il est question ici, n'est que la particule négative qui signifie *nondùm*.

Vers 699.

Le sujet ou agent de يَفْتَضِيْنَ est, pour parler à la manière des grammairiens arabes, le pronom pluriel féminin contenu dans le verbe, et qui se rapporte aux *instrumens de condition* ou particules conditionnelles, ادوات الشرط. Avant شَرَطَ قَدَّمَ, il faut sous-entendre مِنْهَا, ou, ce que je préfère, مِنَ الْفَعْلِيَيْنِ, c. à d. من الفعلين.

Vers 702.

L'auteur a dit que les particules nommées ادوات الجزم supposent toujours la présence de deux propositions dont la première se nomme *condition* شَرَطَ, et la seconde.

¹ Ceci revient à notre proverbe : *ce sont les battus qui payent l'amende*

rétribution جزاء ou réponse جواب. Maintenant il s'agit de faire connoître dans quels cas on doit placer la conjonction ف au commencement de la proposition qui fait fonction de جواب. « C'est, dit-il, toutes les fois que, « si l'on vouloit faire de la proposition qui sert de جواب, « une proposition, laquelle, placée dans la dépendance « immédiate de ان ou d'un mot de la même catégorie, « fît fonction de شرط, elle ne se prêteroit pas à cela. » Cette règle est exprimée d'une manière un peu obscure; voici les divers cas compris dans cette définition, comme les donne un commentateur :

وشمل ما لا يصح جعله شرطا للجملة الاسمية مثبتة نحو ان قام
زيد فعمر وقائم و فعلية طلبية او فعلا غير متصرف او مقرونا
بالسين اوسون او قد او منغية بما او ان او لن هذا كله
لا يصح جعله شرطا

Vers 704.

On comprendra aisément par un exemple ce que l'auteur veut dire ici. On lit dans l'Alcoran : من يضلِّ له من يضلِّ *celui que Dieu égarrera, celui-là n'aura personne qui le dirige, et nous le laisserons.* Et ailleurs : ان تبدوا ما في انفسكم او تخفوا بحاسبتكم به الله : *soit que vous manifestiez ou que vous cachiez ce qui est dans vos âmes, Dieu vous en fera rendre compte, et il pardonnera à qui il voudra, et il châtierra qui il voudra.* Dans ces exemples, les verbes نذر, يغفر et يعذب peuvent être prononcés in-

différemment comme *مرفوع*, ou *منصوب*, ou *مجزوم*.

Vers 705.

Ici il est question d'un verbe placé entre les deux propositions qui font fonction de *شرط* et de *جواب*, et lié avec le verbe de la première proposition par l'une des particules conjonctives *ف* et *و*; exemple : *ان تأتني فتحدّثني*. En ce cas-là, on peut dire *فتحدّثني* en concordance avec *تأتني*, ou *فتحدّثني* en vertu de *ان* sous-entendu.

Vers 706.

Il faut se rappeler que, suivant la règle donnée au vers 700, des deux propositions corrélatives nommées, l'une *la condition* *الشرط*, l'autre *la rétribution* *الجزاء* ou *la réponse* *الجواب*, la condition doit toujours précéder l'autre. Cet ordre cependant semble très-fréquemment être interverti, par exemple, dans cette phrase : *اضربك ان ضربتته* je te frapperai, si tu le frappes. Dans ce cas, les grammairiens arabes n'admettent point qu'il y ait inversion de l'ordre des propositions; ils aiment mieux supposer qu'il y a ellipse de la *rétribution*, et que cette ellipse est permise, parce que le sens qu'elle exprimeroit est suffisamment indiqué par *اضربك* qui a précédé la *condition*. Voici les propres termes d'un commentateur :

اذا تقدّم على الشرط ما هو الجواب في المعنى اغنى ذلك عن

ذكره كما هو في نحو قولك افعل كذا ان فعلت

L'ellipse de la *rétribution* ou *réponse* peut encore avoir lieu, hors le cas précédent, quand d'ailleurs il y a dans

le discours quelque chose qui peut en tenir lieu, ainsi que le fait observer le même commentateur, en disant :

وإذا لم يتقدّم على الشرط ما هو للجواب في المعنى فلا بدّ من ذكره إلا إذا دلّ عليه دليل فأنّه حينئذ يسوغ حذفه كما في قوله تعالى وأن كبر عليك اعراضهم فإن استطعت أن تبتنغي نغماً في الأرض أو سماً في السماء فتأتينهم بآية تبتغيه فأفعل

Les deux derniers mots signifient, *le complément de la phrase est FAIS-LE.*

L'ellipse de la *condition* est beaucoup plus rare.

Il est bon de faire observer que, quand elle a lieu, tantôt on conserve la particule ou le mot qui indique la condition, comme *مَتَى*, *إِن*, etc. en supprimant le verbe de la *proposition conditionnelle* *الشرط*; tantôt on supprime même la particule conditionnelle. J'ai donné des exemples du premier cas dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 612. Il est à propos de donner ici un exemple du second cas.

On lit dans l'Alcoran : *فَالله هو الوليّ بالحقّ* *c'est Dieu qui est le protecteur dans la vérité.* Le sens, suivant les commentateurs, est :

ان أرادوا ولياً بالحقّ فالله هو الوليّ بالحقّ لا وليّ سواه

« *S'ils veulent un véritable protecteur, c'est Dieu qui est le véritable protecteur; il n'y a point d'autre protecteur hors lui.* »

Vers 707 à 709.

Comme j'ai exposé en détail la règle donnée ici et

son application dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édition, tom. II, pag. 612-614, je me borne à renvoyer le lecteur à cet ouvrage, pour éviter les répétitions.

Vers 711.

Il n'est pas sans exemple, malgré ce qu'affirme sans restriction Ebn-Malec, qu'on dise *لو زيد انطلق*, au lieu de *لو انطلق زيد*. Pour justifier cette déviation de la règle, on suppose qu'il y a entre *لو* et *زيد* un verbe sous-entendu *مضمر* et que ce verbe est *expliqué مفسر* par le verbe exprimé qui vient ensuite.

Dans ce vers, *في* est bref: on en a déjà vu des exemples.

Vers 713 et 714.

Comme je me suis exprimé très-brièvement dans ma *Grammaire*, sur la particule *أما* et sur son usage, j'y suppléerai ici en transcrivant quelques lignes d'un commentateur de l'*Alfiyya*.

أما حرف تفصيل مؤول بمهما يك من شيء لانه قائم مقام حرف شرط وفعل شرط ولا بد بعده من ذكر جملة هي جواب له ولا بد فيها من ذكر الفاء الا بضرورة كقوله فاما القتال لا قتال لديكم ولكن سيرا في عراض المواكب او في ندور نحو ما خرج البخاري من نحو قوله صلعم اما بعد ما بال رجال يشترطون شروطا ليست في كتاب الله او فيما حذو منه القول واقيم حكايته مقامه كقوله تعالى واما الذين اسودت وجوههم اكفرتم اى فيقال لهم اكفرتم وما سوى ذلك فذكر الفاء بعد اما فيه لازم نحو اما زيد فقائم والاصل

ان يقال اما فزيد قائم فتجعل الفاء في صدر الجواب كما مع غير
 اما من ادوات الشرط ولكن خولف هذا الاصل مع اما فراراً
 من قبحه لكونه في صورة معطوف بلا معطوف عليه ففصلوا بين
 اما والفاء بجزء من الجواب والى ذلك الاشارة بقوله وفا لتلو
 تلوها فان كان الجواب شرطياً فصل بجلة الشرط كقوله تعالى
 فاما ان كان من المقربين فروح وريحان وجنة نعيم التقدير
 مهما يك من شيء فان كان المتوفى من المقربين فجزاؤه روح
 وريحان وجنة نعيم ثم قدم الشرط على الفاء فالتقى فاء ان
 محذفت الثانية منها حملا على اكثر الخذفين نظائر وان
 كان جواب اما غير شرطياً فصل بمبتداء نحو اما زيد فقائم
 او خبر نحو اما قائم فزيد او معمول فعل او شبهه او معمول
 مفسر به نحو اما زيدا فاضرب واما عمرا فاعرض عنه ولا يفصل
 بين اما والفاء بفعل لان اما قائم مقام حرف شرط وفعل
 شرط ولو وليها فعل لتوهم انه فعل الشرط ولم يعلم بقيامه
 مقامه واذا وليها اسم بعده الفاء كان ذلك تنبيه على ما
 قصد من كون ما وليها مع ما بعده جواباً

Ce texte est si clair qu'il seroit superflu de le tra-
 duire : je ferai observer seulement, 1° qu'au lieu de
 الفاء على الشرط على الفاء , ثم قدم الشرط على الفاء , il faut de toute nécessité lire
 الفاء على الشرط , ثم قدم الفاء على الشرط , afin que l'analyse soit conforme
 à l'exemple donné; 2° qu'il me paroît y avoir une faute
 dans les mots على اكثر الخذفين نظائر . L'auteur veut
 certainement dire que quand un même mot ou une

même particule devant être répétée deux fois, on en supprime une, c'est ordinairement la seconde. Peut-être faut-il lire, *جلا على اكثر الحذى في نظائره*, ou bien *في النظائر*, ce qui revient au même.

Vers 715 et 716.

Les deux particules *لولا* et *لوما* servent à deux usages très-différens. En premier lieu, elles indiquent qu'une chose n'arrive pas à cause de l'empêchement qu'y apporte l'existence d'une autre chose : c'est ce qu'Ebn-Malec exprime en disant que ces deux particules lient *وجود امتناعاً* avec *وجود*. Le second usage de ces deux particules qui leur est commun avec les particules *هلا*, *الا*, et *الا*, est tantôt d'*exciter التخصيض*, tantôt de *reprimander التوبيخ* ou de *faire concevoir du repentir التنديم*.

Dans le premier usage de *لولا* et *لوما*, ces particules lient nécessairement deux propositions : la première est une proposition nominale dont on n'exprime que le sujet ou inchoatif, l'attribut ou énonciatif restant sous-entendu; la seconde est une proposition verbale indiquant un temps passé, et dont le verbe est au prétérit (ou à l'aoriste conditionnel *المضارع المجزوم* quand il est précédé de l'adverbe négatif du passé *لم*). Exemples : *لولا انتم لكانا مؤمنين* si ce n'étoit vous, nous aurions été croyans ; *لولا رحمة الله ما اهتدينا* si ce n'étoit la miséricorde de Dieu, nous n'aurions pas suivi la direction.

On fait quelquefois ellipse de la seconde proposition qui s'appelle *la réponse de SINON جواب لولا*.

Quant à ces mêmes particules et aux autres que j'ai indiquées, lorsqu'elles sont employées pour *exciter*, *reprimander*, etc., elles doivent être suivies d'un verbe au prétérit. Quelques commentateurs disent que le prétérit, en ce cas, prend la signification du futur. Je lis cela en termes exprès dans un commentaire dont l'auteur dit que, par le mot *الفعل*, Ebn-Malec entend l'aoriste et le prétérit pris dans le sens du futur; parce que ces particules déterminent le verbe au sens du futur.

شمل الفعل المضارع نحو هلا تأتينا والماضي نحو هلا اتيت وهو
 بمعنى الاستقبال لانها تخلص الفعل للاستقبال

Mais cette opinion n'est pas exacte. Il suffit, pour le prouver, de remarquer qu'un des usages de *هلا*, etc., est de faire *concevoir du repentir* *التنديم*, ce qui suppose un fait passé. Toutefois, on ne peut nier que cette forme d'expression ne soit employée souvent dans le dessein d'énoncer un ordre ou un vœu.

Voyez, à cet égard, ce que j'ai dit dans ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. I, p. 529 et suiv.

Quoique d'ordinaire, après *هلا* pris en ce sens, on fasse usage d'un verbe au prétérit, on emploie quelquefois, en poésie surtout, un verbe à l'aoriste; quelquefois aussi on sous-entend le verbe, quand d'ailleurs il est suffisamment indiqué. On emploie même parfois une proposition nominale, comme dans ce vers :

وَنَبَّيْتُ لَيْلَى ارْسَلْتِ بِشَفَاعَةٍ إِلَىٰ فَهَلَّا نَفْسُ لَيْلَىٰ تُشْفِعُهَا

« On m'a appris que Leïla a député quelqu'un vers
 « moi, à l'effet d'intercéder pour elle : est-ce que Leïla

« n'est pas, pour elle-même, le meilleur intercesseur ? »

On suppose, en ce cas, qu'il y a ellipse de *كان*; que le poète a voulu dire *هَلَّا كَانَ نَفْسَ لَيْلَى تُشْفِعُهَا*, et que le verbe *كان* est ici *كان الشَّانِيَّةَ*, c'est-à-dire *le verbe كان employé للشَّانِ*, et n'exerçant aucune influence sur la proposition nominale qui le suit. Voyez, sur cet usage du verbe *كان*, ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. tom. II, pag. 576 et 587.

Vers 717.

Dans cet exemple, *هَلَّا زَيْدًا تُضْرِبُهُ*, le nom dépend d'un verbe *non énoncé مَضْمُر*, car cela équivaut à *هَلَّا تُضْرِبُ زَيْدًا تُضْرِبُهُ*; dans cet autre exemple, *هَلَّا زَيْدًا تُضْرِبُ*, le verbe est *ظَاهِرٌ مُؤَخَّرٌ* énoncé, mais avec *inversion*.

Vers 718 à 721.

La transposition dont traite ici Ebn-Malec, est une forme d'expression qui s'emploie pour *appliquer* soit à une personne, soit à une chose, *d'une manière spéciale*, le *jugement énoncé للاختصاص*, ou pour *donner plus d'énergie à l'énonciation de ce jugement لتقوية الحكم*, ou pour *exciter dans l'auditeur le désir de savoir à qui ce même jugement s'applique لتشويق السامع*, ou enfin pour *répondre à une personne qui a cherché à sonder ou à provoquer le jugement de celui qui parle لاجابة الممكن*.

Les deux vers 719 et 720 pouvant paroître obscurs, je vais transcrire l'analyse qu'en fait un commentateur :

ما مبتدأ وهو موصولة واقعة على الخبر به عن الذي وصلتها

قيل وعنه متعلق باخبر وكذلك بالذى واخبر وما عمل فيه
حكى بقيل واخبر خبر عن ما وعن الذى متعلق بخبر واستقر
 في موضع لحال من الذى ومبتدأ حال من الضمير المستتر
 في استقر وقبل متعلق باستقر والذى الأول والثاني في البيت لا
 يحتاجان الى صلة لانه انما اراد تعليق للحكم على لفظيهما
 لانهما موصولان والتقدير ما قيل لك اخبر عنه بهذا اللفظ
 اعنى الذى هو خبر عن لفظ الذى في حال كونه مستقراً
 قبل مبتدأ وما في البيت الثاني مبتدأ وهي ايضا موصولة
 واقعة على ما سوى الذى والاسم الخبرية وهي باقى الجملة
 وصلتها سواها والخبر فسيطة ويجوز ان تكون ما مفعولة بفعل
مضمير يفسره فوسطة وهو احسن وصلة حال من الهاء في
وسطة وعآئدها مبتدأ واخبره خلف ومعطى مضان اليه
 وهو اسم فاعل مضان المفعول وعآئدها واخبره في موضع الصفة
لصلة

On doit concevoir facilement que quand, au lieu de dire : *j'ai frappé Zeïd*, on dit : *celui que j'ai frappé est Zeïd*, le mot *Zeïd* devient l'énonciatif خبر d'une proposition dont *celui que* est l'inchoatif مبتدأ. Tout le reste de la proposition, à l'exception de cet inchoatif الذى, et de l'énonciatif زيد, est ce que notre auteur indique en disant سواها, et doit nécessairement être placé entre الذى et زيد : c'est une proposition conjonctive صلة, renfermant un pronom de rappel عآد, pronom qui

se rapporte à *الذی*, et qui d'ailleurs, dans la syntaxe désinentielle *في الاعراب*, joue le même rôle d'agent *فاعل* ou de régime *مفعول* qui appartenait au nom devenu énonciatif, d'inchoatif qu'il étoit, et complétant sous cette nouvelle forme la phrase. C'est ce que signifie *خَلَّفَ معطى التوكلة*. Ainsi ce qui, d'après cette transposition, est devenu *الذی ضربته زيد*, étoit primitivement et sous sa forme naturelle, *ضربتُ زيداً*.

Les mots *فأدر المأخذا* du vers 720 signifient *apprends et connois comment on s'y prend* pour opérer ce changement dans l'expression de la pensée.

Dans le vers 721, le mot *المتب* signifie *la chose dont il est question* *ما قيل لك أخبر عنه بالذی*. Il est évident que le conjonctif qui sert d'inchoatif, doit être en concordance de nombre et de genre avec la chose dont on énonce la qualité, et qui est l'objet du jugement qu'on porte.

Ce genre de transposition ne peut avoir lieu qu'à certaines conditions énoncées dans les deux vers suivans.

Vers 722 et 723.

Le vers 722 exprime deux des conditions nécessaires pour que la transposition puisse avoir lieu : 1° il faut que le mot qui exprime le sujet dont on énonce une qualité, puisse être mis à la fin de la phrase ; ainsi la transposition ne peut avoir lieu à l'égard d'un nom interrogatif comme *من*, *ما*, *أي*, etc., ni à l'égard d'un de ces pronoms d'un sens vague qu'on appelle *ضمير الشأن*

(*Grammaire arabe*, 2^e édit. t. II, pag. 371, 372, 586 et suiv.), parce que ces mots-là doivent nécessairement occuper la *première place dans le discours*, *صدر الكلام* ; 2^o il faut que le mot dont il s'agit puisse recevoir l'article déterminatif : ainsi la transposition ne sauroit s'appliquer à un mot qui est employé comme *terme circonstanciel d'état* *حال*, ou comme *terme spécifique* *تمييز*, ces deux parties de la proposition étant nécessairement dans l'état d'*indétermination* *تنكير*.

Deux autres conditions sont exprimées par le v. 723. La première est que le mot qui exprime le sujet dont on énonce une qualité, puisse être remplacé par un mot *différent* *أجنبي*. Ainsi le pronom *ه* affixe de ces deux phrases : *زيد ضرب غلامه* et *زيد ضربته*, ne peut pas devenir l'objet de cette formule de transposition, et il n'est pas permis de dire *زيد الذي ضربته هو*, parce que le pronom affixe *ه*, qui se convertit en *هو*, ne pourroit pas dans une pareille phrase être remplacé par un mot étranger ou *différent* *اجنبى* ; en effet on ne sauroit dire, *زيد الذي ضربته عمرو*. Il est évident que la transposition, en pareil cas, n'auroit aucune influence sur le sens, et n'ajouteroit aucune énergie au discours. La seconde condition est qu'on puisse le remplacer par un pronom : ainsi lorsqu'un mot se trouve dans une dépendance nécessaire à l'égard d'un autre mot, comme un antécédent d'annexion à l'égard de son complément, un nom substantif à l'égard de l'adjectif qui le qualifie, un nom d'action à l'égard de son complément verbal régi à la manière du verbe, la transposition ne peut point avoir

lieu isolément pour l'antécédent d'annexion séparé de son complément, le nom qualifié séparé de son qualificatif, etc. Il faut de toute nécessité qu'elle s'étende au rapport tout entier. Ainsi si l'on veut transposer les termes de cette proposition : سرّ ابا زيد قرب من عمرو الكريم, on ne pourra point isoler زيد ابو, ni قرب من, ni عمرو الكريم. Mais on pourra, suivant le but qu'on se proposera, en usant de la formule transpositive, dire, 1° الذى سرّه قرب من عمرو الكريم ابو زيد

2° الذى سرّ ابا زيد قربه من عمرو الكريم

Les grammairiens énoncent encore quelques autres conditions, qui d'ailleurs résultent de la nature même des choses : c'est peut-être pour les indiquer d'une manière sommaire que notre auteur, qui les passe sous silence, ajoute : *observe ce qu'ils ont observé*, c'est-à-dire, conforme-toi à l'usage.

Vers 724 à 726.

Quand la construction transpositive s'applique à une proposition verbale, au lieu d'employer l'adjectif conjonctif, on peut faire usage de ال, pourvu que le verbe soit de nature à donner naissance à un adjectif verbal qui puisse se joindre à l'article ال : c'est ce que l'auteur exprime par ces mots *أن صحّ صوغ صلة منه لال*, et ce qu'il explique par l'exemple du verbe وقى, duquel se forme l'adjectif verbal الواقى.

Dans cet exemple وقى الله البطل, qui par la transposition devient الواقى البطل الله, ou bien الواقى الله البطل,

l'adjectif verbal a un sujet ou agent qu'il régit au nominatif, c'est الله. Mais si l'adjectif verbal, au lieu d'avoir pour sujet un nom, ou, comme disent les grammairiens arabes, un *nom apparent* اسم ظاهر, n'avoit point d'autre sujet qu'un *nom renfermé dans l'esprit* اسم مضمير, c'est-à-dire un pronom, il y auroit une distinction à faire. Car si ce pronom exprimoit la même personne qui est indiquée par l'article ال faisant fonction d'adjectif conjonctif, il ne faudroit pas énoncer le pronom; si, au contraire, la personne indiquée par le pronom est différente de celle qu'indique ال, il faudra énoncer le pronom. Ainsi l'on dira, المبلِّغُ الرسالةَ زيدٌ, et non pas المبلِّغُ هو الرسالةَ زيدٌ, celui qui apporte la lettre est Zeïd, parce que le conjonctif ال et le pronom régi au nominatif par l'adjectif verbal مبلِّغٌ tombent l'un et l'autre sur la même personne. Mais si, pour exprimer cette idée, زيدٌ ضربٌ, on vouloit user de la formule transpositive avec ال, il faudroit dire زيدٌ الضاربُ جاريتَهُ هو; car le pronom régi au nominatif par l'adjectif verbal ضربٌ, se rapporte à زيدٌ, et non pas à ال. C'est ce dont on se convaincra facilement si l'on fait attention que le sens est effectivement, زيدٌ الرجلُ الضاربُ جاريتَهُ هو, ou, pour rendre la chose encore plus sensible, ان زيداً, زيدٌ الضاربُها هو جاريتُهُ: الرجلُ الخ. On diroit de même: التي يضربها هو جاريتُهُ.

Vers 737.

Ce n'est que pour compléter le vers qu'Ebn-Malce

ajoute فسويينها : dans ce mot, le pronom affixe ها se rapporte à عشرون et مركبًا .

Vers 738.

Par عَجْرُ il faut entendre la seconde partie du nom composé. La particule قد, dans ces mots : وعجز قد يعرب , indique qu'il s'agit ici d'une opinion contraire au sentiment commun, et qu'elle n'est point approuvée par l'auteur.

Vers 741 et 742.

Le numératif ordinal peut former l'antécédent d'un rapport dont le complément est un numératif cardinal, comme ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ le troisième de trois, ou رَابِعُ رَابِعٍ élevant à quatre le nombre trois. Dans le premier cas, le numératif ordinal et le numératif cardinal sont en rapport d'uniformité numérique : le sens est que la chose qualifiée par le numératif ordinal, est une partie des choses représentées par le numératif cardinal dont le premier est dérivé, بعض الذي منه بنى ; alors le rapport est nécessairement un rapport d'annexion اضافة , et l'on ne peut pas dire autrement que ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ et ثَالِثُ ثَلَاثٍ , comme on diroit بعضُ ثَلَاثَةٍ ou اِحْدُ ثَلَاثَةٍ . Dans le second cas, on veut dire que le plus petit des deux nombres indiqués par les numératifs, est rendu égal au plus grand, et par conséquent رَابِعُ ثَلَاثَةٍ signifie جاعلُ ثَلَاثَةٍ اربعة : alors on peut établir entre le numératif ordinal et le numératif cardinal, ou le rapport d'annexion, et dire رَابِعُ ثَلَاثَةٍ , ou le rapport du

verbe avec son complément direct *مفعول به*, et dire *جَاعِلٌ ثَلَاثَةٌ أَرْبَعَةٌ*, comme on pourroit dire, *رَابِعٌ ثَلَاثَةٌ* ou *جَاعِلٌ ثَلَاثَةٌ أَرْبَعَةٌ*. C'est ce qu'Ebn-Malec veut dire par ces mots : *فَحُكِّمَ جَاعِلٍ لَهُ أَحْكَمُنَّ* applique-lui la règle de *جَاعِلٍ*. Il est évident que, dans ce dernier cas, l'adjectif numérique de la forme *فَاعِلٍ* n'est plus, à proprement parler, un numératif ordinal : c'est pour éviter une périphrase que je lui conserve ce nom.

Dans le vers 741, le mot *بَيْنٍ* n'est ajouté que pour compléter le vers.

Vers 745 et 744.

L'auteur, en disant ici *مِثْلُ ثَانِيِ اثْنَيْنِ*, entend parler du cas dans lequel *ثَانِيِ اثْنَيْنِ* a le sens de *بَعْضُ ثَالِثِ عَشْرٍ ثَلَاثَةٌ* : on dira donc au masculin, *ثَالِثِ عَشْرٍ ثَلَاثَةٌ*, le treizième de treize, et au féminin, *ثَالِثَةِ عَشْرَةٍ ثَلَاثَاتٌ*. On peut aussi retrancher *عَشْرٍ* ou *عَشْرَةَ* du premier numératif composé, et se borner à dire *ثَالِثِ ثَلَاثَةِ عَشْرٍ* ; et, dans ce cas, *ثَالِثِ* se décline, et le second numératif composé demeure indéclinable.

Par *بِحَالَتَيْهِ* il faut entendre le masculin et le féminin. Les mots *بِمَا تَنْوِي يَفِي* signifient : *cela suffira pour exprimer ce que tu veux dire*.

Le poète auroit dû dire *يَفِي*, comme *aoriste conditionnel* *مِضَارِعُ مَجْرُومٍ* ; le *ي* final de *يَفِي* est conservé à cause de la pause, d'après une règle qu'on verra au vers 886.

On peut encore, dans le cas dont il s'agit, retran-

cher la *seconde partie* عَجَز du premier numératif composé, et la *première partie* صدر du second, et dire حَادِي عَشْرَ أَحَدَ عَشْرَ et حَادِيَةَ عَشْرَةَ , pour حَادِي عَشْرَ et حَادِيَةَ عَشْرَةَ , et ainsi des autres.

Vers 745 et 746.

Au vers 745, prononcez وَشَاعَ لِسْتِغْنَا .

Il y a dans ces mots, قبل عشرين اذكرن وبابه, une inversion qui n'est permise qu'en poésie : le sens est اذكرن قبل عشرين وبابه. Par بحالتيه il faut entendre, comme je l'ai déjà dit, le *masculin* et le *féminin*.

Je crois que يعتمد n'est ici que pour la mesure et pour la rime, et signifie : *cela est bien fait, on y donnera son approbation* : c'est le جواب de اذكرن.

Vers 747 à 750.

Prononcez au vers 747, comme s'il y avoit فَلِسْتِغْنَاهَا .

Je pense que سما, dans le vers 747, est pris dans le sens de خرج للصيد. Suivant ce qui est dit dans le vers 748, quand le nom qui *spécifie* l'objet sur lequel tombe كم interrogatif, nom qu'on nomme المميز, est mis au génitif, c'est en vertu de la préposition qui, quoique non exprimée مضمرة, exerce son influence grammaticale. Mais pour cela il faut que كم soit régi par une préposition *effectivement exprimée* مظهر.

Le vers 749 enseigne que le مميز de كم énonciatif خبرية, peut être mis au singulier comme celui de مائة, ou au pluriel comme celui de عشرة. Le mot مرة est pour امرأة ou امرأة.

Enfin le vers 750 a pour objet d'enseigner que le *مميز* de *كأين* et *كذا* se met à l'accusatif, ou s'exprime par *من* suivi du génitif.

Vers 751 à 758.

J'ai donné ce chapitre de l'*Alfiyya* en arabe et en français dans mon *Anthologie grammaticale arabe*. Je me bornerai à copier ici la traduction qui se trouve dans ce livre ; elle tiendra lieu de commentaire.

« Lorsqu'on emploie le mot *أي* pour faire une question relative à un nom indéterminé, il faut faire concorder en tout le mot *أي* avec ce nom indéterminé, soit que le mot *أي* soit employé seul, en sorte qu'après l'avoir prononcé on fasse une pause, soit que l'on y ajoute quelque autre chose. Dans le cas de pause seulement, si, pour interroger, on se sert de *من* après un nom indéterminé, il faut donner au *noun* de ce mot une voyelle pareille à celle du nom indéterminé sur lequel tombe la question, et il faut rendre plein le son de cette voyelle, en y ajoutant celle des lettres (de prolongation) qui lui est analogue. Si les noms qui précèdent étoient au duel, comme dans cet exemple : *j'ai deux amis* *الفان* avec *deux fils* *بابنين*, il faut droit dire *منان* *quels sont (ces deux amis) ?* et *منين* *quels sont (ces deux fils) ?* mais, pour bien faire, il convient de ne pas prononcer la voyelle du *noun* final. Si le nom étoit au singulier féminin, comme *بنت*, il faudroit dire *منة* ; et, s'il étoit au duel féminin, on

« droit *مفتنان*, en rendant quiescent le noun qui précède le *ta* signe du féminin : rarement on prononce ce noun avec un *fatha* (c'est-à-dire *مَفْتَنَان*). Si le noun est un pluriel féminin, comme *نِسْوَةٌ* dans cette phrase : *cet homme est passionné pour certaines femmes*, on dira *مَنَات*, en ajoutant à *مِي* un élif et un *ta*. A-t-on dit : *certaines gens sont venus trouver certaines gens d'un esprit fin*¹, il faut dire, en interrogeant au sujet des premiers, *مَنُون*, et, au sujet des derniers, *مَنِين*, et avoir soin de rendre quiescent, dans ces deux mots, le noun final. Si le mot interrogatif se joint à autre chose, alors *مِي* reste invariable ; c'est une exception rare si, dans des vers bien connus, on a dit dans ce cas *مَنُون*. Si, après le mot *مِي*, il y a un nom propre, pourvu qu'on n'ait point employé une conjonction avant le mot interrogatif *مِي*, on fera concorder le nom propre, sous tous les points de vue, avec le nom qui a précédé l'interrogation et qui y a donné lieu. »

Vers 760.

En disant *بالضمير ونحوه*, l'auteur a eu, je crois, principalement en vue les articles dénominatifs *أسماء الإشارة*, et l'adjectif conjonctif *الموصول*.

Vers 761.

Le *ت* signe du féminin est nommé *فارقة* et *الفرق*,

¹ Dans l'*Anthologie grammaticale arabe*, j'ai supposé que *فَطْنَا* se rapportoit à *قَوْمٌ* ; il est plus naturel, je pense, de regarder ce mot comme qualificatif de *قَوْمٍ*. C'est d'après cela que j'ai corrigé ici ma première traduction.

parce qu'il distingue le genre féminin du genre masculin.

Vers 764.

L'auteur veut dire *غَرَاء*, féminin de *أغرّ*, adjectif dont le pluriel, commun aux deux genres, est *غُرٌّ*. C'est un exemple de la terminaison féminine ayant pour caractère l'*élif* avec *medda* *ذات مدّ* ou *ممدودة*.

Vers 765.

L'adjectif *الاولى* se rapporte à *أالف* sous-entendu; il s'agit de la terminaison féminine ayant pour caractère l'*élif* bref *ذات قصر* ou *مقصورة*.

Vers 768.

Le dernier hémistiche de ce vers signifie qu'on doit regarder comme des cas rares les mots féminins terminés par un *élif* bref, qui appartiennent à des formes autres que celles qui viennent d'être indiquées.

Vers 769.

En disant *أفعلاء مثلت العين*, l'auteur renferme sous une seule forme les trois formes *أفعلاء*, *أفعلاء* et *أفعلاء* qui ne diffèrent que par une seule voyelle.

Vers 771.

Dans ce vers, l'expression *مطلق العين* signifie : *quelle que soit la voyelle de la seconde radicale*. Ainsi la forme *فعلاء* comprend les trois formes *فعلاء*, *فعلاء* et *فعلاء*; et de même, la forme *فعلاء*, au moyen de l'ad-

dition des mots *مطلق فاء* quelle que soit la voyelle de la première radicale, comprend les trois formes *فَعْلَاءَ*, *فَعْلَاءِ* et *فَعْلَاءِ*.

Vers 772.

Par *اسم* il faut entendre *اسم صحيح* un nom qui ne se termine pas par une lettre foible. Si ce nom a quelque analogue *نظير* parmi ceux dont la dernière radicale est une lettre foible, ainsi, par exemple, qu'une semblable analogie se rencontre entre *أسف* et *أسى*, alors le nom de cette dernière espèce doit être *مقصور*.

Vers 777.

Dans ce vers, *العادم* est l'inchoatif, et l'énonciatif est *بنقل*, parce qu'il y a ellipse de *كائن*, ou *حاصل*, ou *ثابت*; quant à *ذا قصر* et *ذا مد*, ce sont des termes circonstanciels d'état, qui ont pour antécédent le pronom renfermé dans l'adjectif verbal sous-entendu. L'exemple d'un nom *مقصور* est *حجا*, et celui d'un nom *مدود* est *حذاء*; mais il faut remarquer que le *medda* et le *hamza* de ce dernier nom ont disparu, à cause de la mesure et de la rime. Par *بنقل*, il faut entendre *بنما*, ce qui est l'opposé de *قياسًا*, ainsi que je l'ai déjà dit précédemment.

Vers 779.

On pourroit, au lieu de *آخِرَ*, prononcer *آخِر*; j'ai suivi la leçon des manuscrits que j'ai eus sous les yeux. Un commentateur dit en propres termes :

آخر مفعول فعل مضمير يفسره اجعله
à lu آخر à l'accusatif.

Vers 780.

On verra plus loin ce qu'on doit entendre par اِمالة .
Par l'exemple متى , l'auteur veut indiquer des noms
qui n'appartiennent point à une racine verbale, et qu'il
appelle, à cause de cela, جامد . Pour s'assurer si l'élif
bref qui les termine (et que l'on nomme مجهولة , parce
qu'on ignore s'il remplace un و ou un ي) doit être
converti, au duel, en و ou en ي , il faut voir si cet élif
bref est sujet à اِمالة , comme cela a lieu dans le mot
متى . En cas d'affirmative, c'est un ي qu'il faut, au
duel, substituer à l'élif bref. Ainsi, si l'on considérait
متى comme un nom déclinable, il faudroit dire, en le
faisant passer au duel, متيان .

Par les mots ما كان قبل قد الف , il faut entendre
les terminaisons ordinaires du duel, qui lui appartenoient
de droit avant toute conversion de l'élif bref en و ou en ي .

Vers 782 et 785.

L'auteur passe maintenant à ce qui concerne les
noms de la catégorie nommée ممدود .

Si le hamza qui termine ces noms fait fonction de
signe caractéristique du féminin, comme dans حَرَآءٌ
et صَحْرَآءٌ , il doit se changer en و .

Si, au contraire, il représente, dans une racine tri-
litère, un و , comme dans كَسَاءٌ , qui est pour كَسَاوُ ,
ou un ي , comme dans حَيَاءٌ , qui est pour حَيَايُ ; ou bien
s'il forme la dernière radicale d'un de ces quadrili-

tères qu'on appelle *ملحق بالرباعي*, comme dans *علباء*, qui est pour *علباي*, formé de la racine *علب*, par *cré-ment الحاق*, dans tous ces cas, on peut, en formant le duel, conserver le *hanza* ou le changer en *و*. On peut donc dire *كسَاءان* ou *كساوان*; et de même, *علباءان* ou *علباوان*, etc.

J'ai déjà remarqué, il y a peu, que *نقل* est synonyme de *سماع*: ainsi *نقل على* signifie *se conformer à l'usage*, et est l'opposé de l'*analogie قياس*.

Vers 784.

Par *pluriel formé à la façon du duel جمع على حدّ المثنى*, il faut entendre le *pluriel sain سالم*.

Vers 786.

Il s'agit ici des mots tels que *فتاة* et *ملقاة*, qui viennent des masculins *فتى* et *ملقى*. Quand on forme leur pluriel par la terminaison *ات*, il faut faire tout-à-fait abstraction du *ة* qui termine le singulier, et qui doit disparaître: ainsi, de *قطاة*, *فتاة* et *ملقاة*, on formera les pluriels *قطوات*, *فتيات* et *ملقيات*, en se conformant aux règles précédentes.

Il est bon de faire attention que *تَحِيَّة* est pour *تَحِيَّة*, nom d'action du verbe *تَحَّى*.

Vers 787 à 791.

L'objet dont s'occupe ici notre auteur, est étranger au titre que porte ce chapitre: il s'agit des noms féminins qui forment leur pluriel au moyen de la termi-

raison *ات*, et qui, ayant au singulier leur seconde radicale djezmée, peuvent, au pluriel, lui donner une voyelle. Le sens de ces vers est facile à saisir : il me suffira de faire observer que *التلاني* est une licence pour *الثلاثي*, et que *شُكِلَ* est la même chose que *حُرِّكَ* ou *تَحْرَكَ* : ce verbe vient de *شَكَلَ*, nom qu'on donne aux signes des *motions* ou voyelles *حركات*.

Les mots *اتباع عين فآءه بما شكّل* signifient : *mettre en harmonie la seconde radicale avec la première, en donnant à celle-là la même voyelle dont celle-ci est affectée.*

Vers 795.

Le mot *وَضَعًا* signifie : *conformément à l'institution du langage et à l'usage primitif.*

Vers 795.

Ce vers doit s'entendre en ce sens, que pour donner au pluriel la forme *افعل*, quand le singulier a quatre lettres, il est indifférent, 1° que la voyelle de la première radicale soit un *fatha*, un *kesra* ou un *dhamma*; 2° que la lettre de prolongation *مَدّ* soit un *élif* après un *fatha*, un *ya* après un *kesra*, ou un *waw* après un *dhamma*; mais que deux conditions sont exigées : la première, que le nom soit féminin; la seconde, qu'il n'ait pas, en sus des quatre lettres, le *š* caractéristique du genre féminin.

Vers 798.

Il est presque superflu de faire observer que *مَدّ* est pour *مَدَّة*; mais il est à propos de remarquer que

c'est la mesure du vers qui a forcé l'auteur à prononcer *أَفْعَلَةٌ* au lieu de *أَفْعَلَةٌ*. Cette observation s'applique à plusieurs autres mots de ce chapitre.

Vers 800.

L'auteur veut dire que l'emploi des pluriels de la forme *فَعْلَةٌ* est uniquement fondé sur l'usage *نَقْل*, sans qu'aucune *analogie قياس* rattache cette forme de pluriel à certaines formes déterminées de singuliers.

Vers 801.

Les mots *اعْلَالًا فَقَدَ* font connoître qu'une condition exigée pour que les noms quadrilitères dont il s'agit prennent au pluriel la forme *فُعُلُ*, c'est qu'ils appartiennent à une racine qui ne renferme point de *lettre foible* *حرف علة*; et ce qui suit indique que rarement cette forme de pluriel s'applique aux noms dérivés d'une racine sourde, et qui ont pour lettre de prolongation un *élif*, comme *زمام* et *بتات*, mais que cependant il y en a quelques exemples, comme *عُنُنُ*, qui est le pluriel de *عنان*.

Vers 805.

Le mot *زَمِينٌ* fait ici fonction de *مبتداء*: il est donc pour *زَمِينٌ*.

Vers 806.

Voyez ce que j'ai dit sur le mot *وضع*, au vers 793.

Vers 810.

Les mots *فِعَالٌ* et *اعْتِلَالٌ* sont pour *فِعَالٌ* et *اعْتِلَالٌ*, ce qu'il est presque inutile de faire observer.

Vers 811.

La forme du pluriel **فَعَالٍ** s'applique aussi bien aux noms de la forme **فَعْلَةٌ** qu'à ceux de la forme **فَعْلٌ** ; elle s'applique aussi aux noms des formes **فَعْلٌ** et **فِعْلٌ**, tels que **رُحٌّ** et **قِدْحٌ**, et aux adjectifs verbaux de la forme **فَعِيلٌ** au masculin et **فَعِيْلَةٌ** au féminin, pourvu que ces adjectifs soient pris dans le sens de l'adjectif verbal, actif ou neutre, de la forme **فَاعِلٌ**, et non comme exprimant le sens passif attaché à la forme **مَفْعُولٌ**.

Vers 815.

L'auteur dit **وَأَنْثِيِيَّةٌ** et ses deux féminins, parce que l'adjectif verbal de la forme **فَعْلَانٌ** peut admettre, au féminin, les deux formes **فَعْلَانَةٌ** et **فَعْلَى**.

Vers 814.

Relativement au **ي** conservé dans le mot **تَغَى**, voyez ce que j'ai dit ci-devant, sur le vers 744.

Vers 816.

Les mots **مَطْلَقَ الْفَاءِ** signifient : *de quelque voyelle que soit affectée la première radicale.*

Les mots **وَفَعْلٌ لَهُ** présentent quelque obscurité, d'autant plus qu'on peut douter si le poète a entendu dire **فَعْلٌ** au nominatif, ou **فَعْلٍ** au génitif. Voici ce que dit à ce sujet un commentateur :

فَعْلٌ مَبْتَدَأٌ وَلَهُ خَيْرٌ مَبْتَدَأٌ مَحْذُونٌ وَالْجُمْلَةُ خَيْرٌ الْأَوَّلِ

Vers 823.

En disant *وشبهه*, l'auteur indique les formes *فَعَالَةٌ*, *فُعَالَةٌ*, *فَعَيْلَةٌ* et *فَعُولَةٌ*; et ce qu'il ajoute, *ذَاتَاءَ*, indique cinq autres formes qui ne diffèrent des cinq précédentes que par l'absence du ة final caractéristique du genre féminin, mais auxquelles toutefois la forme de pluriel *فَعَائِلٌ* ne s'applique qu'autant que les singuliers sont du genre féminin.

Vers 824.

La forme de pluriel *فَعَالِيٌّ* ou *فَعَالِي*, ou plutôt *فَعَالِيٌّ*, ne s'applique pas uniquement aux noms et aux adjectifs qui ont au singulier la forme *فَعَلَاءٌ*: c'est pour cela qu'Ebn-Malec ajoute *والقياس اتبعها* et suivez l'analogie; c'est-à-dire, appliquez cette forme de pluriel aux noms dont le singulier offre une forme qui se rapproche de *فَعَلَاءٌ*, tels que *عَلَقِيٌّ* et *عَلَقَاءٌ*, *ذِفْرِيٌّ*, *حُبْلِيٌّ*, etc. Il y a aussi des singuliers qui, en passant au pluriel, admettent la forme *فَعَالٌ* à l'exclusion de la forme *فَعَالِيٌّ*, comme *مَوْمَاءٌ*, plur. *مَوَائِرٌ*; *عَرْقُوءَةٌ*, plur. *عَرَاقٍ*, etc.; mais Ebn-Malec n'a pas jugé à propos d'entrer dans ces détails.

Vers 825.

Le verbe *جَدَّدَ* forme ici une proposition qualificative de *نَسَبٌ*, comme le dit expressément un commentateur: *جَدَّدَ فِي مَوْضِعِ الصِّفَةِ لِنَسَبٍ*. Le même commentateur indique, en ces termes, le moyen de

reconnoître si la terminaison ^ى est employée لتجدید , c'est-à-dire, pour rappeler le souvenir d'une relation d'origine, de parenté ou de patrie :

ويعرف ما يآؤه للنسب بصلاحيّة حذف الياء ودلالة الاسم على المنسوب اليه وما ليس لتجدید النسبة لا يصلح لذلك وشمل نوعين أحدهما ما وقع (وضع je lis) بالياء المشددة نحو كرسى وما أصله للنسبة وكثير استعمال ما هي فيه حتى صار النسب منسياً كقولهم مهريّ فانه في الاصل منسوب الى مهرة وهي قبيلة

Vers 826.

On voit facilement que ^{خجاسى} est pour ^{خجاسى} ; quant à ^{جرد}, il faut entendre par là que les mots de cinq lettres dont il s'agit, ne renferment aucune des lettres qui servent à caractériser les formes grammaticales, et qu'on nomme *crémens* ^{زوائد}, comme sont les lettres ^ع dans le mot ^{مستعمل}, venant de la racine ^{مست}.

Vers 828.

Si dans les cinq lettres il y en a une qui, sans être un *crément*, appartienne cependant à la catégorie des lettres qui font la fonction de *crémens*, comme est le ^ن de ^{خدرنق}, ou qui ait une affinité organique avec le ^ت, on peut faire tomber le retranchement sur cette lettre, au lieu de supprimer la cinquième lettre du mot : ainsi on peut dire, au pluriel de ^{خدرنق} et de ^{فرزدق}, ^{فرارذق} et ^{خذارن} au lieu de ^{خذارق} et ^{فرارذق}.

Vers 829.

Les mots ما لم يك لنا اثره اللذ ختما signifient : à moins que cette lettre accessoire qui fait que le mot dépasse la mesure du quadrilètre, ne soit une lettre douce ليين, à la suite de laquelle vienne la lettre qui termine le mot, comme dans قرطاس, قنديل, عصفور, فرعون, et غرنيق. Dans ce cas, on ne supprime pas cette lettre accessoire, mais on la conserve si elle est un ي, et on la change en ي si elle est un ا ou un و. On dit donc غرانيق et فراعين, عفافير, قناديل, قرطاس. L'expression ليين renferme ici et les lettres foibles quiescentes après la voyelle congénère, et les lettres و et ي djezmées après un fatha.

On lit dans plusieurs manuscrits ختما ; mais ce qui prouve qu'il faut lire ختما, c'est l'analyse suivante que j'emprunte d'un commentateur :

زائدٌ مفعولٌ بفعلٍ مضميرٍ يفسره ا حذفه وهو مضاف الى العادى والرباعى مفعولٌ بالعادى ويجوز ان يكون مضافا اليه وما ظرفيةٌ مصدريةٌ ولينا خبر يك وهو مخففٌ من ليين كقولهم هين في هين واسم كان ضمير عائد على الزائد واللذ لغة في الذى وهو مبتدأ وصلته ختما واثره ظرفى وهو خبر الذى ومفعولٌ ختما محذوف والنقدير ما لم يك الزائد لنا الذى ختم به الكلمة بعده

Vers 830.

Il est bon de faire observer que **مُخَدَّ** est ici pour **مُخَدَّ**, adjectif verbal de **أَخَدَّ**.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ce que dit sur ce vers un commentateur, parce que cela indique d'une manière générale les motifs qui doivent déterminer à supprimer certaines lettres, par préférence à d'autres, dans la formation des pluriels.

غاية ما يصل اليه بقاء للجمع مثال مفاعل ومفاعيل فاذا كان في الاسم من الزوائد ما يخل بقاءه باحد البنائين حذف فان تاتي بحذف بعض وابقاء بعض ابقى من الزوائد ما له مزية وحذف غيره فان تكافيا خير الحاذق فاذا تقرر هذا ففي مستدع ثلاثه زوائد الميم والسين والتاء وبقاء للجمع مخد ببناء للجمع فيحذف ما زاد على اربعة احرف وهو السين والتاء فتقول في جمعه مداع واتما ابقيت الميم للمزية التي لها لانها تدل على معنى يخص الاسم وللمزية التي لها على سائر الحروف الزائدة اشارة بقوله والميم اولى من سواه بالبقاء

Vers 851.

Par exemple, des singuliers **النَّدَد** et **يَلْنَدَد** il faut, en retranchant le **ن**, et conservant l'*élif* hamzé et le **ي**, faire les pluriels **الأَدَد** et **يَلَادَد**, et par contraction **الأد** et **يلاَد**.

Vers 832.

Au pluriel de حَيزَبُون , il faut, conformément à cette règle, dire حَيزَابِي , en supprimant le ي et conservant le و qu'on convertit en ي , suivant ce qui a été dit sur le vers 829.

Vers 834.

De سَرِنْدِي et عَلَنْدِي on peut former à volonté les pluriels سَرَانِدُ et عَلَانِدُ , ou سَرَادٍ et عَلَادٍ : ces dernières formes devroient, suivant l'analogie, être écrites et prononcées سَرَادِي et عَلَادِي ; mais on dit au nominatif et au génitif, سَرَادٍ et عَلَادٍ , comme جَوَارٍ pour جَوَارِي , pluriel de جَارِيَة ; à l'accusatif, il faut dire سَرَادِي et عَلَادِي comme جَوَارِي .

Vers 836 à 838.

En général, les mêmes procédés s'appliquent à la formation des pluriels irréguliers quadrisyllabiques des formes فَعَالِل et فَعَالِل , et à celle des diminutifs qui leur sont analogues. Ce sont ces formes de pluriel qu'il faut entendre par مَنْتَهَى الْجَمْع . (Voyez à ce sujet ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. I, p. 372.) Quand le nom dont on veut faire un diminutif a un trop grand nombre de lettres, on lui fait éprouver, dans les deux cas, le même retranchement. Ainsi de سَفْرَجِد on forme le diminutif سَفِيرَج , comme le pluriel سَفَارِج , par le retranchement de ج . Dans les deux cas aussi on peut compenser le retranchement par un ي quiescent, qu'on

introduit entre l'avant-dernière et la dernière lettre : on peut donc dire *سَفِيرِج* et *سَفَارِج*.

D'ailleurs il y a un assez grand nombre de mots qui offrent des exceptions aux règles données, ce qui a lieu, tant dans la formation des diminutifs, comme *مَغِيرَبَان*; diminutif de *مَغْرَب*, que dans celle des pluriels rompus, comme *أَبَاطِيل*, pluriel de *بَاطِل* : il faut regarder tout cela comme des cas exceptionnels que l'usage seul a autorisés; c'est ce que l'auteur exprime en disant que tout cela est *حَادٌّ عَنِ الْقِيَاسِ*.

Vers 839 et 840.

Dans ce vers, *عَلَمٌ* est employé dans le sens de *علامة* *signe caractéristique*. D'après la règle énoncée ici, les diminutifs de *ثَمِيرَةٌ*, *جِرَاءٌ*, *أَجْمَالٌ* et *عَطْشَانٌ* sont *ثَمِيرَةٌ*, *عَطِيشَانٌ* et *أَجِيمَالٌ*, *جِيرَاءٌ*.

Vers 844.

Quelques manuscrits lisent *جَمَعٌ* au génitif; j'ai écrit *جَمَعٌ* à l'accusatif, comme complément direct du verbe *جَلَا*. Un commentateur dit expressément :

جَمَعٌ مَفْعُولٌ مُقَدَّمٌ بِجَلَا وَأَوْ عَطَفْتُ جَلَا وَمَعْمُولَةٌ عَلَى دَلٍّ وَمَعْمُولَةٌ وَهِيَ مِنْ بَابِ عَطَفِ الْجَمَلِ

Vers 846.

La règle énoncée ici seulement par un exemple pris du mot *حَبَارِي*, s'applique aux noms *مَقْصُورٌ* de cinq lettres, dont la troisième est un *élif* quiescent.

Vers 848.

Suivant la règle exprimée dans le vers 847, on devrait dire *عُوَيْدٌ*. Cette même règle s'applique à la formation des pluriels rompus comme à celle des diminutifs; c'est ainsi que de *مِيزَانٌ*, qui vient de *وِزْنٌ*, on fait au pluriel *مِوَازِينٌ*.

Vers 849.

C'est ainsi que de *قَالِبٌ* et *فَارِسٌ* on fait *قَوِيلِبٌ* et *فَوِيرِسٌ*, et que de *عَاجٌ* on fait *عَوِجٌ*.

Vers 850.

Ainsi de *يَدٌ*, *شَفْعَةٌ*, *دَمٌ* on formera les diminutifs *يُدَيْيَةٌ*, *شُفْعِيَّةٌ*, *دُمَيْيَةٌ*; de *مَا* et *لَا* on fera *مَوِيٌّ* et *لَوِيٌّ*. Un commentateur remarque avec raison qu'Ebn-Malec a eu tort de dire que, quand il s'agit de former un diminutif d'une particule composée seulement de deux lettres, comme *مَا*, *لَا*, *لَو*, etc., il faut commencer par la faire rentrer dans la classe des mots trilitères, en disant, par exemple, *مَاءٌ*, *لَاءٌ*, *لَوٌّ*, etc. Car on ne peut en former des diminutifs que parce qu'on en a déjà fait des noms; et pour en faire des noms, il a fallu, de toute nécessité, les rendre trilitères. Voyez, à ce sujet, ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. I, p. 466, note 1.

Vers 851.

L'espèce de diminutif nommée *تصغير الترخيم* consiste à ramener d'abord le nom dont on veut faire un diminutif à une forme plus simple, en retranchant toutes

les lettres nommées *crémens* زوائد ; après quoi on forme du nom ainsi réduit un diminutif, en se conformant aux règles ordinaires. Il résulte de là que des noms fort différents l'un de l'autre peuvent avoir tous un même diminutif. Ainsi جيد^{جيد} peut être le diminutif de جيد , جَاد , اجد , etc.

Il y a des diminutifs compris sous le même nom de تصغير الترخيم , qui sortent encore plus des règles ordinaires : tels sont برية^{برية} et سميع^{سميع} , diminutifs de ابرهيم et اسمعيل .

Vers 852 et 853.

Par عار il faut entendre *dépourvu du ة final*, qui est le signe caractéristique du féminin. Le diminutif de سن^{سن} est سنية^{سنية} , et celui de دار^{دار} est دوية^{دوية} . Si cependant le ة ajouté à la fin du diminutif pouvoit jeter du doute sur le primitif duquel il est formé, on le supprimeroit. Ainsi de بقر^{بقر} et de خمس^{خمس} , noms féminins, on formera les diminutifs بقير^{بقير} et خميس^{خميس} , pour les distinguer de بقيرة^{بقيرة} et خمسة^{خمسة} .

Vers 854.

Les mots فيما ثلاثيا^{فيما ثلاثيا} *كثيرا* signifient : *dans les mots qui, par le nombre des lettres dont ils se composent, dépassent les noms trilitères.*

Vers 857.

J'ai imprimé مثله^{مثله} au nominatif, parce que c'est ainsi qu'on lit dans le plus grand nombre des manuscrits que j'ai eus sous les yeux; et si l'on admet cette

leçon, il faut supposer que l'auteur devoit dire أَحَدِفَةٌ, et que le pronom qui devoit former le complément du verbe, est مضمِرٌ sous-entendu. Mais un commentateur suppose évidemment qu'il faut lire مثله, car il dit :

مثله مفعول باحدنى والهَاء فيه عَائِدَةٌ الى يَاء النسب ومما
متعلق باحدنى

Vers 858 et 859.

Les verbes تَكُنْ تَرْبِعْ sont en concordance avec مَدَّةٌ, et par مَدَّةٌ il faut entendre l'élif bref des noms de la forme فَعْلَى, dans lesquels le ي est le signe du féminin. La règle donnée pour ce cas s'applique aussi, 1° à l'élif bref qui, par son addition à la fin d'un mot, sert à former un quadrilittère d'une racine trilitère, comme ذَفْرَى, et c'est ce que l'auteur indique par le terme المَلْحَق; 2° à celui qui représente une des lettres radicales, comme dans مَرْمَى qui vient de رَمَى. Dans ce dernier cas, il est préférable يُعْتَمَى (c'est-à-dire يُخْتَارُ) de le changer en و, par exemple, de dire مَرْمَوَى.

Vers 860.

C'est ce qui a lieu si l'on veut former un adjectif منسوب des mots حُبَارَى, مِصْطَفَى, مُسْتَدْعَى, et autres semblables.

Vers 861.

De مُعْطَى et مُقَاضٍ on forme les adjectifs مُعْطَى et مُقَاضَى, ou, si l'on veut, مُعْطَوَى et مُقَاضَوَى.

Mais si le *ي*, dans ce cas, est la cinquième lettre du mot, ou au-delà, il faut absolument le retrancher, comme il est dit dans le vers 860. Ainsi de *مَعْتَدٍ* et *مَسْتَعْنٍ* qui sont des contractions de *مَعْتَدِي* et *مَسْتَعْنِي*, on formera les adjectifs *مَعْتَدِيٌّ* et *مَسْتَعْنِيٌّ*.

Remarquez que *يَعْنُ*, qui est pour *يَعْنِي*, c'est-à-dire *يَعْرِضُ*, fait fonction de *qualificatif* *صفة* de *ثالث*.

Vers 864.

De *حَيٍّ* on forme *حَيَوِيٌّ*; et de *طِيٍّ* il faut, en changeant le premier *ي* en *و*, parce que la racine est *طَوِي*, former *طَوَوِيٌّ*.

Vers 866.

De *طِيٍّ*, nom propre d'une tribu arabe, dont la racine est *طِيأ*, on forme irrégulièrement *طَيَّيٌّ*, au lieu de *طِييٌّ*, en changeant, comme le dit expressément l'auteur du *Sihah*, le premier *ي* en *hamza*, et en supprimant le second.

Vers 868.

Ce vers signifie qu'on doit appliquer aux noms des formes *فَعِيلٌ* et *فُعَيْلٌ* appartenant à des racines défectueuses, quand on veut en former des adjectifs patronymiques, la même règle qui vient d'être donnée pour les noms des formes *فَعِيْلَةٌ* et *فُعَيْلَةٌ*, dont ils ne diffèrent que parce qu'ils sont *dépourvus* *عري* du *ة* final. Ainsi de *عَدِيٌّ* et *قُصِيٌّ* on forme *عَدَوِيٌّ* et *قُصَوِيٌّ*, comme

de ^{عَمِيَّة} on forme ^{أَمَوِيَّ}. Cela a lieu aussi pour des noms qui n'appartiennent point à des racines défectives : tels sont les noms ^{قُرَيْشِي}, ^{هُدَيْلِي}, ^{تَغْفِي} et ^{سَلَمِي}, dont on forme ^{قُرَشِي}, ^{هُدَلِي}, ^{تَغْفِي} et ^{سَلَمِي}.

Vers 869.

L'auteur parle ici des mots de la forme ^{فَعِيْلَة}, qui appartiennent à des racines concaves et sourdes : tels sont ^{طَوِيْلَة}, ^{جَلِيْلَة}, et autres semblables.

Vers 871 et 872.

Il s'agit d'abord, dans ces deux vers, des noms propres ou sobriquets qui renferment une proposition complète, comme ^{تَأْبَطُ شَرًّا}, et de ceux qui sont composés de deux mots confondus en un seul ^{مَرْكَبٌ مَرْجِيٌّ}, tels, par exemple, que ^{مَعْدِي كَرِب} et ^{بَعْلَبِك}. Ensuite l'auteur parle des noms formés par deux mots en rapport d'annexion, soit que ce rapport ait pour antécédent l'un des mots ^{أَبُو}, ^{أَم}, ^{ابْن}, etc., ou un autre nom qui, indéterminé par lui-même, n'est déterminé que par le conséquent, comme ^{غُلَامٌ زَيْدٍ}. Dans les deux premiers cas, l'adjectif ^{مَنْسُوبٌ} se forme de la première partie ^{صَدْرٌ} du primitif; dans les deux autres cas, il se forme de la seconde partie ^{عَجْرٌ}. Ainsi, de ^{تَأْبَطُ شَرًّا} et ^{مَعْدِي كَرِب} on formera ^{تَأْبَطِي} et ^{مَعْدِي} ou ^{مَعْدَوِي}; de ^{أَبُو عِمْرَانَ} et ^{أَبْنِ قَيْسٍ} on formera ^{زَيْدِي} et ^{قَيْسِي}.

Vers 875.

On sent aisément que quand il s'agit de noms propres composés, tels que sont *عبد الشمس*, *عبد الأشهل*, *عبد منان*, et autres semblables, on ne sauroit former l'adjectif patronymique du mot *عبد*, première partie du composé, puisqu'on ne pourroit point alors reconnoître le primitif auquel l'adjectif *عبدى* devoit son origine. Il faut donc former, en ce cas, l'adjectif de la seconde partie du composé, et dire *شمسى*, *اشهلى* et *منانى*.

Vers 874 et 875.

En vertu de cette règle, de *يد*, *دم*, *ثبته* on peut former *يدى*, *دمى*, *ثبى* ou *يدوى*, *دموى*, *ثبوى*, parce qu'on dit au duel *يدان* et *دمان* et au pluriel *ثبات*. Au contraire, de *أب*, *أخ* et *عضة* il faut nécessairement former *أبوى*, *أخوى* et *عضوى*, parce qu'on dit nécessairement au duel *أبوان* et *أخوان*, et au pluriel *عضوات*.

Aschmouni remarque qu'Ebn-Malec a tort de dire ici *les deux pluriels sains* *جمع الصحيح*, et qu'il auroit dû, comme il l'a fait dans ses autres ouvrages, se borner à faire mention du pluriel qui se forme par la finale *ات*.

Vers 876.

L'auteur veut dire que l'adjectif *منسوب* formé de *أخت*, est *أخوى* comme celui qui se forme de *أخ*, et que l'adjectif *بنوى* est commun à *ابن* et à *بنت*.

On peut dire aussi *أختى*, *أبنى* et *أبنتى*, du moins suivant l'opinion de plusieurs grammairiens.

Vers 877.

Le poète a dit, à cause de la mesure, *تَنَائِي* et *لَائِي* pour *تُنَائِي* et *لَائِي*. Voyez mes observations sur le vers 850.

Vers 878.

S'il s'agit de former l'adjectif *منسوب* d'un nom tel que *شية* et *دية*, mots qui viennent des racines *وشي* et *ودي*, il faut d'abord rétablir la première radicale qui avoit disparu, puis donner à la seconde radicale un *fatha* pour voyelle. On formera donc de *شية* l'adjectif *وَشَوِي*, et de *دية* l'adjectif *وَدَوِي*. Quelques grammairiens, dans ce cas, donnent un *djezma* à la seconde radicale.

Vers 879.

Suivant ce qui est dit ici, on doit toujours former l'adjectif *منسوب* du singulier du nom, et non du pluriel, quoique l'intention soit d'exprimer une relation avec le pluriel : ainsi pour exprimer *un libraire*, il faut dire *كُنَائِي* et non *كُنَائِي*, quoiqu'on veuille énoncer une relation entre un individu et un grand nombre de livres : l'usage est contraire à cette règle. Ebn-Malec en excepte le cas où par *l'institution même du langage* *بالوضع* le pluriel ressemble à un singulier, c'est-à-dire où un mot destiné à énoncer une pluralité n'a point de singulier qui lui réponde : tel est *عباديد* dont l'adjectif *منسوب* est *عباديدِي*. Il en est de même si le primitif, sous une forme de pluriel, est un nom dépouillé de toute idée de pluralité, comme *انصار* nom propre, et *انصار*

devenu synonyme de *habitant de Médine*, desquels se forment انصارى et اتمارى .

Vers 880.

Voici des exemples de ces formes d'adjectifs verbaux qui sont employés, selon les grammairiens arabes, comme adjectifs de l'espèce *اسم منسوب*, et qui équivalent à *ذو* ou *صاحب* *possesseur* : تامر , لابن , كاس , بزاز , خياط , طعم , ليس , etc.

Dans ce vers , فَعِلٌ est pour فَعِلٌ .

Vers 885.

Ce que ce vers prescrit, c'est de rendre *djezmé*, quand on fait une pause *après un pronom* singulier de la troisième personne في الاضمار , le ه , en supprimant le و ou le ي qui sont toujours censés présents dans ces affixes, comme quand on dit كُ et بِه . C'est ce que notre auteur entend par صلة , en y comprenant aussi la voyelle homogène au و ou au ي . Cette suppression n'a pas lieu après le *fatha*, c'est-à-dire dans le pronom affixe féminin ها .

Vers 884.

Voici la traduction littérale de ce vers : « La particule اذُنْ est assimilée au nom terminé par une *nun* nation et mis à l'accusatif, et, dans le cas de pause, son *noun* doit être converti en un *élif*. » On voit que اذن est le sujet ou *agent* du verbe اشبهت ; que منونا est le complément direct به مفعول du même verbe ; enfin, que جملة فعلية faisant fonc-
 نصب est une proposition verbale

tion de *qualificatif* صفة de منونا : c'est la même chose que si l'on eût dit, منونا منصوبا .

Vers 885 et 886.

En vertu de cette règle, si l'on fait une pause après متعالٍ قاضٍ, il vaut mieux prononcer قاضٍ et متعالٍ que قاضِي et متعالِي . Si, au contraire, il y a une pause après المتعالي et القاضي, il vaut mieux conserver le mot dans son intégrité que de prononcer القاضي et المتعالي ; bien entendu que si ces mots étoient à l'accusatif, il faudroit conserver le ي .

L'exception relative au mot مُر qui est l'adjectif verbal de أرى pour أَرَى, est fondée sur ce que, si l'on suprimoit le ي, il ne resteroit plus qu'une seule radicale, ce qui rendroit le mot méconnoissable.

Il en est de même dans le cas où il survient une pause après les personnes de l'aoriste conditionnel مضارع مجزوم d'un verbe qui est en même temps assimilé et défec-tueux, quand ces personnes n'ont aucun crément à la fin. Ainsi des verbes وفي et ولي, il faudra, en cas de pause, écrire لم يَفِي et لم يَلِي, et non pas, comme on feroit dans la prononciation continue في الدرَج, c'est-à-dire s'il n'y avoit pas de pause, لم يَفِ et لم يَلِ. Voyez ci-devant, aux vers 744 et 814.

Vers 887 à 891.

Je ne puis mieux faire, pour expliquer le contenu de

ces vers, que de transcrire ce que dit Aschmouni dans son commentaire sur le vers 888.

في الوقف على المتحرك خمسة أوجه الاسكان والروم والاشمام والتضعيف والنقل وكل منها حدّ وعلامة فالاسكان عدم الحركة وعلامته خاء فوق الحرف وهي الخاء من خف أو خفيف والاشمام ضمّ الشفتين بعد الاسكان في المرفوع والمضموم¹ للإشارة للحركة من غير صوت والغرض به الفرق بين الساكن والمسكّن في الوقف وعلامته نقطة قدّام الحرف هكذا • والروم هو أن تأتي بالحركة مع اضعاف صوتها والغرض به هو الغرض بالاشمام إلا أنه اتمّ في البيان من الاشمام فإنه يدركه الاعى والبصير والاشمام لا يدركه إلا البصير ولذلك جعلت علامته في الخطّ اتمّ وهو خطّ قدّام الحرف هكذا — والتضعيف تشديد الحرف الذي يقف² عليه والغرض به الاعلام بأن هذا الحرف متحرك في الاصل والحرف المزيد للوقف هو الساكن الذي قبله وهو المدغم وعلامته شين فوق الحرف وهي الشين من تشديد³ والنقل تحويل الحركة الى الساكن قبلها والغرض به إتمام بيان حركة الاعراب أو الفرار من التقاء الساكنين وعلامته عدم العلامة وسياتي تفصيل ذلك فان كان المتحرك هاء التانيث لم يوقف عليها إلا بالاسكان وليس لها نصيب

¹ C'est-à-dire dans les mots qui se terminent par un *dhamma*, soit que cette voyelle soit le signe du cas nommé *رفع* dans un mot déclinaison, ou qu'elle termine un mot indéclinable, comme dans *أما بعد*.

² Je pense qu'il faut lire *يوقف* ou *تقف*.

في غيره ولذلك قدّم استثناءها وان كان غيرها جازا ان يوقف عليه بالاسكان وهو الاصل وبالروم مطلقا اعنى في الحركات الثلاث ويحتاج في الفتحة الى رياضة¹ لخفة الفتحة ولذلك لم يُجِزْه اكثر القراء في المفتوح ووافقهم ابو حاتم ويجوز الاشمام والتضعيف والنقل لكن بالشروط الآتية

Autant il est facile de comprendre, en lisant le texte d'Aschmouni, la définition qu'il donne des différentes manières d'indiquer dans la prononciation *la pause* الوقف, opposée à *la lecture* ou à *la parole continue* الدرّج, autant il seroit difficile de rendre cela en françois, faute d'avoir aucun mot qui réponde à ce que les Arabes appellent روم et اشمام. Le premier de ces deux mots indique une certaine disposition des organes de la parole, qui rend sensible aux yeux la présence de la voyelle finale, supprimée dans la prononciation; le second indique que la voyelle, quoique fort affoiblie, est cependant rendue perceptible à la vue et à l'ouïe.

Le dernier des cinq procédés indiqués ici, lequel est nommé *métathèse* ou *transport* نقل, est sujet à beaucoup de restrictions. Il faut d'abord que la lettre sur laquelle le transport auroit lieu soit *quiescente* ساكن; en second lieu, qu'elle soit de nature à recevoir facilement la voyelle transportée, ce qui ne se rencontre pas dans les mots tels que دار, باب, قنديل, اسلوب, جدّ, قرّ, جَدّ, etc.; 3° que la voyelle à transporter, suivant certains grammairiens, ne soit pas un *fatha*, à moins que la lettre sur la-

¹ C'est-à-dire, il faut y apporter beaucoup de modération.

quelle tombe la pause ne soit *hamzée*; 4° enfin, il faut qu'il ne résulte pas du transport une forme tout-à-fait insolite dans la langue : de النَّصْفُ, par exemple, on ne peut pas faire النَّصْفُ, parce qu'il n'y a en arabe aucun mot de la forme فَعْلٌ. Le transport cependant est permis, si la lettre sur laquelle tombe la pause est *hamzée* : ainsi de الرَّدِّءُ et الرَّدِّءُ on peut, en cas de pause, faire الرَّدِّءُ et الرَّدِّءُ.

Le nom de la ville de Basra se prononce بَصْرَةٌ, بَصْرَةٌ, بَصْرَةٌ et بَصْرَةٌ; on dit qu'il vient des deux mots persans بيس راه, ce qui me paroît peu vraisemblable.

Vers 892 et 895.

Le ة ou ت, signe caractéristique du féminin, ne se change point, en cas de pause, en ه, dans les mots où il est précédé d'une lettre quiescente autre qu'une lettre foible, comme cela se voit dans بِنْتٌ et أُخْتٌ. Au contraire, il se change en ه, étant précédé d'un *élif* quiescent, comme dans مَرْمَاةٌ, فِتْنَاةٌ, etc. Cela a même lieu quelquefois, pour le ت final des pluriels féminins en أَتٌ.

Par مَا ضَاهِي الْجَمْعِ السَّالِمِ الْمَوْتِ مَا ضَاهَا, c'est-à-dire مَا ضَاهِي الْجَمْعِ السَّالِمِ الْمَوْتِ مَا ضَاهَا, l'auteur entend parler des mots qui, sans être des pluriels féminins, se terminent en أَتٌ, comme هَيْهَاتٌ.

La fin du vers 893 s'applique à des circonstances très-rares, où le ة caractéristique du singulier féminin est écrit et prononcé par un ت, dans le cas d'une pause.

Vers 894.

On voit aisément que الْمَعْدُ est ici pour الْمَعْدُ.

Vers 895.

Les exemples donnés dans ce vers, *ع* et *يَع*, sont l'imperatif et l'aoriste conditionnel *مضارع مجزوم* du verbe *وعى*.
Prononcez comme si l'on eût écrit *فَلِسْتَفْهَام* :

Vers 896 et 897.

Le mot *ما* étant employé comme interrogatif, et dans deux cas seulement, 1° quand il forme le complément d'un rapport d'annexion, 2° quand il sert de régime à une préposition, doit s'écrire *م*, en perdant son *élif*. Lorsqu'il est suivi d'une pause *وقف*, on peut, dans le second cas, y joindre le *hé* nommé *هَاءُ السَّكْتِ*, *hé de silence*. Ainsi, si l'on dit, *أَقْتَضَى زَيْدٌ*, on écrira *م*; mais si l'on dit, *أَقْتَضَى زَيْدٌ أَقْتَضَاءَ مَهْ*, on pourra écrire *مَهْ*.

Dans le vers d'Ebn-Malec, la pause n'étant point immédiatement après *أَقْتَضَاءَ م*, le poète n'a point dû faire usage du *hé de silence هَاءُ السَّكْتِ*.

Vers 898 et 899.

Si un nom est *indéclinable مَبْنِيٌّ* accidentellement, comme le nom qui est régi par *لا* employé *لِنَفِي الْجِنْسِ*, il ne convient pas, en cas de pause, d'y attacher le *hé de silence هَاءُ السَّكْتِ*, quoique cela ne soit pas sans exemple. Au contraire, dans les mots qui sont *indéclinables de droit* et par un usage habituel, on peut toujours faire usage de ce *hé*.

Vers 901 à 915.

J'ai fait connoître l'*imalèh* dans ma *Grammaire arabe*,

2^e édition, t. I, p. 40 et 41, et j'ai donné ce chapitre de l'*Alfiyya* dans mon *Anthologie grammaticale arabe* (p. 322 et suiv.), avec une traduction française, qu'on peut regarder comme un commentaire. Je ne puis rien faire de mieux que de la transcrire ici, en faveur des personnes qui ne posséderaient point cet ouvrage.

« L'*imalèh* a lieu pour l'*élif* mis en échange du *ya*, à
 « la fin d'un mot [comme dans رَمَى et مَرَمَى]; il en est de
 « même de l'*élif* qui peut être remplacé par un *ya* [comme
 « celui de حَبَلِيّ qui, en passant au duel et au pluriel,
 « forme حَبَلِيَّانِ et حَبَلِيَّاتٌ], à moins toutefois que ce
 « changement de l'*élif* en *ya* ne soit occasionné parce
 « qu'il survient, après l'*élif*, un *ya* crément [comme dans
 « عَصَا qui, au diminutif, devient عَصِيّ], ou par une
 « forme extraordinaire [comme dans le dialecte des
 « Arabes de Hodheïl, qui disent عَصِيّ, pour عَصَايَ mon
 « bâton]. Si, à la fin d'un mot terminé par un *élif* sujet à
 « l'*imalèh*, il survient un ة, signe du féminin, cela n'em-
 « pêche pas l'*imalèh* [comme dans مَرَمَاة]. L'*imalèh*
 « affecte aussi l'*élif* qui [dans les verbes concaves] tient
 « lieu de la seconde radicale, toutes les fois que la pre-
 « mière personne du prétérit a la forme فَلَت, ainsi
 « que cela a lieu au prétérit des verbes خَاف et دَانَ,
 « dont l'impératif est خَفْ et دِنْ [et qui font à la pre-
 « mière personne du prétérit, خَفْتُ pour خَوَّفْتُ, et
 « دِنْتُ pour دَيَّنْتُ : il en est de même de هَاب, qui fait
 « هَيْبْتُ pour هَيْبْتُ]. Appliquez encore l'*imalèh* à l'*élif*

« qui suit immédiatement un *ya* [comme dans *سَيَالٌ*],
 « ou médiatement, mais n'en étant séparé que par une
 « seule lettre [comme dans *شَيْبَانٌ* et *يَسَارٌ*], ou par deux
 « lettres dont la seconde est un *hé*, comme dans le
 « mot *أَدْرُ جَيْبَهَا* de cet exemple, *جَيْبَهَا*. Il en est encore
 « de même de l'*élif* après lequel vient un *kesra* [comme
 « dans *مَسَاجِدٌ*], de celui qui vient après une consonne
 « précédée d'un *kesra* [comme dans *عِمَادٌ*], ou d'une
 « lettre *djezmée* avant laquelle il y a un *kesra* [comme
 « dans *شَمَلَالٌ*]. Si, après le *kesra* [il y a deux consonnes
 « mues, dont la seconde soit un *hé*, comme dans
 « *يَضْرِبُهَا*, l'*imalèh* n'en a pas moins lieu : car] la sépa-
 « ration occasionnée par un *hé* n'est comptée pour
 « rien ; enfin, on ne sauroit critiquer celui qui prononce
 « avec *imalèh* un mot comme *دِرْهَمًا* [quoiqu'il y ait,
 « entre le *kesra* et l'*élif*, une lettre *djezmée* et deux lettres
 « mues, parce que l'une de ces lettres est un *hé* dont on
 « ne tient pas compte]. Il y a des lettres qui empêchent
 « l'*imalèh* occasionné par un *ya*, ou par une consonne
 « prononcée par un *kesra* : ce sont les lettres d'une arti-
 « culation élevée [savoir les lettres *ع, ظ, ط, ض, ص, خ*
 « et *ق*], et le *ر* [s'il a pour voyelle un *fatha* ou un *dham-*
 « *ma*], pourvu que ces lettres suivent immédiatement
 « l'*élif*, ou n'en soient séparées que par une lettre [comme
 « dans *مَنَافِقٌ*], ou par deux lettres [comme dans *مَوَاطِقٌ*].
 « Ces mêmes lettres, placées devant l'*élif* qui devrait
 « éprouver l'*imalèh*, y mettent obstacle, pourvu qu'elles
 « n'aient point pour voyelle un *kesra*, ou qu'elles ne

« soient point *djezmées* après un *kesra*, comme dans le
 « mot *مِرِّ الْمَطْوَاعِ* de cet exemple *مِرِّ الْمَطْوَاعِ*. L'obstacle ap-
 « porté à l'*imalèh* par une lettre d'une articulation élevée,
 « ou par un *ra*, est détruit, s'il survient après l'*élif* un *ra*
 « prononcé par un *kesra*, comme dans le mot *غَارِمَا*, de
 « cet exemple : *لَا اجِفُو غَارِمَا*. Ne faites point l'*imalèh*,
 « lorsque la cause qui pourroit y donner lieu, ne se trouve
 « pas dans le même mot auquel appartient l'*élif* [comme
 « dans *رَأَيْتَ يَدَيَّ سَابُور*] : au contraire, les causes qui
 « mettent obstacle à l'*imalèh*, exercent leur influence, lors
 « même qu'elles se trouvent dans un autre mot que celui
 « où est l'*élif* [comme dans *يُرِيدُ أَنْ يَضْرِبَهَا قَبْلَ*, où le
 « *kaf* de *قَبْلَ* empêche que l'*élif* de *يَضْرِبَهَا* n'éprouve
 « l'*imalèh*]. On fait quelquefois l'*imalèh* par pure analo-
 « gie, sans aucune autre raison, comme dans *عِمَادًا*
 « [pour *عِمَادًا*¹, à cause d'une pause, cas où l'on fait
 « éprouver au dernier *élif* l'*imalèh*, par la seule raison
 « qu'elle a lieu dans le premier *élif*], et *تَلَى* [dans ce
 « passage de l'Alcoran ², *وَالْقَمَرُ إِذَا تَلَاهَا*, où l'*élif* de
 « *تَلَى*, quoiqu'il remplacé un *waw* et non un *ya*, éprouve
 « l'*imalèh*, pour se conformer aux mots qui suivent, sa-
 « voir, *جَلَاهَا*, *يَغْشَاهَا*, etc.]. L'*imalèh* n'a point lieu dans
 « les noms qui ne se déclinent point, excepté dans *نَا*
 « [pronom affixe de la première personne du pluriel]

¹ L'exemple entier, tel qu'il est rapporté dans les Commentaires et dans le *غَايَةُ الْبَيَانِ فِي عِلْمِ الْاَلْسَانِ* imprimé à Calcutta en 1828 (p. 106), est *رَأَيْتَ عِمَادًا* : cet exemple n'est pas tiré de l'Alcoran, j'ignore d'où il est pris.

² Alcor. sur. 91, vers. 2.

« et ها [pronom affixe de la troisième personne du
 « singulier féminin]. Il faut encore excepter de la règle
 « commune quelques mots où l'*imalèh* n'est fondé que
 « sur l'usage [comme مَتَى , بَلَى , etc.]. Faites éprouver
 « l'*imalèh* au *fatha* devant un *ra* prononcé par un *kesra*,
 « à la fin d'un mot, comme dans le mot لَلَايَسِرِ de cet
 « exemple : مِلِّ لَلَايَسِرِ تَكْفِ الْكَلْفِ (Cherchez les choses
 « faciles, cela vous épargnera bien des peines). Faites
 « aussi éprouver l'*imalèh* au *fatha* suivi du *hé* qui est le
 « signe du féminin [comme dans رَعِيَّة , تَرْقُوَّة , رَحْمَةٌ],
 « quand il se trouve à une pause, pourvu qu'après le
 « *fatha* il n'y ait pas un *élif* [comme dans حَيَاة , صَلَاة]. »

Au vers 906, يُعَدُّ est pour يُعَدُّ , et يَصُدُّ pour يَصُدُّ
 ou par contraction يَصِدُّ . Au vers 910, أَجْفُ est pour
 أَجْفُو , comme on lit dans plusieurs manuscrits.

Vers 916.

Ebn-Malec a été contraint par la mesure à employer
 صَرَف au lieu de تَصْرِيف . Le mot بَرِي est pour بَرِي ou
 بَرِي ; je préfère la seconde supposition. Quant à حَرِي ,
 il est pour حَرِي , et il veut dire حَقِيق .

Vers 917.

On peut lire قَابِل au nominatif, et alors ادْنِي sera l'at-
 tribut du verbe لَيْس ; mais je préfère la leçon que j'ai
 adoptée.

Par سَوِي مَا غَيْرَا , l'auteur entend les noms et les
 verbes qui sont réduits à deux lettres ou même à une

seule, par certaines anomalies, comme cela a lieu dans
 يَدٌ , دَمٌ , قَفٌّ , تِ , تِهٌ , etc.

Vers 919 et 920.

Par تَعْمٌ qui est ici pour تَعْمَمٌ , Ebn-Malec veut dire
vous aurez complètement toutes les formes que peut admettre un nom trilitère. Mais dans ces formes, il y en a une فَعْلٌ qui ne se rencontre jamais, et la forme opposée فُعِلٌ est très-rare, parce que c'est une forme spécialement affectée au verbe passif.

Vers 924 et 925.

En disant ان تجاوز أربعة , l'auteur veut dire ان تجاوز أربعة حروف *s'il dépasse quatre lettres.* Les noms de cinq lettres sont de l'une des quatre formes suivantes : فَعْلَلٌ , comme خَبَعَثِرٌ ; فَعْلِلٌ , comme حَمَرِشٌ ; فَعْلَلِلٌ , comme سَفَرَجَلٌ ; enfin, فَعْلَلُلٌ , comme قِرْطَعَبٌ . Quand des noms ont plus de lettres que cela, ou en ont moins de deux, c'est qu'ils ont reçu des crémens, ou qu'ils ont perdu une partie de leurs radicales. Après ما غَايِرٌ il faut sous-entendre un complément, par exemple, تلك الاوزان او الامثلة المذكورة .

Vers 926.

Les lettres radicales se distinguent des lettres formatives, en ce qu'elles se retrouvent constamment dans toutes les formes dérivées, quelle que soit leur variété.

Vers 927.

Ce que ces trois vers enseignent, c'est 1° qu'on doit

toujours, quand on veut *indiquer la forme* وزن d'un verbe ou d'un nom trilitère, prendre pour prototype فعل, et rapporter les *lettres radicales* أصول à celles de ce prototype, de sorte que la première radicale se nomme فا, la seconde عين, et la troisième لام; 2° qu'on dit que قَعَدَ est de la forme فَعَلَ; فَرَحَ, de la forme فَعِلَ; enfin, حَسُنَ, de la forme فَعُلَ. S'il y a une lettre ajoutée aux radicales زائد, qui fasse du trilitère ce qu'on appelle un *adjoint au quadrilitère* ملحق بالرباعي, on se contente, pour désigner cette forme, d'employer la lettre surajoutée elle-même (c'est ce que signifient les mots بلغظه وزائد): ainsi l'on dit que جَوَّهَرَ est de la forme فَوَعَلَّ, et حَتَّظَلَ de la forme فَنَعَلَّ. La même règle s'applique aux verbes dérivés: on dira donc que كَاتَبَ est de la forme فَاعَلَّ; أَنْكَسَرَ, de la forme أَنْفَعَلَ; اسْتَوَزَرَ, de la forme اسْتَفَعَلَ; أَعْوَجَّ, de la forme أَفَعَلَ, et ainsi des autres.

Vers 928 et 929.

Si, après avoir employé, pour désigner la *forme* وزن d'un mot quadrilitère, les trois lettres فعل, il reste encore une lettre radicale à indiquer, laquelle ne soit pas identique avec l'une des trois précédentes, il faut ajouter un second ل: ainsi l'on dira que غَطَّرَسَ est de la forme فَعَلَّلَ, et فَسْتَقَّ de la forme فَعَلَّلَ.

Si la lettre qui dépasse les trois radicales est une répétition de l'une de ces radicales, il faut, pour en indiquer

la forme وزن, employer la même lettre qui a servi à représenter cette radicale. Ainsi pour indiquer la forme des trois mots suivans مَرْمَرِيْش , اَعْدُوْدُنْ , et جَلِيْب , on dira que le premier est de la forme فَعْفَعِيْد , le second de la forme اَفْعُوْعَد , et le troisième de la forme فَعْلَل .

Vers 930.

Ce vers a pour objet les quadrilitères formés de deux lettres répétées, comme بِبَلْبَل , لَمَلَم , كَكَفَف , سِسِم , etc. Il y a des grammairiens qui considèrent les quatre lettres comme radicales; d'autres ne les considèrent toutes comme telles et n'envisagent ces mots comme des racines quadrilitères رباعي , que lorsqu'on ne peut pas les rapporter à des racines trilitères. Pour ces grammairiens سِسِم est un quadrilitère, tandis que لَمَلَم , impératif de لَمَر , n'est point un quadrilitère, parce qu'on peut rapporter ce dernier à la racine لَمَر .

Vers 931.

Les mots صَاحِبْ اَكْثَرِ مِنْ اَصْلِيْنِ forment le qualificatif صفة de الف .

Vers 935.

Par ثَلَاثَةٌ تَأْصِيْلُهَا تَحَقُّقًا il faut entendre trois lettres qu'on reconnoît sans aucun doute pour être radicales.

Vers 934.

Ceci s'applique aux mots tels que اَرْبَعَاءُ , جُرَّاءُ , اَحْبَاءُ , etc.

Vers 955.

Il s'agit ici d'abord du ن final des mots tels que سكران , طَيْرَان , زعفران , etc. L'auteur dit ensuite que le ن ne doit point être regardé comme radical, quand il se trouve, comme dans غضنفر , précédé et suivi de deux radicales. Placé autrement, comme dans عُنْبَس , عُنْد , غَرْنَبِق , قَنْطَار , حَنْدَرِيْس , etc., il est considéré tantôt comme radical, tantôt comme étranger à la racine, d'après des principes peu constans et sujets à contestation.

Vers 956.

Par مضارعة il faut entendre les personnes de l'aoriste, comme تقولون , تقول , etc.; et par مطاوعة , les formes verbales dérivées, telles que افتعل , تفعل , etc.

Le ت dont il s'agit est nommé المطاوعة , parce que les formes verbales dans lesquelles il entre, indiquent d'ordinaire les impressions produites par l'action qu'exprime une autre forme verbale correspondante. Le verbe qui exprime l'action se nomme مطاوع obéi ou dominant, et celui qui exprime l'impression reçue s'appelle مطاوع obéissant. Voyez ma Grammaire arabe, 2^e éd. t. I, p. 140.

Vers 957.

Il est question dans ce vers du hé de silence هَاءُ السكْتِ : on sait que لِمَ et تَرَّ sont pour لِمَ et تَرَّ. Dans la seconde partie du vers, il s'agit du ل inséré dans les démonstratifs هُنَاكَ , تِلْكَ , ذَلِكَ , etc.

Vers 938.

Ebn-Malec veut dire qu'on ne doit point regarder comme surajoutée et étrangère à la racine, une lettre qui dépasse le nombre ordinaire des radicales, si cela n'est pas fondé sur une des règles précédemment établies, à moins qu'on n'ait un motif évident d'en porter ce jugement, comme par exemple à l'égard du mot *حَنْظَل*; car, puisqu'on dit *حَنْظَل* pour exprimer l'état d'un chameau qui est malade pour avoir mangé de la plante nommée *حَنْظَل*, il est évident que, dans ce dernier mot, le ن ne fait point partie de la racine.

Vers 942.

Par ces mots *وتأنيت تبع* il faut entendre *آتنتان*, *أمرو* et *آبن*, *آتنان*, *آمرأة* et *آبنة*.

Vers 945.

Ce qui est dit ici que l'*élif* d'union se change en *élif* de prolongation *مدّ* *يبدل* ou se prononce sans aspiration *يسهل*, quand il est précédé de l'adverbe interrogatif *أ*, ne s'applique qu'à l'*élif* de l'article *ال*; dans le même cas, tout autre *élif* d'union disparoît entièrement.

Vers 944.

Dans ces mots techniques *هدات موطيا* qui comprennent toutes les lettres susceptibles, dans l'usage ordinaire, de *permutation* *ابدال*, il y a deux *élifs*, l'un desquels représente le *hamza*: c'est l'*élif* de *هدات* ve-

nant de la racine هَدَّ . Dans موطيا qui vient de la racine هَدَّ , le poète a substitué le ي au hamza.

Vers 945.

On n'aura pas de peine à comprendre que فاعل ما signifie l'adjectif verbal actif ou nom d'agent اَعْدَّ عينا des verbes concaves : tels sont les adjectifs verbaux خَائِفٌ , خَائِبٌ , سَائِرٌ , قَائِدٌ , etc.

Vers 946.

Lorsque la troisième lettre d'un nom au singulier في الواحد est une lettre de prolongation, ajoutée aux radicales dont elle ne fait pas partie, comme dans عَجِيبة , تنوفة , قلادة , ربيب , عَجُوز , شمال , au pluriel, cette même lettre qui devient la quatrième, étant précédée d'un élif de prolongation, se change en hamza, comme on le voit dans عَجَائِبٌ et عَجَائِبٌ فَلَائِدٌ , رِبَائِبٌ , عَجَائِزٌ , شَمَائِلٌ .

Vers 947.

Lorsque dans les pluriels de la forme مفاعل il se trouve que l'élif de prolongation est placé entre deux lettres foibles, soit deux و , soit deux ي , soit un و et un ي , ou un ي et un و , la seconde des deux lettres foibles étant radicale, ainsi que l'indique le paradigme مفاعل , et non accessoire, comme dans la forme فَعَائِلٌ , cette lettre foible se change en hamza, comme on le voit dans نِيَّائِفٌ , اول , pluriel de اول , صَائِدٌ , صَوَائِدٌ , pluriel de صَائِدٌ , عِيَّائِدٌ , pluriel de عِيَّائِدٌ , لِيَّائِدٌ , pluriel de لِيَّائِدٌ , نِيَّيْفٌ , pluriel de نِيَّيْفٌ .

جيد , جوائد , سيائد , عيّد , pluriel de سيّد , سيائد , pluriel de جيد et autres semblables.

Il faut remarquer 1° que dans اوائل le *hamza* remplace le second و du singulier اول , mais que, suivant les grammairiens arabes, la racine est وائل , et اول est pour اوائل ;

2° Que les pluriels tels que عيائد , نياائف , ليائد , جويائد , etc. peuvent être considérés comme dérivés des pluriels عيال , نيايف , لييال , جوياد , et non formés immédiatement des singuliers عيّد , نيف , ليد et جيد .

Au surplus, si l'on admettoit, comme c'est, je crois, l'opinion commune des grammairiens arabes, qu'ils viennent immédiatement des singuliers عيّد , نيف , etc., il ne faudroit pas perdre de vue que, selon ces mêmes grammairiens, la forme de ces singuliers est originairement فعيل converti en فيعل : d'où il suit que سيّد , عيّد et جيد sont pour سيود , عيول et جيود , et que, dans ces mots, c'est véritablement la troisième lettre et non la seconde qui est عين , c'est-à-dire la seconde lettre de la racine; il en est de même dans نيف qui est pour نيف converti en نيف .

Il faut encore remarquer 3° que dans les pluriels de la forme مفاعل auxquels s'applique la règle donnée ici, si la seconde radicale est un و , elle se change en un ي hamzé, à cause du *kesra* dont elle est affectée, comme cela a lieu dans قائل et خائف , pour قاول et خاوين ;

4° Que s'il y avoit une lettre quiescente entre la seconde et la troisième radicale, comme dans عواوير , en

sorte que le pluriel fût de la forme *مفاعيل*, la seconde radicale ne se changeroit pas en *hamza*. Ainsi de *طاووس* et *ناووس* on fait au pluriel *طاوويس* et *نواويس*, et non pas *طاوائيس* et *نوائيس*.

Vers 948.

Il s'agit ici de certains pluriels qui sont compris par les grammairiens sous les formes *مفاعل* et *فعائل*, quoiqu'ils paroissent s'en éloigner beaucoup. Ce sont les pluriels tels que *هدايا*, *مطايا* et *خطايا*, dont les singuliers sont *هدية*, pour *هدية*, de la racine *هدى*; *مطية*, pour *مطيرة*, de la racine *مطا*, aoriste *يمطو*; enfin *خطية*, pour *خطية*, de la racine *خطأ*. On voit, par ces exemples, que les noms dont les pluriels appartiennent à cette catégorie, viennent tous de racines dont la troisième radicale est ou un *ي*, ou un *و* changé en *ي* au singulier, ou enfin un *hamza*. La forme de ces pluriels, d'après l'analogie, devrait être *هدائي*, *مطائي*, pour *مطائو* et *خطائي*. En changeant en *ي* le *hamza* lequel représente au pluriel la lettre de prolongation qui se trouve dans le singulier après la seconde radicale, et substituant un *fatha* au *kesra* de *فعائل*, on aura pour les pluriels *هداي*, *مطاي* et *خطاي*; mais, par un nouveau changement conforme aux règles ordinaires de permutation, on écrira *هدايا* et *مطايا*, et l'on écrira de même *خطايا*, quoique la dernière lettre dût être un *hamza*, à raison de ce que ce *hamza* a déjà été changé en *ي* dans le singulier *خطية*.

J'ai dit *ou un* و *changé en* ي *au singulier*, comme dans مطية pour مطيوة, parce que si le و ne change pas de nature au singulier, il se conserve au pluriel, et l'on dit هراوى pour pluriel de هراوة, au lieu de هراوة.

Ce que nous avons dit de هديّة, etc. s'applique aussi aux noms où l'élif de prolongation du pluriel se trouve entre deux lettres foibles, la troisième radicale étant aussi une lettre foible; ainsi de زاوية on fait زوايا, au lieu de زواوى ou زوائى.

Vers 949.

L'exemple *ووفى الأشدّ*, c'est-à-dire *الأشدّ*, signifie *il a été doué complètement de l'âge fait*, ou *il a atteint l'âge fait*. La règle exprimée par ce vers, c'est que lorsqu'un mot doit commencer par deux و, comme *وواصل*, pluriel de *واصلة*, on convertit le premier و en *hamza*; on dit donc *اوواصل*; mais cette règle souffre une exception pour le prétérit passif des verbes de la troisième forme, comme *ووفى*, dont l'actif est *وافى*. Voyez quelque chose de relatif à cette règle dans mon *Anthol. grammat. ar.* p. 118.

Vers 950.

Dans plusieurs manuscrits on lit *واقمن*; l'orthographe que j'ai suivie est plus régulière. Je pense que ce mot, dans l'intention de l'auteur, est l'impératif de la huitième forme *افتعل*, de la racine *امى*.

Vers 951.

Je crois convenable de rapporter ici textuellement

بيان ذلك بقوله ان يفتح اى ثانى الهمزتين اثر ضمّ او فتح
 قلب واوا فهذان اثنان من التسعة الخ

Les neuf cas dont parle Aschmouni dans ce passage de son commentaire, sont représentés, comme on va le voir, par les mots suivans :

أَيِّمٌ 6, أَيِّمٌ 5, أَيِّمٌ 4, أَيِّمٌ 3, أُوَيْدِمٌ 2, أُوَادِمٌ 1,
 أَوْمٌ 9, أَوْمٌ 8, أَوْبٌ 7.

Exemples du changement du second *hamza*, affecté d'un *fatha* après le *dhamma* et le *fatha*, en و : أُوَيْدِمٌ, diminutif, et أُوَادِمٌ, pluriel de أَدَمٌ pour أَعْدَمٌ.

Exemples du changement du second *hamza*, affecté d'un *fatha* après le *kesra*, en ي : أَيِّمٌ pour أَعْمٌ, de la même forme que أَصْبَعٌ, et venant de la racine أَمٌ.

Vers 952.

Exemples du changement du second *hamza*, mû par un *kesra* (quelle que soit la voyelle du premier *hamza* مطلقا), en ي : أَيِّمٌ, أَيِّمٌ et أَيِّمٌ pour أُمٌّ, أُمٌّ et أُمٌّ.

Exemples du changement du second *hamza*, mû par un *dhamma* (quelle que soit la voyelle du premier *hamza*), en و : أَوْبٌ pour أَوْبٌ, pluriel de أَبٌ, de la forme أَوْمٌ, ainsi que أَوْمٌ, pour أُمٌّ et أُمٌّ, mots qui sont censés venir de la racine أَمٌ¹.

¹ Plusieurs des mots employés ici comme exemples, n'existent point effectivement dans la langue; mais les grammairiens arabes qui les em-

Les derniers mots de ce vers signifient, à moins qu'il ne termine un mot : أَتَمَّ est pour أَتَمَّ .

Vers 955.

Après avoir dit que le *hamza* doit se changer en و , dans le cas dont il s'agit, pourvu toutefois que ce *hamza* ne soit pas la dernière lettre du mot $\text{ما لم يكن لفظا اتم}$, l'auteur ajoute que si ce *hamza* est la dernière lettre du mot, il doit, dans tous les cas مطلقا , se changer en ي . Dans tous les cas, c'est-à-dire, comme l'expliquent les commentateurs, soit que la lettre qui précède ce dernier *hamza*, et qui est elle-même un *hamza*, ait pour voyelle un *fatha*, ou un *kesra*, ou un *dhamma*, soit qu'elle n'ait point de voyelle, étant affectée d'un *djezma*. Je doute fort qu'il existe dans la langue arabe des exemples de tous les cas prévus ici. Les grammairiens ont soin d'en former, en prenant pour base la racine trilitère قَرَأَ , de laquelle ils font le quadrilitère قَرَأَاءَ ; puis

plioient pour rendre sensible l'application des règles, les ont formés par analogie sur le modèle de أَصْبَعُ *doigt*, mot qui se prononce avec une grande variété de voyelles, comme أَصْبَعُ , أَصْبِعُ , أَصْبَعُ , أَصْبِعُ , أَصْبِعُ , etc.

Il y a cependant des mots existant réellement dans la langue arabe, qui peuvent fournir des exemples de quelques-uns des cas dont il s'agit ici : tels sont أَيِّمَةٌ , pluriel de إِمَام , de la forme أَفْعَلَةٌ ; أَوْزٌ *oit*, si ce mot a pour racine أَز ; أَيِّنٌ , première personne de l'aoriste du verbe أَم , première personne de l'aoriste de أَم , etc.

ils en dérivent قِرَاءٌ , قِرَاءَةٌ , قِرَاءَةٌ et قِرَاءَةٌ , analogues à جَعْفَرٌ , زَبْرَجٌ , بُرْثُنٌ et قِمَطْرٌ . Mais les mots ainsi formés, et dont le dernier *hamza*, conformément à la règle donnée ici, se change en *ي*, éprouvent diverses transformations, en conséquence des règles ordinaires de permutation des lettres foibles. Ainsi,

قِرَاءٌ devient قِرَائِي , comme سَلْمِي pour سَلْمِي ;

قِرَاءَةٌ devient قِرَائِي , comme قَاضِي pour قَاضِي ;

قِرَاءَةٌ devient قِرَائِي , comme أَيْدِي pour أَيْدِي ;

قِرَاءَةٌ devient قِرَائِي , et non قِرَائِي , comme رَائِي , لَائِي , etc.

Il faut ajouter que قِرَاءٌ et قِرَاءَةٌ rentrant dans la catégorie des noms qu'on appelle *منقوص*, comme sont قَاضِي , كَاسِي , etc., on diroit à l'accusatif, قِرَائِي et قِرَائِي .

Je crois utile de transcrire ici le texte du commentaire d'Aschmouni :

فذاك ياءٍ مطلقاً جا اي سوائاً كان اشر فتح او كسر او ضمّ او
سكون امثلة ذلك ان يبني من قرأ مثل جعفر وزبرج وبرتث
وقطرت فتقول في الاول قرأى على وزن سلمى والاصل قرأاً فابدلت
الهزة الاخيرة ياء ثم قلبت الياء الغاء لتحركها وانفتاح
ما قبلها فتقول في الثاني قرء على وزن هند والاصل قرأاً فابدلت
الهزة الاخيرة ياء ثم اعدّ اعلال قاض وتقول في الثالث قرء
على وزن جمل والاصل قرأاً فابدلت الهزة الاخيرة ياء ثم اعدّ
اعلال ايدي اي سكنت الياء وابدلت الضمة قبلها كسرة فهذا

والذى قبله منقوصان كل منهما على الوزن رفعا وجرا وتعود
 له الياء في النصب فتقول رايت قرعيا وقرعيا وتقول في الرابع
 قرأى والاصل قرأ بهمزتين ساكنة متحركة ابدلت
 المتحركة ياء وسلمت لسكون ما قبلها وأما ابدلت الهمزة
 الاخيرة ياء ولم تبدل واوا قال في شرح الكافية لان الواو
 الاخيرة لو كانت اصلية ووليت كسرة او ضمة لقلبت ياء
 تالفة فصاعدا وكذلك قلبت رابعة فصاعدا بعد الفتحة فلو
 قلبت الهمزة الاخيرة واوا فيما نحن بصدده لابدلت بعد
 ذلك ياء فتعينت الياء

Il faut se rappeler qu'on dit en effet رَضِيَ pour رَضُو،
 et مَرَضِيَ pour مَرَضُو؛ ainsi l'auteur a raison de dire
 que le و radical, quand il est la dernière lettre d'un
 mot, se change en ي après le *kesra* et le *dhamma*.

La fin du vers 953 signifie que, par exception aux
 règles précédentes, dans la conjugaison des verbes tels
 que ^ءأم, on peut, dans la rencontre de deux *hamza mûs*,
 changer le second en و ou en ي, comme il vient d'être
 dit, ou conserver le *hamza*, comme on fait après ^ءأ, ad-
 verbe d'interrogation; parce que cet adverbe formant un
 mot distinct de celui auquel il s'attache, si ce dernier com-
 mence par un *hamza*, les deux *hamza mûs* ne sont pas cen-
 sés être dans un même mot: on écrira donc ^ءأمرت, ou
^ءأمرت, ou enfin ^ءأومرت, selon quelques grammairiens,
 en conservant le *hamza* de ^ءأمر.

Vers 954 à 957.

La conversion de l'*élif* de prolongation en *ى*, quand il est précédé d'un *kesra*, se voit, par exemple, dans *مصايب* et *موازين*, pluriels de *مصباح* et *ميزان*. Une semblable conversion a lieu dans les diminutifs, après le *ى* qui les caractérise, comme dans *عزيب* et *جميعة*, diminutifs de *غزال* et *جماعة*.

Pareille conversion du *و* en *ى* a lieu, quand, à la fin d'un mot, le *و* est précédé d'un *kesra*, comme dans *رضى* et *قوى*, qui sont pour *رضو* et *قوو*; *قوى* pour *قويو* de la forme *فعل*; *مطية* pour *مطيوة*; *غزيان* pour *غزوان*¹. Le ة signe du féminin, et la terminaison *ان*, ne sont pas censés faire partie du mot; et le *و* qui les précède dans les mots que je viens de citer et leurs semblables, est toujours regardé comme étant la dernière lettre.

Le changement du *و* en *ى* après un *kesra* a encore lieu 1° dans les noms d'action des verbes concaves dont la seconde radicale est un *و*, comme *قيامة*, *صيام*, *قود* et *قوم*, *صوم*, *قاد*, *قام*, *صام*, *انقياد*,

2° Dans les pluriels venant de pareilles racines concaves, et appartenant à des singuliers où le *و* est ou

¹ Les grammairiens donnent pour exemples de ces cas *غزيان*, venant de *غزا*, et *شجيان*, venant de *شجا*, formés, disent-ils, sur le modèle de *ظريان*. Je pense que ces mots n'existent pas dans la langue.

Tébrizi, dans son commentaire sur le *Hamasa*, pag. 274, enseigne que les Arabes ne tiennent aucun compte de l'addition des deux lettres formatives *ان*.

quiescent ou djezmé *أعدّ أو سكن*, comme dans *ديار* et *ثياب*, pour *دوار* et *ثواب*, pluriels de *دار* et *ثوب*.

Dans le vers 958, *عَن* est pour *عَنَّ*.

Vers 958.

De *كوز*, par exemple, et *عود*, on forme, en conservant le *و* sans altération, les pluriels *كوزة* et *عودة*. Au contraire, pour le pluriel de *قيمة*, *ديمة*, *حيلة*, on dit, en changeant le *و* radical en *ي*, *قيم*, *ديم* et *حيل*.

Vers 960.

Exemples : *وَأَرَى* et *بَابِعَ*, passifs de *وَوَرَى* et *بُوبِعَ*.

Le *ي* après le *dhamma* se change de même en *و* s'il est quiescent, comme dans l'exemple *مُيَقِنَ* pour *مُوقِنَ*, de la racine *يَقِنَ*.

Je pense que *يَاءُ كَمُوقِنَ* est pour *يَاءُ كَمُوقِنَ* : cela forme un *inchoatif* *مبتداء*, dont l'*énonciatif* *خبر* est la proposition *بذاتها اعترف*. On pourroit cependant supposer que l'auteur a voulu dire *يَاءُ*, comme complément d'un verbe non exprimé *مضمر* qui est expliqué *مفسر* par le verbe *اعترف*; mais la première analyse me semble préférable.

Ce que je viens de dire est précisément conforme à ce que je trouve dans un commentateur que j'avois négligé de consulter, et qui s'exprime ainsi :

أبدال فاعل بوجوب وهو مصدر مضاف الى المفعول وبعد
متعلق بأبدال وكذلك من الف وياء مبتداء مضاف الى

كَمَوْتِنَ وَخَبْرَةَ اعْتَرَفَ وَيَجُوزُ أَنْ يَكُونَ مَفْعُولًا بِمَضْمَرٍ يَفْسَرُهُ
وَذَا إِشَارَةٌ إِلَى الْأَعْلَالِ الْمَذْكُورِ

Vers 961.

Dans le cas dont il s'agit ici et qui forme une exception à la règle précédente, ce n'est point la lettre foible *djezmée* qui se change afin d'être en analogie avec la voyelle précédente, c'est au contraire la voyelle qu'on convertit en une autre, pour établir l'analogie entre la voyelle et la lettre foible qui de *djezmée* devient tout-à-fait *quiescente*. Ainsi au lieu de بَيْضٌ, on dit بِيِضٌ, et non pas بُوِضٌ.

Vers 962 et 965.

Les exemples que les grammairiens donnent des trois conversions du *ي* en *و* après un *dhamma* sont نَهَوٌ et قَضَى, نَهَى, رَمَوَانٌ et رَمَوَةٌ, venant des racines نَهَى, قَضَى et رَمَى. Ces cas qui sont fort rares, si même quelques-uns ne sont pas dus uniquement à l'imagination des grammairiens, sont conformes à l'analogie. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans ma *Grammaire arabe*, 2^e éd. t. I, p. 111, note. Conformément à ce qui a été dit précédemment, dans رَمَوَةٌ et رَمَوَانٌ, le *و* est censé terminer le mot.

Tous les verbes trilitères terminés par un *ي* pourroient donner lieu à former des verbes de la catégorie de فَعَّلَ, comme قَضَوُ, pour exprimer la louange ou le

blâme. Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. I, p. 264.

Suivant les commentateurs, سَبْعَانَ est un nom propre de lieu.

Vers 964.

C'est ainsi qu'on dit pour le féminin de أَكْبَسٌ et أَضْيَقُ, adjectifs comparatifs, كُوسَى et كَيْسَى, et de même ضَوْقَى et ضَيْقَى.

Vers 965.

Le sens de ce vers est que, dans les noms de la forme فَعْلَى, dont la troisième radicale est un ي, ce ي se change en و, comme on le voit dans تَقْوَى, venant de تَقَى. L'auteur avertit que ce changement a lieu le plus souvent غالباً, parce qu'il y a quelques exceptions à cette règle.

On dit ainsi شَرَّوَى, بَقَّوَى et تَقَّوَى, au lieu de شَرِّبَا, بَقِّيَا et تَقِّيَا, venant des racines شَرَى, بَقَى et تَقَى. Ce dernier mot n'est qu'une racine secondaire qui vient de وَقَى.

Vers 966.

C'est ainsi qu'on dit دُنْيَا, féminin de ادْنَى, et عَلِيَّا, féminin de اَعْلَى, mots dont les racines sont دَنَا et عَلَا pour دَنُو et عَلُو; quant à قُصْوَى, féminin de اَقْصَى, au lieu de قُصْيَا, c'est, suivant les grammairiens, une exception particulière aux Arabes du Hedjaz.

Vers 967 et 968.

Le mot واتصلا signifie que, pour appliquer cette

règle, il faut que le و et le ی, ou le ی et le و, se rencontrent dans un même mot. L'autre condition exprimée par *ومن عروض عربيا*, c'est-à-dire *et s'ils sont exempts de toute circonstance accidentelle*, indique quelques exceptions fondées sur des circonstances particulières, comme dans *قَوِيٌّ* substitué à *قَوِيٌّ*, et dans *رُويَا* substitué à *رُويَا*. Il y a aussi certaines exceptions fondées sur l'usage, comme *يَوْمٌ أَيُّومٌ* chatte, *عَوِيَّةٌ* aboiement, *يَوْمٌ أَيُّومٌ* un jour remarquable. Quelquefois aussi, mais très-rarement, c'est le ی qui se change en و, comme dans *عَوَّةٌ* pour *عَوِيَّةٌ* et *نَهْوٌ* pour *نَهْوِيٌّ*, adjectif verbal de la forme *فَعُولٌ*, dérivé de *نَهَى* défendre, prohiber¹.

Vers 969 et 970.

Le changement du و et du ی mûs par une voyelle, après un *fatha*, et dont il est question ici, est celui qui a lieu dans *قَامٌ*, *سَارٌ*, *هَابٌ*, *خَانَ*, *بَابٌ*, *خَالَ*, pour *قَومٌ*, *سَيرٌ*, *هَيبٌ*, *خَوَفٌ*, *بَوَّبٌ* et *خَيَّلٌ*. Si le و ou le ی sont suivis d'une lettre *djezmée* ou quiescente, la conversion n'a pas lieu; c'est ce qu'on voit dans *بَيَانٌ*, *طَوِيلٌ*, *دَوَامٌ*, *رَوَاحٌ*, etc.

Si c'est la troisième radicale qui est un و ou un ی mû par une voyelle, et que ce و ou ce ی soit suivi d'un *élif*, comme dans *رَمِيَا*, *غَزَوَا*, *فَتَيَّانٌ*, *عَصَوَانٌ*, ou d'un ی affecté d'un *teschdid*, comme dans *عَلَوِيٌّ* et *مُقْتَوِيٌّ*, il n'y a point lieu à convertir la lettre foible en *élif* quiescent.

¹ Peut-être la racine est-elle *ينهو* aor. *نَهَا*, et non *نَهَى*.

La conversion a lieu, dans tout autre cas, pour la troisième radicale, comme dans *يُخْشَوْنَ* et *يُخْشَوْنَ*, qui se changent d'abord en *يُخْشَاوْنَ* et *يُخْشَاوْنَ*, puis, en supprimant l'*élif*, à cause de la rencontre des deux lettres quiescentes *لالتقاء الساكنين*, se changent en *يُخْشَوْنَ* et *يُخْشَوْنَ*.

Vers 971.

Il y a cependant une exception à la règle énoncée dans le vers 969, pour les noms d'action de la forme *فَعَلٌ*, appartenant à des verbes de la forme *فَعِلٌ*, et dont le nom d'agent *اسم الفاعل* est de la forme *أَفْعَلٌ*: tels sont les noms *غَيْدٌ* et *حَوْلٌ* venant de *غَيْدٌ* et *حَوْلٌ*. Les verbes de cette catégorie indiquent des couleurs et des formes naturelles; ils se rapprochent, par la forme de leur nom d'agent, des verbes de la catégorie de *أَفْعَلٌ*.

Dans ce vers, *ذَا أَفْعَلٌ* fait fonction de *terme circonstanciel d'état حال*, ayant pour antécédent *فَعِلٌ*: c'est pour cela que *ذَا* est à l'accusatif.

Vers 975.

Lorsque, d'une racine concave dont la seconde radicale est un *و*, on forme un verbe dérivé semblable à *أَفْعَلٌ*, et ayant le même sens qu'auroit un verbe de la forme *تَفَاعَلٌ*, c'est-à-dire exprimant en même temps les accidens de l'agent et du patient *الاشتراك في الفاعلية* *والمفعولية*, il ne faut point convertir le *و* en *élif* quiescent.

Vers 974.

Cette règle s'applique aux mots tels que هَوَى , طَوَى , حَوَى , حَيَّى . Les mots dans lesquels la conversion en *élij* quiescent tombe sur la première lettre foible, tels que غَايَةَ de غَوَى et طَايَةَ de طَوَى , sont en très-petit nombre.

Dans ce vers, يَحِقُّ et أَسْتَحِقُّ sont, comme on le voit facilement, pour أَحِقُّ et أَسْتَحِقُّ .

Il y a en outre, dans ce même vers, une licence remarquable : elle consiste en ce que l'auteur a fait de *ls* une syllabe brève : car, pour avoir la mesure du vers, il faut prononcer comme si l'on eût écrit دَلْعَلَالُ : il en est de même au vers 979. C'est ainsi qu'Ebn-Malec a prononcé ailleurs فَلِسْتَفْهَامِ , et فِلْرِضِ au vers 350, pour فِي الْأَرْضِ et فِي الْأَسْتَفْهَامِ .

Vers 975.

Il suffit d'indiquer des exemples du cas dont il s'agit ici : tels sont les noms صَوْرَى , حَيْدَى , طَيْرَانٌ , جَوْلَانٌ , et autres mots semblables.

Il faut prononcer dans ce vers يَخْصُّ الْأَسْمَ , comme si l'on eût écrit يَخْصُّ لِاسْمٍ .

Vers 976.

Ici انبِذْ! est pour انبِذْنِ , impératif énergique. Le sens de l'exemple donné est développé ainsi, par un commentateur : فَالِقَهُ عَنِ بَالِكَ وَأَطْرَحَهُ (ses liaisons avec toi), éloigne-le et rejette-le de ton esprit.

Vers 977.

L'exemple **أَبِي** est l'impératif du verbe **أَبَانَ**.

Vers 979.

La condition exigée pour que le nom qui ressemble à l'aoriste d'un verbe, éprouve, dans les racines concaves, la *transposition de voyelle* **نقل التحريك** qui a lieu dans ce temps, comme **يَقُومُ** pour **يَبِينُ**, **يَسِيرُ**, **يَخَانُ**, **يَسِيرُ**, **يَبِينُ** pour **يَقُومُ**, **يَسِيرُ**, **يَخَانُ**, **يَبِينُ**, condition qui est exprimée par les mots **وفيه وسم**, c'est qu'il y ait dans les noms dont il s'agit quelque chose qui les distingue des formes de l'aoriste. Ce signe distinctif peut être ou l'addition d'une lettre qui n'est point admissible à l'aoriste, comme le **م** de **مَقَامٌ** ou **مَقِيمٌ**, ou une vocalisation étrangère à celle des personnes de l'aoriste, comme cela a lieu dans **تَبِيْعٌ** et **تَقِيْلٌ**, dont on fait **تَبِيْعٌ** et **تَقِيْلٌ**. C'est ce qu'un commentateur exprime en ces termes :

يعنى ان الفعل يشاركه في وجوب الاعلال بالنقل المذكور كل اسم اشبه المضارع في زيادته لا في وزنه او في وزنه لا زيادته

Si le nom ressemble parfaitement à une forme de l'aoriste, comme **أَسْوَدٌ**, **أَبْيَضٌ**, ou s'il en diffère totalement, et par les accessoires et par la vocalisation, comme **مَخِيْطٌ**, il n'y a point lieu à la transposition de voyelle, à moins cependant que le nom ne soit effectivement dans l'origine un aoriste, comme sont, par exemple, **يَبْعِشُ**, **يَزِيْدُ**.

Vers 981.

C'est ainsi qu'on dit *اقامة* et *استقامة*, au lieu de *اقوام* et *استقوام*, et de même *ابانة* et *استخارة*, au lieu de *استخيار* et *ابيان*.

L'exception indiquée par le second hémistiché, comme *اقام* pour *اقامة*, est très-rare.

Dans les noms d'action tels que *اقامة* et *استقامة*, il y a en même temps *transposition* de la voyelle *نقل* et *suppression* de l'*élif* formatif; et c'est cette suppression qui donne lieu à l'addition du *ة*, comme *compensation* *عوض*, suivant le système des grammairiens arabes.

Vers 985.

Dans les verbes concaves dont la seconde radicale est un *ي*, tels que *باع* et *خاط*, on conserve souvent la forme régulière de l'adjectif verbal passif, comme *مبيوع* et *مخبوط*; on la conserve rarement dans les verbes concaves dont la seconde radicale est un *و*.

Vers 984.

C'est-à-dire qu'on peut, de *عدا* pour *عدو*, dire à l'adjectif verbal passif, *معدو* et *معدى*; mais, suivant Ebn-Malec, la première forme est préférable. Il faut pourtant excepter les verbes de la catégorie de *رضى*: car *مرضى* est plus usité que *مرضو*, et doit être préféré.

Vers 985.

La forme *فُعول* peut être ou un nom d'action au sin-

gulier, comme ^{رُ}جُلُوس, nom d'action de ^{رُ}جَلَس, ou un pluriel, comme ^{رُ}ذُنُوب, pluriel de ^{رُ}ذَنْب. Dans un cas comme dans l'autre, on peut faire éprouver à cette forme venant des racines dont la troisième radicale est un و, la même irrégularité qu'à l'adjectif verbal passif ^{رُ}مَفْعُول dont il vient d'être question. Ainsi l'on peut dire ^{رُ}عُتُو ou ^{رُ}عُتِي, pour le nom d'action de ^{رُ}عَتَا, et de même ^{رُ}عَصُو ou ^{رُ}عَصِي, pour le pluriel de ^{رُ}عَصَا. On peut même dire ^{رُ}عِتِي et ^{رُ}عِصِي.

Dans ce vers, ^{رُ}يَعْن est pour ^{رُ}يَعْن.

Vers 987.

C'est ainsi qu'on dit ^{رُ}اَتَّسِر et ^{رُ}اَتَّكَل, au lieu de ^{رُ}اَوْتَكَل et ^{رُ}اَيْتَسِر, venant des racines ^{رُ}وَكَل et ^{رُ}يَسِر.

En rétablissant dans ce vers les désinences grammaticales que la contrainte de la mesure a fait altérer, il faut prononcer ainsi : ^{رُ}ذُو اللّٰيْنِ فَاَءٌ تَاءٌ فِي افْتِعَالٍ اَبْدَلَيْنِ.

Vers 988.

Il faut, pour analyser ce vers, rétablir ainsi la prononciation : ^{رُ}طَاءٌ تَاءٌ افْتِعَالٍ رُدًّا اِثْرَ مَطْبِقٍ. Par ^{رُ}مَطْبِق on entend les quatre lettres ^{رُ}ص, ^{رُ}ض, ^{رُ}ط et ^{رُ}ظ.

Vers 990.

Il est presque inutile de dire que par ^{رُ}بَنِيْتِي مَتَّصِف l'auteur indique les adjectifs verbaux, tant actifs que

passifs, dérivés de la forme verbale *افْعَلْ*, tels que *مُكْرِمٌ* et *مُكْرِمٌ*.

Vers 991.

On se rappelle sans doute que *نُقِلَ* signifie, comme *سَمِعَ*, est fondé sur le seul usage.

Vers 993.

L'exemple *اِخْصَصَ أَبِي* indique le cas où une lettre qui, d'après l'analogie, devrait être *djezmée*, reçoit accidentellement une voyelle *حَرَكَة عَارِضَةٌ*. L'analogie exigeoit qu'on prononçât *اِخْصَصَ*; mais ici on a transporté sur le dernier *ص* de *اِخْصَصَ*, le *fatha* de la première lettre de *أَبِي*, ce qui se fait souvent en poésie. Il est évident qu'il n'y a plus moyen de faire l'*insertion ادْغَام*, ce qui changeroit la valeur prosodique des syllabes.

Vers 994.

Il y a un petit nombre de mots dans lesquels, par une exception très-rare *شَدَّ*, la contraction est interdite par l'usage *بِنَقْلِ*. Ces mots sont des racines sourdes de la forme *فَعَلَّ*, comme *أَلَلَّ*, *ضَبَبَ*, etc.

Vers 995.

Par *فَكَّ* on entend précisément le contraire de *أَدْغَمَ*.

Les deux exemples *تَتَكَلَّى* et *اسْتَتَر* indiquent deux contractions de genres différents. La première qui paroît n'être pas autorisée par tous les grammairiens, s'applique aux personnes de l'aoriste qui commencent

par deux ت , comme تتجلى , et dans lesquelles on peut rendre le premier ت *djezmé*, l'insérer dans le second ت , puis ajouter un *élif* d'union, ce qui donne أتجلى ; la seconde concerne quelques verbes dans lesquels la forme افتعل se convertit en فَعَّلَ . (Voyez ma *Grammaire arabe*, 2^e édit. t. I, page 223.) Cette seconde espèce de contraction est très-rare.

Il y a lieu d'être surpris qu'Ebn-Malec n'ait rien dit des formes أفعل et إفعال , qui ne sont que des contractions de اتفعل et إتفاعل , substitués à تفعل et تفاعل .

Vers 997.

Le sens est حيث سكن المدغم فيه , c'est-à-dire quand la troisième radicale dans laquelle se fait l'insertion de la seconde , est *djezmée*.

Vers 998.

Par الأمر شبه الجزم il faut entendre الأمر , comme أمدد , et par contraction مَدَّ ou مَدَّ .

Vers 999.

Par هَلُمَّ il faut entendre هَلُمَّ .

Vers 1001.

L'auteur veut dire que cet ouvrage renferme la *quintessence* خلاصة du livre qu'il a composé sous le nom de الكافية , de même qu'il a pris de ce livre tout ce qui est utile et qui suffit, sans qu'il y manque rien d'essentiel.

FIN.

TABLE

DES TERMES TECHNIQUES DE LA GRAMMAIRE ARABE, QUI SE
TROUVENT DANS LE COMMENTAIRE SUR L'ALFIYYA.

-
- | | |
|----------------------------|---|
| أبدال , 226. | اسم جنس , 4. |
| اتباع العَلِّ , 106. | اسم خالص , 171. |
| اجابة الممتحن , 180. | اسم زمان , 75. |
| أجنبيّ , 61, 62, 112, 183. | اسم صحيح , 192. |
| اخباريّة , 121. | اسم ظاهر , 185. |
| اختصاص , 152, 180. | اسم عين , 27. |
| أداة التعريف , 22. | اسم غير منصرف , 160, 162. |
| ادغام , 241. | اسم كان , 42. |
| ادوات الجزم , 172. | اسم مصدر , 106. |
| ادوات الشرط , 172. | اسم مضمَر , 185. |
| إذا المفاجأة , 57. | اسم معنى , 27. |
| استفهام , 58, 99, 170. | اسم منصرف , 160. |
| اسم , 15. | اسماء الاشارة , 142, 188. |
| اسم الزمان المبهم , 75. | اسماء الافعال , 6, 156. |
| اسم الزمان المختصّ , 75. | اشتراك في الفاعليّة والمفعوليّة ,
241. |
| اسم الفاعل , 111. | اشغال , 139. |
| اسم امكن , 160. | اصول , 223. |
| اسم أنّ , 37. | اضراب , 132, 133, 134, 135,
140. |
| اسم جمع , 4. | اضمار , 69, 212. |
| اسم جتّة , 27. | |

- أطراد , 74.
 اظهار , 69.
 اغراء , 156.
 اكلوني البراغيت , 50.
 الغاء , 17, 46, 47, 79.
 الف القصر , 8.
 أم المتصلة , 132, 133.
 أم المعادلة , 132.
 أم المنقطعة , 132, 133.
 أمالة , 193.
 امر , 58, 169.
 ايجاب , 134.
 بارز , 50.
 بدل , 128, 139, 144.
 بدل الاشغال , 141.
 بدل البعض من الكل , 141.
 بدل الكل من الكل , 141.
 تابع , 61, 62, 106, 139, 144.
 تام , dit de كان et autres verbes de la même catégorie , 32. — Dit de l'adjectif verbal passif , 62. — Dit de l'exception , 77.
 تامة , dit de كان , 30. — Dit de عسى , كاد , etc. , 37.
 تخفيض , 170, 178.
 ترخيم , 148, 151, 152.
 تشويق السامع , 180.
 تصريف , 1, 221.
 تصغير الترخيم , 205, 206.
 تعليق , 46, 47.
 تعليقات , 2.
 تعويض , 144.
 تفضيل , 117.
 تقوية الحكم , 180.
 تسمي , 170.
 تمييز , 10, 90, 112, 115, 183.
 تناسب , 166.
 تدهيم , 178, 179.
 تنكير , 183.
 توبيخ , 178.
 توکید , 70, 115.
 جامد , 26, 85, 193.
 جائز , 64.
 جزاء , 173, 174.
 جزءاً ابتداءً , 46.
 جزم , 171.
 جملة , 25.
 جملة فعلية , 49.
 جملة مبتدئة , 102.
 جملة مستأنفة , 102.

جهات , 102.	ذو الحال , 83.
جواب , 169, 173, 174.	ذو اشارة , 147.
جواب الشرط , 100.	ذو سببِيَّة , 112.
جواب لولا , 178.	رابط , 18.
حال , 56, 67, 82, 83 et suiv., 121.	رافع , 55, 158.
حال مبيَّنة , 87.	رجز , 3.
حال مؤسَّسة , 87.	زوائد , 200, 206.
حال مؤكَّدة , 87.	رَفَع , 168.
حَدَّثُ , 70.	سام , 194.
حرف , 160.	سببِيّ , 61, 62, 112.
حرف العطف , 134, 138.	سببِيَّة , 112, 131.
حرف النداء , 142.	سماع , 108, 194.
حرف الوصل , 41.	سماعِيّ , 148.
حرف علَّة , 196.	زائِدة , dit de ال , 22.
حركة عارضة , 241.	شرط , 99, 172, 173, 174.
حروف الجرّ , 91.	شكّل , 150, 195.
حواشي , 2.	شكِل , 195.
خَبِرَ أَنْ , 37.	صاحب الحال , 83, 84, 85.
خماسيّ , 200.	صاحب الصفة , 112.
درج , 213, 215.	صدر , 209.
دعاء , 58, 169.	صرف , 221.
ذات الوجهين , 59.	صفة , 99, 107, 120, 208.
ذات قصر , 191.	صفة صريحة , 18.
ذات مدّ , 191.	

- علامات الفرعية , 86.
 صفة مشبهة باسم الفاعل , 112.
 علقمة , 59.
 عمدة , 68.
 غلط , 140.
 غير منصرف , 161, 162, 163, 165, 166.
 فاصل , 136.
 فاعل , 49, 51.
 فاعل ظهر , 50, 115.
 فاعلية , 114, 241.
 فرعية , 86.
 فضلة , 65, 82.
 فعل بني , 97.
 فعل ذو طلب , 58.
 فعل معرب , 97.
 قول , 4.
 قياس , 110, 166, 192, 194, 196.
 قيد , 127.
 كان الثانية , 179.
 كلام , 4.
 كلمة et كَلِمَة , 4.
 كلم , 4.
 دل de ال لازمة , 22. Dit de عسى ,
 كاد , etc. , 37.
 صفة مشبهة باسم الفاعل , 112.
 صلة , 17, 18, 131, 212.
 ضمير الحاضر , 140.
 ضمير الشأن , 33, 42, 43, 48, 182.
 ضمير عائده , 26, 89.
 طلب , 169.
 طلبية , 121.
 ظاهر مؤخر , 180.
 ظرف , 49, 74.
 ظرف غير منصرف , 76.
 ظرف منصرف , 76.
 عارضة , dit de ال , 22.
 عاطف , 58.
 عامل , 137.
 ضمير عائده , 20. Voy. ضمير عائده .
 مجز , 186, 188, 209.
 مجي التعريف , 163.
 مجي الوضع , 163.
 عدل , 161, 164.
 عرض , 170.
 عطف , 127.
 عطف بيان , 61, 127, 128.
 عطف نسق , 61, 129, 144.

- لام الابتداء , 42, 48.
لام الجحود , 168, 169.
اللام الفارقة , 42.
لفظاً , 47, 112, 130.
لقب , 15.
لَمَحَّ الصفة , 12.
لين , 201.
ما المصدرية , 167.
مباشر , 7.
مبدل منه , 128, 141.
مبنى , 45, 160.
مبنى على الضم , 147, 152.
مبنى على الفتح , 44.
مبيّنة , 87.
منبوع , 61, 62, 125, 144.
متصل , 50, 79.
متصل مرفوع , 68.
متعجب منه , 149.
متعدي الى مبتداء وخبر , 64.
متعدي الى اثنين الثاني منهما
غير الاول , 64.
مجزوم , 174.
محدّر منه , 153.
- محكيّ الجمل , 143.
محلّ , 47.
مخاطب , 153.
مخصّص , 84.
مخصوص , 116, 152.
مخصوص بالمدح , 117.
مدّة , 207.
مرفوع , 114, 158, 174.
مركّب , 45.
مركّب مزجيّ , 15, 209.
مزدوج , 3.
مستثنى , 77.
مستثنى منه , 77.
مُسند , 107.
مشتقّ , 83.
مشغول باضافة , 61.
مصدر , 6, 105, 106, 167.
مضارع المضاف , 44.
مضارع مجزوم , 178, 187, 213,
217.
مضارعة , 225.
مضاف , 85.
مضاف اليه , 85, 107.
مضاف له , 85.
مضمر , 176, 188.

158. مخمرّين
 141. مضمّن العزمة
 225. مطاوع
 225. مطاوع
 225. مطاوعة
 191. مطلق العين
 197. مطلق الفاء
 188. مظهر
 160. معرّب
 165. معرّف
 147. معرّف مفرد
 15, 28, 165. مَعْرِفَة
 136. معطوف
 131, 138. معطوف عليه
 137. معمول
 58. معمول الفعل
 112, 130. لفظاً opposé à معنى
 25, 45, 133, 142. مفرد
 77, 80. مفرّغ
 176, 233. مفسّر
 69. مفسّر للمهمل
 46. مفعول أوّل من باب ظن
 107, 141. مفعول به
 62. مفعول تامّ
 46. مفعول ثانٍ من باب ظنّ
 74. مفعول له
 70. مفعول مطلق
 241. مفعوليّة
 10, 192. مقصور
 65. ملتبس
 194, 223. ملحق بالرباعي
 192, 193. ممدود
 64. ممنوع
 115, 188. مميّز
 142. منادى
 203. منتهى الجمع
 210, 211. منسوب
 150, 151. مندوب
 161, 165, 166. منصرف
 44, 174. منصوب
 122, 124. منعوت
 78. منقطع
 10, 234. منقوص
 43, 48, 103. منوّى
 68. مُمّهل
 135. موجبة
 87. مؤسّسة
 18, 190. موصول
 99. موصولة

- موكّد , 125.
- موكّد , 73.
- موكّد لغيره , 73.
- موكّد لنفسه , 73.
- موكّدة , 87.
- ناصر , 124.
- نافلة , 125.
- ناقس dit de كان , et autres
verbes de la même catégorie ,
32.
- ناقصة dit de كان , 30.
- نحو , 1.
- ندبة , 150, 151.
- نصب , 167, 168.
- نعت , 121.
- نكرة , 11, 28.
- نكرة محضة , 36.
- ناسخ , 42.
- ناسخ الابتداء , 42.
- نفي , 169.
- نفي الجنس , 217.
- نقل , 63, 108, 110, 192, 194,
196.
- نقل التحريك , 238, 239.
- نهى , 58, 169, 170.
- نون التوكيد الخفيفة , 159.
- هاء السكت , 217, 225.
- همزة التنسوية , 131.
- همزة الوصل , 109.
- واجب , 64.
- واو المعبّية , 76, 77.
- وصف أصليّ , 160.
- وضع , 195.
- وضعيّ , 6.
- وقف , 215.

